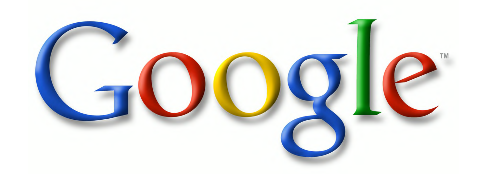
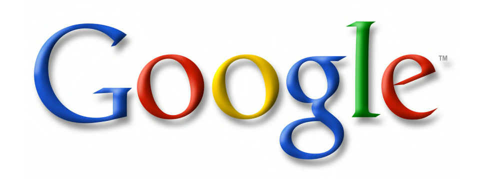








COURS D'INSTRUCTIONS FAMILIÈRES.

TOME CINQUIÈME.

COURS
D'INSTRUCTIONS
FAMILIÈRES.

TROISIÈME DOMINICALE.

POUR LES DIMANCHES, LES FÊTES ET AUTRES JOURS REMARQUABLES DE L'ANNÉE.

Depuis l'Avent jusqu'à la Pentecôte.

HUITIÈME ÉDITION,

CORRIGÉE, AUGMENTÉE ET MISE DANS UN MEILLEUR ORDRE.

Veni non in sublimitate sermonis.
I. Cor. 2.

TROISIÈME ANNÉE.

Dogme et Morale.

TOME CINQUIÈME.

A LYON,
CHEZ RUSAND, LIBRAIRE, IMPRIM. DU CLERGÉ.
1824.

COURS D'INSTRUCTIONS FAMILIÈRES.

SECONDE DOMINICALE.

INSTRUCTIONS POUR LES DIMANCHES ET FÊTES DE L'ANNÉE.

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur le Jugement dernier.

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magnâ et majestate. Au jour du jugement, tous les hommes verront le Fils de l'homme, qui viendra sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté. *S. Luc*, 21.

Mes chers Frères, si dans ce moment où je me dispose à vous parler du Jugement dernier, dont l'Evangile nous fait aujourd'hui la peinture effrayante, un Ange descendu tout à coup du ciel, et paroissant ici à ma place, vous annonçoit de la part de Dieu,

qu'avant la fin de l'année, toutes les villes et les campagnes de cette province seront ravagées et anéanties, soit par une pluie de soufre et de feu, comme il arriva autrefois à Sodome; soit par un glaive exterminateur, semblable à celui qui frappa de mort tous les premiers-nés de l'Egypte, je vous le demande, écouteriez-vous tranquillement une telle nouvelle? ne crieriez-vous pas tous miséricorde? ne viendriez-vous pas en foule embrasser nos Autels?

Je viens aujourd'hui, et je viens de la part de Dieu, vous annoncer un événement en comparaison duquel tous les fléaux du ciel et tous les malheurs arrivés sur la terre, depuis le commencement du monde, ne sont rien, et je suis presque certain que la plupart d'entre vous m'écouteront de sang froid; ou si mes paroles font quelque impression sur leur esprit, ce ne sera que l'impression de quelques instans, qui sera bientôt effacée, en sorte qu'ils n'en commettront pas un péché de moins. N'importe, votre Pasteur vous dira toujours ce qu'il est chargé de vous dire. Que le monde finisse bientôt, ou qu'il dure encore long-temps, cela ne fait rien à la chose; il finira bientôt pour nous, puisque nous n'avons plus long-temps à vivre. Que depuis notre mort jusqu'au Jugement dernier, il doive s'écouler une longue suite de siècles, ou seulement quelques-uns, cela ne fait rien encore. Après la mort, il n'y aura plus de temps; et mille ans alors seront à notre égard comme un jour. Ce qui nous

intéresse, ce qu'il faut bien nous imprimer dans l'esprit, et sur quoi nous ne saurions assez réfléchir, le voici : un temps viendra où Dieu jugera le monde, cela est certain. Je paroîtrai à son Jugement, cela est certain encore. Alors il me jugera dans toute la rigueur de sa justice. Je puis maintenant, par une conversion sincère, prévenir ce Jugement redoutable ; il me l'a promis. Ne serois-je pas un insensé, si je ne le faisois pas ? Ecoutez-moi, etc.

Le prophète Ezéchiel, dans une de ses extases, vit une main miraculeuse qui s'avançoit tenant une feuille roulée, qu'elle déploya toute entière à ses yeux ; cette feuille étoit écrite en dedans et en dehors et d'un bout à l'autre : le Prophète la lut ; et que contenoit-elle ? des lamentations, des malédictions et des prophéties de malheurs : *Lamentationes, et carmen, et væ.*

Qu'étoit-ce que cette feuille mystérieuse ? C'étoit le livre fatal où sont écrites et consignées toutes les iniquités qui, depuis le péché d'Adam, se multiplient sur la terre, s'accumulent et crient vengeance vers le ciel. Au jour du jugement, Dieu appellera tous les pécheurs, il ouvrira ce livre à leurs yeux, et leur dira : Lisez vous-mêmes cette longue suite de prévarications qui ont souillé tout le cours de votre vie. Lisez : voilà ce que vous avez pensé ; voilà ce que vous avez dit ; voilà ce que vous avez fait telle année, tel

jour, à telle heure. Tout le mal que vous n'avez point effacé par un sincère repentir, est écrit ici en caractères ineffaçables, avec une plume trempée dans le fiel de ma colère.

Hélas! M. F., tant que nous vivons ici-bas, aveuglés par nos passions, séduits par l'apparence trompeuse des biens de ce monde, entraînés par le torrent de la coutume, des préjugés, du mauvais exemple, nous ne voyons nos péchés qu'à travers un voile qui nous en cache le nombre ou la difformité. Il y en a que l'on ne voit point; il y en a dont on ne se souvient pas. On excuse les uns, on dissimule les autres. On ne considère souvent les plus énormes que superficiellement, sans égard à leurs circonstances, à leurs effets, à leurs suites, qui sont quelquefois infinies, et produisent des maux irréparables. Nous ne donnons qu'une attention fort légère au préjudice qu'ils portent à autrui, quoiqu'il y en ait peu, ou même point qui ne nuisent au prochain d'une manière ou d'une autre. Voyons-nous tout cela? cherchons-nous à le voir? y pensons-nous seulement? Non; mais il y a un Dieu qui le voit, qui compte, qui écrit tout jusqu'à un *iota*.

Venez, impudique, dira-t-il en ce grand jour; approchez, lisez: voilà, jour par jour, toutes les pensées qui ont sali votre imagination, tous les désirs honteux qui ont corrompu votre cœur. Lisez et comptez vos adultères; voilà le lieu, le moment où vous les avez commis, et les circonstances infâmes qui les ont accompagnés. Lisez et comptez

vos fornications, votre mollesse et votre lubricité. Ce n'est point assez : lisez encore, et voyez cette suite de péchés dont votre malheureuse passion a été la cause. Cette ame étoit innocente, elle ne connoissoit point le mal : vous le lui avez appris ; vous l'avez corrompue, elle en a corrompu d'autres, et cela à l'infini. Il y avoit des siècles que votre cadavre étoit pourri, lorsque les effets de votre libertinage duroient encore. Mais, sans pousser les choses si loin, de combien de péchés n'avez-vous pas été la cause, de votre vivant, dans votre famille, dans votre paroisse ! Voilà votre femme, votre mari, vos enfans, vos domestiques, vos voisins ; qu'ils viennent, qu'ils parlent ; je les ferai souvenir, moi, de tous les péchés qu'ils ont commis à votre occasion. Ils vous en accusent, ils vous les reprochent, ils vous en chargent, et vous en serez puni : *Ite in ignem.*

Venez, médisans, semeurs de rapports, calomniateurs, venez et lisez : voici le long chapitre de vos médisances, de vos railleries, de vos noirceurs. Voilà toutes les divisions que vous avez occasionnées, tous les troubles que vous avez fait naître, toute la suite des maux dont la première cause fut votre misérable langue. Allez donc entendre et répéter éternellement les malédictions et les hurlemens épouvantables des démons : *Ite in ignem æternum.*

Avares, venez et lisez, comptez cet argent, ces biens périssables auxquels vous avez

attaché votre cœur, auxquels vous avez sacrifié votre ame. Vous souvenez-vous de votre dureté, de votre inhumanité, lorsque vous me laissiez souffrir la faim, la soif, la nudité, dans la personne de cette pauvre veuve, de ces pauvres orphelins qui vous demandoient en mon nom, quelques morceaux de pain pour vivre, quelques mauvais vêtemens pour se couvrir, et que vous renvoyiez en disant : Dieu vous bénisse ! Je les bénirai ou je ne les bénirai pas, ce n'est pas là ce qui vous regarde : mais ils vous ont maudits, et leur malédiction est l'avant-coureur de la mienne. Voilà votre or et votre argent; qu'ils vous sauvent, s'ils le peuvent; allez, avares, usuriers, allez crier éternellement famine dans les enfers : *Ite, etc.*

Vindicatifs, lisez et voyez, non-seulement tout ce que vous avez fait pour nuire à votre ennemi, non-seulement les injures dont vous l'avez chargé, mais encore tous les désirs de vengeance que vous nourrissiez dans votre cœur. Je vous l'avois dit, qu'il n'y auroit jamais de pardon pour vous, si vous ne pardonniez à votre frère du fond du cœur. Allez, vous serez éternellement la victime du Dieu à qui seul appartient la vengeance : *Ite, etc.*

Ivrogne, viens et regarde : voilà jusqu'à un verre de vin, jusqu'à un morceau de pain, tout ce que tu as arraché à la bouche de ta femme et de tes enfans. Voilà tes excès, les nuits que tu as passées à boire, les jours de Dimanches et de Fêtes que tu as profanés.

Voilà, jusqu'à une syllabe, les paroles déshonnêtes que tu as dites, les juremens, les imprécations, tout le bruit que tu as fait dans ton ménage; les péchés que tu as occasionnés à ta femme, à tes enfans; les scandales que tu as donnés à ta paroisse. Je n'ai rien oublié, j'ai tout écrit. Va donc, misérable, va t'enivrer dans les enfers, du fiel de ma colère: *Ite*, *etc.*

Venez, marchands, commerçans de toute espèce; venez enfin rendre compte, jusqu'à la dernière obole, de vos emplètes et de vos ventes, de vos prêts et de vos emprunts. Vous aviez votre poids et votre mesure, j'avois aussi ma mesure et mon poids: vous aviez vos livres de compte, j'avois aussi mon livre et mes registres. Je vous suivois dans les foires, j'assistois à tous vos marchés. Venez donc, et voyons si votre livre, exposé au grand jour, pourra soutenir la justice, la sévérité des lois que j'avois établies, et sur lesquelles vous deviez diriger votre commerce. Ah! pour lors, que d'injustices découvertes! Abîmes profonds de l'enfer, ouvrez vos portes à cette foule de voleurs. Puissances ténébreuses, saisissez-vous de leurs ames; ils vous les ont vendues, et désormais il n'est personne qui puisse les racheter et les retirer d'entre vos mains: *Ite in ignem æternum.*

Vous êtes juste, Seigneur, et qui oseroit vous demander compte de votre conduite? Permettez-moi cependant d'ouvrir la bouche, et daignez répondre à votre serviteur, quoi-

qu'il ne soit que cendre et poussière. Ces pécheurs de toute espèce que vous jugez avec tant de sévérité, ou du moins la plupart d'entr'eux, n'ont pas laissé de mêler à leurs iniquités quelques bonnes œuvres : ces bonnes œuvres, ne les compterez-vous pour rien ? n'entreront-elles pas du moins en compensation de leurs fautes ? Leurs prières, leurs jeûnes, leurs aumônes, leurs confessions, leurs communions, leur travail, leurs souffrances, tout cela ne leur servira-t-il de rien ? — De rien ! Je les ai pesées, ces bonnes œuvres ; c'est un or faux. Leurs prières n'étoient que routine, leurs jeûnes qu'hypocrisie, leurs aumônes que vaine gloire, leur travail n'avoit d'autre objet que la terre, leurs souffrances étoient accompagnées de plaintes et de murmures. Dans tout cela, je n'étois pour rien, et par conséquent, je ne dois rien. D'ailleurs, ce n'étoient que des œuvres mortes, parce qu'ils les ont faites dans le péché. Celles qu'ils ont faites en état de grâce, et pour me plaire, ils en ont perdu le fruit par les péchés qu'ils ont commis ensuite, et dans lesquels ils sont morts. Enfin, ce qu'il y a eu de bon et de louable dans leur vie, a été récompensé sur la terre ; ils en sont payés. J'ai béni leur travail et leurs entreprises ; j'ai fertilisé leurs champs, fait fleurir leur commerce et enrichi leurs enfans ; je leur ai donné la santé, une longue vie ; ils ont reçu leur récompense : *Receperunt mercedem suam.* Le peu de bien qu'ils ont fait est donc payé ; mais leurs

péchés ne sont point punis ; ils subsistent, et ils subsisteront éternellement devant moi. Allez, maudits, allez au feu éternel : *Ite*, *etc.*

Sentence terrible, M. F., mais extrêmement juste. Tout ce que pourront dire alors les pécheurs pour leur justification, ne servira qu'à mettre, dans un plus grand jour, leur malice et leur ingratitude; et voilà sans doute ce qu'il y a de plus effrayant dans ce rigoureux jugement. C'est la seconde réflexion.

VENEZ, dit le Seigneur, par un de ses Prophètes, venez, hommes et femmes, pauvres et riches, pécheurs de toutes les conditions et de toutes les espèces, *discutons ensemble ;* dites vos raisons, je dirai les miennes; entrons en jugement et pesons, au poids de l'équité, ce que vous avez à dire pour votre justification : *Judicemur simul, narra si quod habes ut justificeris.*

Vous le savez, M. F., il n'est aucun péché qui n'ait son excuse toujours prête ; et ces excuses, on en porte la vrnité jusque dans le tribunal de l'humiliation, où l'on ne devroit paroître que pour s'accuser et se condamner soi-même. L'ignorance, la foiblesse, la violence des passions, les tentations, les occasions, les mauvais exemples, et je ne sais combien d'autres raisons semblables, voilà ce que les pécheurs donnent tous les jours pour excuses. Voyons si ces excuses seront reçues au jour du Jugement.

L'ignorance. Ah ! M. C. P., si vous étiez nés parmi ces nations barbares qui n'ont

jamais entendu parler de J. C., vous pourriez vous excuser sur votre ignorance. Mais vous, Chrétiens, qui avez eu le bonheur de naître, d'être élevés dans le sein de l'Eglise et dans le centre de la lumière; vous, à qui l'on a parlé de Dieu et de l'Evangile, dès que vous avez commencé à bégayer; vous que l'on n'a jamais cessé d'instruire, d'exhorter, de reprendre, vous osez vous excuser sur votre ignorance! Ah! si vous avez été dans l'ignorance, c'est parce que vous n'avez pas voulu vous instruire: que dis-je? vous avez craint d'être instruits; vous avez fui la lumière, pour pécher avec plus de tranquillité. Allez, votre ignorance prétendue, bien loin de vous excuser, vous rend plus coupables, et vous périrez éternellement avec elle.

Mais la foiblesse humaine, les passions, les tentations!.... Vous saviez donc tout cela? Puisque vous connoissiez votre foiblesse, il falloit donc vous en défier et prendre vos précautions. Puisque vous sentiez des passions, il falloit donc travailler à les réprimer et à les mortifier. Et vous avez fait précisément le contraire, vivant dans la plus grande dissipation, ne cherchant qu'à vous satisfaire. Vous connoissiez votre foiblesse.... et vous comptiez sur vos forces! Vous tombiez à chaque pas.... et vous refusiez de donner la main à ce Dieu de bonté, qui ne cessoit de vous tendre la sienne pour vous soutenir ou pour vous relever! Pourquoi ne lui demandiez-vous pas les grâces dont vous aviez besoin, et la force qui vous manquoit? Pour-

quoi ne cherchiez-vous pas cette force dans les Sacremens, dans la parole de Dieu, dans les exercices de piété? Ah! les secours qui vous étoient offerts, étoient plus grands encore que votre foiblesse; ils étoient à votre disposition, vous pouviez en user comme tant d'autres, et vous les avez négligés, vous les avez refusés, vous les avez méprisés. A peine avez-vous prié le matin et le soir, encore vous ne l'avez fait que par routine. A peine vous êtes-vous approché des Sacremens, une fois l'année, et vous ne l'avez fait que par bienséance. La parole de Dieu vous ennuyoit; une lecture de piété vous endormoit. Vous aviez besoin de tout, et vous ne vouliez user de rien! Allez! plus votre foiblesse étoit grande, plus vous deviez chercher des secours, les recevoir, au moins, quand ils vous étoient offerts. Vous ne l'avez pas fait, et, malgré tout ce qu'on vous a dit, vous n'avez pas voulu le faire. Votre foiblesse ne vous rend donc que plus coupables.

Mais les occasions, ajoutez-vous!.... Les occasions, M. C. P.! j'en connois de trois sortes: celles où nous sommes nécessairement engagés par les devoirs de notre état; celles que nous rencontrons sans les chercher; celles enfin auxquelles nous nous exposons volontairement. S'il s'agit des dernières, ah! mon C. F., n'allez pas chercher à excuser un péché par un autre. Quant à celles que vous avez rencontrées par surprise, je réponds qu'il faut veiller sur soi, prendre garde où l'on va, voir qui l'on fréquente; je réponds

que le sage qui tombe par surprise, se relève aussitôt, et devient plus sage à ses dépens. Est-ce ainsi que vous avez profité de vos chutes? en êtes-vous devenu plus vigilant sur vous-même, plus fervent dans le service de votre Dieu? Enfin, je sais que chaque état a ses dangers et ses tentations; mais je sais aussi qu'il y a des grâces privilégiées, des secours particuliers pour chaque état. Pourquoi n'en avez-vous pas profité?

Mais, les mauvais exemples!.... Quelle excuse, M. C. F.! n'en aviez-vous pas aussi de bons sous les yeux? pourquoi ne pas suivre ceux-ci plutôt que ceux-là? Ah! dites vrai: vous aimiez mieux suivre la voie des pécheurs, que celle des justes. C'est donc dans la méchante disposition de votre cœur, qu'il faut chercher la vraie cause de vos chutes et de votre réprobation, et non point dans les mauvais exemples, ni dans les occasions, ni dans la foiblesse humaine, ni dans tout le reste. Votre volonté, votre volonté: voilà le principe de tout le mal que vous avez fait. Si vous ne l'eussiez pas voulu, vous ne vous seriez pas perdu. Votre perte ne vient donc que de vous: *Perditio tua ex te.*

Sentez-vous, M. F., la justesse de ces raisons? Ah! vous la sentirez bien mieux encore, quand Dieu plaidera lui-même sa cause, et qu'il vous accablera du poids de son éternelle vérité.

Tout cela est vrai, dites-vous: mais Dieu est bon.... Oui, M. C. F., Dieu est bon; mais il est juste aussi. Dans ce monde, il se plaît

à exercer sa bonté. Pendant que nous vivons, les bras de sa miséricorde nous sont ouverts; elle est toujours prête, cette divine miséricorde, à nous recevoir dans son sein; elle nous attend, elle suspend, elle arrête le bras de sa justice. Mais qu'il en soit éternellement ainsi; cela n'est ni juste, ni possible. Après le temps de la douceur, de la patience, de la miséricorde, doit nécessairement venir celui de la colère, de la justice, de la vengeance. Sans cela, il n'y auroit point de Providence, et Dieu se manqueroit à lui-même.

Cette miséricorde qui fait aujourd'hui notre espérance, disparoîtra donc alors de dessus la terre, et se retirera dans le ciel avec la Croix, qui étoit le trône d'où elle répandoit toutes sortes de bénédictions. Alors, plus de Croix pour les pécheurs, plus de Sauveur, plus de réfuge. Plus de croix, et par conséquent plus de confession, plus de pénitence, plus de Prêtre à qui je puisse m'adresser, plus de grâces à espérer. Plaies adorables, qui êtes maintenant mon asile, vous serez fermées alors. Je ne pourrai plus dire comme je dis aujourd'hui: Grand Dieu! jetez les yeux sur la face de votre Christ; voyez les clous dont il est percé, les épines dont il est couronné; voyez le Sang qu'il a répandu, et qu'il ne cesse de répandre sur nos Autels, pour effacer les péchés du monde. Malheureux! j'ai abusé de ce Sang, je l'ai profané; maintenant il crie vengeance contre moi. Il ne me reste donc plus de Sauveur;

non, mais un juge inexorable, un vengeur inflexible et éternel, un enfer, un feu qui ne s'éteindra jamais.

Tel sera le langage du pécheur au dernier jour, tels seront ses regrets et son désespoir : mais regrets inutiles.... Ajoutez à cela, M. F., les reproches sanglans de toutes les créatures qui auroient dû servir à son salut, et qu'il aura fait servir à sa perte ; du jour qui aura éclairé ses déréglemens ; de la nuit qui les aura cachés ; de la terre dont il aura fait servir les productions à toutes sortes d'iniquités ; des Anges qui auront veillé à sa garde ; des Saints qui auront prié pour lui ; des ames justes qui l'auront édifié ; des Pasteurs même qui auront été chargés de sa conduite.

Qu'ai-je dit, pécheurs ? Quoi! vos Pasteurs eux-mêmes s'élèveront contre vous au jour du Jugement ?.... Ah ! cette pensée me trouble, elle me fait frémir. Quelle réflexion, grand Dieu, mais quelle terrible vérité! moi-même, moi-même, que je sois perdu ou sauvé ; moi-même, votre Pasteur, qui vous appelle aujourd'hui mes chères brebis, qui vous aime comme ma vie, et qui la donnerois de bon cœur pour votre salut, je m'élèverai, au jour du jugement, contre ceux d'entre vous qui auront rendu mon ministère inutile ; je les chargerai de reproches et je les accablerai de malédictions. Je leur reprocherai le temps que j'aurai perdu à les exhorter ; mes travaux, mes veilles, mes inquiétudes, et jusqu'au moindre pas que j'aurai fait pour leur salut,

toutes mes instructions, et jusqu'à la moindre de mes paroles. Les vœux de leur Baptême qu'ils auront prononcés ou renouvelés entre mes mains ; les promesses dont j'aurai été le témoin et le dépositaire au saint tribunal ; le Sang de J. C. que je répands maintenant sur leurs têtes ; les Sacremens que je leur offre et qu'ils refusent, ou qu'ils profanent : tout cela fera, dans ce dernier jour, la matière des reproches les plus amers. Votre Pasteur, pécheurs, votre Pasteur, au jour du Jugement, sera le premier, le plus impitoyable de vos accusateurs.

Eloignez de nous, ô mon Dieu ! le malheur d'une destinée aussi affreuse ; et pour cela, pénétrez notre chair de la terreur de vos jugemens. Que la pensée de ce jour d'horreur et de désespoir soit tellement gravée dans notre esprit, que nous ne la perdions jamais de vue. Dissipez les ténèbres qui nous aveuglent ; brisez les liens qui nous retiennent dans le péché ; rétablissez-nous dans votre grâce. Puisque la terre est encore remplie de votre miséricorde, puisque nous avons encore un Sauveur, une Croix, un Autel, une Victime, nous l'implorons, en tremblant, cette miséricorde ; nous l'embrassons avec larmes, cette Croix ; nous vous l'offrons avec confiance, cette Victime ; nous nous jetons entre vos bras, ô Sauveur des hommes ! ne nous perdez pas en ce jour terrible. Mais que le Pasteur placé à votre droite avec son cher troupeau, n'entende de votre bouche que des paroles de bénédiction, et qu'il

repose éternellement avec ses ouailles dans le sein de vos infinies miséricordes.

Ainsi soit-il.

POUR LE SECOND DIMANCHE
DE L'AVENT.

Ne point différer sa conversion.

Ecce ego mitto Angelum meum qui præparabit viam tuam ante te. Voilà que j'envoie mon Ange, qui préparera le chemin par où vous devez marcher. *Saint Matth.* 11.

La bonté et la sagesse de notre Dieu paroissent singulièrement en ce qu'il nous avertit et nous prévient quand il a résolu de faire éclater sa justice ou sa miséricorde, par quelque événement extraordinaire qui intéresse tous les hommes. Lorsqu'il voulut punir la malice et la corruption du genre humain par un déluge universel, il donna ordre à Noé de construire une Arche, dans laquelle il pût se sauver, lui et sa famille. Noé fut cent ans à construire cette Arche ; tout le monde pouvoit en savoir la raison, et ceux qui périrent, n'avoient point à se plaindre ; ils étoient prévenus ; il ne tenoit qu'à eux d'y prendre garde et de faire pénitence. Avant que le Fils de Dieu descendît sur la terre, que n'avoit-il pas fait pour préparer les hommes à sa venue ! quelles précautions n'avoit-il pas prises pour qu'on ne

pût le méconnoître ! par combien de prophéties ne s'étoit-il pas fait annoncer ! sous combien de figures ne s'étoit-il pas représenté avant de se montrer lui-même en personne, et de parler par sa propre bouche !

Il doit revenir à la fin des siècles pour juger le monde. Outre qu'il s'est expliqué lui-même sur ce dernier avénement, de la manière la plus claire, les Prophètes l'ont prédit, les Apôtres l'ont annoncé, il n'y a point de Pasteurs, point de Prédicateurs qui n'en parlent. Ce n'est pas un Ange, un Elie, un Jean-Baptiste seul, mais une foule d'Elies, de Jean-Baptistes, une multitude de Prédicateurs, qui se succèdent continuellement les uns aux autres, pour annoncer la venue de J. C..... *Ecce ego, etc.*

Oui, M. F., J. C. doit revenir à la fin du monde, pour juger tous les hommes. Alors, plus de pardon, plus de miséricorde ; il nous jugera tous dans sa justice. Que devez-vous donc faire pour n'être pas condamnés en ce jour terrible ? vous convertir, et vous convertir sans délai. Eh ! pourquoi voudriez-vous renvoyer à l'avenir une affaire d'où dépend votre éternité ? D'abord, vous compteriez sur un temps qui n'est point à vous ; ensuite, quand même vous seriez assurés d'avoir le temps, il n'est pas certain que vous en profitiez. C'est ce que je vais vous démontrer..... Ecoutez-moi, etc.

Il est étonnant, M. F., et c'est une chose inconcevable que, n'ayant pas un seul instant à notre disposition, nous comptions néanmoins sur les mois et sur les années, avec autant d'assurance que si nous étions les maîtres de notre vie, ou que Dieu nous eût promis de nous laisser sur la terre aussi long-temps qu'il nous plaît de l'imaginer. Quelle pitié de voir une misérable créature qui existe aujourd'hui, et demain ne sera plus; qui respire à cette heure, et dans un instant peut rendre le dernier soupir, promener ses projets dans l'avenir, disposer de cet avenir comme de son domaine, bâtir sur ce fonds aussi hardiment que s'il lui appartenoit, ou qu'on lui en eût assuré la jouissance ! — Dans un an, je ferai telle chose; dans quatre, telle autre. — Quelle pitié ! quelle folie!

Je sais qu'il n'est pas défendu de prévoir l'avenir, ni de former des projets qu'on ne peut exécuter que dans un certain temps, ni de prendre des mesures en conséquence, soit pour l'établissement de sa famille, soit pour la conservation de ses biens. Mais enfin, de tous ces projets, il n'y en a pas un seul auquel nous ne soyons forcés de mettre cette condition : *Si je vis, si j'ai le temps.* Et comme pour travailler à notre salut, il faut nécessairement que nous vivions et que nous ayons le temps, lorsque nous renvoyons à l'avenir l'affaire de notre salut, il faut que

nous disions, dans cette occasion comme dans toutes les autres : Si je vis, si j'ai le temps, je travaillerai à mon salut.

Or, remarquez, M. F., combien cette manière de raisonner est imprudente et pleine de folie. Quand il s'agit des choses de ce monde, ce raisonnement-là est tout simple : Si je vis, je bâtirai une maison, j'amasserai du bien, j'établirai mes enfans, et autres projets semblables. Mais, si vous ne vivez pas, qu'en arrivera-t-il? Si je ne vis pas, je ne ferai rien de tout cela, d'autres le feront à ma place : quand je serai mort, je n'aurai plus besoin de rien. Voilà ce que vous dites; et par conséquent, que vous ayez ou que vous n'ayez pas le temps d'exécuter ces sortes de projets, vous ne risquez rien; tout ce qui pourra s'ensuivre ne vous regardera plus, lorsque vous ne serez plus de ce monde.

Mais dire : dans quelques années d'ici, quand j'aurai un certain âge, quand j'aurai terminé cette affaire, quand je serai sorti de cet embarras, je travaillerai à mon salut, si je vis, si j'ai le temps : voilà certes un beau projet! Et si vous ne vivez pas, si vous n'avez pas le temps, répondez-moi, je vous prie, qu'en arrivera-t-il? Vous ne ferez donc point votre salut? vous serez donc perdu à jamais? Voilà donc votre paradis ou votre enfer, que vous risquez sur un *si*?

On regarderoit comme un insensé celui qui risqueroit sa vie, ou tout son bien, sur un *si*. — Prenez telle ou telle précaution

aujourd'hui : si vous attendez à demain, vous risquez de perdre votre bien, votre vie.—Je vous le demande, M. F., s'avise-t-on de différer et de compter sur le lendemain dans ces sortes d'occasions? Non, certes, et il y auroit de la folie. Il y auroit de la folie à différer d'un jour une démarche d'où dépendroit votre vie ou votre fortune. Et quelle folie, à plus forte raison, de différer, non pas d'un jour, mais de plusieurs années peut-être, une affaire d'où dépend votre éternité!

—Mais j'espère que Dieu me donnera le temps; il sait bien que mon intention est de le servir, lorsqu'une fois...—Eh! sur quoi fondez-vous cette espérance, que Dieu vous donnera le temps? Parcourez toute la Bible, et trouvez-moi un seul endroit où Dieu promette de donner du temps à ceux qui diffèrent leur conversion; vous en trouverez mille, au contraire, où il nous exhorte à profiter du présent, et à ne pas compter sur l'avenir : *Mon fils*, dit le Sage, *ne tardez pas à vous convertir au Seigneur, et ne différez pas d'un jour à l'autre ; car sa colère éclatera subitement, et il vous perdra au jour de sa vengeance.... Marchez pendant que la lumière vous éclaire, de peur que les ténèbres ne vous surprennent :* c'est J. C. qui parle.

Eh! que signifie la parabole de ces vierges insensées qui attendirent, pour mettre de l'huile dans leurs lampes, le moment où l'époux devoit arriver? Il arriva pendant

qu'elles étoient sorties pour faire leur provision. Elles se présentèrent à la porte ; mais elles la trouvèrent fermée ; l'époux leur répondit qu'il n'étoit plus temps, et qu'il ne les connoissoit pas. Jésus-Christ ne se compare-t-il pas à un voleur qui vient pendant la nuit, et à l'heure où il est le moins attendu ? Voilà comme il vous promet du temps ; il vous assure, au contraire, que vous ne l'aurez pas.

—Mais il sait que mon intention est de revenir à lui dans un certain temps. —Mon Frère, c'est là ce qui doit vous faire trembler ; car, que résulte-t-il de là ? que vous ne voulez pas servir Dieu pour le présent ; et pour le présent, vous dites : Attendez, attendez, Seigneur, mon heure n'est pas encore venue ; j'ai quelque chose de plus pressé, il faut que je le fasse d'abord, puis après je penserai à vous.... Voilà ce qu'il lit au fond de votre cœur. Or, qu'y a-t-il de plus injurieux à Dieu, que cette préférence ? N'avez-vous donc pas plutôt lieu de craindre qu'il ne vous refuse le temps dont vous vous flattez, que vous n'avez lieu d'espérer qu'il vous l'accordera ; et ne vous en rendez-vous pas indigne en préférant, dans ce moment-ci, vos affaires ou vos plaisirs à son service ?

—Mais, suivant le cours ordinaire de la nature, j'ai tout lieu d'espérer que je ne mourrai pas sitôt, et que j'aurai le temps de penser à mon salut. — Je n'en sais rien ; tout ce que je sais, c'est qu'on meurt à tout

âge ; c'est que notre vie tient à très-peu de chose ; que la santé la mieux établie, n'est, après tout, que l'avant-coureur de la maladie et de la mort ! Et que pourrai-je vous dire sur cet article, que vous ne disiez vous-même tous les jours, et dont vous n'ayez vu plusieurs exemples ?

Supposons néanmoins que vous ayez le temps, comme vous l'espérez à tout hasard, sans aucun fondement, et malgré la menace que Dieu vous a faite de vous surprendre ; je dis que, suivant toute apparence, vous ne travaillerez pas plus à votre salut dans ce temps-là, que vous n'y travaillez aujourd'hui : Deuxième réflexion.

Pour que vous fassiez dans la suite, à l'égard de votre salut, ce que vous ne voulez pas faire aujourd'hui, il faudra nécessairement, ou que vous ne trouviez pas de si grandes difficultés, ou que Dieu vous accorde de plus grandes grâces. Or, il est évident que vous ne devez espérer ni l'un, ni l'autre.

Je ne vous dirai point ici ce que vous savez par votre propre expérience, que les embarras de cette vie se succèdent continuellement ; que le temps où l'on avoit espéré pouvoir vivre tranquille et ne s'occuper que de son salut, est quelquefois celui où l'on a moins de tranquillité que jamais. Après un embarras, il en vient un autre. Le temps coule cependant, et il s'écoule avec une rapidité singulière ; les années s'accumulent,

l'homme s'avance à grands pas vers la maison de son éternité; il se trouve à la porte, en disant toujours, *demain*, *demain*.

Mais, je dis, le plus grand obstacle que vous trouviez dans le chemin du ciel, et celui qui vous arrête par-dessus tous les autres, ce sont vos passions et les habitudes vicieuses que vous avez contractées. Or, ces obstacles, loin de diminuer, iront toujours en augmentant, et plus vous différerez, plus vous aurez de peine à les vaincre. Prenez garde à ceci, je vous en prie.

Pour se convertir et travailler à son salut, il faut nécessairement deux choses; éviter le mal et pratiquer le bien. Faites autant de bonnes œuvres qu'il vous plaira; si vous vivez dans le péché, toutes ces bonnes œuvres ne vous serviront de rien pour le ciel. Evitez le mal, et ne faites point de bonnes œuvres, vous serez réprouvé, jeté au feu comme un arbre inutile. Or, nous savons que plus les habitudes sont anciennes, plus il est difficile de les déraciner et de contracter des habitudes contraires. Rien n'est plus pénible que d'éviter le mal qu'on a toujours fait, et de pratiquer à un certain âge, des vertus qu'on n'a point pratiquées dans sa jeunesse. *De là*, dit le Saint-Esprit, hélas! cette parole n'est que trop confirmée par l'expérience) *l'homme ne quittera point, même dans sa vieillesse, la route qu'il aura tenue étant jeune.*

D'abord, il est très-difficile de rompre ses anciennes habitudes. Le pécheur qui diffère

sa conversion, dit quelque chose de plus; car il prétend que c'est pour lui une chose impossible; et c'est l'excuse ordinaire que donnent certaines gens, lorsque nous les exhortons à changer de vie.

Chose étrange! vous ne pouvez pas vous corriger, mon C. F., parce que votre habitude est trop forte; vous dites que vous ne le pouvez pour le présent, et vous espérez que vous le pourrez dans la suite! Quoi! plus un arbre est vieux, plus on le plie aisément! Plus une maladie est invétérée, plus il est facile d'en guérir; et les remèdes, quand on attend à l'extrémité, sont plus efficaces que lorsqu'on les donne dès le commencement! Qui est-ce qui raisonna jamais de la sorte?

— Mais il y a certaines passions qui s'affoiblissent à mesure qu'on avance en âge. — Mes Frères, prenez garde; il y a des passions où l'âge ne fait rien, et qui, bien loin de s'affoiblir, ne font que croître et se fortifier avec les années. Un vieux avare, sur la fin de ses jours, est plus attaché que jamais à son argent. La plupart des ivrognes que vous avez vus mourir, étoient ivres, quelques jours avant de se mettre au lit. Il en est de même de presque tous les vices. Nous conservons ordinairement, jusqu'à la mort, les mauvaises inclinations que nous n'avons pas eu soin de réprimer de bonne heure.

Il y a, il est vrai, des passions qui ne sont pas si vives à un certain âge; mais il

ne s'ensuit pas de là que le pécheur soit véritablement converti. Rendez à un vieillard la force et toute la vigueur de sa jeunesse, et vous verrez ce qu'il faut penser de la conversion de ceux qui ne quittent le péché, que lorsqu'ils ne peuvent plus le commettre. Un vieil impudique ne fait plus ce qu'il a fait autrefois, mais le fond de son cœur est à peu près le même. Ses pensées, son imagination, ses discours, et jusqu'à ses désirs, tout cela n'annonce que trop, quelle est la force de l'habitude, lorsqu'on n'a fait aucun effort pour la réprimer.

Et d'ailleurs, pour se convertir et travailler à son salut, il ne suffit pas de ne plus faire de mal, il faut pratiquer le bien. Et pensez-vous qu'on se plie facilement aux œuvres de piété, lorsqu'on a passé plus des trois quarts de sa vie dans le dégoût et l'éloignement de tout ce qui a rapport à la piété? Croyez-vous qu'un homme qui ne s'est, pour ainsi dire, nourri toute sa vie que d'ambition, d'avarice, d'impudicité, deviendra facilement chaste, désintéressé, libéral? Pensez-vous qu'un homme qui n'a jamais prié que du bout des lèvres, sans réflexion, seulement par manière d'acquit, c'est-à-dire, qui n'a jamais prié, deviendra tout à coup un homme de désirs et de prières? que celui qui n'a jamais, ou presque jamais observé les jeûnes de l'Eglise, puisse aisément embrasser, quand il le voudra, les exercices de la mortification et de la pénitence? Et, sans entrer dans un plus grand

détail, est-il vraisemblable qu'un homme accoutumé à ne se gêner en rien, se gênera sur tout, et se pliera sans peine à tout ce que la Religion a de plus pénible ?

Non, mon Dieu, non, *votre fardeau est léger*, votre joug est plein de douceur, mais c'est pour celui qui est accoutumé à le porter dès sa jeunesse. Malheur à ceux qui le rejettent, cet aimable joug, dans l'intention de le reprendre, lorsqu'ils auront vieilli sous le joug des passions ! ils seront trompés dans leur espérance. Maintenant qu'ils pourroient le porter, ils n'en veulent point ; et dans le temps où ils s'imaginent qu'ils le voudront, ils ne le pourront plus. — Mais, avec la grâce ? — Avec la grâce, mes chers Frères ? quelle idée vous en êtes-vous donc formée ? Vous regardez donc la grâce comme un bien dont vous pouvez disposer à votre fantaisie ? vous pourrez donc la rejeter dans un temps, pour la reprendre dans un autre ? la mépriser aujourd'hui, et la recevoir demain ? Est-ce que vous vous jouez de la grâce ? *Est-ce que vous méprisez les richesses de la bonté et de la longue patience de votre Dieu ?* Eh ! sur quel fondement avez-vous imaginé que la grâce, avec toute sa force et toute son efficacité, viendra tout d'un coup à vos ordres, lorsqu'après l'avoir rejetée, pendant trente ou quarante ans, il vous plaira de l'appeler, et d'en faire usage ?

Mais le peu de cas que vous en avez fait jusqu'à présent, et que vous en faites peut-

être dans le moment même où je vous exhorte, ne doit-il pas vous faire craindre que Dieu ne vous refuse, à l'avenir, la miséricorde qu'il vous offre aujourd'hui ? Depuis que vous êtes au monde, il n'a cessé de vous appeler. Combien de grâces intérieures ne vous a-t-il pas accordées ! Combien de bonnes pensées, de bons désirs, de remords de conscience ! Et ces pensées, vous n'y avez fait aucune attention, elles se sont évanouies ; ces bons désirs ont été sans fruit ; ces remords, vous les avez étouffés, et vous les étouffez encore. Grâces extérieures... Il vous a envoyé des Ministres pour vous instruire, et leurs instructions ne vous ont servi de rien ; des afflictions, pour vous faire rentrer en vous-mêmes, et vous n'en êtes pas devenus meilleurs. La mort de vos amis, de vos compagnons de débauche, auroit dû vous effrayer, et vous n'en avez pas moins suivi votre train ordinaire. Vous avez résisté à toutes ses grâces, vous y résistez encore aujourd'hui. N'y a-t-il pas apparence que Dieu vous rejettera à son tour ? Ne vous a-t-on pas cent fois répété la menace qu'il a faite, d'abandonner enfin ceux qui s'obstinent à lui résister ?

Je vous ai appelés, dit-il, *et vous n'avez pas voulu m'entendre ; je vous ai tendu les bras, et vous avez détourné les yeux pour ne pas me voir ; j'ai couru après vous, et vous avez fui devant moi.* J'aurai mon tour ; je retirerai mes grâces, et vous tomberez dans l'aveuglement ; *lors même que vous*

crierez, je ne vous écouterai point; vous me chercherez, et vous ne me trouverez pas, et vous mourrez dans votre péché. Voilà, mes Frères, ce qu'il dit en propres termes. Il l'a dit et il l'a fait; et nous voyons encore tous les jours les effets de ces menaces terribles.

Les Juifs étoient son peuple choisi et bien-aimé; il leur prodigua tous les soins de sa bonté paternelle; il souffrit long-temps leurs infidélités avec une patience infinie. Mais enfin, ce misérable peuple s'étant endurci contre toutes les grâces, et les ayant rendues inutiles, a forcé, pour ainsi dire, le Seigneur à l'abandonner.

Et, cet affreux malheur, ne le voyons-nous pas au milieu de nous? Ne voyons-nous pas des hommes qui, à force d'avoir résisté aux inspirations de la grâce, ne sont plus touchés de rien: qui, à force d'avoir étouffé les remords de leur conscience, n'en ont presque plus, et vivent dans le crime avec cette tranquillité qui est ordinairement le signe d'une réprobation certaine? En sont-ils venus là tout d'un coup? Non, mes Frères.

Examinez ce qui s'est passé dans votre ame, depuis que vous avez eu le malheur de quitter le service de Dieu, pour vous livrer à vos passions. Vivre dans l'habitude du péché mortel, est aux yeux de la Foi, la chose du monde la plus effrayante (quoi de plus effrayant que d'être l'ennemi de son Dieu?); mais, vous vous êtes peu à peu familiarisés avec cet état, qui d'abord vous

a causé beaucoup de remords : les instructions de vos pasteurs, les bons exemples, tout ce qui vous touchoit autrefois ne vous touche plus, ou ne vous affecte que légèrement. Qu'est-ce que cela signifie? sinon que Dieu s'est éloigné de vous, à mesure que vous avez persisté à vous éloigner de lui; et qu'il a retiré ses grâces, à mesure que vous les avez opiniâtrement rejetées? Misérable, dit-il au serviteur qui avoit enfoui le talent qu'il lui avoit donné, *qu'as-tu fait de mes grâces? rien. Je les retirerai donc, et je les donnerai à d'autres qui ne les rendront pas inutiles.*

— Mais il est bon; ses miséricordes sont infinies. — Nouvelle raison pour vous de craindre qu'il ne vous abandonne, si vous différez plus long-temps de revenir à lui. Persévérer dans le péché, sous prétexte que la miséricorde de Dieu est grande, c'est être méchant, parce que Dieu est bon : c'est là le comble de l'aveuglement et de l'ingratitude, et ce qui mérite le dernier châtiment.

Concluons de tout cela, M. F., que la plus grande de toutes les folies, est de compter sur l'avenir, pendant qu'on abuse du présent, et de rejeter les grâces que Dieu nous offre aujourd'hui, dans l'espérance qu'il nous en donnera toujours de pareilles. Folie insigne de renvoyer au lendemain notre conversion et notre salut, pendant que nous ne sommes rien moins que certains d'avoir le temps et la grâce. M. C. F., croyez-moi, notre éternité n'est point une chose qu'on

puisse risquer sur des *si* et des *peut-être*. Il est visible que tous vos projets de conversion sont une illussion du démon ; ce malin esprit vous engage à différer de jour en jour l'affaire de votre salut, afin que vous ne le fassiez jamais. Il vous traîne de mois en mois ; d'année en année ; en attendant, le temps se passe, les mauvaises habitudes se fortifient, les grâces diminuent, le cœur s'endurcit. En disant toujours *à demain*, on consomme peu à peu sa réprobation, et le pécheur se trouve enseveli dans l'enfer, avec tous les beaux projets qu'il avoit faits pour gagner le ciel.

O Jésus ! qui venez sur la terre pour dissiper les prestiges du démon, et pour sauver tous les hommes, dissipez les ténèbres qui nous aveuglent, sauvez-nous, en faisant revenir à vous tous les pécheurs. Hélas ! puisque j'ai eu le malheur de ne pas vous servir jusqu'à présent, faites du moins que je vous consacre, ô mon Dieu ! les restes de ma misérable vie. Aujourd'hui, Seigneur, aujourd'hui, et non pas demain : oui, je vais enfin mettre ordre à ma conscience par une bonne confession. Vous voudrez bien à ce prix vous réconcilier avec moi, et naître ensuite dans mon cœur, par la sainte Communion. Venez, Seigneur, venez, mon cœur soupire après vous.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LES QUATRE-TEMPS.

Sur l'abstinence du vendredi et du samedi, les Vigiles, les Quatre-Temps, et la nécessité de prier pour obtenir des Ministres de l'Eglise.

In quocunque die comederis ex eo, morte morieris. Dès le moment que vous mangerez du fruit que je vous défends, vous serez condamné à la mort. *Gen.* 2.

La première et la plus ancienne loi que Dieu ait imposée à l'homme, est celle de l'abstinence. A peine eut-il créé Adam, et l'eut-il mis dans un paradis de délices, qu'il restreignit l'empire qu'il lui donna sur toutes les créatures, par la défense de toucher au fruit d'un certain arbre qu'il lui marqua : c'est le seul témoignage qu'il exigea de sa soumission et de sa dépendance. Si Adam eût été fidèle à cette loi, son obéissance qui l'eût affermi dans l'état d'innocence, nous eût procuré le même bonheur, et il n'eût pas été nécessaire que l'Eglise nous imposât de nouvelles abstinences. Mais étant déchus de la justice originelle par la chute du premier homme, et notre chair se soulevant contre l'esprit, il faut nécessairement la dompter par le jeûne et l'abstinence.

C'est pour cela, M. F., que l'Eglise ordonne à ses enfans, outre les jeûnes du Carême, ceux des Vigiles et des Quatre-Temps, et encore l'abstinence du vendredi et du samedi de chaque semaine. Il est important de vous instruire sur des lois si sages, et cependant dont on fait aujourd'hui si peu de cas. Ecoutez-moi donc avec attention et docilité.

La fin générale que l'Eglise se propose en nous ordonnant l'abstinence et le jeûne en certains jours, c'est d'entretenir dans ses enfans l'esprit de pénitence, que J. C. n'a cessé de recommander lorsqu'il étoit sur la terre, et qui est comme l'abrégé de sa divine morale: c'est, en mortifiant le corps, d'affoiblir les passions; de nous faire expier nos fautes passées, et de nous préserver de nouvelles chutes. Nous avons tous des péchés à expier; c'est par des œuvres de mortification qu'on les expie, et que l'on satisfait à la justice divine. Nous avons tous des passions à dompter; c'est en retranchant ce qui peut les flatter, qu'on les surmonte. L'Eglise qui connoît le besoin que nous avons de ce remède, et l'éloignement que nous sentons à le prendre, vient au secours de notre foiblesse; elle nous en fait un commandement exprès pour déterminer plus efficacement notre volonté à s'y soumettre.

Mais, outre cette vue générale, elle en a encore de particulières. Elle nous ordonne

de jeûner les *Vigiles* ou veilles de grandes Fêtes, pour nous disposer, par la pénitence, à célébrer ces Fêtes avec plus de piété, et à en retirer plus de fruit.

Comme elle a consacré le dimanche à la mémoire de la Résurrection du Sauveur, de même elle a consacré le vendredi au souvenir de ses souffrances et de sa mort. N'est-il pas juste, M. F., que nous consacrions ce jour à la pénitence et à la mortification, puisque ce sont nos péchés qui ont attaché le Fils de Dieu à la Croix? Ne faut-il pas que nous prenions part à ses souffrances, si nous voulons avoir part à la grâce de la Rédemption? C'est pour cette raison que, dans les premiers siècles de l'Eglise, tous les vendredis étoient des jours de jeûne.

On jeûnoit aussi le samedi, pour honorer la sépulture de Notre-Seigneur, et pour se préparer à la sanctification du Dimanche. Le Dimanche étant pour nous un jour de grâces et de bénédictions, nous devons nous y préparer par la mortification, si nous voulons recevoir avec abondance les grâces que Dieu y a attachées.

Maintenant cette pénitence du vendredi et du samedi se réduit à une simple abstinence, c'est-à-dire, à s'abstenir de l'usage de la viande, et l'Eglise nous en fait un commandement : *Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement.* Tout Chrétien doit se soumettre à cette loi ; les enfans eux-mêmes n'en sont pas exempts, dès qu'ils peuvent l'observer : il n'y a que l'impuis-

sance réelle d'obéir à ce précepte, qui en dispense.

Mais, hélas! mes Frères, à quel siècle sommes-nous venus? Aujourd'hui, cette loi si sage, si salutaire est généralement méprisée et violée. Les gens du peuple eux-mêmes la transgressent ouvertement et sans scrupule. S'ils se trouvent à l'auberge, au marché, dans des maisons où l'on serve du gras le samedi, ils n'osent le refuser, ils font comme les autres. La Religion se perd donc parmi nous; l'autorité de l'Eglise n'y est donc plus reconnue, et bientôt l'on ne nous distinguera plus des infidèles! Ah! mon Dieu! arrêtez ce scandale. Rendez tous mes Paroissiens fidèles observateurs des commandemens de votre Eglise; qu'ils n'oublient jamais que désobéir à l'Eglise, c'est se révolter contre vous; que notre premier père s'est précipité, lui et toute sa postérité, dans un abîme de maux, pour avoir mangé le fruit que vous lui aviez interdit; et que jamais le respect humain, ni le mauvais exemple n'ébranlent leur fidélité! Qu'ils gémissent des scandales dont ils sont témoins, mais que jamais ils n'y participent. Première réflexion. Passons à la seconde.

Les Juifs chassés de Jérusalem à cause de leurs infidélités, réduits en captivité à Babylone, éloignés du temple du Seigneur, s'efforcèrent d'apaiser sa colère par les jeûnes qu'ils pratiquoient le 4.e, le 5.e, le 7.e et le 10.e mois.

L'Eglise, à cet exemple, a institué les jeûnes des Quatre-Temps, pour faire expier à ses enfans les péchés qu'ils ne cessent de commettre, et afin d'attirer sur eux, par cette pénitence générale, la miséricorde et les bénédictions du Seigneur. Trois jours de jeûne dans chaque saison, n'ont guère de proportion, sans doute, avec les fautes que nous commettons tous les jours par la fragilité de notre chair. L'Eglise néanmoins se contente de nous faire en ces jours un commandement du jeûne et des autres bonnes œuvres qui en sont des dépendances : *Quatre-Temps, Vigiles jeûneras.* Elle veut, par ce jeûne des quatre saisons, nous faire souvenir que, comme il n'y a point de temps où nous n'offensions Dieu, il n'y en a pas non plus où nous ne devions tâcher de l'apaiser par le sacrifice d'un cœur contrit et humilié : 1.ère raison de l'institution du jeûne des Quatre-Temps.

La seconde se rapporte à nos besoins temporels. Au printemps, le retour du soleil qui commence à ranimer la nature et à ouvrir la terre pour la production des fruits, nous avertit de demander à Dieu qu'il donne la fécondité à la terre par sa bénédiction. Dans l'été, les fruits sont exposés à mille accidens fâcheux : l'intention de l'Eglise est que nous prîons Dieu de les conserver, et de nous accorder par miséricorde, ce qui nous est nécessaire pour vivre pendant le cours de l'année. Je dis, par miséricorde ; car étant pécheurs comme nous sommes,

nous n'avons droit à rien, pas même aux choses les plus nécessaires à la vie, puisque nous n'en avons pas à la vie même. Ainsi, M. F., nous devons, pendant ces jours, demander humblement à Dieu la nourriture et le vêtement, comme une aumône qu'il peut nous refuser sans injustice ; et les recevoir avec reconnoissance, comme un bienfait tout gratuit qu'il répand sur nous par sa pure bonté. C'est pour cela qu'en automne, où l'on est occupé à la récolte, et en hiver, lorsqu'elle est achevée, l'Eglise veut que nous offrions à Dieu nos jeûnes et nos aumônes, comme un sacrifice d'actions de grâces pour tous les biens que nous tenons de sa libéralité.

Elle veut aussi, et c'est la 3.e raison qui l'a engagée à instituer le jeûne des Quatre-Temps, elle veut qu'en ces jours nous demandions à Dieu la grâce d'user avec sobriété des biens qu'il nous donne ; que nous le conjurions de nous préserver, par sa miséricorde, d'un malheur et d'un dérèglement trop commun, qui est qu'on s'attache aux dons de Dieu, et qu'on oublie celui de qui on les a reçus ; qu'après avoir été comblé de biens par sa bonté toute gratuite, on s'en sert contre lui-même ; et que ce qui devroit être pour nous une matière de bonnes œuvres, une occasion de l'aimer de plus en plus et de nous attacher plus intimement à lui, devient souvent, par le mauvais usage que nous en faisons, un instrument de péché.

Entrons, M. F., dans des vues si sages.

Employons les jours des Quatre-Temps à la prière et aux bonnes œuvres ; excitons-nous aux sentimens d'une vive douleur de nos péchés ; et pour les expier, pratiquons fidèlement le jeûne, ou d'autres mortifications, si nous ne pouvons jeûner.

Si vous êtes en état de jeûner, mon cher Frère, et que vous ne le fassiez pas, vous vous rendez criminel en désobéissant à Dieu et à l'Eglise ; en ménageant votre corps, vous perdez votre ame ; au lieu d'expier vos péchés par la pénitence, vous ajoutez une nouvelle offense à tous les excès que vous avez à vous reprocher. Si vous avez des raisons légitimes qui vous dispensent du jeûne, vous devez y suppléer par d'autres mortifications. Par exemple, offrez à Dieu vos travaux, en esprit de pénitence ; nourrissez-vous de sa sainte parole, assistez au saint Sacrifice de la Messe, supportez avec patience les injures qui vous sont faites, multipliez vos aumônes, et surtout abstenez-vous du péché, et excitez-vous à la douleur la plus amère de vous y être abandonné : sans cette douleur du cœur, toutes les pénitences que vous pourriez faire, ne fléchiroient point la colère de Dieu.

Ce qui doit particulièrement nous humilier en ces jours et exciter nos regrets, c'est l'abus que nous avons fait du temps, des grâces et des biens temporels. Dieu prolonge le cours de notre vie pour nous donner le temps de faire pénitence ; et, ingrats que nous sommes, nous employons ce temps à

l'offenser par de nouveaux péchés ! Loin d'acquitter nos dettes envers lui, nous en contractons chaque jour de nouvelles ! Il ne cesse de nous prévenir de ses grâces, et nous endurcissons toujours nos cœurs de plus en plus ! Il nous comble de biens ; c'est pour nous que la terre multiplie depuis tant de siècles, les mêmes productions, sans rien perdre de sa fécondité ; et, de ces bienfaits signalés du Seigneur, nous faisons l'abus le plus monstrueux, l'instrument de nos désobéissances et de nouveaux désordres !

Mais le comble de l'ingratitude et de la malice, c'est que dans le temps des récoltes, au lieu de témoigner à un si bon Père votre reconnoissance pour les biens que sa main bienfaisante vous donne, vous l'outragez plus qu'en tout autre temps, par les propos les plus licencieux, par les actions les plus indécentes. Ah! M. F., je vous en conjure, ne tombez plus dans ces désordres et priez le Seigneur avec larmes de vous les pardonner. Prenez la ferme résolution de cueillir désormais, avec modestie, avec piété et actions de grâces, les biens de la Providence.

Profitez à l'avenir de tous les moyens de sanctification que l'Eglise vous offre aux jours des Quatre-Temps, et réparez le mauvais usage que vous avez fait de tant de secours, afin de ne pas entendre au dernier jour la sentence effroyable que Dieu prononcera, non-seulement contre ceux qui n'auront porté que des fruits d'iniquité, mais encore contre quiconque n'aura pas pratiqué de

bonnes œuvres, et fait valoir le talent qu'il lui avoit mis entre les mains.

Le principal objet de notre piété, dans ces jeûnes solennels, est l'ordination des Ministres de l'Eglise, qui se fait le samedi des Quatre-Temps, et à laquelle le jeûne du mercredi et du vendredi sert de préparation. Troisième réflexion.

Rien n'intéresse plus chacun de nous, M. F., que le choix de ceux qui doivent être élevés au Sacerdoce et aux autres Ordres qui y préparent. C'est par le ministère des Prêtres que Dieu nous éclaire, nous conduit dans les voies du salut, et nous applique, dans les Sacremens, le prix du Sang de J. C. Un bon Pasteur, un Pasteur selon le cœur de Dieu, est un des plus précieux dons de sa miséricorde. Au contraire, un mauvais Prêtre est un des plus terribles effets de sa colère contre son peuple. Les Evêques, comme premiers Pasteurs, sont chargés du choix et de l'ordination des Ministres qui doivent travailler à l'œuvre de Dieu sous leur autorité; mais les peuples sont obligés d'attirer, par leurs prières, l'Esprit de grâce et sur les Evêques et sur ceux qu'ils doivent ordonner; sur les Evêques, afin qu'ils n'imposent pas légèrement les mains, et qu'ils sachent discerner ceux que Dieu appelle au saint Ministère; sur ceux qui doivent être ordonnés, afin qu'ils soient de dignes Ministres du Seigneur, pleins de lumière et de charité, également capables d'instruire les Fidèles par

la parole de la vérité, et de les édifier par l'exemple d'une vie sainte et irrépréhensible. Faites donc réflexion, M. C. P., que l'Eglise ayant un besion infini de bons ouvriers, et que Dieu seul pouvant les former, c'est à lui que vous devez adresser vos humbles prières, afin qu'il vous en donne qui soient remplis de son Esprit.

Un jour que notre divin Sauveur voyoit les peuples couchés çà et là, tout languissans, comme des brebis qui n'ont point de pasteurs, ce spectacle excita sa tendre compassion, et dans sa douleur, il dit à ses Disciples : *La moisson est grande; mais il y a peu d'ouvriers; priez donc le Maître qu'il envoie des ouvriers à sa moisson.*

La moisson est grande! Hélas! M. F., qu'il y a d'ignorans à instruire, de pécheurs à corriger, d'abus à retrancher! Qu'il y a aujourd'hui de paroisses sans Pasteurs, sans Instructions, sans Sacremens! Le démon étend chaque jour ses conquêtes d'une manière effrayante; partout il trouve un champ libre et ouvert. S'il n'est par arrêté, si l'on ne s'oppose pas à ses incursions, quel dégât, quels ravages ne fera-t-il pas dans le troupeau de J. C.!

Il y a peu d'ouvriers. Jamais on n'en eut un plus grand besoin, et jamais il n'y en eut moins. La persécution en a détruit un grand nombre; ceux qui ont échappé au glaive et à la mort, épuisés par l'excès de la fatigue et du travail, sont près de leur fin; et peu de jeunes gens se disposent à les rem-

placer. Le libertinage a corrompu leurs mœurs : comment penseroient-ils à embrasser un état si saint ? Le Sanctuaire n'offre plus de richesses à la cupidité ; les parens ne se soucient plus d'y faire entrer leurs enfans ; les gens peu aisés, et qui, par la pureté de leurs mœurs et leurs bonnes dispositions, pourroient devenir de bons Prêtres, sont forcés de renoncer à cette sainte vocation, faute de ressources. Que deviendra donc l'Eglise de France ? que deviendront les peuples privés de Pasteurs et des secours de la Religion ? Qu'on en juge par l'affreux état où se trouvent les paroisses qui depuis long-temps n'ont plus de Prêtres. A peine y sait-on qu'il y a un Dieu ; on n'y connoît plus le saint Dimanche, on ignore ces divins Commandemens qui y maintenoient autrefois le bon ordre. De là cette horrible corruption de mœurs, ce déluge de crimes de toutes les espèces.

Dans cette affligeante extrémité, que nous reste-t-il à faire, sinon de recourir au Maître de la moisson, et de le prier d'y envoyer des ouvriers ? C'est pour cela que l'Eglise a institué les Quatre-Temps ; c'est pour cela qu'elle ordonne des jeûnes solennels, et qu'elle veut que, pendant ces jours, ses enfans poussent vers le ciel des soupirs et des vœux ardens.

Répondez à ses desseins, M. C. F. ; demandez à Dieu avec les plus vives instances, des Prêtres, et des Prêtres saints et zélés, qui se conduisent en toutes choses comme de

fidèles Ministres de J. C. Mais, en même temps, soyez bien résolus à profiter du ministère de vos Pasteurs. Car, en vain Dieu vous enverroit-il des Pasteurs, si, apprenant de leur bouche la vérité, vous ne la mettiez pas en pratique : elle ne vous auroit été annoncée que pour votre condamnation. Soyez donc dociles à la voix de J. C. qui vous parle par la bouche de vos Pasteurs. Priez beaucoup pour eux, afin qu'ils remplissent parfaitement les devoirs de leur Ministère, et qu'ils se sanctifient eux-mêmes en travaillant à votre sanctification. Demandez à Dieu qu'il inspire aux jeunes gens la vocation à l'état ecclésiastique, et qu'il accorde à ceux qu'il y appelle, la grâce de répondre à une si sainte vocation. Aidez de tout votre pouvoir ceux qui n'auroient pas de quoi fournir à une éducation qui exige tant d'études et de dépenses : vous ne pouvez faire un meilleur usage de vos biens. Eh ! que vous serviront ces biens, si, faute des secours de la Religion, vous venez à perdre votre ame, vous et vos enfans ?

Grand Dieu ! laissez-vous toucher par nos maux. Hélas ! depuis l'époque de nos malheurs, quel vide dans votre Sanctuaire ! L'Eglise a vu diminuer considérablement le nombre de ses Ministres ; ceux qui lui restent ne suffisent plus à ses besoins, et chaque jour elle fait des pertes qu'elle ne peut réparer. A quel état de détresse se trouvera-t-elle donc réduite en peu d'années, et quelle multitude de brebis errantes et gémis-

santes sans Pasteurs, si votre Providence ne lui prépare des ressources extraordinaires dans ce pressant besoin! La vengeance la plus terrible dont vous menaçates autrefois votre peuple choisi, étoit de lui enlever le pain de votre parole, et de ne plus lui envoyer de Prophètes. Mais vous avez jeté des regards de miséricorde sur la France, ô mon Dieu! vous ne nous frapperez pas de ce fléau; vous viendrez à notre secours, et vous nous procurerez les moyens de recueillir les bienfaits de la Religion dont vous nous avez rendu le libre exercice.

Seigneur, la moisson est plus abondante que jamais, et il y a peu d'ouvriers. Envoyez donc, nous vous en conjurons, envoyez des ouvriers à votre moisson. Choisissez les enfans de prédilection qui doivent se consacrer au ministère des Autels, et préparez-les par votre grâce à répondre à leur vocation. Disposez en leur faveur le cœur de leurs parens, pour favoriser leur haute destinée; le cœur des riches, pour les aider de leur fortune, s'ils sont pauvres; le cœur de tous les Fidèles, pour honorer en eux la vocation la plus sublime et la plus importante pour leur bonheur. Mais, qu'ils n'entrent dans le Sanctuaire que par la vraie porte, qui est J. C.; qu'ils reçoivent avec abondance les grâces de l'onction sacrée; qu'ils conservent toute leur vie l'esprit du Sacerdoce; et qu'ils deviennent la joie et l'honneur de l'Eglise, l'édification des Fidèles et la ressource du salut à la génération présente et aux générations futures. Ainsi soit-il.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur la miséricorde de Dieu.

Videbit omnis caro salutare Dei. Tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu. *S. Luc*, 3.

IL approche, M. F., l'heureux moment où cette prophétie si consolante va s'accomplir. N..... prochain, il paroîtra, ce Sauveur qui nous a été promis dès le moment même de la chute d'Adam, et que les Prophètes n'ont cessé de nous annoncer de siècle en siècle. O heureux jour! Hâtez-vous, Seigneur, de venir, et ne tardez pas davantage : *Veni, et noli tardare.*

Représentez-vous, M. F., le Fils de Dieu descendant sur la terre, prenant la nature humaine et la chargeant, pour ainsi dire, avec toutes ses infirmités, sur ses épaules; puis, après trente-trois ans de travaux, de fatigues et de douleurs, la ramenant dans le ciel, et la faisant asseoir avec lui à la droite de son Père, au milieu des Esprits bienheureux qui le félicitent de son retour, et chantent continuellement son triomphe. Voilà ce Sauveur promis! voilà cette créature perdue, mais rétablie dans un état encore plus glorieux que celui dont elle étoit déchue : *Videbit omnis caro salutare Dei.*

Mystère incompréhensible d'amour et de miséricorde, qui se renouvelle continuellement en notre faveur ! miséricorde, qui est au-dessus de toute expression, comme elle est au-dessus de tous les ouvrages de notre Dieu ! miséricorde, dont la seule pensée devroit toucher, attendrir, ramener les plus grands pécheurs, et qui cependant n'aboutit le plus souvent qu'à leur inspirer une fausse confiance, à les tranquilliser dans le mal, et à les faire pécher avec plus de hardiesse ! Il faudroit donc ne jamais leur en parler? il faudroit donc leur cacher, s'il étoit possible, la grandeur de cette miséricorde ? Non, mes Frères, je ne déroberai point à vos yeux un objet si consolant ; mais aussi, je ne vous dissimulerai point qu'il a de quoi nous faire trembler, lorsque nous en abusons. Deux réflexions que je vous prie d'écouter attentivement.

Souffrir les pécheurs, les attendre, les prévenir, les chercher, les recevoir à bras ouverts, les combler de grâces et de bénédictions ; voilà, M. F., jusqu'où va cette miséricorde sur laquelle vous n'avez peut-être jamais bien réfléchi.

Notre premier père, d'autant plus coupable, que le seul commandement que Dieu lui avoit fait, étoit plus facile à observer, et qu'il savoit que sa désobéissance entraîneroit après elle des maux infinis, ne devoit point, ce semble, espérer de pardon.

Cependant, Dieu se contente de le mettre hors du Paradis terrestre ; il le console, en lui promettant un Sauveur ; il lui donne tout le temps d'expier son péché par la pénitence. La malice et la corruption du cœur humain étoient montées à leur comble ; Dieu se devoit à lui-même, de purger la terre des abominations dont elle étoit remplie. Il se décide, en effet, à engloutir tous les coupables dans un déluge universel : mais il veut que Noé reste cent ans à fabriquer l'Arche, pour annoncer aux pécheurs les châtimens qui leur sont préparés, et qu'ils aient le temps de se convertir.

Dieu irrité de la dureté avec laquelle Pharaon traite les Israélites, lui envoie Moïse, pour lui intimer l'ordre de laisser sortir son peuple de l'Egypte : Pharaon s'en moque. Moïse y retourne : Pharaon promet ; puis il manque de parole, et cela jusqu'à neuf fois. Quelle patience, ô mon Dieu ! que de merveilles ne fites-vous pas éclater, pour vaincre l'opiniâtreté de ce Prince endurci ! Vous bouleversâtes, pour ainsi dire, à ses yeux, la nature entière ; et s'il périt enfin avec toute son armée, ce ne fut que parce qu'en vous résistant jusqu'au bout, son aveugle fureur le précipita dans la mer Rouge.

Avec quelle patience ce Dieu de bonté n'a-t-il pas souffert les infidélités multipliées de ce peuple choisi ! Après avoir fait mourir les Prophètes que le Seigneur lui avoit envoyés, cette misérable nation met le comble à sa malice, en crucifiant le Fils de Dieu

lui-même. Attentat horrible, malgré lequel Dieu la souffre encore aujourd'hui, et s'est engagé à en rassembler les débris avant la fin du monde. O profondeur de la miséricorde divine! *O altitudo !*

Pendant combien de temps et avec quelle patience, n'a-t-il pas souffert les erreurs et toutes les abominations de l'idolâtrie! Avec quelle patience ne souffre-t-il pas encore aujourd'hui, les infidèles qui le méconnoissent, les incrédules qui le blasphèment, les hérétiques qui se jouent de lui et de son Eglise! et pour citer des faits qui, vous étant personnels, mon C. F., puissent vous frapper davantage, avec quelle patience ne souffre-t-il pas vos désordres, depuis dix, vingt, trente années que vous violez habituellement sa sainte loi! Repassez dans votre esprit toutes les années, tous les jours, tous les momens de votre misérable vie : Dieu a tout vu, il a tout entendu, et néanmoins il a tout souffert.

Il a vu vos adultères, vos fornications, vos mollesses; il a vu vos usures, vos vols, vos injustices; il a vu vos vengeances, vos calomnies, vos noirceurs; il a entendu vos juremens, vos imprécations, vos blasphèmes. Tous les péchés que vous avez commis, et que vous commettez encore tous les jours, sont continuellement présens à ses yeux, et il vous souffre! Non-seulement il vous souffre, mais il veille à votre conservation avec autant de soin et de tendresse, que si vous ne l'aviez jamais offensé. Il fait luire

son soleil sur vous, comme sur ses fidèles serviteurs; la rosée du ciel tombe sur vos champs comme sur celui du juste; vous ne vivez que par la protection de celui dont vous méprisez les commandemens; lors même que vous êtes plus coupable envers lui, sa providence ne vous retranche pas le moindre de ses bienfaits. Que dis-je? elle les multiplie au contraire. Oui, mon Dieu! pendant que je m'enfuis loin de vous, votre miséricorde me poursuit et me rappelle. Vous courez, ô bon Pasteur! après cette brebis errante; vous la suivez dans tous les sentiers perdus où elle s'égare : et de combien de manières ne cherchez-vous point à la ramener!

Tantôt c'est une perte que vous lui envoyez, tantôt un accident, d'autres fois une affliction. Le pécheur aveuglé ou endurci regarde tout cela comme les effets du hasard; et ce sont des traits de la miséricorde de Dieu à son égard, des moyens de salut qu'elle lui ménage pour lui ouvrir les yeux, pour le faire rentrer en lui-même.

Quelquefois ce sont des remords, des inquiétudes, des amertumes secrètes : autant d'opérations de la grâce, d'adorables inventions de l'amour et de la miséricorde de Dieu, pour ramener à lui le pécheur.

Heureux celui qui, dans les égaremens où ses passions l'entraînent, reconnoît toujours la voix du bon Pasteur, lors même qu'il n'a pas la force de la suivre; qui, bien loin de se boucher les oreilles pour ne pas l'entendre,

l'entendre, s'y rend attentif, la respecte, l'aime et dévore humblement la confusion qu'elle lui donne. Vous ne vous lasserez pas de courir après lui, ô bon Pasteur! vous aurez pitié de sa foiblesse, vous chargerez enfin cette misérable brebis sus vos épaules, vous la remettrez dans le bercail, et vous la comblerez de faveurs.

Quelle différence entre la miséricorde de Dieu et celle des hommes! ceux-ci ne pardonnent guère à leurs ennemis, sans se faire quelque violence; et quoique leur réconciliation soit sincère, ils n'oublient jamais tout-à-fait les injures qu'ils ont reçues. Il n'en est pas de même de vous, ô Dieu de bonté! vous ne vous faites violence, que lorsqu'il s'agit de punir, et vous ne punissez le pécheur, que parce que vous voulez lui pardonner. Dès le moment qu'il revient à vous, ses péchés sont à votre égard, comme s'ils n'avoient jamais été; vous ne vous en souvenez plus; vous le recevez à bras ouverts.

Que vous dirai-je, M. F., de la joie, des consolations ineffables que Dieu verse dans le cœur d'un vrai pénitent, au moment de sa réconciliation? L'Enfant prodigue, ce misérable pécheur qui vient enfin se jeter aux pieds de son père, a le cœur inondé de délices. O prodige inouï! ô mystère inconcevable de la bonté de notre Dieu! vous l'avez dit, grand Apôtre: Dieu se plaît à répandre une surabondance de grâces où il trouve une abondance d'iniquités; c'est-à-

dire que, plus nous avons multiplié nos péchés, plus il multiplie ses miséricordes. Aux remords qui déchiroient le pécheur, le Seigneur fait succéder le calme, et une paix délicieuse au trouble affreux que les passions avoient excité dans son ame.

De tout cela, M. F., que faut-il conclure ? *Persévérerons-nous dans le péché*, demande l'Apôtre, *afin que la grâce et la miséricorde se répandent ensuite sur nous avec plus d'abondance ?* A Dieu ne plaise que nous poussions jusque-là l'aveuglement et l'ingratitude ! Car, prenons garde, M. F., plus la miséricorde de Dieu est grande, moins les pécheurs doivent différer leur conversion ; plus ils doivent, au contraire, se hâter de suivre la voix du bon Pasteur qui les appelle, de l'aimable Sauveur qui vient les chercher ; parce que plus la miséricorde de Dieu est grande, plus elle a de quoi faire trembler ceux qui en abusent.... Seconde réflexion.

DIEU est bon; ses miséricordes sont infinies ; il me pardonnera.—Telle est la façon de penser d'un grand nombre de pécheurs, et là-dessus, ils se rassurent, et persévèrent dans le péché. Voilà, M. F., la présomption la plus aveugle, l'ingratitude la plus criante, la malice la plus noire.

Présomption la plus aveugle.... Qui est-ce qui vous a garanti, mon C. F., que la mort ne viendroit pas vous surprendre, et vous enlever subitement au milieu de vos désordres, au milieu des vagues et inutiles pro-

jets d'une conversion chimérique ? — La miséricorde de Dieu vous recevra, dans quelque temps que vous reveniez sincèrement à elle : — soit ; mais quelle apparence y a-t-il que vous soyez plus disposé dans la suite à vous convertir, que vous ne l'êtes maintenant ? Est-ce que votre retour à Dieu dépend de vous seul ? Il ne vous retirera pas toutes les grâces dont vous abusez aujourd'hui : — soit encore ; mais êtes-vous assuré qu'il vous réserve une de ces grâces extraordinaires et miraculeuses, sans lesquelles vous ne vous convertirez jamais ? Voyez donc combien votre présomption est aveugle ; voyez encore combien votre ingratitude est grande.

La plus grande marque de tendresse que Dieu puisse donner à un pécheur, c'est de le rappeler, de le prévenir, de courir après lui. Or, quel intérêt a-t-il à vous chercher, mon C. F. ? que fait à sa gloire, que vous chantiez éternellement ses miséricordes dans le ciel, ou que vous rendiez éternellement hommage à sa justice dans les enfers ? D'ailleurs, quel droit avez-vous à ses grâces ? aucun sans doute ; il vous en a cependant accordé de toutes manières ; et ces grâces, au lieu de vous toucher, vous endurcissent ! quelle ingratitude ! que le pécheur ne réponde point à votre bonté, ô mon Dieu ! c'est un ingrat ; mais qu'il fasse de cette bonté infinie le motif de sa persévérance dans le mal, c'est une malice diabolique.

Vous persévérez, vous croupissez, vous vous tranquillisez dans le péché, parce que

Dieu est bon, et que ses miséricordes sont infinies. Hé ! c'est précisément parce qu'il est bon, que vous devriez l'aimer, vous attacher à lui, le servir avec une fidélité inviolable ; et c'est, au contraire, parce qu'il est bon, que vous ne voulez ni l'aimer, ni le servir ! c'est parce qu'il est bon, que vous méprisez ses commandemens, et que sa loi vous est odieuse ! Cette loi n'est autre chose que lui-même : vous le haïssez donc lui-même, et vous le haïssez, parce qu'il est bon. Peut-on trouver des termes assez forts pour exprimer une telle malice ? Il y a plus ; dire : *J'aurai tout le temps de me convertir ; il n'y a rien qui presse, la miséricorde de Dieu est grande ;* c'est braver sa puissance, insulter à sa sagesse, et mépriser sa bonté. De tels sentimens et un tel langage sont des blasphèmes.

La miséricorde de Dieu est infinie en elle-même ; mais elle ne l'est pas dans ses effets : elle a ses bornes, et ces bornes nous sont inconnues ; nous savons seulement qu'elle ne s'étendra pas au-delà de notre dernier soupir. Or, le moment de ce dernier soupir est la chose du monde la plus incertaine. Nous pouvons mourir à toute heure ; à toute heure, par conséquent, la miséricorde de Dieu peut finir pour nous. D'un autre côté, comme les grâces augmentent à mesure que nous en faisons bon usage, elles diminuent aussi à mesure que nous en abusons. Enfin, Dieu refuse quelquefois sa miséricorde dans un temps, à celui qui l'a rejetée dans un

autre. Voilà ce que le Saint-Esprit nous apprend dans mille endroits de l'Écriture.

Vous dirai-je encore, que plus nous abusons de cette infinie miséricorde, plus nous nous endurcissons contre elle; que plus elle est grande, plus nous sommes coupables, et plus nous augmentons ce trésor de colère, qui s'amasse journellement sur la tête de ceux qui vous résistent, ô mon Dieu ! qui méprisent les richesses de votre bonté, qui abusent indignement de votre longue patience ? Je trouve dans votre propre cœur, ô pécheurs qui m'écoutez ! et dans vos dispositions actuelles, la preuve incontestable de cette terrible vérité.

Plus vous différerez de répondre à la miséricorde qui vous appelle, plus vous serez insensibles à tout ce qu'elle fera pour vous rappeler. Les moyens dont elle se sert, sont les remords de votre conscience, les inspirations secrètes de la grâce, l'exemple des gens de bien, la parole qui vous est annoncée de sa part, et, outre cela, certains événemens qu'il vous ménage, certaines circonstances où il vous place, et qui vous forcent, pour ainsi dire, de penser à votre salut. Or, il est naturel que votre cœur s'endurcisse contre ces grâces différentes, à mesure que vous y résistez.

Les remords de la conscience sont une impression de regret, de honte, de frayeur, que la vue de nos péchés fait sur notre ame. Mais il en est de cette impression comme de toutes les autres; on s'y accoutume, on

s'y fait, on y devient chaque jour moins sensible. La première fois que vous vous laissâtes aller, M. C. F., à cette passion honteuse, vous fûtes d'abord rempli de confusion; mais à mesure que vos chutes et vos désordres se sont multipliés, vos remords sont devenus moins cuisans; ils ne font plus qu'effleurer votre ame; vous en êtes venu au point de n'en plus rougir.

Il en est de même des bonnes pensées, des salutaires instructions, des bons exemples et de toutes les grâces que Dieu nous fait. Comme notre corps s'endurcit au froid, au chaud, au travail, à la douleur même, quand elle est continuelle, ainsi notre cœur s'endurcit contre les impressions de la grâce: et dans ce sens, il est vrai de dire que la miséricorde de Dieu contribue à notre endurcissement. D'un autre côté, vous seriez moins coupable, si le Seigneur vous eût fait moins de grâces. Aussi, grand Dieu! pendant que vos élus chanteront vos miséricordes infinies dans le ciel, les réprouvés les maudiront dans les enfers.

Ils s'écrieront éternellement: Ah! si je m'étois arrêté à la bonne pensée que Dieu me donna dans un tel temps! ah! si je n'avois pas opiniâtrément étouffé les remords de ma conscience! si j'avois voulu écouter les représentations de mes Pasteurs! si j'avois profité des exemples de vertu que j'avois devant les yeux! Maudit soit mon aveuglement! maudite soit ma dureté, mon insensibilité, mon ingratitude! Ils maudiront en-

core les richesses de l'infinie bonté. Ah ! si Dieu n'avoit pas été si bon ; s'il ne m'avoit pas laissé vivre si long-temps ; s'il ne m'avoit pas attendu avec tant de patience, je serois moins coupable, et je ne souffrirois pas autant que je souffre.

Après cela, M. F., (et vous voyez que toutes ces réflexions sont fondées sur le bon sens, sur la nature même des choses,) après cela, tranquillisez-vous, renvoyez votre conversion d'un jour à l'autre, et croupissez dans l'oubli de votre salut, sous prétexte que Dieu est bon, et que ses miséricordes sont infinies. Oui, sans doute, il est bon, et miséricordieux au-delà de ce qu'on peut dire ; et c'est là précisément ce qui doit vous faire trembler, puisque cette miséricorde ne sert qu'à vous rendre plus coupables, à cause de l'abus que vous en faites ; elle multiplie vos péchés, elle avance, elle consomme peu à peu votre réprobation ; elle rendra les feux de l'enfer plus dévorans pour vous, au lieu qu'elle vous avoit été donnée pour vous en préserver.

Il faut donc revenir, M. C. F., à ce que nous avons dit d'abord, et en conclure, que la miséricorde doit rassurer et remplir de confiance le pécheur qui se convertit sincèrement, et dans un temps où il peut encore faire le mal ; mais que cette miséricorde, d'un autre côté, doit faire trembler celui pour qui elle est un motif de différer sa conversion, et qui ne pense à demander pardon de son péché, que lorsqu'il ne peut

plus le commettre. Si, dans le moment où je vous parle, et pendant que Dieu vous appelle, votre cœur, touché d'un vrai repentir, se convertit sincèrement à lui; que sans attendre davantage, vous veniez au tribunal de la miséricorde, vous décharger de tous vos péchés, votre confiance est juste, cette miséricorde vous sauvera. Mais, si vous dites : La miséricorde de Dieu est grande, il me pardonnera; et qu'en parlant ainsi, vous renvoyiez votre conversion à un autre temps, si vous vous éloignez toujours du Tribunal de la miséricorde, votre espérance est vaine, cette miséricorde vous perdra.

Je suis saisi de frayeur, ô mon Dieu! lorsque je pense à la sévérité de vos jugemens; mais je ne suis pas moins effrayé lorsque je pense à la grandeur de vos miséricordes, à cause de l'abus que j'en ai fait. De quel côté me tournerai-je donc maintenant pour me mettre à l'abri de votre colère? Je me placerai entre la justice et la miséricorde, afin que mon ame pénétrée tour à tour, de crainte et d'espérance, évite en même temps, la présomption et le désespoir. Je me cacherai dans vos plaies, ô Jésus! mais, je n'oublierai jamais que c'est moi qui les ai ouvertes. La vue de votre croix me remplira d'une sainte confiance; mais je me souviendrai toujours que c'est moi qui vous y ai attaché. Bien loin de différer ma conversion et de négliger mon salut, sous prétexte que vous êtes bon, le souvenir de cette infinie bonté sera pour moi, au con-

traire, un nouveau motif de hâter ma conversion, de mettre sur-le-champ la main à l'œuvre, de travailler efficacement à mon salut, et de mè donner à vous sans délai, comme sans réserve; car, c'est ainsi, et non autrement, ô mon Dieu! que je pourrai raisonnablement compter sur vos infinies miséricordes, et vivre dans la douce espérance de les chanter éternellement dans le ciel. Ainsi soit-il.

POUR LE JOUR DE NOEL.

Sur l'opposition de nos œuvres avec notre foi.

Reclinavit eum in præsepio, quia non erat eis locus in diversorio. Marie coucha son Fils dans une crèche, parce qu'il n'y avoit point de place pour eux dans l'hôtellerie. *S. Luc*, 2.

La conduite des Juifs, à l'égard de J. C., est bien inconcevable, M. F. Quoi! ce peuple chéri de Dieu soupiroit avec ardeur après le Messie: ce Messie paroît enfin: eh! qui le croiroit? dans tout ce peuple, qui lui est consacré, il ne se trouve personne qui veuille le recevoir! Marie met au monde son Fils, le Sauveur de son peuple; et ce Sauveur si désiré, elle est contrainte de le coucher dans une crèche, parce qu'on lui refuse une place dans toutes les maisons! *Quia non, etc.*

Je trouve dans la conduite des Juifs,

toute criminelle qu'elle est, sinon un motif d'excuse pour ce peuple, du moins un motif de condamnation pour la plupart des Chrétiens. Le gros de la nation s'étoit formé de son libérateur, une idée qui ne s'accordoit point avec l'état d'humiliation où il paroît aujourd'hui. *S'ils eussent connu le Roi de gloire*, dit S. Paul, *il n'eût point été l'objet de leurs outrages* : Voilà du moins une excuse.

Mais, pour nous, Chrétiens, quelle excuse pouvons-nous avoir dans notre froideur et notre mépris pour J. C. ? Ce Dieu Sauveur a paru sur la terre : voilà l'objet de cette solennité. Ce même Dieu veut prendre, par l'effusion de sa grâce, une naissance spirituelle dans nos cœurs : voilà le motif de notre confiance. Nous faisons profession de reconnoître J. C. pour notre Dieu, pour notre Sauveur, et pour notre modèle : voilà le fondement de notre foi. Mais quels hommages lui rendons-nous ? notre conduite répond-elle à notre croyance ? c'est ce que nous allons examiner. Divin Jésus ! touchez tellement tous les pécheurs, faites-leur si bien concevoir leur ingratitude envers vous, qu'ils vous rendent désormais amour pour amour, et que tout le monde puisse les reconnoître pour vos Disciples.

Je ne parle pas de ceux qui, après avoir perdu la Foi, la professent encore extérieurement : mais de ceux qui, croyant tout ce

que l'Eglise nous enseigne, ne font cependant rien, ou presque rien de ce que la Religion leur commande. C'est là-dessus que nous allons faire quelques réflexions particulières, et propres au temps où nous vivons.

Nous reprochons aux Juifs d'avoir refusé un asile à leur Sauveur, et de l'avoir crucifié, quoiqu'ils ne le connussent pas ; et nous, M. F., nous refusons de le loger dans notre cœur, où il voudroit habiter par la sainte Communion ; nous le crucifions de nouveau par nos désordres, et d'une manière qui lui est infiniment plus sensible ! Nous ne lisons qu'avec horreur les persécutions que les Juifs lui ont fait souffrir, quoiqu'ils crussent faire une œuvre agréable à Dieu ; et nous faisons nous-mêmes à la sainteté de l'Evangile, par le déréglement de nos mœurs, une guerre mille fois plus cruelle et plus dangereuse. Nous ne tenons au Christianisme que par une foi morte ; nous ne semblons croire en J. C. que pour l'outrager, et le déshonorer par une conduite anti-chrétienne.

Jugez, après cela, de ce que doivent dire les Juifs, et tous les ennemis de notre sainte Religion, lorsqu'en examinant les mœurs de la plupart des Chrétiens, ils en trouvent une foule qui vivent à peu près comme s'ils n'étoient pas Chrétiens. Je n'ai garde d'entrer là-dessus dans un détail qui seroit immense. Je me borne à deux points essentiels, qui sont le culte extérieur de notre Religion, et les devoirs de la charité chrétienne. Or, rien n'est plus humiliant et

plus amer que les reproches dont les ennemis de notre Foi nous chargent à cet égard : écoutons-les.

Vous vous glorifiez, nous disent-ils, de posséder en corps et en ame la personne de ce même J. C. qui vécut autrefois sur la terre, et que vous adorez comme le Dieu et le Sauveur de tous les hommes. Vous croyez qu'il descend sur vos autels, qu'il repose dans vos tabernacles ; que sa Chair est vraiment votre nourriture, et son Sang votre breuvage. Mais, si telle est votre foi, c'est donc vous qui êtes des impies ; car, vous paroissez dans vos églises avec moins de respect, de retenue, de décence, que vous n'en auriez dans la maison d'un honnête homme, à qui vous iriez rendre visite. Les Païens n'auroient certainement pas souffert que l'on commît dans leurs temples, et en présence de leurs idoles, pendant qu'on leur offroit des sacrifices, les immodesties que vous commettez en présence de J. C., dans le moment même d'un sacrifice, pendant lequel, croyant ce que vous croyez, vous devriez être saisis d'un saint tremblement.

Nous ne disons rien de vos Sacremens, à l'égard desquels votre conduite est aussi éloignée de votre croyance, que le ciel l'est de la terre. Suivant les principes de votre foi, vous devenez par votre Baptême, comme autant de dieux ; et l'on trouve parmi vous des vices qui vous mettent au-dessous des bêtes. Vous devenez, par la Confirmation,

comme autant de soldats de J. C., qui marchent hardiment sous l'étendard de la croix, qui ne rougissent pas des humiliations et des opprobres de leur Maître, qui, dans toutes les occasions, rendent témoignage à la vérité de l'Evangile; et l'on trouve parmi vous je ne sais combien de Chrétiens que le respect humain empêche de faire publiquement les œuvres de piété, qui n'oseroient avoir un crucifix et de l'eau bénite dans leur chambre; qui auroient honte de faire le signe de la croix avant ou après le repas, ou qui se cachent pour le faire.

Vous dites et vous croyez, touchant la Confession et la Communion, des choses très-belles, il est vrai, et très-consolantes. Mais ces deux Sacremens ne sont, à l'égard des uns, qu'une routine, un jeu; chez les autres, c'est un supplice; il faut qu'on les traîne, pour ainsi dire, à ce tribunal, où ils espèrent recevoir le pardon de leurs péchés; à cette table, où ils croient manger le pain des Anges; à ce tribunal, par conséquent, et à cette table où ils devroient toujours courir avec un nouvel empressement. Ce qui, dans le langage de votre foi, s'appelle une source de grâces et de sanctification, n'est dans le fait, pour la plupart de vous, qu'une occasion d'irrévérences, de mépris, de profanations et de sacriléges.

Vous avez, outre le Dimanche, des Fêtes qui sont établies, les unes pour honorer ce que vous appelez les mystères de votre Religion, les autres pour célébrer la mémoire,

les vertus et la sainteté de vos Apôtres, de vos Martyrs, et de tous ceux dont les reliques sont placées sur vos Autels. Mais ces fêtes, aussi bien que le Dimanche, ne sont-elles pas réellement des jours de dissipation, de débauche et de libertinage ? Combien qui ne viennent pas aux Offices, que l'on ne voit jamais aux Vêpres, pas même dans les jours les plus solennels ! Que pourroit-on penser de vos Mystères et de vos Saints, si l'on en jugeoit par la manière dont vous en célébrez la Fête ? Mais laissons-là, pour un moment, ce culte extérieur qui, par une bizarrerie singulière, et par une inconséquence pleine d'irréligion, annonce votre foi, et la dément en même temps. Où trouve-t-on parmi vous cette charité fraternelle, qui, dans les principes de votre croyance, est fondée sur des motifs si sublimes et si divins ? Reposons-nous un instant, M. F., et nous verrons si ces reproches sont fondés.

QUE pourroient ajouter un Juif, un Païen ? Non-seulement vous êtes frères ; mais, ne faisant tous ensemble qu'un même corps avec J. C. dont la Chair et le Sang vous servent de nourriture, vous êtes tous membres les uns des autres. Il faut en convenir, cet article de votre foi est admirable ; il a quelque chose de divin, et il seroit capable, si vous agissiez en conséquence, de gagner tous les cœurs de l'univers à la Religion chrétienne. Mais, et j'en atteste ici vos

Pasteurs, qui veillent à votre conduite, et qui sont les dépositaires de ce qu'il y a de plus caché dans les consciences; les querelles, les inimitiés, la vengeance, les jalousies, la médisance, les faux rapports, les jugemens téméraires, la mauvaise foi, le mensonge, les procès injustes, l'usure, les vols, toutes ces horreurs ne sont-elles pas aussi, ou presqu'aussi communes parmi vous, que chez les peuples dont la Religion ne ressemble en rien à la vôtre?

J. C. vous a positivement assurés qu'il regarderoit comme fait à lui-même tout ce que vous feriez à vos frères. Vous le croyez ainsi, et assurément cela est très-beau; mais vous ne le croyez donc que pour insulter à J. C., pour déchirer, pour outrager J. C., pour le maltraiter de toute manière dans la personne de vôtre prochain? Les moindres fautes contre la charité doivent être regardées, selon vos principes, comme autant d'outrages faits à J. C.; eh! quels noms faudra-t-il donc donner à ce que nous appelions tout à l'heure médisance, calomnie, vengeance, noirceurs?..... Vous êtes donc mille fois plus coupables envers la personne de J. C., que les Juifs eux-mêmes à qui vous reprochez sa mort. Et les actions des peuples les plus barbares, commises contre l'humanité, ne sont donc rien en comparaison de ce que vous faites tous les jours contre les principes de la charité chrétienne?

Voilà, M. F., une partie des reproches que font aux mauvais Chrétiens les ennemis

de notre Foi. Je n'ai pas la force d'en répéter davantage, et je dis : Si ces reproches ont quelque chose de si fort, de si humiliant, de si accablant dans la bouche des hommes, que sera-ce donc si nous avons le malheur de les entendre de la bouche de J. C. lui-même, lorsque nous paroîtrons devant lui, pour lui rendre compte de nos œuvres ! Misérable Chrétien, où sont les fruits de cette Foi, dont j'avois enrichi votre ame? de cette Foi dans laquelle vous avez vécu, et dont vous récitiez chaque jour le Symbole ? Vous m'avez reconnu pour votre Sauveur et pour votre modèle ; quel fruit avez-vous retiré de mon sang que j'ai fait couler sur vous par tant de canaux ? De quoi vous a servi cette croix, devant laquelle vous vous prosterniez? quelle ressemblance y a-t-il entre vous et moi ? qu'y a-t-il de commun entre vos sentimens et les miens ? entre votre vie et la mienne ?

Lâche et inutile serviteur, infidèle et ingrat disciple d'un Dieu fait homme, vous ne vous êtes pas contenté d'enfouir ce talent, cette Foi précieuse et inestimable, qui pouvoit et qui auroit dû vous produire des richesses éternelles, vous l'avez indignement alliée avec une vie toute charnelle et toute païenne. Voilà mon Evangile, voilà votre foi ; et voilà votre orgueil, votre ambition, votre vanité : voilà mon Evangile, voilà votre foi ; et voilà votre avarice, votre cupidité insatiables, votre dureté à l'égard des pauvres, que vous saviez être mes mem-

bres : voilà mon Evangile, voilà votre foi ; et voilà votre intempérance, vos excès, votre crapule : voilà mon Evangile, voilà votre foi ; et voilà votre froideur, vos mépris pour le saint lieu, pour les Sacremens, pour les jours saints, pour les choses saintes ; voilà vos profanations, vos sacriléges, vos scandales. Mes ennemis ont blasphémé mon nom, je saurai bien les en punir ; mais c'est vous qui avez été la cause de leurs blasphèmes, et vous serez puni au centuple.

Les habitans de Sodome, au jour du Jugement, seront traités avec moins de sévérité que ce peuple malheureux à qui mes lumières, mes grâces, tous mes bienfaits ont été inutiles, et qui m'a payé de la plus noire ingratitude : voilà ce que j'ai dit en parlant des Juifs. Ah ! vous êtes mille fois plus coupable qu'eux, infiniment plus coupable que les Païens. Je ne serois pas juste, si les peines qui vous attendent, n'étoient pas infiniment au-dessus de celles qu'ils ont méritées. Ils seront punis pour avoir agi contre les lumières de la raison et de leur conscience ; vous avez eu de plus qu'eux la lumière de mon Evangile, la connoissance des Mystères les plus saints, l'usage de mes Sacremens, les trésors de mes grâces ; vous avez abusé de tout. Cette Foi, cette Foi, qui devoit vous sauver de l'enfer, n'a donc abouti qu'à vous préparer un enfer plus terrible encore que celui des Païens, des Juifs, des Infidèles, de tous ceux qui ne m'ont point connu ! Ah ! il vaudroit mieux à présent pour

vous, que vous ne m'eussiez jamais connu vous-même.

Ainsi, et par conséquent, M. F., le mauvais Chrétien maudira éternellement le jour où il a reçu le Baptême, les Pasteurs qui l'ont instruit, les Sacremens qu'ils lui ont administrés, ce confessionnal, cette table sainte, ces fonts sacrés, cette chaire, cet autel, cette croix, cet Evangile : tout ce qui a été l'objet de sa foi, sera l'objet de ses imprécations, de ses malédictions, de ses blasphèmes, l'objet d'un désespoir et d'une rage qui ne finiront jamais.

De là, que devons-nous conclure, M. F., renoncerons-nous donc à notre Baptême ? secouerons-nous le joug de la Foi ? achèverons-nous d'éteindre cette mèche qui fume encore ? Non, non, M. C. F., ce seroit là le comble du malheur. Ah ! quelque violentes que soient vos passions, quels que puissent être les égaremens de votre cœur, à quelque excès de libertinage que vous ayez pu vous porter, quelque fortes que soient vos habitudes ; en un mot, quelque opposition qu'il y ait entre vos mœurs et votre croyance, ne perdez jamais de vue les vérités saintes dont vous avez été imbus : ne rejetez point le joug de la Foi ; ne rompez point ce fil qui peut vous retirer de l'abîme, et ne perdez pas cette précieuse semence de tout bien, qui peut encore devenir féconde et sauver votre ame. Que vos égaremens, au contraire, soient pour vous un nouveau motif de demeurer fermes dans votre Foi, disant en

vous-mêmes, avec la droiture dont tout honnête homme doit faire profession :

Je suis Chrétien, et je veux l'être toujours ; je ne mène pas, il est vrai, la vie d'un Chrétien ; je me reconnois indigne de porter un si beau nom, je le déshonore par ma conduite ; ce n'est déjà que trop, sans y ajouter encore la plus noire de toutes les ingratitudes, et la plus insigne folie. Si je n'ai pas la force de pratiquer la vertu, je veux du moins conserver au fond de mon cœur l'amour de la vertu, et par conséquent, l'amour d'une Religion qui non-seulement les prêche toutes, mais qui aide à les pratiquer par tant de grâces et de secours qu'elle procure à la foiblesse humaine.

Eh ! pourquoi, M. C. F., ne commenceriez-vous pas dès à présent à pratiquer la vertu, à faire les œuvres de la Foi ? J. C. vous appelle de sa crèche : allez-y avec confiance, vous y trouverez toutes les grâces, et la force dont vous avez besoin. Ses tendres mains, quoiqu'enveloppées de langes, sont toute-puissantes pour vous faire triompher de vos passions. Les larmes qu'il répand sur le triste état de votre ame, peuvent vous laver. C'est pour cela qu'elles coulent, c'est pour attendrir votre cœur : ne le feront-elles pas ? Ah ! venez auprès de ce divin Enfant : il est prêt à vous recevoir : et c'est pour que vous ne résistiez plus, c'est pour vous gagner à lui, par les charmes de l'enfance, qu'il se réduit à cet état. Conjurez-le de changer votre cœur, de faire

briller à vos yeux la lumière de la Foi qu'il vient apporter dans le monde, et de vous donner la volonté et la force dont vous avez besoin, pour en pratiquer les œuvres.

Et vous, ames ferventes, véritables Chrétiens, qui faites la plus considérable portion de mon troupeau, qui êtes l'honneur de la Religion, ma consolation et ma joie, venez aussi à l'étable ; conjurez J. C. de vous donner la grâce de la persévérance. Justes et pécheurs, disons tous avec ferveur :

Grand Dieu ! qui par un effet de votre infinie miséricorde, nous avez fait le don précieux et inestimable de la Foi, conservez, augmentez, soutenez, fortifiez cette Foi, dans ces temps malheureux où l'esprit du mensonge semble faire ses derniers efforts pour nous l'enlever, et pour replonger dans ses premières ténèbres, la plus belle portion de votre héritage. Demeurez avec nous, Seigneur, parce qu'il est tard, et que le jour est sur son déclin. Il se fait tard, et le jour baisse, parce que la lumière de la Foi, si vive, si brillante, et comme dans son midi pendant les plus beaux siècles de l'Eglise, diminue sensiblement pour nous.

Hélas ! le moment fatal où cette aimable lumière doit disparoître pour nous, pour passer à d'autres nations, et sous un autre hémisphère, ce moment est connu de vous, ô Dieu juste et terrible dans vos jugemens ! éloignez-le par un surcroît de miséricorde, et n'abandonnez pas la génération présente. Répandez une surabondance de lumières et

de grâces, là où est une abondance de corruption, d'erreur et d'aveuglement. Vous ne vous en irez point, Seigneur, et nous vous ferons une sainte violence, pour vous retenir au milieu de nous.

Divin Jésus, prêtez l'oreille aux gémissemens de votre Eglise, qui ne cesse de vous demander le retour et la conversion de ceux qui s'égarent. Père miséricordieux, Dieu de toute bonté, ouvrez les yeux, et voyez le Sang de votre Fils qui, coulant de toutes parts sur un million d'Autels, forme dans notre terre comme un fleuve de bénédictions. Ah! que ce spectacle vous attendrisse; que ce Sang retienne votre bras, et suspende les effets de votre colère. Mais que ce Sang, dont nous sommes inondés, se répande dans nos ames, pour y ranimer la Foi que vous y avez plantée, pour la faire revivre, et la rendre féconde en toutes sortes de bonnes œuvres, afin qu'à l'heure de notre mort, cette Foi, au lieu de nous désespérer, nous console; au lieu de nous condamner, nous attire de votre part une sentence de miséricorde et de paix. Que vous trouviez en nous, ô mon Dieu! le caractère de Chrétien, comme un signe auquel vous puissiez reconnoître les vrais enfans de l'Eglise, les membres de Jésus-Christ votre Fils, et les héritiers de sa gloire. Ainsi soit-il.

POUR LE DIMANCHE APRÈS NOEL.

Sur les moyens de salut, et réfutation des maximes des gens du monde.

Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum. Cet Enfant est pour la perte et le salut de plusieurs. *S. Luc*, 2.

Les instructions que je vous ai faites, M. C. P., dans le courant de cette année, dont voici le dernier Dimanche, ne sont pas de mon invention. J'ai puisé tout ce que vous avez entendu, dans l'Ecriture-Sainte, dans les ouvrages des Pères de l'Eglise, et dans les écrits de ceux qui ont prêché avant moi la morale de l'Evangile. Je l'ai puisé encore dans ces trois grands Livres dont je vous parle si souvent, l'univers, la croix de J. C., et notre propre cœur: livres admirables, qui sont ouverts aux yeux de tous les hommes, et dans lesquels tous les hommes peuvent s'instruire de leurs devoirs.

Mais il ne suffit pas de lire et d'écouter; il faut bien comprendre; et pour bien comprendre, il faut aimer la vérité; il ne faut pas courir après des fables, ni se repaître de mensonges, ni se faire à soi-même une sorte de religion, qui n'est rien moins que la véritable. J'appelle des mensonges, les vains raisonnemens de l'impie qui combat la doctrine de J. C., et les raisonnemens tout aussi

vains de ces Chrétiens qui, croyant à l'Evangile, vivent à peu près comme s'ils n'y croyoient point; qui voudroient bien ne point se damner, mais qui ne veulent pas user des moyens de salut que J. C. leur offre; et c'est en ce sens que, suivant la prédiction de Siméon, ce Dieu fait homme, qui étoit venu pour les sauver, sera leur perte et leur condamnation : *Positus est hic in ruinam, etc.*

Faisons là-dessus quelques réflexions qui renferment comme la substance de tout ce que je vous ai dit jusqu'à présent, et que je ne cesserai jamais de vous dire. Puissent-elles fixer votre foi, exciter vos regrets sur le passé, et vous faire enfin prendre la ferme résolution de mieux profiter du temps et des grâces que Dieu voudra bien vous donner encore!

Il ne suffit point, pour être sauvé, de croire les vérités que l'Eglise enseigne; il faut les aimer, s'en occuper, en faire la règle de notre conduite. C'est à quoi beaucoup de Chrétiens ne font pas attention; que pensent-ils? que disent-ils? Je n'examine rien, je crois ma Religion bonne, cela me suffit; je suis un honnête homme; je ne veux pas être un dévot; Dieu ne nous a pas créés pour nous perdre : voilà comme parlent certaines gens. Mais un Chrétien qui aime sa Religion, qui croit véritablement de tout son cœur ce qu'il confesse de bouche, en parle-t-il avec ce ton d'indifférence, et comme

quelqu'un à qui il seroit à peu près égal d'être Chrétien ou de ne l'être pas ?

Je n'examine rien, je crois ma Religion bonne, cela me suffit. Prenez garde, mon cher Frère; si vous croyez votre Religion bonne, vous l'aimerez; et si vous l'aimez, vous chercherez à la connoître de plus en plus. De deux choses l'une : ou vous aimez votre Religion, ou vous ne l'aimez pas. Si vous ne l'aimez pas, vous ne croyez donc pas qu'elle soit bonne. Si vous l'aimez, comment peut-il se faire que vous détourniez, en quelque sorte, les yeux pour ne pas voir ce qu'elle a d'aimable ? N'est-il pas naturel de penser souvent à ce que l'on aime, d'en parler volontiers, et d'en être sans cesse occupé ? Dites donc que vous êtes Chrétien, sans savoir pourquoi ; que vous ne vous estimez pas plus heureux d'être né dans cette Religion, que dans une autre ; c'est-à-dire, qu'en croyant votre Religion bonne, vous ne pensez pas pour cela que les autres ne vaillent rien ; c'est-à-dire que vous n'avez point la Foi, puisque la Foi nous enseigne pardessus tout qu'il ne sauroit y avoir de salut hors de l'Eglise. Tel est à peu près le Christianisme de ceux qui ne veulent point, disent-ils, examiner les vérités de la Foi, non par respect pour ce qu'elles ont d'incompréhensible, mais par une sorte d'indifférence qui va presque jusqu'au mépris. Ils n'aiment donc pas leur Religion, ils ne la connoissent donc pas ; il n'y croient donc pas.

Etre Chrétien, c'est croire en J. C. ; or, croire

croire en J. C., M. C. P., c'est l'adorer comme votre Dieu, c'est l'écouter comme votre Maître, c'est l'aimer comme votre Sauveur, c'est l'imiter comme votre modèle, c'est vous attacher à lui comme à la source de tout bien, c'est chercher dans son adorable personne les trésors de la science et de la sagesse qui y sont cachés. Il faut donc examiner la doctrine de J. C.; il faut donc étudier la vie de J. C.; il faut donc avoir sans cesse les yeux sur J. C. pour l'imiter, pour le copier, et lui devenir semblable; ou bien, il faut dire: Je ne crois pas en J. C., je ne crois pas ma Religion bonne.

Vous êtes un honnête homme. — Soit. — Vous avez des vertus, vous faites de bonnes œuvres: —soit encore. Il y avoit chez les Païens de fort honnêtes gens aussi, qui avoient beaucoup de vertus, et qui faisoient de bonnes œuvres. Sont-ils entrés dans le ciel? non; parce que tout cela n'avoit pas d'autre principe que l'amour-propre; parce qu'il n'y a rien de vraiment méritoire que ce qui se rapporte à Dieu: parce que rien ne peut être agréable à Dieu, que par J. C. Donnez tout votre bien aux pauvres; si ce n'est pas en vue de J. C., toutes vos aumônes sont perdues pour l'autre vie. Soyez l'homme du monde le plus irrépréhensible: si votre intention principale n'est pas de plaire à Dieu par J. C., fussiez-vous plus vertueux encore, vous n'entrerez jamais dans le ciel.

Vérité fondamentale, sur laquelle on ne

sauroit trop insister aujourd'hui, parce que la plupart des honnêtes gens, chez qui l'esprit prétendu philosophique n'a pas absolument éteint les lumières de la Foi, n'ont plus qu'une foi stérile, qui n'entre ordinairement pour rien dans leurs vertus, ni dans leurs bonnes œuvres. Au lieu des vertus chrétiennes, ils n'ont que des vertus morales, comme celles des sages païens; des vertus, par conséquent, qui sont nulles, et de nulle valeur pour l'autre vie.

Quand on veut faire l'éloge de quelqu'un, on dit: C'est un honnête homme; et Dieu sait à quoi se réduit, la plupart du temps, cette prétendue probité. Mais on ne dit point, et l'on n'ose pas dire: C'est un vrai Chrétien; comme si la qualité de Chrétien avoit quelque chose de déshonorant, ou comme si quelqu'un, qui fait profession de la Foi chrétienne, pouvoit être vraiment honnête homme sans être Chrétien par ses œuvres. Ne dites donc pas; Je suis honnête homme, en vous reposant là-dessus, comme si, pour être sauvé, il suffisoit d'être ce qu'on appelle communément *un honnête homme* suivant le monde; mais pensez et comportez-vous de manière que vous puissiez dire, dans toute la sincérité de votre cœur: Je suis Chrétien; je crois en J. C., j'espère en lui, et je fais tous mes efforts pour mener une vie qui réponde à la foi que j'ai en lui.

Je ne veux point être un dévot. — Mauvais propos qui ne signifie rien, ou qui signifie

plus que vous ne voulez dire. Il ne faut point afficher la dévotion; mais il faut avoir de la piété. Il ne faut pas faire des grimaces; mais il faut avoir le cœur chrétien, et se montrer tel dans toutes les occasions. Ne soyez pas dévot; mais soyez saint, ou du moins, travaillez à le devenir: sans quoi, vous n'aurez jamais de part au bonheur des Saints, et l'enfer sera votre demeure éternelle. Souvenez-vous qu'il n'y a point de milieu entre le paradis et l'enfer; que le paradis n'est fait que pour les Saints; je veux dire, pour ceux qui auront travaillé à devenir Saints; et que tous les autres, par conséquent, seront précipités dans les enfers.

Dieu est bon. Ses miséricordes sont infinies.

Ne vous y trompez pas, M. F., cette bonté que vous vantez tant, n'est pas une bonté muette, stupide et sans raison, sous laquelle les pécheurs auroient l'assurance d'être traités à la fin comme les justes. C'est une bonté souverainement équitable: c'est une bonté qui n'est fondée que sur la justice. Ne vous persuadez pas qu'elle puisse jamais confondre le bien et le mal, et traiter indifféremment les innocens et les coupables. Cette bonté ne seroit plus alors qu'injustice; ce Dieu ne seroit plus alors digne que de mépris. Il n'en est pas ainsi: Dieu est bon, il l'est plus que vous ne le pensez, plus que vous ne sauriez le dire, plus que vous ne sauriez ni le dire, ni le penser: il nous l'assure lui-même, *qu'il est bon*: mais en même

temps il nous fait connoître ceux pour lesquels il est bon, et ceux pour lesquels il réserve son inexorable justice. Il est bon pour ceux qui ont le cœur droit : il est bon pour celui qui le cherche ; mais il est terrible dans ses vengeances pour ceux qui s'obstinent au mal.

Dieu ne nous a pas créés pour nous perdre. — Vous avez raison. Et de là, mon cher F., que prétendez-vous conclure? Le plus scélérat de tous les hommes peut dire aussi bien que vous : Dieu ne m'a pas créé pour me perdre. Donc il ne doit pas craindre d'être perdu? Quel pitoyable raisonnement! De deux choses, l'une : ou tous les hommes seront sauvés, ou il y en aura qui ne le seront point. Si tous les hommes doivent être sauvés, nous n'avons plus rien à faire : volons, assassinons, soyons des scélérats, puisqu'il n'y a point d'enfer. Que nous nous abandonnions à tous les vices, ou que nous pratiquions toutes les vertus, cela est égal ; nous serons toujours sauvés, parce que Dieu ne nous a pas créés pour nous perdre. Mais si d'un côté, il est vrai que Dieu ne veuille perdre personne ; et s'il est vrai, d'un autre côté, qu'il y ait un enfer pour ceux qui transgressent la loi de Dieu, comme il y a un paradis pour ceux qui l'observent ; ceux qui se précipitent dans cet enfer, s'y précipitent donc d'eux-mêmes. Ce ne sera donc pas Dieu qui vous perdra, mon cher Frère, si vous ne gardez point ses commandemens. Et qui donc? vos œuvres, vos œuvres seules

vous jugeront, vous condamneront, vous damneront.

Mes frères, écoutez-moi. Dieu est la miséricorde même; mais il est aussi la justice. Tant que nous vivons, il nous traite en père; il oublie sa justice pour ne se souvenir que de sa miséricorde; et quelque coupables que nous soyons, il est toujours prêt à nous pardonner. Mais dès qu'une fois la mort nous a saisis et traînés au pied de son tribunal, il est forcé, si j'ose ainsi parler, de nous juger suivant toute la rigueur de sa justice, parce quil ne peut prononcer contre sa Loi. Autrement il seroit contraire à lui-même, puisqu'il est lui-même la loi et la justice par essence.

Cessez donc de vous aveugler par de faux raisonnemens; allez au fait: pour être sauvé, il faut être juste; pour être juste, il faut garder les commandemens. Dieu lui-même, tout puissant qu'il est, ne peut en dispenser personne, et il doit nécessairement punir ceux qui ne veulent pas les garder; parce que sa justice est infinie, aussi bien que sa puissance. La Foi nous l'enseigne, la raison le veut, le bon sens le dit. Et c'est la Foi, la raison et le bon sens qu'il faut écouter, et non des idées vagues qui ne sont fondées sur rien de certain, sur rien de vrai.

Dieu veut nous sauver, et en conséquence, il nous offre plusieurs moyens de salut, dont il ne tient qu'à nous de profiter: voilà qui est certain. Dieu veut nous sauver: mais il ne nous sauvera point, si nous n'accomplis-

sons pas la loi qu'il nous a donnée, et qu'il a gravée dans nos cœurs : voilà qui est certain encore. Raisonnez maintenant tant qu'il vous plaira ; tout ce que vous pourrez dire contre, ne peut aboutir qu'à vous aveugler et à vous perdre.

Mais quels sont les moyens de salut que la Foi et la raison nous présentent ? Vous les connoissez, M. F., aussi bien que moi. Nous n'en manquons pas assurément, et nous deviendrions infailliblement des Saints, si nous voulions en faire usage.... Seconde réflexion.

Le premier moyen de salut est de réfléchir sérieusement sur les vérités de la Foi et de la morale chrétienne, de les méditer, de se les appliquer, de les avoir sans cesse devant les yeux, pour régler sur elles toutes nos paroles, toutes nos démarches, tous nos désirs et jusqu'à la moindre de nos pensées.

La principale source de nos désordres est un défaut de réflexion sur la grande affaire de notre salut. Nous sommes fort attentifs et fort appliqués aux choses de ce monde, nous pensons, nous réfléchissons, nous combinons. Le marchand est tout entier à son commerce ; le laboureur à la culture de ses terres ; le père de famille à l'éducation de ses enfans, et ainsi des autres, chacun dans son état, quand il en a l'esprit. Est-ce que je les blâme ? non. Mais, mon cher

Frère, votre état est aussi d'être Chrétien; votre état est d'être mortel; votre état est d'être comptable à Dieu de toutes vos œuvres. Il faudroit donc y penser aussi: pensez que vous êtes Chrétien; pensez que vous avez un compte à rendre; pensez à la mort qui vous poursuit, et à l'éternité qui vous attend.

Nous voyons des gens qui travaillent les trois quarts de leur vie à se faire, disent-ils, un sort heureux pour le reste de leurs jours, quoiqu'ils n'espèrent en jouir que quelques années. A combien plus forte raison, ne travailleroient-ils pas à se faire un sort heureux pour l'éternité, s'ils pensoient à cette éternité, s'ils réfléchissoient qu'ils ont une ame, et que cette ame est immortelle? Pensez-y donc, mon cher Frère, et ne passez aucun jour sans réfléchir, au moins quelques instans, à ces grandes verités.

Second moyen de salut, le bon emploi du temps. Distribuez le vôtre de manière que tous vos jours et toutes les heures de chaque jour soient utilement et chrétiennement remplis. Chaque jour vous amène de nouveaux soucis et de nouvelles occupations. Vous n'avez qu'à les offrir à Dieu, vous n'avez qu'à les sanctifier par la patience, par des intentions pures, dans la vue de plaire à Dieu, et de satisfaire pour vos péchés.

La Providence nous ayant placés sur la terre, pour un certain temps, elle a dû nous prescrire l'usage que nous devons en faire.

Elle nous le prescrit en effet, et il est incontestable que nous serons obligés de lui rendre compte, non-seulement de chaque année, mais de chaque jour et de chaque minute; parce que Dieu nous a marqué la manière dont nous devons employer tous nos instans, au point qu'il nous demandera compte, même d'une parole inutile. A plus forte raison, nous demandera-t-il compte, et serons-nous punis des actions inutiles, n'eussent-elles d'autre défaut que d'être inutiles. Que sera-ce donc des actions mauvaises?

Ah! pensez-y, M. F.; la manière dont vous aurez employé le temps, décidera de votre sort dans l'éternité. Examinez comment vous avez employé cette année : si vous n'êtes pas tombés dans les plus grands désordres, remerciez-en Dieu. C'est lui qui vous a soutenus. Mais, avouez-le, quelle lâcheté au service du Seigneur, quelle dissipation dans la prière! quelle négligence dans l'usage des Sacremens! que de défauts dans toutes vos actions! combien de fautes que vous auriez pu éviter, de bonnes œuvres que vous auriez pu faire, d'occasions de pratiquer la vertu, d'exercer la charité, la patience, l'humilité, la mortification, que vous avez perdues! Pleurez amèrement de si grandes pertes. Quelle satisfaction ne ressentiriez-vous pas aujourd'hui, si vous aviez passé cette année dans la sainteté et la ferveur! il ne vous resteroit rien de la peine que vous auriez prise; eh! que vous

reste-t-il des plaisirs qui vous ont détournés de Dieu ? Regrettez un temps si précieux et si mal employé ; remerciez Dieu de ce qu'il vous a conservés jusqu'à ce moment, et de ce que la fin du temps n'est pas encore venue pour vous ; mais songez que vous y touchez. Ah ! quels seront alors vos sentimens ! ce que vous voudriez avoir fait dans ce dernier moment, ne dépendra plus de vous ; mais il en dépend maintenant : faites-en donc un saint usage.

Pour cela, mes C. F., faites-vous une règle, qui marque, en détail, ce que vous devez faire du matin au soir. Réglez l'heure de votre lever, de votre coucher, de votre travail, de vos repas, de vos récréations, le tout conformément à votre âge, à votre tempérament, à votre état, et suivant les personnes avec lesquelles vous êtes obligés de vivre. L'homme est naturellement inconstant : il lui faut une règle qui le fixe. Il est naturellement porté au mal : il faut lui ôter, en quelque sorte, la liberté de mal faire. Il doit donc se gêner, se contraindre, agir par principe et non par instinct : il doit donc régler ses actions, son temps et tous les instans de sa vie. Réglez donc la vôtre, mon cher Frère, et remplissez si bien toutes les heures de chaque jour, que le péché ne puisse point y trouver de place.

Troisième moyen de salut : la prière. Nous ne pouvons rien, et nous ne sommes rien, sans le secours de celui qui nous a créés, et de qui nous dépendons en toutes choses.

Pénétré de cette vérité fondamentale, le vrai Chrétien a sans cesse le cœur et l'esprit tournés vers le ciel, pour demander les secours qu'il sait ne pouvoir lui venir que du ciel. Mais, hélas! nous n'y pensons point: nous comptons sur nos lumières et sur nos propres forces, et nous ne recourons point à Dieu; ou si nous le prions, ce n'est guère que par routine, plutôt que par un sentiment de notre foiblesse et de notre impuissance à tout bien. De là viennent nos imprudences et nos égaremens; de là viennent tant de chutes et de rechutes; de là viennent tous nos malheurs.

La prière est à notre ame, ce que la respiration est à notre corps. Comme il est impossible de vivre sans respirer, il est impossible aussi de vivre de la vie de la grâce, sans prier, c'est-à-dire, sans soupirer continuellement après Dieu, pour attirer son esprit, qui est comme l'ame de notre ame.

Priez donc, M. F., priez avec ferveur dans tous les temps, dans toutes les circonstances de votre vie, et ne comptez jamais sur vous-mêmes en rien ni pour rien.

Quatrième moyen de salut: la fréquentation des Sacremens, qui sont la source de toutes les grâces, de toutes les bénédictions que Dieu répand sur nos ames, par les mérites de Jésus-Christ. C'est là, c'est dans les Sacremens, que vous puiserez, M. C. F., les lumières dont vous avez besoin, pour vous conduire en tout avec sagesse. Là, vous puiserez la force qui vous est nécessaire,

pour résister aux tentations du démon, pour soutenir avec courage toutes les épreuves, toutes les peines qui vous arriveront. Là, vous goûterez de plus en plus, combien il est doux de servir Dieu, de l'aimer pardessus toutes choses, et de s'attacher uniquement à lui. Et quand vous l'aimerez ainsi, vous aurez tout fait ; parce que toute la loi consiste dans cet amour ; parce qu'il n'y a que cet amour qui fasse les Saints.

Aimez Dieu, mes chers P., voilà comme l'abrégé de toutes nos instructions : voilà le fruit que vous devez retirer de tout ce que je vous ai dit et de tout ce que je pourrai vous dire encore. Aimez Dieu de tout votre cœur ; c'est-à-dire, qu'il soit l'objet et la fin dernière de toutes vos affections, en sorte que vous n'aimiez rien qu'à cause de lui.

Aimez Dieu de tout votre esprit ; c'est-à-dire, qu'il soit le premier objet de toutes vos pensées, et que vous ne pensiez à rien, que vous n'estimiez rien préférablement à lui. Aimez Dieu de toutes vos forces, c'est-à-dire, faites continuellement de nouveaux efforts pour lui plaire, en avançant de jour en jour dans la pratique de la vertu et des bonnes œuvres. Plus vous l'aimerez, plus vous le trouverez aimable, et vous irez toujours croissant en amour, jusqu'à ce que votre ame aille se réunir à cette infinie beauté. Aimez-le donc, et par conséquent, aimez-vous les uns les autres ; supportez-vous, assistez-vous, édifiez-vous mutuellement ;

que chacun rende à son prochain tout ce qu'il lui doit, et vivez en paix.

J'ai remis sous vos yeux, dans le courant de cette année, les plus importantes vérités de la Religion; ce que vous devez croire, ce que vous devez craindre, ce que vous devez espérer, et ce que vous devez faire pour être au nombre des vrais disciples de Jésus-Christ. Que si la douleur de voir l'esprit de religion s'éteindre, m'a quelquefois arraché des plaintes trop vives; si, dans le cours de mes instructions, j'ai dit à quelques-uns d'entre vous des vérités qui leur aient paru trop amères; mes chers Frères, ne l'attribuez qu'au zèle ardent dont un Pasteur doit être animé pour la gloire de Dieu, et pour la sanctification de ses brebis. Mon intention n'a pas été de vous confondre, ni de mortifier personne; mais seulement de vous avertir, de vous reprendre, de vous exhorter, de vous corriger, comme un père avertit, reprend, exhorte, corrige ses enfans, et leur parle avec d'autant plus de vivacité, qu'il les aime et les chérit davantage: *Non ut confundam vos.*

Il ne me reste donc plus que de vous recommander à Dieu et à la parole intérieure de sa grâce, sans laquelle nous prêcherions en vain. *Celui qui plante n'est rien, celui qui arrose n'est rien. Dieu seul peut donner l'accroissement.* Dieu seul peut toucher, convertir, sanctifier les pécheurs; il n'y a que Dieu *qui ait assez de puissance pour*

commencer, élever, consommer l'édifice de notre salut, et nous conduire à l'héritage éternel, qu'il a préparé aux ames justes.

Joignez donc, ô mon Dieu ! la lumière et l'onction de votre divin Esprit, à la parole que vous nous ordonnez de faire sans cesse retentir aux oreilles de votre peuple ; réveillez notre foi, ne permettez pas que nous nous laissions séduire par de fausses maximes, qui en altèrent la simplicité ; ranimez notre espérance, et rallumez dans nos cœurs le feu sacré de votre amour. Pardonnez-nous les péchés que nous avons commis pendant cette année, et pendant toute notre vie. Que la crainte de vos jugemens nous porte à faire un meilleur usage de vos grâces, à profiter du temps que vous nous donnez, et des moyens de salut qui nous sont offerts.

Mes chers Paroissiens, je vous le répète et je finis : Réfléchissez chaque jour, et réfléchissez sérieusement sur les vérités de la Foi ; faites-vous une règle de vie ; priez sans cesse ; confessez-vous et communiez souvent. Il est presqu'impossible, moyennant cela, que vous ne fassiez pas votre salut.

Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que la crainte et l'amour de Dieu notre Père, que la paix et les consolations du Saint-Esprit, demeurent toujours avec vous. Ainsi soit-il.

POUR LE PREMIER JOUR DE L'AN.

Sur le Mystère du Jour.

Gratia Dei omnipotentis, charitas Christi et communicatio Sancti Spiritûs sit cum omnibus vobis. Que la grâce de Dieu tout-puissant, que la charité de J. C., et la communication du Saint-Esprit, soit avec vous tous. *II. Cor.* 13.

Tel est le souhait que l'apôtre S. Paul faisoit aux Chrétiens de Corinthe. C'est celui que je vous fais, mes chers Paroissiens, au commencement de cette nouvelle année.

Oui, mes très-chers Frères, que Dieu soit toujours avec vous; qu'il vous protége, par sa grâce, dans toutes les affaires que vous entreprendrez; qu'il vous garantisse, par sa providence, de tous les dangers auxquels vous serez exposés; qu'il adoucisse, par son onction, toutes les adversités qui pourront vous arriver; qu'il comble, par sa bienveillance, tous vos désirs, et qu'il vous pardonne par sa miséricorde, tous vos péchés. Qu'il soit avec vous, ce Dieu de bonté, au milieu de vos tentations pour vous les faire surmonter; au milieu de vos inquiétudes pour les dissiper. Qu'il vous assiste dans la prospérité, pour que vous en fassiez un bon usage; dans la pauvreté, pour vous en adoucir l'amertume; dans vos travaux, pour les bénir; dans vos pertes,

pour vous en dédommager. Qu'il vous suive dans vos maisons, et au milieu de vos familles ; que partout sa protection vous soit sensible. Qu'il fasse aussi, ce Dieu tout-puissant, que vous soyez toujours avec lui, par votre fidélité à observer ses commandemens, par votre tendre amour pour lui, par votre charité sincère envers votre prochain : voilà, mes chers P., ce que je vous souhaite à tous, et de toute la plénitude de mon cœur ; je prie Dieu, de toute mon ame, qu'il exauce mes vœux.

En ce saint jour, l'Eglise nous propose trois objets bien dignes de notre attention : La Circoncision de Notre-Seigneur ; le nom adorable de Jésus qu'il reçoit dans cette douloureuse et humiliante cérémonie ; et les devoirs qu'exige de nous le commencement d'une nouvelle année. Faisons quelques réflexions sur ces différens objets.

Dieu avoit ordonné la Circoncision à Abraham, comme la marque et le sceau de l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Par la même loi, tous les enfans mâles de ce saint Patriarche et de ses descendans, devoient se faire circoncire, huit jours après leur naissance ; c'étoit le seul moyen d'être compté parmi le peuple de Dieu, et d'avoir part à toutes les promesses du Seigneur.

Il est évident que cette loi ne pouvoit obliger Jésus-Christ, qui lui-même étoit le but de toutes les promesses faites à Abraham.

D'un autre côté, il n'étoit point nécessaire qu'il subît une opération si douloureuse pour expier nos péchés ; car une seule de ses larmes, et même un seul de ses soupirs suffisoit pour expier les péchés de mille mondes. Mais ce qui suffisoit à notre salut, ne suffisoit point à son amour. Il vouloit nous montrer combien il nous aime, et combien le péché offense son Père ; il vouloit encore nous donner l'exemple des vertus que nous devons pratiquer ; l'humilité, l'obéissance et la mortification. Enfin, il s'est assujetti à la Circoncision, pour nous délivrer de ce joug dont le peuple Juif étoit chargé. Il y a substitué la loi si douce du Baptême, qui efface par lui-même le péché originel, et qui nous donne droit à son héritage éternel. Oh ! M. F., quel amour ! mais que cet amour lui coûte cher ! Quelles vives douleurs n'éprouva-t-il pas lorsque le couteau déchira sa chair si tendre, et fit couler son sang ! Il s'empressa d'en offrir les premières gouttes à la justice de son Père, pour l'expiation de nos péchés ; et dès ce moment, il s'engagea à le répandre tout entier au jour de sa mort.

Sa très-sainte Mère partagea ses douleurs et ses sentimens. Qui pourroit exprimer ce qui se passa alors dans le cœur de Marie ? Frappée d'admiration à la vue d'un Dieu enfant qui, par un excès de miséricorde, versoit pour les hommes les prémices de son Sang, elle se livroit aux transports de la reconnoissance la plus vive ; elle produisoit

des actes fervens d'amour et d'adoration. Au sacrifice que son Fils faisoit de lui-même à son Père, elle joignoit le sacrifice de sa propre personne ; elle s'immoloit avec lui.

Ce sont les mêmes dispositions que nous devons offrir aujourd'hui à notre divin Sauveur. Ah ! M. F., pourrions-nous voir un Dieu se hâter de donner son Sang pour nous, et différer toujours de lui donner notre cœur ? Pourrions-nous considérer l'amour excessif qu'il nous témoigne, et n'avoir pour lui que de la froideur et de l'indifférence ? Pourrions-nous réfléchir sur ce que nos péchés lui coûtent d'humiliations et de souffrances, et ne pas les détester de tout notre cœur, et ne pas y renoncer pour toujours ? Souvenez-vous que s'il nous décharge de la circoncision charnelle, il nous en impose une autre, je veux dire, la circoncision spirituelle, la circoncision du cœur. Mais en quoi consiste cette circoncision ?

Elle consiste, M. C. F., à retrancher non-seulement toute action et toute parole, mais encore tout désir et toute pensée contraire à la loi de Dieu. Hommes sensuels, elle consiste à renoncer non-seulement à ces actions honteuses, à ces regards impudiques, à ces paroles déshonnêtes qui vous sont si familières, mais encore à rejeter promptement toute pensée impure. Ivrognes, elle consiste non-seulement à éviter tout excès dans le vin, mais encore à fuir le cabaret

qui vous porte à ces honteux excès. Avares ; elle consiste non-seulement à renoncer à toute fraude, au vol, à l'usure, mais encore à retrancher de votre cœur cet esprit d'intérêt, ce désir et cette impatience d'acquérir, cette crainte de manquer, qui vous endurcit aux misères des pauvres ; ces chagrins auxquels vous vous abandonnez dans les pertes, et qui vous font murmurer contre le Ciel. C'est là, dit S. Paul, la véritable circoncision de J. C. ; c'est elle qui est la marque des véritables enfans d'Abraham, c'est-à-dire, des Chrétiens qui sont héritiers et imitateurs de sa foi. Sans elle, nous n'aurions point de part à l'alliance ni aux promesses de notre Dieu.

Arrachons donc de nos cœurs, M. C. F., l'amour désordonné des créatures, des biens et des plaisirs de ce monde. Veillons sans cesse sur tous nos sens pour nous préserver du péché. Que chacun de nous rentre aujourd'hui dans son cœur, qu'il voie quelle est sa passion dominante ; qu'ensuite il s'arme du couteau de la circoncision, et qu'il la retranche avec courage, avec persévérance. Voilà la circoncision que Notre-Seigneur nous demande. Il nous a donné l'exemple ; et il nous donne la force de l'imiter, par le saint nom de Jésus qu'il reçoit en ce jour.... Seconde réflexion.

Aussitôt que Notre-Seigneur fut circoncis, on lui donna le nom de Jésus, qui

signifie Sauveur. Ce nom n'est pas vide de sens, mes Frères ; il remplit sa signification, puisqu'à peine J. C. est né, qu'il commence à répandre son Sang pour nous sauver, et nous délivrer des péchés dont nous sommes coupables, des peines que nous avons méritées, et des dangers auxquels nous sommes exposés. C'est au nom de Jésus, dit l'Apôtre, que nous sommes *lavés*, *sanctifiés*, *justifiés.* Au nom de Jésus, Dieu ne peut rien nous refuser. A ce nom adorable *tout fléchit le genou dans le Ciel*, *sur la terre et dans les enfers ;* les démons sont mis en fuite ; tout nous est accordé, dit saint Pierre.

Le saint Nom de Jésus est donc notre espérance et notre force. Ah ! M. F., si nous avions la foi, que, par ce saint Nom, nous ferions de grandes choses ! Si nous comprenions de quel abîme de misères J. C. nous a tirés, nous ne prononcerions jamais le saint Nom de Jésus, qu'avec la plus vive reconnoissance. Si nous savions combien le Nom de Jésus a de force et de puissance, nous l'invoquerions toutes les fois que nous sommes attaqués par le démon, ou exposés à quelque danger ; si nous savions combien le Nom de Jésus renferme de douceur et de charmes, nous recourrions à lui dans toutes nos peines, dans toutes nos tribulations.

O Jésus ! ô doux Nom de Jésus ! j'en forme la résolution ; je veux désormais vous avoir sur les lèvres et dans le cœur. Oui, dans toutes mes tentations, je vous dirai :

Jésus ! et je serai victorieux. Dans toutes mes peines, je dirai : Jésus ! et je serai consolé. Dans tous mes besoins, je dirai : Jésus ! et je serai assisté. Mais surtout au moment de la mort, je dirai, je répéterai : Jésus, Jésus ! et Jésus sera mon Sauveur, et recevra mon ame entre ses mains.

Telle est la seconde instruction que l'Eglise nous fait en ce jour. Passons à la troisième.

Ce jour est le premier de l'année. Nous devons donc le consacrer tout entier au Seigneur.

Et d'abord, remercions Dieu des grâces qu'il nous a faites pendant le cours de l'année qui vient de finir. Ah ! qu'elles ont été grandes, ces grâces, M. C. F., qu'elles ont été multipliées ! Ne parlons pas de l'abondante récolte, ni des autres biens temporels dont Dieu vous a favorisés pendant cette année ; mais pensons surtout aux grâces spirituelles, par lesquelles cette année a été distinguée entre toutes les autres. La mort m'a enlevé jusqu'à........ de mes chers paroissiens ; et parmi eux, il y en a quelques-uns qui n'ont pu recevoir les Sacremens. Si vous fussiez morts à leur place, où seriez-vous maintenant ? Vous pouvez en juger par la manière dont vous avez vécu, par le triste état où est peut-être encore votre ame. Et Dieu vous a épargnés, il vous a attendus, il vous a laissé le temps de revenir à lui,

de mettre ordre à votre conscience ! Quelle faveur, M. C. P. ! la sentez-vous ? l'estimez-vous comme elle mérite de l'être ? Que dirai-je de toutes les grâces extraordinaires que Dieu vous a faites, du Jubilé particulièrement, et des instructions que vous avez reçues de la bouche de vos Pasteurs, qui ont employé tous les moyens que le zèle le plus tendre a pu leur suggérer pour vous ramener à Dieu, pour vous réconcilier avec lui ? Dieu, de son côté, vous a pressés, par tous les motifs possibles, d'assurer votre salut, de vous ménager une heureuse éternité ! A la vue de tant de bienfaits, de tant de faveurs privilégiées, votre ame restera-t-elle insensible, et ne vous écrierez-vous pas avec le Prophète : *Mon ame, bénis le Seigneur ton Dieu, loue son saint Nom :* ne te lasse point d'exalter ses miséricordes, car il les a déployées en ta faveur, sans mesure et avec une espèce de prodigalité ! Si vous réfléchissez sur l'abus, sur le mépris que vous avez fait de tant de grâces, quels doivent être votre confusion et votre repentir ! Rentrez dans vos cœurs, M. C. P. : quelle impression a faite sur vous la mort de tant de vos concitoyens, de vos parens, de vos amis ? vous a-t-elle arrachés à vos passions ? vous a-t-elle ramenés à ce souverain Maître de la vie et de la mort ? vous a-t-elle mis dans l'état où vous devriez être, si la mort devoit vous frapper les premiers ? Quel changement ont opéré en vous les grâces du Seigneur ? êtes-vous plus fervens dans son service ?

plus empressés de recourir aux Sacremens, plus détachés du monde et de vous-mêmes? plus ennemis du péché? en un mot, plus Chrétiens? Hélas! combien qui, depuis l'époque du Jubilé, sont retombés dans leurs premiers désordres, et qui, malgré leurs promesses, ne se sont pas approchés des Sacremens une seule fois! Quelle doit être leur confusion! ne doivent-ils pas s'écrier aujourd'hui: Mon Dieu! que mon ingratitude est grande! Ah! plus vous m'avez comblé de grâces, plus j'y ai été infidèle! Je mérite donc que vous m'abandonniez pour toujours. Mais, mon Dieu, ne m'abandonnez pas; touchez mon cœur, pénétrez-le de regret; convertissez-le, et faites que je profite de cette nouvelle année pour réparer tout le temps que j'ai perdu et si mal employé.

C'est pour cela, mes chers Frères, que le Seigneur vous a conservés jusqu'à ce moment. Mais peut-être ne vous attendra-t-il pas plus long-temps; peut-être cette année sera-t-elle la dernière de votre vie! Il est bien certain que plusieurs de ceux qui m'entendent aujourd'hui mourront dans le cours de cette année. Et que savez-vous, M. C. F., si ce ne sera pas vous? Combien de personnes plus jeunes que vous ne l'êtes, à qui j'avois annoncé la même vérité, l'année dernière, qui se rassuroient sur leur jeunesse et sur la force de leur tempérament, et qui en ont fait l'expérience! Pensez-y donc sérieusement aujourd'hui et tous les jours, afin

que vous vous teniez toujours prêts ; afin que si la mort vient vous frapper, elle ne vous surpreme pas dans l'état du péché. C'est Jésus-Christ lui-même qui vous en avertit. *Tenez-vous toujours prêts*, vous dit-il, *parce que le Fils de l'homme viendra pour vous juger, au moment où vous ne l'attendrez pas... Insensé*, dit-il à cet homme qui comptoit sur ses richesses, sur son âge, et sur sa santé ; *cette nuit, peut-être, Dieu vous redemandera votre ame ;* et si vous mourez dans l'état où vous êtes, que deviendrez-vous ? ne serez-vous pas perdu pour l'éternité ?

Profitez de cet avis, Pécheurs, pour mettre ordre à votre conscience, pour sortir dès ce moment de l'état du péché ; ne restez pas un seul jour dans un état où vous ne voudriez pas être à l'heure de la mort. Profitez-en, justes, pour persévérer dans la grâce, pour y faire de nouveaux progrès, afin que vos jours se trouvent pleins, lorsque le Seigneur viendra en terminer le cours. C'est pour cela, mes chers Frères, je le répète, c'est pour cela que Dieu vous accorde cette nouvelle année. Profitez donc du temps de sa miséricorde, si vous ne voulez pas être les victimes de sa justice pendant l'éternité.

Dieu des miséricordes, c'est la résolution que nous prenons tous aujourd'hui. Nous vous supplions, au nom de Jésus, de nous accorder la grâce d'y être fidèles. Divin Jésus ! par les larmes, par le sang que

vous avez répandu dans votre circoncision, pardonnez-nous tous nos péchés, retranchez de nos cœurs tout ce qui vous déplaît, attachez-nous inviolablement à votre service. Prosternés en esprit à vos pieds, nous vous remercions, de toute notre ame, des grâces signalées que vous nous avez faites pendant l'année qui vient de s'écouler, et nous vous conjurons de répandre vos bénédictions sur celle que nous commençons.

Mes chers Paroissiens, que le Seigneur vous bénisse, et vous comble de ses bienfaits durant cette nouvelle année! qu'il vous donne sa grâce et sa paix dans cette vie, et qu'il vous montre sa face adorable dans l'autre.... Je vous le souhaite.

POUR LE DIMANCHE

APRÈS LA CIRCONCISION.

Sur les Fautes que les pères et mères commettent dans leurs devoirs envers leurs enfans.

Futurum est ut Herodes quærat puerum ad perdendum eum. Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir. *S. Matth.* 2.

Jésus-Christ vient de naître, et déjà on le cherche pour le faire mourir! Il est né dans vos cœurs, M. C. P.; l'empressement avec lequel vous vous êtes approchés de lui, pendant

pendant ces dernières Fêtes, la piété avec laquelle vous l'avez reçu dans le Sacrement de son amour, m'ont rempli de joie et de consolation. Mais prenez garde; le démon, jaloux de votre bonheur, s'efforcera de vous ravir ce trésor. L'ennemi de J. C. mettra tout en œuvre pour le faire mourir dans votre ame, en vous engageant de nouveau dans les péchés dont vous vous êtes confessés, et que vous avez promis de ne plus commettre. Conservez-le donc soigneusement par la vigilance, par la prière, par la fuite des occasions, comme je vous l'ai souvent recommandé. Aujourd'hui j'ai autre chose à vous dire.

Pères et mères, c'est pour vous que je suis monté ici. Dès qu'il vous est né un enfant, vous nous l'envoyez, et nous le baptisons. Savez-vous la pensée qui me vient, lorsqu'après l'avoir mis au nombre des enfans de Dieu, je vous le renvoie? ce que l'Evangile nous dit de l'Enfant-Jésus; Hérode, c'est-à-dire, le démon cherchera cet enfant pour le faire mourir. Voilà cet enfant innocent et pur comme un Ange; mais, hélas! si Dieu lui conserve la vie, dans quelques années d'ici, lorsqu'il aura l'usage de raison, le démon fera ses efforts pour le perdre. Et je prévois avec douleur, que ses parens s'en soucieront fort peu; qu'ils s'entendront peut-être avec lui, et qu'ils l'aideront à lui ravir son innocence.

Pères et mères, écoutez-moi avec attention. Je vais vous rappeler vos devoirs envers

vos enfans. Plût à Dieu qu'aucun de vous ne méritât les reproches que mon ministère me force de vous faire.

PERSONNE n'ignore qu'en mettant des enfans au monde, on s'engage par là même à les nourrir, à les élever, à les établir, chacun suivant son état et ses facultés. Or, si les pères et mères sont obligés de prendre soin de leurs enfans pour tout ce qui regarde leurs corps, à plus forte raison doivent-ils veiller à la conservation de leur ame, puisque l'ame est infiniment plus précieuse que le corps. Je ne m'arrêterai point à prouver cette vérité ; les lumières de la raison, les sentimens de la nature s'accordent parfaitement là-dessus, avec les principes de la Religion. Un père qui refuseroit du pain à son enfant, qui ne se mettroit point en peine de pourvoir à ses besoins, seroit regardé comme un monstre. Comment faudroit-il donc regarder celui qui ne s'embarrasseroit pas de veiller sur l'ame de ses enfans, qui la laisseroit périr, qui contribueroit même à sa perte ?

Mais, y a-t-il parmi les Chrétiens des pères et mères capables d'un si grand crime ? Ah ! M. C. F., que le nombre en est grand ! Je ne parle que d'après l'expérience, et je ne dis rien que je ne voie de mes propres yeux.

Instruire ses enfans dans la Religion, et leur apprendre à connoître J. C., corriger

leurs défauts et réprimer leurs mauvaises inclinations; les faire marcher dans le chemin de la vertu, en y marchant soi-même, et en ne leur donnant que de bons exemples: telles sont les obligations des pères et mères. Pensez maintenant, et voyez s'il en est beaucoup qui les remplissent.

Je vous le demande, pères et mères; quelle est votre exactitude à remplir le premier de ces devoirs? enseignez-vous à vos enfans les vérités du salut? travaillez-vous à les graver dans leur mémoire, dans leur esprit et dans leur cœur? Hélas! ce que vous faites pour eux sur cet article, ne se réduit-il pas à leur apprendre tout au plus quelques mots du catéchisme, et à balbutier quelques prières qu'ils n'entendent point, et que vous n'entendez peut-être pas vous-mêmes?

Le Seigneur, après avoir commandé à son peuple de l'aimer et de le servir, ajoute ces paroles remarquables: *Apprenez ces choses à vos enfans, instruisez-les, lorsque vous êtes assis dans votre maison, lorsque vous marchez, lorsque vous vous couchez, ou que vous vous levez.* Oh! qu'il seroit beau de voir un père de famille assis au milieu de ses enfans, leur montrer le crucifix et leur dire: Regardez, mes enfans, voilà le livre où je veux que vous appreniez à vous aimer et à vous supporter les uns les autres, à souffrir avec patience le froid, le chaud, la faim, la soif, et toutes les afflictions qu'il plaira à Dieu de vous envoyer. Voilà le livre

où je veux que vous appreniez l'humilité, la douceur, l'obéissance, la modestie, la tempérance, la charité.

Regardez J. C., notre bon Sauveur, attaché à la Croix pour l'amour de nous. C'est le péché qui l'a mis dans l'état où vous le voyez. Fuyez donc, mes chers Enfans, fuyez le péché plus que vous ne fuiriez une bête féroce qui voudroit vous dévorer; fuyez la vanité, la jalousie, la médisance, les disputes, la colère, les juremens, la vengeance, le vol, le mensonge, les paroles déshonnêtes, les pensées et les actions honteuses. Mes enfans, je vous aime comme mes entrailles, et je ne vis que pour vous; mais j'aimerois mieux vous porter moi-même dans le tombeau, que de vous voir commettre un seul péché mortel, parce que le péché mortel fait mourir notre ame, et crucifie J. C.

Des enfans à qui l'on parleroit de la sorte, ne manqueroient pas de faire mille questions qui donneroient occasion à un père de les instruire et de s'instruire lui-même. Mais, le fait-on ? O mon Dieu ! ce n'est pas de vous qu'on leur parle, on les entretient de toute autre chose. Dans la plupart des familles, on ne prononce presque jamais le nom de Jésus, ce nom adorable que les enfans devroient avoir dans la bouche, dès qu'ils commencent à bégayer. Ils vous ont offensé mille fois, ô mon Dieu ! avant même de vous connoître. L'ignorance dans laquelle on les laisse croupir, les plonge dans toute sorte de vices, qu'ils auroient évités, s'ils avoient été instruits.

Pères et mères, vous en répondrez devant Dieu. Cruels! vous laissez périr l'ame de vos enfans, faute d'instruction. Quelle sera votre excuse, lorsque Dieu vous en demandera compte? Direz-vous que vous n'étiez point assez éclairés pour les instruire? que vous ne pouviez pas leur apprendre ce que vous ne saviez pas? Eh! que deviez-vous savoir, si ce n'est pas votre religion? Pourquoi êtes-vous entrés dans le mariage, si vous n'êtes pas en état d'en remplir la plus essentielle, la plus indispensable obligation? N'est-ce point assez que votre ignorance vous perde, sans vous mettre dans le cas qu'elle en perde d'autres avec vous?

Il y a, direz-vous, des Pasteurs chargés de prêcher et d'instruire. Cela est vrai; mais, outre que vous êtes les premiers pasteurs de vos enfans, cette excuse vous couvre de confusion et vous rend encore plus inexcusables. Car, s'il y a des Pasteurs pour instruire, pourquoi ne venez-vous pas les entendre? Pourquoi rougissez-vous d'assister au Catéchisme, où vous apprendriez la manière d'instruire vos enfans, en vous instruisant vous-mêmes? Nous le faisons exactement tous les Dimanches, et d'une manière à vous intéresser vous-mêmes aussi bien que les enfans. Et vous n'y venez point; souvent vous empêchez vos enfans d'y venir. Vos troupeaux, j'ai honte de le dire, vous sont mille fois plus chers que l'ame de vos enfans et de vos domestiques. Je finirai donc cet article, en vous appliquant ces pa-

roles de Jérémie : *L'animal le plus féroce découvre ses mamelles pour donner du lait à ses petits ;* et chez mon peuple, les pères et mères poussent la cruauté jusqu'à *refuser à leurs enfans le lait et le pain* de la parole, c'est-à-dire, l'instruction. Vous manquez donc à votre premier devoir envers eux. Voyons si vous êtes plus fidèles au second.

Le second devoir des pères et mères, est de reprendre, de corriger, de châtier leurs enfans. Je n'ai encore là-dessus que des reproches à vous faire : il faut que vous me pardonniez, M. C. P.; ne vous offensez pas de la liberté que me donne mon ministère : si je suis forcé de vous dire des choses dures, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes.

Je connois très-peu de familles où l'on corrige les enfans comme on le devroit. Les uns, par une fausse tendresse, leur souffrent tout, et les laissent vivre à leur fantaisie, sous prétexte qu'ils sont encore jeunes, et que l'âge amènera la raison.

Oui, l'âge amènera la raison ; mais les mauvaises inclinations et les habitudes perverses, quand elles ne sont pas réprimées dès l'enfance, croissent avec l'âge, s'enracinent, et sont ensuite plus fortes que la raison. Tant qu'un arbre est jeune, vous le pliez, vous le redressez comme vous voulez ; mais essayez de redresser un grand arbre, vous le romprez, vous l'arracherez plutôt que de lui faire perdre son pli. Eh ! ne

dites-vous pas vous-mêmes, M. F., que les enfans d'aujourd'hui naissent avec la malice ? On ne sauroit donc les corriger de trop bonne heure.

Et cependant, on voit des parens qui rient et qui s'amusent des petites sottises de leurs enfans. Ils ne font pas attention que nous apportons, du sein de nos mères, le germe de toutes les passions ; et qu'on ne peut en arrêter les progrès et les suites, qu'en les étouffant aussitôt qu'on les voit paroître.

D'autres, à la vérité, reprennent et corrigent leurs enfans ; mais de quelle manière, mon Dieu ! par caprice et par mauvaise humeur. La colère, les emportemens, les malédictions, sont presque toujours de la partie. On ne les corrige pas ; on les brutalise. On ne les châtie point ; on les maltraite. Et vous me répondrez froidement : Je ne pourrois pas les châtier, et ils ne m'écouteroient pas, si je n'étois point en colère. Comme si, pour remplir ce devoir, il falloit manquer à tous les devoirs que la charité, la religion et l'humanité imposent ! De là, qu'arrive-t-il ? il arrive que vos enfans, ou ne vous craignent point du tout, ou n'ont peur que des coups que vous leur donnez, et du bruit que vous faites. Ils ne craignent pas de vous déplaire, mais seulement d'être battus ; et lorsqu'ils ne craindront plus d'être battus, ils s'embarrasseront fort peu de vous déplaire.

Quand un père ou une mère châtient leurs enfans, par un motif de religion et de

tendresse, ils commencent toujours par les reprendre avec douceur. Lorsqu'ils sont indociles et opiniâtres, ils élèvent la voix ; mais ils ne se laissent point emporter à la colère. Ils sont fermes ; mais non pas aigres. Ils châtient ; mais ils ne sont pas cruels. Ils disent : Mon enfant, je vous châtie ; parce que vous l'avez mérité ; vous avez fait le mal, il est juste que vous en portiez la peine ; faites toujours bien, et vous ne serez jamais puni. Si je ne vous aimois pas, je vous laisserois vivre à votre tête ; mais parce que je vous aime, je vous châtie, afin qu'en vous corrigeant de vos défauts, vous deveniez un honnête homme, et un bon Chrétien. Dans leurs corrections, des parens vraiment Chrétiens, ont toujours soin de faire remarquer à un enfant coupable, l'offense qu'il a faite à Dieu, et de lui en faire demander pardon. Avant de faire une correction, ou d'infliger un châtiment, ils s'adressent au Seigneur, pour le conjurer d'y répandre sa bénédiction.

Heureux les enfans que l'on corrige, à qui l'on parle, et que l'on élève de la sorte ! Malheur à ceux qu'on ne reprend jamais sans les maudire, et sans accompagner la correction de juremens ou de paroles grossières ! On veut les corriger d'un vice, et on les précipite dans un autre. Que dis-je, mes Frères ? on les entraîne dans mille autres vices, par le mauvais exemple qu'on leur donne. Vous allez le voir.

Les mauvais exemples des pères et mères font plus de mal à leurs enfans, que toutes les instructions, que toutes les réprimandes ne leur font de bien; et le peu de bien qu'ils pourroient en retirer, est presque toujours gâté et perdu, par les mauvais exemples qu'ils ont sans cesse devant les yeux. Vous dites, par exemple, à votre enfant, qu'il ne faut point jurer; vous le reprenez quand il jure, et il vous entend jurer vous-même; et ce qui est plus ridicule encore, vous vous servez des termes les plus grossiers, en le grondant d'avoir dit des paroles grossières.

Vous recommandez à votre enfant la douceur et la patience; cela est très-bien. Mais le moment d'après, vous vous emportez contre sa mère, vous maltraitez un domestique, vous querellez vos voisins.

Oseriez-vous bien dire à votre enfant, mon cher Frère, qu'il faut fuir l'ivrognerie et les cabarets, après y avoir passé vous-même une partie de la journée, et lorsqu'il vous aura vu rentrer ivre à la maison? Oseriez-vous lui dire qu'il faut pardonner à ses ennemis, pendant que vous lui laissez voir toute l'envie que vous avez de vous venger des vôtres?

Il vous est étroitement ordonné de veiller à ce que vos enfans soient assidus aux saints Offices, et qu'ils fréquentent les Sacremens. Mais quelle grâce aurez-vous à leur commander d'aller aux Offices, quand ils verront

que vous y manquez vous-mêmes assez fréquemment, et que rarement vous assistez aux Vêpres ? Quelle autorité aurez-vous à les faire approcher des Sacremens, lorsqu'ils verront que vous vous contentez d'en approcher une fois l'an ? Que seroit-ce si vous n'en approchiez pas même à Pâques !

Vous vous flattez, mère de famille, de donner une bonne éducation à votre fille. Vous l'avez bien instruite sur les devoirs de sa religion ; vous lui avez parlé de la charité que nous devons avoir les uns pour les autres ; et après cela, vous allez médire du prochain en sa présence ! Vous lui prêchez la modestie, la pudeur, la fuite des mauvaises compagnies ; et vous regretterez ensuite devant elle, les plaisirs de votre jeunesse ; vous raconterez en sa présence, avec une sorte de complaisance et de satisfaction, les parties mondaines dans lesquelles vous avez été, et mille circonstances dont vous ne devriez vous souvenir que pour en faire pénitence, et en pleurer devant Dieu !

Venez vous plaindre après cela, pères et mères, de ce que vos enfans sont entêtés, opiniâtres, violens, jureurs, libertins, médisans, ivrognes, vindicatifs. Ils suivent le chemin que vous leur avez montré, ils font ce qu'ils vous ont vu faire. Ils oublient vos leçons ; mais ils se guident d'après votre conduite ; ils ont les yeux sur vous, ils vous imitent, ils vous ressemblent. S'ils ont des vices que vous n'avez jamais eus, c'est presque toujours parce que vous avez négligé de

les instruire et de les corriger de bonne heure ; ou parce que vous ne vous y êtes pas pris comme vous auriez dû vous y prendre.

Finissons, M. C. P. ; quoique je n'aie pas tout dit, c'est bien assez pour vous engager à faire des réflexions sérieuses sur ce que vous devez à vos enfans, l'instruction, la correction, et pardessus tout, le bon exemple. Arrêtez-vous à ces trois points, lorsque vous examinerez votre conscience. Ne vous aveuglez point ; voilà vos obligations, je n'exagère rien, je vous dis la vérité devant Dieu. Vous répondrez de vos enfans ame pour ame, et il est impossible que vous vous sauviez, s'ils viennent à se perdre par votre faute. Je dis, faute d'avoir été suffisamment instruits ; faute d'avoir été corrigés comme ils devroient l'être ; faute d'avoir trouvé dans votre personne, des exemples de vertus et de religion.

Soyez donc comme leurs Anges gardiens, conduisez-les dans le droit chemin, en y marchant vous-mêmes. Gardez leur ame, comme la prunelle de votre œil ; apprenez-leur à connoître Jésus-Christ ; ayez soin de leur parler de ce divin modèle, dans toutes les occasions. Entretenez-les plus souvent de l'héritage qui les attend dans le ciel, que de celui que vous leur laisserez sur la terre. Par ce moyen, et avec la grâce de Jésus-Christ, à qui vous devez les offrir tous les jours, en le priant de les bénir et de les sanctifier, vous les verrez croître en sagesse, à mesure qu'ils avanceront en âge ;

et après avoir fait votre consolation dans ce monde, ils feront votre joie et votre couronne pendant l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite.

POUR L'ÉPIPHANIE.

Sur notre vocation à la Foi.

Vidimus stellam ejus, et venimus adorare eum. Nous avons vu son étoile, et nous sommes venus l'adorer. *S. Matth.* 2.

Jésus-Christ, mes Frères, attire aujourd'hui à sa crèche, les Mages qui viennent l'adorer en notre nom, et au nom de toutes les nations : ils sont nos prémices et nos modèles. Soyons fidèles à les étudier et à les suivre ; consacrons entièrement ce saint jour à remercier Jésus-Christ du précieux don de la Foi à laquelle il nous a appelés dans leurs personnes ; à lui en demander la conservation et l'accroissement ; à prendre la résolution ferme et sincère d'en pratiquer les œuvres.

Oui, mes Frères, s'écrie le Pape saint Léon, l'Epiphanie est proprement la fête de notre vocation au Christianisme et au salut éternel. Célébrons donc, avec des transports de joie et de reconnoissance, les commencemens de notre bienheureuse espérance, et, à l'exemple des Mages, soyons fidèles à notre vocation. C'est le fruit que

nous devons retirer de cette grande solennité, et ce sera le sujet de cette Instruction.

Pour concevoir la grandeur du bienfait de notre vocation à la Foi, considérons, mes Frères, ce qu'étoient nos ancêtres avant de l'avoir reçue: ils étoient sans Dieu, sans Jésus-Christ, sans lumière, sans espérance, livrés à toutes sortes de crimes et de désordres; ennemis de Dieu, les objets de sa colère, esclaves du démon, victimes dignes de l'enfer. Pouvons-nous réfléchir sérieusement à un état si horrible, sans bénir Dieu de toute la plénitude de notre cœur, de ce qu'il a bien voulu nous en tirer, et se faire connoître à nous? Oh! quel bonheur, M. F., de connoître le mystère adorable de la sainte Trinité! Quel sujet de joie et d'actions de grâces, de connoître Jésus-Christ, et tout ce qu'il a fait et souffert pour notre salut! Qu'avons-nous fait à Dieu, pour avoir été préférés à tant de Juifs, d'Hérétiques, de Turcs, d'infidèles, qui ont péri et qui périssent encore tous les jours, dans leur ignorance et dans leurs péchés? Nous n'étions pas plus dignes de cette grâce que ces peuples infortunés. Si nous naissons dans l'Eglise, pendant que tant d'autres périssent hors de son sein, c'est un effet de la justice de Dieu à leur égard, et d'une miséricorde infinie envers nous. Seigneur, pourrons-nous avoir assez de force pour vous remercier d'une si grande faveur, et toute notre vie suffiroit-

elle, pour vous témoigner la reconnoissance que nous vous devons ?

Mais en remerciant Dieu de nous avoir donné la Foi, n'oublions pas, M. F., que si nous voulons la conserver, il faut que nous en fassions un saint usage, et que nous en pratiquions les œuvres, à l'exemple des Mages. Leur fidélité à la grâce de leur vocation fut prompte, généreuse et persévérante. Telle doit être la nôtre.

D'abord, la fidélité des Mages à suivre leur vocation à la Foi, fut prompte. En effet, dès qu'ils ont vu l'étoile miraculeuse, ils partent pour aller chercher le Sauveur de leur ame ; ils ne balancent point ; ils ne s'arrêtent point à prendre de longues mesures. Pressés d'un saint désir d'arriver au terme où l'étoile les appelle, ils n'écoutent rien de tout ce qui peut les retenir ; ils marchent à la lueur de cette étoile, et vont chercher celui qu'une lumière intérieure leur dit être leur Sauveur et leur Dieu.

Les imitez-vous, M. F. ? hélas ! il y a peut-être des années entières que Dieu vous appelle, et que vous lui résistez. Elevés dans le sein de l'Eglise, vous avez plus de lumière que les Mages ; votre foi est plus formée ; vous connoissez beaucoup plus distinctement qu'eux, les volontés de Dieu sur vous. Pour une étoile qu'ils voyoient, mille raisons vous convainquent, mille exemples vous confondent ; les Prédicateurs vous pressent, vous sollicitent, vous exhortent de revenir à Dieu ; et toujours vous différez.

Ah ! quand direz-vous comme les Mages, nous avons vu et nous sommes venus : *Vidimus et venimus ?* Oui, Seigneur, je vois aujourd'hui que vous me demandez mon cœur, que vous voulez que je vous sacrifie cette passion ; et dès aujourd'hui je veux vous obéir. Premier exemple que nous donnent les Mages, promptitude à suivre la voix de Dieu : ils y ajoutent un grand courage à surmonter toutes les difficultés qui se présentent.

Pour suivre l'étoile et pour répondre à leur vocation, que de sacrifices n'ont-ils pas à faire ! Il leur faut abandonner leur pays, leurs maisons, leurs familles, leurs royaumes ; il faut qu'ils s'éloignent de ce qu'ils ont de plus cher ; qu'ils essuient les fatigues d'un long voyage, et même les dérisions des gens du monde : et ils le font sans hésiter.

Voilà, M. F., le mérite de la foi : c'est de renoncer, quand il faut, à ce qu'on aime le plus tendrement ; c'est de quitter ses habitudes, de se priver des douceurs et des commodités de la vie ; de se mettre au-dessus du respect humain et des railleries du monde ; c'est de se faire certaines violences, sans lesquelles on ne parvient point au royaume de Dieu. Ah ! mon cher Frère, c'est ce que vous savez si bien faire, quand il s'agit de votre intérêt temporel, de vous procurer quelque plaisir, de satisfaire vos passions. Alors vous osez tout, vous êtes prêt à tout, vous vous exposez à tout : et quand il s'agit de Dieu, de la religion, du salut de votre ame, tout

vous effraie, tout vous paroît impraticable. Mon Dieu, quelle lâcheté ! combien la conduite des Mages la condamne ! Mais voyons jusqu'à quel point ils portent la générosité.

Arrivés à Jérusalem, l'étoile, qui jusque-là leur avoit servi de guide, disparoît. Ils croyoient sans doute être arrivés à la fin de leur course, et trouver Jérusalem au comble de la joie de posséder son Sauveur et son Dieu, et empressée à lui rendre ses hommages. Point du tout : non-seulement Jérusalem ne donne aucun signe de joie, pour la naissance de son Libérateur, elle ignore même qu'il est né. Quelle épreuve pour ces Rois ! leur foi n'en devoit-elle pas être ébranlée ? Ne devoient-ils pas renoncer à leur dessein, et retourner le plus secrètement possible dans leur pays, de peur qu'on se moquât d'eux ? Voilà peut-être ce que chacun de nous auroit fait ; ce n'est pas ce que font les Mages. Cette épreuve, bien loin d'ébranler leur foi, ne sert qu'à l'accroître. Abandonnés en apparence par la lumière céleste qui les a conduits, ils recourent à la voie ordinaire ; ils consultent les Prêtres et les Docteurs de la loi : ils leur demandent dans quel lieu le Messie doit naître ; à quelque prix que ce soit, ils veulent le trouver. Foulant aux pieds le respect humain, ils vont jusque dans la cour d'Hérode, demander où est le Roi des juifs nouvellement né. Sans nul ménagement de politique, ils déclarent qu'ils sont venus pour l'adorer. Qu'Hérode s'en offense et s'en trouble ; que la Synagogue en murmure ; qu'on pense et qu'on dise d'eux

tout ce qu'on voudra ; qu'ils s'exposent par là aux plus grands dangers : rien ne les empêche de rendre à ce Dieu Sauveur, à ce Dieu naissant, le culte qui lui est dû. Oh! quel courage ! quelle générosité.

Est-ce ainsi que vous pratiquez votre Religion, M. F. ? est-ce ainsi que vous professez votre foi? Hélas ! trop souvent le respect humain l'a retenue dans l'esclavage ; trop souvent une honte criminelle vous a empêchés d'en pratiquer les œuvres, d'assister aux saints Offices, d'approcher des Sacremens, de faire le signe du Chrétien avant le repas, d'observer les abstinences ordonnées par l'Eglise, de parler hautement dans certaines occasions, où l'on tournoit en ridicule la Religion et ses saintes pratiques ! Ah ! que la générosité de la foi des Mages doit vous causer de confusion! Enfin, voyons quelle fut leur persévérance.

Les Docteurs de la loi ayant répondu aux Mages que le Messie devoit naître à Bethléem, ils partent pour cette petite ville. Ne devoient-ils pas s'attendre qu'ils seroient accompagés par un grand nombre de juifs, de ce peuple qui, depuis si long-temps, soupiroit après la venue de son Sauveur ? et cependant, ni les grands, ni les petits ne les suivent. Ils se mettent néanmoins en marche. Oh! quelle foi ! Dieu ne la laissera pas sans récompense. S'il se plaît à éprouver notre foi, il se plaît davantage encore à la récompenser. A peine les Mages sont-ils sortis de Jérusalem, que l'étoile reparoît ; elle va devant eux, elle s'ar-

rête, et s'abaisse sur le lieu où étoit le Sauveur. Ils entrent dans cette pauvre maison.

Ici, M. F., leur foi ne fut-elle pas mise à de plus grandes épreuves que jamais? Quel spectacle pour des Rois, qu'un enfant couché sur la paille et dans une crèche! Comment reconnoître sous des dehors si méprisables, le Sauveur du monde? Ils le reconnoissent cependant, dans la pauvreté et la misère, dans l'enfance et l'infirmité, dans l'humiliation et le plus profond abaissement. Bien loin que cet état où ils le trouvent, altère leur foi, ils en sont touchés et édifiés. S'ils n'eussent eu qu'une foi foible et chancelante, l'étable, la crèche, les langes de cet enfant, les eussent rebutés; ils n'auroient eu que du mépris pour un Sauveur réduit à de telles extrémités. Ils auroient dit ce que les Juifs dirent dans la suite: Nous ne voulons point d'un Maître sans bien, sans force, sans pouvoir: *Nolumus hunc regnare super nos*. Qu'il paroisse sur le trône, qu'on nous le fasse voir revêtu de gloire et de majesté, et nous nous soumettrons à lui.

Mais leur foi vive et parfaite en juge autrement. Ils concluent que Jésus-Christ est Roi par lui-même, puisque, pour se faire rechercher et obéir, il n'a pas besoin de tout cet éclat qui environne les Rois de la terre. Ils concluent qu'il est Roi du ciel, puisqu'il vient d'y faire briller un astre nouveau; qu'il est le Roi de la terre, puisqu'il appelle également à lui les grands et les petits, les Juifs et les Gentils; ils l'honorent donc comme

le souverain Roi du monde. Ils ne s'en tiennent pas là ; prosternés à ses pieds, ils l'adorent comme leur Dieu, et se consacrent à lui comme à leur Sauveur. Dites-nous, aimable Jésus, ce que vous dîtes alors au cœur de ces hommes si généreux ? Par quelles délices, par quelle douce consolation, vous récompensâtes leur foi, leur fidélité à la grâce ! Continuons d'admirer la vertu des Mages.

SUIVANT la coutume des Orientaux, qui n'approchoient jamais des grands Princes, sans leur faire des présens, les Mages offrirent à Jésus-Christ, les plus riches productions de leur pays, de l'or, de l'encens et de la myrrhe ; et par ces présens, ils exprimoient l'idée qu'ils avoient de Jésus-Christ. Ils reconnoissoient sa divinité, son humanité, sa souveraineté : sa divinité, par l'encens qui n'est dû qu'à Dieu ; son humanité, par la myrrhe qui sert à embaumer les corps ; sa souveraineté, par l'or, qui est le tribut ordinaire que nous payons aux souverains. Mais cette offrande exprimoit bien mieux encore les sentimens de leur cœur ; leur ardente charité, dont l'or est le symbole ; leur tendre dévotion figurée par l'encens ; et le sacrifice qu'ils faisoient à ce Dieu fait homme, d'un cœur mortifié, représenté par la myrrhe.

Quelles vertus, M. F. ! et Jésus-Christ ne put-il pas dire dès lors, qu'il n'avoit pas trouvé tant de foi, même dans Israel ? En

effet, les Juifs avoient au milieu d'eux le Messie, et ils n'y font pas attention; les Mages en étoient fort éloignés, et malgré cela, ils viennent le chercher. Les Juifs, dans la suite, crucifièrent Jésus-Christ, et le traitèrent comme le dernier des hommes, comme un scélérat, dans le temps qu'ils lui voyoient opérer les plus grands miracles et agir en Dieu: les Mages le voient sur la paille, réduit à la plus vile condition, et cependant ils s'humilient devant lui comme devant un Dieu, ils l'adorent, ils se dévouent à lui! Quelle foi de leur part, mais quel endurcissement de la part des Juifs!

Lesquels imitons-nous, M. F.? Ah! qu'il y a peu de foi sur la terre; on ne voit partout qu'une foi foible et languissante, qu'une foi morte: quelques-uns n'ont pas même la foi des *démons qui croient qu'il y a un Dieu, et qui tremblent devant lui*. Quel sujet de nous humilier et de nous confondre en présence de Jésus-Christ! Quel usage faisons-nous du don précieux de la foi, et de tous les moyens de salut que nous trouvons dans l'Eglise? Notre vie répond-elle à la sainteté de la religion que nous professons? Est-elle conforme aux maximes de l'Evangile, et aux exemples que J. C. nous a donnés? Estimons-nous, aimons-nous, pratiquons-nous ce qu'il a estimé, aimé et pratiqué? Avons-nous pour notre sainte religion, toute l'estime qu'elle mérite? Préférons-nous la qualité de Chrétien, à tous les honneurs et à tous les avantages du monde, à tout ce que nous pour-

tions posséder ou désirer sur la terre ? Apportons-nous à la réception des Sacremens, les dispositions que demande une action si sainte ? En recueillons-nous les fruits que Jésus-Christ y a attachés ?

C'est sur tout cela que chacun de nous doit s'examiner aujourd'hui. Hélas ! qui de nous n'a pas une infinité de choses à se reprocher sur ces différens points ? A la vue de tant d'infidélités et d'ingratitudes, ne devons-nous pas craindre que Jésus-Christ ne nous ôte la Foi comme aux Juifs, pour la donner à d'autres peuples qui en feroient un meilleur usage ? Pourquoi les Juifs ont-ils cessé d'être le peuple de Dieu ? c'est à cause de leur ingratitude et de leur infidélité. Si nous faisons comme eux, ne serons-nous pas traités comme eux ? Prenez garde, dit S. Paul, si vous ne demeurez pas fermes dans votre foi, vous serez rejetés comme les Juifs : *Car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles*, c'est-à-dire, les Juifs, qui étoient son peuple, *comment vous épargneroit-il*, vous qui n'étiez pas son peuple ? Dieu n'a-t-il pas déjà exercé ce terrible châtiment sur d'autres nations, qui avoient été, comme nous, substituées aux Juifs ? La Religion a été très-florissante dans l'Asie et dans l'Afrique, et aujourd'hui ces deux grandes parties du monde, ne sont presque plus habitées que par des idolâtres, des Mahométans, des hérétiques, des schismatiques. Dans l'Europe même, combien l'hérésie et le schisme n'ont-ils pas enlevé de

royaumes à l'Eglise ! Tous ces pays ont été Catholiques, et ils ne le sont plus. Enfin, n'avons nous pas été nous-mêmes, à la veille de perdre notre sainte Religion ? Et si nous ne la pratiquons pas plus fidèlement que nous n'avons fait jusqu'ici, ne nous sera-t-elle pas ôtée tout-à-fait ?

Ah ! Chrétiens, détournons de nous un si grand malheur, et, pour cela, soyons fermes dans notre foi, estimons-la pardessus tout, pratiquons-en les œuvres, soyons prêts à tout sacrifier plutôt que de l'abandonner. Imitons les Mages ; c'est par eux que Dieu a voulu commencer à nous transmettre la Foi : c'est dans eux que nous trouvons le modèle le plus achevé d'une foi vive, généreuse et persévérante. Unis de cœur et d'esprit à ces heureux Mages, allons à Jésus-Christ ; adorons-le comme notre Dieu, aimons-le comme notre Sauveur, attachons-nous à lui comme à notre Roi. Présentons-lui l'encens d'une prière fervente, la myrrhe d'une vie pénitente et mortifiée, l'or d'une charité pure, et de toutes sortes de bonnes œuvres. Faisons-lui un hommage universel de tout ce que nous avons et de tout ce que nous sommes ; enfin, méritons par une vie vraiment chrétienne, qu'il nous conserve le don précieux de la Foi.

Tels sont nos sentimens, ô mon Dieu ! faites que nous y persévérions. Seigneur, Dieu des miséricordes, ne nous enlevez pas la Foi ! nous méritons bien de la perdre, à cause du mauvais usage et du peu d'estime

que nous en avons fait jusqu'ici ; mais ne regardez point nos infidélités et notre ingratitude ; ne consultez que votre miséricorde, et laissez-vous toucher par les malheurs affreux où nous serions plongés, si nous étions sans religion et sans culte. Rendez-nous fidèles à imiter les Mages, nos vrais modèles et nos pères dans la Foi, afin qu'après vous avoir cherché constamment comme eux, nous ayons, comme eux, le bonheur de vous trouver et de vous posséder pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur la mauvaise conduite de la plupart des enfans envers leurs pères et mères.

Erat subditus illis. Jésus leur étoit soumis. *S. Luc.*

Je parlois, Dimanche dernier, aux pères et mères ; je parlerai aujourd'hui aux enfans. L'exemple de Jésus-Christ, soumis et obéissant à Joseph, ainsi qu'à Marie sa sainte mère, m'en fournit l'occasion. Je ne la laisserai point échapper ; je déchargerai mon cœur, et je me livrerai aux sentimens que peut inspirer la conduite odieuse d'un très-grand nombre de personnes, à l'égard de leurs pères et mères.

Vous rappellerai-je froidement, M. F.,

ce commandement que vous récitez tous les jours: *Père et mère honoreras, etc?* mais la nature elle-même a gravé ce devoir dans tous les cœurs. Je ne vous apprendrai donc pas vos obligations envers ceux qui vous ont mis au monde; mais seulement ce que vous faites pour la plupart, et ce que vous avez à craindre, lorsque vous manquez à des obligations si sacrées. Voyons donc quelle est la conduite dénaturée de beaucoup d'enfans envers leurs parens, quelle est l'énormité de ce crime, et quelle est la punition qu'il mérite.

Plut à Dieu, M. C. P., que les enfans dont je veux parler aujourd'hui, fussent aussi rares que les monstres! Plût à Dieu que le désordre contre lequel je me récrie, ne fût qu'une vaine exagération de ma part, et une fausse alarme! Mais, hélas! il n'est que trop réel; rien de plus commun, rien de plus visible. Je vous prends tous à témoins, des vérités que vous allez entendre.

Si je vous interrogeois tous les uns après les autres, il ne s'en trouveroit peut-être pas un seul, qui n'eût à se plaindre de ses enfans. Eh! combien de fois ne vous ai-je pas ouï dire qu'aujourd'hui les enfans, dès qu'ils ont un certain âge, ne veulent dépendre ni de père ni de mère; et qu'il n'est plus possible de les contenir dans le devoir! Je ne parle pas de ceux qui sont ce qu'on appelle proprement des enfans; mais de ceux qui

qui sont en âge de penser, de réfléchir et de connoître leurs devoirs.

Qu'un père fasse des réprimandes à son fils, dans lequel il aperçoit du dérangement et des dispositions au libertinage; qu'il veuille le châtier pour son entêtement, sa vivacité, ses étourderies, ses sottises; qu'il lui commande des choses qui ne sont pas de son goût, ou qui dérangent ses plaisirs: qu'une mère représente à sa fille, qu'elle est trop recherchée dans ses habits, trop légère dans ses façons, trop familière avec les jeunes gens; qu'elle la reprenne et la corrige, parce qu'elle fréquente une compagnie suspecte, parce qu'elle forme une liaison dangereuse, parce qu'elle perd trop de temps aux amusemens de son âge; vous voyez aussitôt l'orgueil, étouffant la voix de la religion et de la nature, se révolter ouvertement contre les avis les plus sages, et les représentations les plus justes. De là viennent les excuses fausses, les raisonnemens déplacés, les réponses aigres, les répliques insolentes, un silence affecté plus insolent encore, un air de mépris, des manières hautaines, la mauvaise humeur, *les bouderies* qui durent plusieurs heures, quelquefois plusieurs jours de suite; au point que le père ou la mère sont souvent obligés de revenir les premiers, et de prévenir leurs enfans. Pères et mères, voilà comme ils vous écoutent, comme ils vous respectent et vous obéissent.

C'est bien pis, lorsqu'une fois ils ne sont plus sous votre dépendance, que vous les avez établis, et qu'ils sont leurs maîtres : si vous prenez le ton d'autorité, que vous répondront-ils ? — De quoi vous mêlez-vous ? faites vos affaires, et laissez-moi faire les miennes. Je suis en âge de me conduire; est-ce que je suis un enfant? — Vous n'êtes plus un enfant, cela est vrai; mais je suis toujours votre père; et quand vous auriez les cheveux blancs, vous êtes toujours mon enfant, et je suis toujours en droit de vous reprendre. — Vous trouvez à redire à tout; laissez-moi tranquille, je n'ai que faire de vos réprimandes, gardez vos conseils...... Quel langage, mon Dieu ! quelles horreurs! diroit-on que c'est un enfant qui parle à son père !

Ce ne sont pas seulement les personnes de la condition la plus obscure qui en agissent ainsi; ceux qui se piquent d'avoir de l'éducation et des sentimens d'honneur, ne se servent pas des mêmes termes, si vous le voulez, ils ne sont pas si grossiers dans la forme; mais au fond, sont-ils plus respectueux et plus dociles? Je le demande aux pères et mères.

Après ce que nous avons dit, on croiroit qu'il n'y a plus rien à dire : point du tout; voici un autre spectacle. En faisant la visite de mes paroissiens, j'entre dans une maison, où le premier objet qui se présente à ma vue, est un vieillard que je trouve seul assis

au coin du feu. Ses cheveux blancs, son corps usé par le travail, et courbé sous le poids des années, m'inspirent d'abord des sentimens de respect et de vénération. Je m'approche pour lui parler; le chagrin, l'ennui, la douleur sont peints sur son visage. Eh! qu'avez-vous, mon cher ami, lui dis-je; vous me paroissez bien triste; qu'est-ce qui vous afflige? Est-il arrivé quelque malheur dans votre famille? — Ah! monsieur le Curé, je voudrois être mort, et je prie Dieu tous les jours de me retirer de ce monde, où je suis à charge aux autres, où je m'entends reprocher journellement le pain que je mange. Je suis le père de quatre ou cinq enfans: ces pauvres mains que vous voyez, n'ont travaillé que pour les nourrir; et après les avoir élevés, non sans beaucoup de peine, je me suis dépouillé, pour les établir, du peu que j'avois amassé à la sueur de mon front. Aujourd'hui, que je n'ai rien, et que je suis hors d'état de gagner ma vie, mes enfans ne sauroient me souffrir. Ils se disputent à qui ne m'aura pas dans sa maison: je suis ici comme par charité; si je veux dire un mot, on me ferme la bouche; si je fais quelques représentations (car vous savez, Monsieur, que les vieux ont plus d'expérience que les jeunes), on me répond que je ne sais ce que je dis; si je me plains de mon mal, on me souhaite la mort: voilà quelle est ma situation. Mais, Monsieur, je vous en prie, ne dites rien de tout ceci à

mes enfans ; ce seroit encore pis, s'ils savoient que je vous ai fait des plaintes. —

Vous m'écoutez, M. C. P., avec une attention singulière. J'aperçois sur votre visage certains signes d'étonnement et de douleur, comme si vous disiez en vous-mêmes : Tout cela est vrai ; nous l'avons vu, nous l'avons entendu, nous le voyons tous les jours. A peine nos enfans savent-ils parler, qu'ils commencent à être rebelles. Devenus grands, c'est encore pis ; quand une fois ils sont leurs maîtres, nous n'avons plus rien à dire ; lorsque nous sommes vieux, et hors d'état de leur être utiles, nous leur sommes à charge. Notre vieillesse les ennuie, nos infirmités les dégoûtent, ils désirent notre mort, ils nous forcent à la désirer nous-mêmes ; et l'on ne sait qui de nous ou de nos enfans, sont les plus lassés de notre existence.

Eh bien ! M. F., ce que vous venez d'entendre n'est donc point une histoire faite à plaisir ? Je n'ai donc fait que vous rapporter ce qui se passe journellement sous vos yeux. Mais on s'y accoutume ; on n'y fait presque plus d'attention ; à force de le voir, on n'y prend plus garde ; et l'on parle, comme d'une chose ordinaire, de ce qui est réellement un des plus grands crimes que l'on puisse commettre. Je vais vous en convaincre.

Vos pères et mères, M. C. E., sont à

votre égard comme l'image de Dieu. De même que Dieu est le père, le conservateur, le sauveur de votre ame, ils sont les pères, les conservateurs, et comme les sauveurs de votre corps. Ce corps a été formé de leur propre substance, et vous êtes réellement la chair de leur chair, les os de leurs os, une portion d'eux-mêmes, et d'autres eux-mêmes. Combien de soins, de peines, d'inquiétudes ne se sont-ils pas donnés pour vous nourrir, et pour vous élever! Quelles marques d'amour et de tendresse n'en avez-vous pas reçues dans votre enfance, lorsqu'ils vous portoient dans leurs bras, lorsqu'ils vous faisoient asseoir sur leurs genoux! Ils interrompoient leur sommeil pour vous faire dormir; ils se dépouilloient pour vous vêtir; ils se privoient du nécessaire, afin de pourvoir à vos besoins, quelquefois même à vos plaisirs.

L'amour de Dieu pour les hommes est infini: et cet amour, tout infini qu'il est, Dieu lui-même le compare à l'amour d'un père pour ses enfans, à la tendresse d'une mère pour le fruit de ses entrailles. Ce n'est donc point assez dire qu'un enfant qui n'aime pas ses père et mère, est un ingrat, il faut dire que c'est un monstre; qu'en leur manquant de respect, il commet une sorte d'impiété; que les paroles insolentes à leur égard, sont comme des blasphèmes; les manières dures et les mauvais traitemens, une espèce de sacrilége; qu'un tel enfant foule aux pieds les lois les plus saintes de la

Religion, résiste aux lumières les plus communes de la raison, étouffe les sentimens de la nature, viole les droits les plus sacrés, et devient semblable aux animaux qui, au bout d'un certain temps, ne connoissent plus ni père ni mère. Enfans, qui m'écoutez, voilà qui vous couvre de honte; mais voici de quoi vous faire trembler.

Le saint Patriarche Noé, ayant planté la vigne, ne connoissant pas la vertu du vin, s'enivra, s'endormit, et pendant son sommeil, se trouva découvert d'une manière contraire à la pudeur. Cham, l'un de ses trois enfans, l'ayant aperçu, courut aussitôt en avertir ses frères. Ceux-ci, bien loin d'en faire, comme lui, un sujet de plaisanterie, prirent un manteau sur leurs épaules, et marchant à reculons, en couvrirent leur père. Noé ayant appris, à son réveil, ce que ses enfans lui avoient fait, bénit ces derniers, Sem et Japhet, et donna sa malédiction à l'autre et à toute sa race, le condamnant à être le serviteur et l'esclave de ses frères. En effet, Cham et toute sa postérité, furent proscrits de Dieu, et livrés à l'anathème. Quel étoit le crime de Cham, pour mériter un châtiment aussi terrible? Il ne s'étoit pas révolté contre son père; il ne s'étoit pas moqué de lui en face; il avoit seulement jeté, avec curiosité, les yeux sur celui qu'il devoit respecter; il avoit découvert à ses frères ce qu'il n'auroit pas dû regarder lui-même; et ce manque de respect pour un père endormi (ce qui passeroit aujourd'hui pour un trait de jeunesse), ne

mérite rien moins que la malédiction de son père, et celle de Dieu !

Cela vous étonne, mes Frères ; voici qui vous étonnera davantage. C'est Dieu lui-même qui parle à Moïse ; écoutez-le : « Si » quelqu'un a un fils rebelle, qui ne veuille » point se rendre au commandement de son » père ou de sa mère, et qui, en ayant » été repris, refuse de leur obéir, ils le » prendront et l'amèneront devant les An» ciens de la ville : Voici, diront-ils, notre » fils qui est un rebelle et un insolent, qui » ne veut point nous écouter, et qui mé» prise nos remontrances. Alors, le peuple » le lapidera, et il sera puni de mort, afin » que vous ôtiez le mal du milieu de vous, » et que tout Israel soit saisi de crainte en » voyant cet exemple. »

Malheureux enfans qui, au lieu de faire la joie de vos pères et mères, la douceur de leur vie et la consolation de leur vieillesse, ne leur causez au contraire que du chagrin, leur rendant la vie dure, et la vieillesse insupportable ; vous êtes donc des enfans de malédiction. Vous auriez donc été punis de mort, si vous eussiez vécu sous la loi de Moïse ; et le peuple, par ordre de Dieu même, vous auroit assommés à coups de pierres. Plaise au Seigneur, que tout ceci vous fasse ouvrir les yeux ! vous voyez que je ne parle pas de moi-même, mais d'après Dieu.

Ecoutez encore, écoutez les propres paroles du Saint-Esprit, tirées du livre de la

Sagesse. Ah ! qu'elles sont belles ! gravez-les dans tous les cœurs, ô mon Dieu ! par l'onction de votre grâce. « Celui qui honore » son père et sa mère, amasse sur sa tête » un trésor de grâce et de bénédiction : il » trouvera sa joie dans ses enfans, et sera » exaucé au jour de sa prière. Celui qui » craint le Seigneur, honorera son père et » sa mère, et servira comme ses maîtres, » ceux qui lui ont donné la vie. Honorez-» les par vos actions, par vos paroles, et » par toute sorte de patience ; afin que leur » bénédiction demeure sur vous jusqu'à la » fin. Car la maison des enfans est affermie » par la bénédiction de leur père ; et la » malédiction de leur mère la détruit et la » ruine jusqu'au fondement.

» Mon fils, soulagez votre père dans sa » vieillesse, et ne l'attristez point, tant qu'il » plaira à Dieu de prolonger ses jours. Que » si vous voyez son esprit s'affoiblir, gardez-» vous bien de le mépriser, à cause de » l'avantage que vous avez sur lui. Ah ! com-» bien est infâme celui qui abandonne son » père ! et combien est maudit de Dieu celui » qui aigrit l'esprit de sa mère ! »

Voilà, M. C. F., ce que j'avois à dire aujourd'hui pour votre instruction. Faites-en votre profit, et Dieu vous bénira.

POUR LE SECOND DIMANCHE

APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur l'état du Mariage.

Vocatus est Jesus ad nuptias. Jésus fut invité aux nôces. *S. Jean*, 2.

PARMI les différens états que les hommes ont à choisir, dans lesquels ils s'engagent, chacun suivant son goût, ses inclinations et les circonstances particulières qui le déterminent, il n'en est aucun dont le choix demande plus de sagesse que le Mariage. Je vous ai souvent entendu dire à vous-mêmes, M. F., que si l'on faisoit sur cet article toutes les réflexions qu'il y auroit à faire, on ne se marieroit jamais. Il s'agit, en effet, de se lier par des liens indissolubles, à une personne dont le caractère est quelquefois très-opposé à celui qu'on a. Il s'agit de faire irrévocablement le sacrifice de sa personne à quelqu'un que l'on ne connoît pas, ou sur le compte de qui on peut aisément se tromper. Il s'agit de mettre au monde des enfans qu'il faut entretenir, élever, établir; qui peuvent être et ne sont que trop souvent la source de mille chagrins, dont on est rongé toute la vie. A Dieu ne plaise que je veuille vous inspirer du dégoût pour un état si saint et si né-

cessaire ! Non, mon intention est seulement de vous faire sentir combien il est important de consulter la Providence, et de se consulter soi-même avant de s'engager dans cet état dont je vais rappeler les obligations, tant aux personnes mariées qu'à celles qui pensent à se marier. Puissé-je apprendre aux uns et aux autres à se comporter de manière, qu'on puisse dire de leur mariage, comme de celui de Cana : J. C. fut invité aux noces : *Vocatus est, etc.*

C'est un principe incontestable, que la Providence appelle chacun de nous à un certain genre de vie, hors duquel nous ne sommes point dans la place où elle nous vouloit. Sur quoi vous remarquerez, en passant, que ce défaut de vocation est une des principales causes des désordres qui règnent dans le monde. La plupart des hommes font de mauvais mariages, parce que ce n'est pas la Providence qui les a placés où ils sont; et ne les y ayant point placés, elle ne leur donne point les secours dont ils ont besoin pour y faire ce qu'ils doivent, et comme ils le doivent. D'où il est aisé de conclure d'abord en général, combien il est essentiel d'examiner sa vocation, de la connoître et de la suivre.

Quand il s'agit de l'état ecclésiastique, tout le monde convient qu'il faut y être appelé. Quand il s'agit du mariage, je ne vois pas qu'on dise la même chose : et je

vois encore moins sur quel fondement on peut s'imaginer que la vocation de Dieu n'est pas aussi nécessaire pour cet état que pour les autres. Bien loin de là : plus on réfléchit sur la nature, les engagemens, les obligations et les suites du mariage, plus on sent la nécessité de cette vocation. Il faut l'examiner avec d'autant plus de prudence, qu'il est non-seulement facile de s'y tromper, mais très-difficile de ne pas y être trompé. Cependant le mariage est, de tous les états, celui dans lequel on s'engage avec le moins de réflexion.

Je me trompe, M. F., on en fait beaucoup ; on se donne toute sorte de mouvemens pour faire un mariage honnête, riche, quelquefois un mariage de pure fantaisie. Mais pour faire un mariage qui soit agréable à Dieu, un mariage où règnent la pureté des mœurs, la douceur, la paix en J. C. ; un mariage qui contribue à la sanctification de ceux qui le contractent, n'est-il pas vrai que c'est là ordinairement ce dont on s'occupe le moins, et ce à quoi très-souvent l'on ne pense pas du tout ? Ce sont là néanmoins les vrais motifs qui doivent animer les personnes qui se marient, et par lesquels se déterminent tous ceux que Dieu appelle véritablement à cet état.

Il y en a qui ne se marient point, crainte de gêner leur liberté, ou plutôt leur libertinage. Dieu vous préserve d'être de ce nombre, M. F. ! Il y en a d'autres qui, non-seulement n'ont point de goût pour le ma-

riage, mais qui en ont une répugnance formelle : non pas qu'ils trouvent rien dans cet état, qui ne soit utile et respectable ; ils savent que c'est le premier état qui ait été établi sur la terre ; que Dieu lui-même en est l'auteur, et qu'il répand sur ceux qu'il y appelle, des bénédictions particulières ; que c'est une alliance sainte, puisqu'elle représente l'union mystérieuse du Fils de Dieu avec la nature humaine, et de l'Eglise chrétienne avec J. C., qui a fait du mariage un Sacrement auguste, qui donne aux époux bien appelés et bien disposés, toutes les grâces qui leur sont nécessaires : ils conviennent de tout cela ; mais ils sont en même temps effrayés des obligations qu'on y contracte.

On ne connoît jamais parfaitement la personne que l'on épouse, disent-ils ; et quand on la connoîtroit, on n'est pas assuré qu'elle sera toujours la même. Dès qu'une fois on est engagé, voilà qui est fait pour toujours : il n'y a que la mort qui puisse rompre cette union. Et cette union, par combien d'accidens ne peut-elle pas devenir insoutenable ! Ce qui fait la douceur d'un mariage que Dieu lui-même a béni, devient, quand il le désapprouve et qu'il le maudit, par conséquent, une source journalière et intarissable d'afflictions et d'amertumes... Quelle douceur, de passer sa vie dans la société d'une personne avec laquelle on ne fait plus qu'un cœur et qu'une ame ! Mais, quel supplice, d'avoir sans cesse sous les yeux quelqu'un qui déplaît, et à qui l'on déplaît soi-même !

D'après ces réflexions et beaucoup d'autres fondées sur l'expérience, on prend le parti de ne pas se marier; de sacrifier au soulagement des pauvres, la meilleure partie de ce que l'on auroit employé à l'établissement d'une famille; de se sanctifier par de bonnes œuvres, dont la pratique sera d'autant plus aisée, qu'on sera libre sur l'usage de ses biens et de son temps.

Celui qui pense de la sorte, n'est pas vraisemblablement appelé au mariage. Eh! plût à Dieu que tous ceux qui s'en éloignent, eussent des motifs aussi purs, et des vues aussi louables!

Si vous croyez, au contraire, avoir de bonnes raisons pour penser que la Providence vous appelle au mariage; si vous y êtes déterminé par la volonté de vos parens, par la position de vos affaires, ou par des motifs de conscience; si d'ailleurs vous êtes disposé à faire vos efforts pour vivre en paix avec un autre vous-même, pour supporter ses défauts et n'être pas rebuté par ses infirmités; si vous vous connoissez capable de vous donner tous les soins qu'exigent l'éducation et l'établissement d'une famille; si vous avez principalement en vue la gloire de Dieu et le salut de votre ame, il ne vous reste plus, après avoir demandé les lumières de l'Esprit-Saint, qu'à choisir une personne avec laquelle vous puissiez faire votre salut.

Gardez-vous d'abord d'avoir des préventions pour ou contre telle personne. S'il y a dans la vie une occasion où il faille se méfier

de son goût et de ses lumières, c'est quand il s'agit de choisir un mari ou une femme. Vous avez vos père et mère, votre famille, vos amis ; il y a des personnes sages et capables de vous donner les conseils dont vous avez besoin dans cette circonstance : consultez-les donc, et regardez-les comme les instrumens dont la Providence se servira pour vous faire connoître sa volonté.

Abraham, voulant marier son fils Isaac, envoya Eliézer, son serviteur, en Mésopotamie pour lui chercher une femme. Ce serviteur fidèle étant arrivé à Haran, s'adressa à Dieu, et lui fit cette prière : « Seigneur, Dieu de mon maître Abraham, vous qui l'avez béni jusqu'à ce moment dans toutes ses entreprises, et qui avez conduit tous ses pas, je ne doute point qu'il ne m'ait envoyé par votre ordre, et que votre Ange ne m'ait conduit dans ce pays, pour y chercher l'épouse que vous destinez à Isaac. Daignez donc me la faire connoître par un signe auquel je ne puisse pas me tromper. » Eliézer choisit lui-même ce signe, et la Providence l'approuva. Il distingua Rebecca entre toutes les filles qui étoient venues pour puiser de l'eau ; il la demanda en mariage pour Isaac. On la lui accorda, et il la conduisit à son maître, dont elle fit la consolation et le bonheur. C'est ainsi, M. C. F., que la Providence bénit le mariage de ceux qui la consultent, qui se laissent conduire par elle, et par les avis des personnes sages, dont elle se sert pour le traiter et le conclure.

Est-ce ainsi que vous vous comportez dans vos alliances, M. C. F.? Et vous, pères et mères, avant d'établir vos enfans, avez-vous soin de consulter la Providence, de demander les lumières d'en-haut avant de faire aucune démarche sur cet article? Dans ces conjonctures si difficiles, ne manquez donc pas de vous adresser à Dieu, et de lui dire avec toute la ferveur possible :

« Seigneur, vous m'avez donné des enfans, et en les mettant au monde, j'ai contracté l'obligation de les établir dans un état quelconque. Dès l'instant de leur naissance, je vous les ai offerts; et depuis ce moment, je n'ai cessé de vous demander pour eux la rosée du ciel et la graisse de la terre. Voici le temps, ô mon Dieu! de me faire sentir que vous avez exaucé ma prière. Le bonheur de leur vie et le salut de leur ame, dépendent du choix que nous allons faire. Ne permettez pas que nous nous trompions dans cette démarche : mais au contraire, que votre Ange conduise nos pas, que votre lumière nous éclaire. Dieu de bonté, conduisez tout vous-même; redressez, corrigez tout ce qui peut vous déplaire; et faites-nous connoître ce qui vous est le plus agréable. »

Croyez-moi, M. C. F., une telle prière, si elle partoit du fond du cœur, et d'un cœur droit, seroit infailliblement exaucée. Et quoi! Dieu qui est la sagesse, la bonté même, n'exauceroit-il pas celui qui s'abandonne à sa providence, qui cherche à la con-

noître, qui agit en conséquence ? Ah ! si l'on fait tant de fausses démarches, c'est qu'on pense à tout, excepté à cette divine Providence ; et de là tant de mauvais mariages.

D'un autre côté, l'on s'y engage très-souvent sans s'être consulté soi-même ; sans avoir examiné si l'on a certaines dispositions, sans lesquelles il est impossible de rendre un mari heureux, une femme heureuse, et par conséquent d'être véritablement heureux soi-même : et de là encore tant de mauvais mariages. Ecoutez encore ceci, et profitez-en, soit que vous soyez marié, soit que vous pensiez à entrer dans l'état du mariage.

Pour être heureux dans le mariage, il ne vous suffit pas de remplir vos obligations ; il faut encore que la personne à laquelle vous êtes uni, remplisse les siennes. Votre bonheur dépend de son caractère et de sa conduite. Inconstance, caprice, humeur bizarre, vous avez épousé tout cela, si tout cela se trouve malheureusement dans la personne que vous avez épousée. Voyez donc, et combinez la trempe de votre caractère avec la nature de vos engagemens. Car, le premier et le plus indispensable de vos devoirs, sera d'aimer et de supporter la personne que vous aurez choisie, quelque insupportable qu'elle vous paroisse.

Oui, fille chrétienne, si vous épousez un homme ivrogne, colère, il vous faudra essuyer, sans mot dire, toutes les bourrasques

de son humeur et de ses emportemens ; il faudra arrêter votre langue, et paroître comme insensible pendant ses terribles accès de colère ; heureuse encore s'il ne pousse pas la folie jusqu'à s'irriter de votre douceur et de votre patience !

S'il est avare, vous serez la première victime de son avarice ; s'il est dissipateur, vous verrez dissiper votre bien, surtout si vous n'avez pas le talent de bien administrer l'intérieur de votre ménage. Il faut donc que vous ayez pour ces occasions, et pour beaucoup d'autres semblables, assez de ressource dans l'esprit, assez de douceur dans le caractère, afin de ramener peu à peu votre mari par des représentations sages et faites à propos, par une amitié constante, par une patience à toute épreuve ; au lieu de l'aigrir par des réflexions déplacées, par des manières brusques, par des reproches mordans, par des paroles outrageantes, ou même par un silence affecté.

S'il est des maris difficiles, il est aussi des femmes qui ne le sont pas moins ; des femmes impérieuses, qui ne sauroient rien dire à un mari sans lui faire des réprimandes ; des raisonneuses, qui font autant de bruit pour une misère que pour des choses de conséquence ; des femmes dont la langue lance à tort et à travers, sans prévoyance, sans réflexion, des traits qui perceroient le cœur de l'homme le plus patient et le plus raisonnable. Voilà donc une source intarissable de querelles, de tracasseries, de mortifica-

tions qui reviennent sans cesse, et empoisonnent tous les momens de la vie ; c'est-à-dire, voilà l'enfer. Pourquoi, parce qu'avant de se marier, on n'a pas réfléchi sur ses obligations, on n'a pas comparé ses dispositions avec les engagemens que l'on contractoit.

Mettez-vous donc bien dans l'esprit, filles chrétiennes, que vous devez avoir pardessus tout, une grande douceur dans le caractère. Vous l'avez souvent ouï dire : en prenant un mari, vous vous donnerez un maître. Il faudra donc renoncer à vos volontés pour faire la sienne ; il ne vous sera plus permis de dire : Je veux. La docilité, l'obéissance, la soumission, seront désormais votre loi et votre partage. Il s'agira donc de gagner le cœur de votre mari : or, point d'autre moyen que la bonté du vôtre, la retenue, la modestie, une application constante aux affaires de votre ménage, au soin de votre famille, à l'éducation de vos enfans. C'est par là qu'une femme gagne le cœur de son mari ; quand une fois elle est parvenue à ce point, le mari revient toujours tôt ou tard ; il se plie insensiblement aux volontés d'une femme qu'il aime et dont il respecte la vertu ; il la regarde comme la douceur de sa vie, et met en elle toute sa confiance.

Si votre mari n'est pas aussi chrétien, aussi religieux qu'il devroit l'être, ce sera à vous à le ramener à Dieu. Mais pour cela, gardez-vous bien de le prêcher, de lui parler sans cesse de dévotion, de Sacremens ; vous l'en éloigneriez plutôt que de lui en donner le goût. Voici deux moyens plus sûrs.

Le premier, est d'adresser de ferventes prières au Ciel, conjurant le Père des lumières d'éclairer votre mari, de le remettre, par sa miséricorde, dans la voie de la vérité et de la vertu. C'est ainsi que sainte Monique travailloit à la conversion de son mari; c'est par ce moyen que sainte Clotilde obtint la conversion miraculeuse de Clovis son époux.

Le second est le spectacle édifiant d'une vie régulière, d'une piété solide, dont les exercices extérieurs n'aient rien qui puisse le choquer; d'une piété qui, non-seulement ne lui déplaise point, mais qui vous rende à ses yeux plus aimable, plus attentive à lui plaire, plus affable, plus empressée à faire ce qui est dans l'ordre et le devoir. Croyez-moi, une telle conduite, jointe à des prières ferventes, ramènera tôt ou tard votre mari. Il sentira les inquiétudes qu'il vous cause; la tendresse que vous lui aurez inspirée commencera l'ouvrage de sa conversion, votre exemple l'avancera beaucoup, et vos prières le consolideront. Heureux l'homme qui a rencontré une telle épouse! heureux les enfans qui naîtront d'une telle mère!

Ils paroîtront d'abord à ses yeux comme le fruit des bénédictions que la Providence a répandues sur son mariage; ensuite elle les regardera comme de jeunes plantes destinées à remplir un état qui, de quelque nature qu'il puisse être, demande des vertus; et ces vertus, elle en jettera les premières semences dans leur ame; elle leur

apprendra dès lors à connoître leur Créateur ; elle les accoutumera de bonne heure à lever leurs petites mains vers le ciel, à prononcer le saint Nom de Jésus, à le bénir. Tels seront les premiers essais d'une langue qui commence à se délier ; ils croîtront ainsi sous les yeux d'une mère attentive à ne leur donner et à ne leur laisser prendre que des impressions salutaires.

Enfin, elle regardera ses enfans comme un dépôt sacré que Dieu a remis entre ses mains, dont elle rendra compte, au moins jusqu'à un certain point, à celui qui l'en a chargée. Elle les formera donc, dès l'âge le plus tendre, à la pratique de la vertu ; et prévoyant les dangers auxquels leur innocence sera exposée, lorsqu'ayant atteint un certain âge, il ne lui sera plus possible de les retenir sous ses ailes, son attention principale sera de graver dans leur cœur les principes d'une vraie piété, qui les ramènera un jour à Dieu, s'ils ont le malheur de s'en éloigner dans leur jeunesse.

Tels sont, M. F., les devoirs, les occupations, les vrais plaisirs d'une mère chrétienne. Sa parure, ses ornemens, sa joie, sont ses enfans. Quel est l'homme qui ne voulût avoir une telle femme ? Mais en est-il beaucoup qui la méritent ?

Le mari est le chef et le maître de sa femme. Mais s'il a des droits que la femme doive reconnoître et respecter, il a des devoirs aussi qui renferment son autorité dans certaines bornes. L'Apôtre S. Paul qui veut

que les femmes soient soumises à leurs maris, exige en même temps que les maris aiment leurs femmes.

Nous ne parlons pas ici d'un amour charnel, fondé sur la beauté ou sur les agrémens qui passent : mais d'un amour raisonnable, fondé sur la connoissance de ses devoirs, sur la disposition habituelle de les remplir selon Dieu ; d'un amour qui fasse supporter au mari, sans dégoût et avec patience, les défauts et les infirmités de sa femme, et écouter ses conseils avec un ton d'amitié et de confiance.

Je finirai par vous donner un avis de la dernière importance : je veux dire que vous n'ayez jamais à vous reprocher d'avoir violé la foi conjugale. Il seroit à souhaiter que tous les jeunes gens portassent dans le mariage, un cœur neuf que le péché déshonnête n'eût point corrompu. Hélas ! nous en voyons quelquefois qui n'apportent au pied des saints Autels, que les fruits malheureux de leurs passions, d'une jeunesse passée dans le libertinage. Si ce malheur vous est arrivé, mon cher Frère, n'allez pas du moins profaner la sainteté du mariage, en ajoutant le plus grand de tous les crimes aux égaremens de votre jeunesse. Souvenez-vous que l'adultère blesse tout à la fois la justice, la probité, l'honneur d'autrui et le sien ; qu'il trouble l'ordre des successions légitimes, produit une infinité de maux qui, quoique secrets et cachés aux yeux des hommes, n'en existent pas moins devant Dieu, avec toutes leurs suites et toutes leurs horreurs.

Grand Dieu ! qui êtes l'auteur et l'instituteur du mariage, éclairez tous les Fidèles qui pensent à s'engager dans cet état, afin qu'ils voient et qu'ils sentent la nécessité de vous consulter, et le danger auquel ils s'exposent de vivre et de mourir malheureusement, en faisant un choix que vous n'avez point fait vous-même. Qu'ils examinent mûrement les obligations qu'ils vont contracter, pour voir si elles ne sont pas au-dessus de leurs forces. Qu'ils se préparent à la réception de ce Sacrement auguste, par une vie pure et innocente, et surtout qu'ils ne le profanent jamais, en violant la foi qu'ils auront jurée devant vous et à la face de vos Autels. Que les douceurs d'un amour chaste et fondé sur celui qu'ils doivent avoir pour vous, ô mon Dieu ! soient leur plus solide consolation dans les peines qu'ils auront à souffrir. Adorable Jésus ! qui avez sanctifié le mariage, en assistant aux Noces de Cana, en opérant, en faveur de ces heureux époux, le premier de vos miracles ; Dieu de paix, faites régner dans tous les ménages une paix solide ; faites que tous les époux n'aient en vous qu'un même cœur, que leur union inaltérable et toute sainte, soit vraiment l'image de l'union éternelle qui fait en vous et par vous, ô Jésus ! la félicité des élus dans le ciel. Ainsi soit-il.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE
APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur les ressources et les consolations que procure la Foi.

Dixit Jesus Centurioni : Vade, et sicut credidisti fiat tibi. Et sanatus est puer in illa hora. Jésus dit au Centenier : Allez, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru. Et à l'heure même son serviteur fut guéri. *S. Matth.* 8.

C'est ainsi, M. C. F., que la Foi guérit et sauve nos ames, lorsqu'elle est simple, vive, et inébranlable, comme celle du Centenier, laquelle excita l'admiration de J. C., mérita ses éloges, et obtint à cet officier la guérison de son serviteur. La Foi nous sauve, parce qu'en éclairant notre esprit d'une lumière pure et infaillible, elle nous met à couvert des erreurs où se précipitent ceux qui ont le malheur de ne pas connoître ou de rejeter cette lumière divine. La Foi nous sauve, parce qu'elle rend l'homme capable de s'élever à la pratique des plus hautes vertus, par les vues sublimes qu'elle lui donne, par les motifs puissans et les secours efficaces qu'elle lui fournit. Elle nous sauve en nous inspirant le désir, en nous apprenant la manière, en nous donnant la force de faire servir à notre salut, les biens et les maux dont le mauvais usage est seul la cause de notre perte.

Tels sont les avantages de la Foi chrétienne, au sujet de laquelle je me propose de remettre sous vos yeux plusieurs réflexions qui, à la vérité, n'ont rien que de très-commun, mais qui n'en sont pas moins solides, et sur lesquelles on ne sauroit trop insister dans ces temps malheureux, où les Pasteurs doivent s'efforcer plus que jamais de prémunir leurs ouailles contre le venin de l'incrédulité. Ecoutez-moi donc, M. C. Paroissiens, avec tout l'intérêt que méritent des vérités si consolantes.

Lorsque je considère les avantages, les ressources, les consolations de la Foi chrétienne, et que jetant ensuite les yeux sur ceux qui n'en sont point éclairés, je compare leur position avec la nôtre, je me sens pénétré de la plus vive et de la plus tendre reconnoissance. Ah ! Seigneur, qu'ai-je fait, pour que vous m'ayez enrichi de ce don précieux et inestimable, pendant que des nations entières en sont privées ? A la vue d'un si grand bienfait, je m'écrierai avec le Prophète : Eglise chrétienne, louez à jamais votre Dieu, le Père des miséricordes, qui vous a établie par la Foi dans la connoissance de toute vérité ; qui a répandu par elle, sur vos enfans, toutes sortes de bénédictions : *Lauda, Jerusalem, Dominum.*

En effet, M. F., que savons-nous, et à quoi l'esprit humain peut-il se fixer invariablement, lorsqu'il n'est pas guidé par les lumières

lumières de la Foi? Voyez toutes les rêveries, tous les égaremens, toutes les extravagances des païens, des incrédules, des philosophes. Quels systèmes absurdes! quelle morale corrompue! La Foi, au contraire, m'explique, d'une manière satisfaisante, pleine de grandeur et de consolation, la nature de Dieu, la destinée de l'homme; elle m'apprend ce qu'est Dieu, ce que je suis, et ce que je dois être.

Guidé par la Foi, je contemple le mystère ineffable d'un Dieu fait homme, toute la suite et l'économie de la Rédemption, les merveilles de l'Evangile, les richesses spirituelles de l'Eglise, la source inépuisable des grâces et des bénédictions qu'elle renferme; la puissance divine qu'elle a reçue pour la sanctification des pécheurs; les fondemens inébranlables sur lesquels cette Eglise est appuyée. Reconnoissant partout le doigt éternel de la vérité elle-même, je m'arrête et me repose dans son sein, faisant de bon cœur le sacrifice de mes foibles lumières à l'autorité sacrée que je suis forcé de reconnoître, et à laquelle je ne puis résister sans renoncer aux lumières les plus pures et les plus infaillibles de ma raison. Quelle consolation pour un Chrétien, de trouver dans sa foi des principes certains et invariables, sur lesquels il s'appuie, sans craindre de se tromper ou d'être trompé!

Le philosophe incrédule, après bien des recherches et des raisonnemens, ne sait et n'enseigne rien de certain en matière de

religion. La Foi, par une voie plus abrégée et plus simple, nous découvre en J. C. et par J. C., tout ce qu'il nous importe de savoir sur ce point capital. La doctrine de l'Evangile n'est point un amas de superstitions et de mensonges; ce ne sont point des conjectures et des probabilités; ce sont des vérités à l'épreuve de l'examen le plus sévère, et qui ont résisté à tous les efforts que l'on a pu faire pour les combattre et les détruire. C'est un or pur, mille fois éprouvé par le feu; c'est un argent qui a passé et repassé par toutes sortes de creusets; par le creuset des Scribes et des Pharisiens; par le creuset des Tyrans; par le creuset des Hérétiques; par le creuset des Philosophes, des prétendus esprits forts, des incrédules, de tous les ennemis du nom Chrétien; et au sortir de tous ces creusets, la vérité de la Foi n'est que plus pure et plus éclatante: *Argentum igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum.*

C'est que tout est lié, tout se suit, tout est raisonnable dans la doctrine de la Foi. Tout s'y trouve appuyé sur des faits dont l'existence est démontrée, dont l'évidence est aussi éclatante que le soleil. Plus je raisonne, plus j'approfondis, avec un cœur droit, les vérités de ma Religion, plus ces vérités me paroissent dignes d'être embrassées; et plus je les embrasse, plus je les admire, plus je les aime, plus j'en sens la beauté, la justesse et toute la force. Mais, sans insister davantage sur un point mille

fois rebattu, jugeons de la Foi par ses effets, et apprenons à connoître l'arbre par ses fruits. Seconde réflexion.

Je ne parlerai point, M. F., des effets que produisit la Foi dans la personne des Patriarches, des Prophètes, des Justes de l'ancien Testament; ni d'une multitude de Martyrs, cette nuée de témoins, qui tous déposent en faveur de la Foi; ni de la quantité prodigieuse de miracles dont l'histoire de l'Eglise est pleine, dont les preuves et les monumens existent, dont chaque siècle, et même le nôtre, fournit des exemples, quoique plus rares, parce qu'ils sont moins nécessaires.

Je ne ferai pas remarquer les effets prodigieux de cette Foi divine dans les courses apostoliques, et dans les travaux immenses d'un saint François-Xavier; ni dans le zèle moins impétueux, mais aussi efficace, d'un saint François-de-Sales, qui fut dans le siècle dernier, la plus douce consolation de l'Eglise de France; ou d'un saint Vincent-de-Paul, dont la charité inouïe n'a pu avoir d'autre principe que la Foi d'un Dieu fait homme; ou d'une sainte Fremiot de Chantal, qui a vécu presque de nos jours, l'honneur de son sexe, et le modèle des femmes chrétiennes. Quiconque ne trouveroit rien que de naturel et d'humain dans la vie de ces illustres personnages, seroit bien aveugle. Laissons là ces œuvres extraordinaires et mira-

culeuses, pour nous borner à des effets qui, quoique moins éclatans, ne sont pas moins une preuve sans réplique, de la force que la Foi seule peut donner à nos ames.

Je parle de cette génération d'hommes justes que la Foi conserve, qu'elle perpétue dans tous les états, au milieu des embarras du siècle, et qui rendent à J. C. un témoignage d'autant moins suspect, qu'ils cachent leurs vertus sous le voile de l'humilité. Ah! s'il m'étoit permis de manifester le secret des consciences, et d'exposer ici à vos yeux les pensées, les sentimens, les désirs, tous les mouvemens de l'ame juste, quelle gloire, quel triomphe pour la Foi chrétienne!

Dites-nous, ame charitable, qui est-ce qui vous conduit dans la chaumière des pauvres, et vous inspire de vous abaisser jusqu'à panser leurs plaies? Où avez-vous puisé cette douceur, cette patience à toute épreuve avec laquelle vous souffrez depuis si long-temps, les chagrins domestiques, les amertumes secrètes qui vous déchirent le cœur, sans qu'il vous échappe une parole de murmure et d'impatience? Où avez-vous puisé ces maximes admirables qui concilient parfaitement les bienséances de votre état, les égards que vous devez avoir pour votre mari, avec le sacrifice que vous avez fait et que vous renouvelez chaque jour, de tout ce que le monde a de plus flatteur, de tout ce que la chair a de plus séduisant, de tout ce que la vanité a de plus dangereux? Quel est le charme secret qui vous attache au

pied de la croix et des saints Autels? D'où vient cette faim spirituelle qui vous fait soupirer continuellement après le pain des Anges? Quel est enfin le principe de tant de force, de tant de ferveur, de tant de vertus? Ah! vous vivez de la vie de la Foi: c'est elle qui donne à votre mari, à vos enfans, à vos domestiques, à tous ceux qui vous connoissent, le spectacle d'une vertu dont on ne trouva jamais d'exemple auprès de celui qui ne croit point, ou ne vit point en Jésus-Christ.

Et vous, mon C. F., qui après avoir passé une partie de votre jeunesse dans les plaisirs, y avez renoncé tout à coup, quelle est donc cette lumière qui vous a subitement éclairé sur la vanité du monde, et sur le néant des choses humaines? D'où vous est venue cette force avec laquelle vous avez rompu les liens qui attachoient votre cœur, et dont vous pensiez ne pouvoir jamais vous débarrasser? Les devoirs de votre état sont la seule chose qui vous occupe aujourd'hui. La lecture de l'Evangile, les discours de piété vous attendrissent, nos Sacremens font votre plus douce consolation; d'où vient ce changement? Quelle est donc cette main puissante qui tient aujourd'hui vos passions enchaînées? Interrogez-le, M. F., interrogez tous ceux qui vivent avec piété en J. C.: ils vous répondront que cette force ne vient pas de leur propre fonds; c'est la Foi, oui, c'est la Foi qui produit tous ces fruits de bénédiction.

Eh ! ne trouvons-nous pas dans nos campagnes des personnes dont toutes les lumières naturelles se bornent à la culture de leurs champs, à la nourriture de leurs troupeaux, ou à l'exercice de leur métier, et qui portent néanmoins les pratiques de la vertu à un degré capable d'exciter l'émulation des hommes les mieux élevés et les plus instruits ? Dites-moi, quel est, dans cette personne, le principe de la patience, de la résignation avec laquelle on la voit souffrir les peines de son état, les malheurs qui lui arrivent, le caractère difficile de ceux avec qui elle vit, les défauts du prochain, les mauvais traitemens de ses ennemis ? D'où lui vient cette charité qui la rend si désintéressée, si généreuse, si compatissante, si empressée de rendre à ses semblables, tous les petits services qui dépendent d'elle ? Qui est-ce qui inspire à cet homme cette modération en toutes choses, qui le retient dans les bornes de l'état où la Providence l'a fait naître, sans envie, sans murmure, content d'avoir, pour lui et pour sa famille, de quoi vivre et de quoi se vêtir ; tout aussi content, lorsque Dieu permet que le nécessaire lui manque ?

Ah ! c'est à nous, M. F., qu'il faut demander d'où vient la vertu de ces hommes simples : elle vient de leur Foi. Voilà leur science, leur philosophie ; et avec cette philosophie, ils maîtrisent leurs passions, ils vivent comme des Saints. Ce n'est point ici une supposition chimérique. Il n'est point

de paroisse qui ne console son Pasteur, par quelqu'exemple de cette espèce ; et c'est là, je l'avoue, une des choses qui contribuent le plus à m'affermir dans la Foi. Je sens qu'elle ne peut venir que de Dieu, lorsque je la vois produire des fruits si miraculeux et si divins.

Réunissez maintenant toutes les bonnes œuvres de tous les Chrétiens ensemble ; le zèle brûlant des Apôtres et leurs travaux immenses ; le zèle et les travaux des hommes apostoliques qui leur ont succédé ; la patience héroïque des Martyrs ; la pureté des Vierges ; les mortifications des pénitens ; les prières, les jeûnes, les aumônes, toutes les œuvres de piété de tous les justes : voilà les œuvres de la Foi. Disons tout en un mot, et c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de notre foi : à mesure qu'elle diminue, les mœurs se corrompent ; les bonnes œuvres diminuent en même temps et à proportion. Faites revivre la Foi des premiers siècles, et vous en verrez renaître les vertus. C'est qu'elle est le principe seul solide, la source vivante et intarissable de tout le bien qui se fait sur la terre.

Jetez enfin un coup d'œil sur cette foule de Pasteurs, de Missionnaires, qui se succèdent, qui travaillent sans relâche à l'édification du Corps de Jésus-Christ : dites-moi, quel est le principe de ce zèle impétueux qui les arrache du sein de leur patrie, et les transporte au-delà des mers, pour annoncer l'Evangile aux nations barbares ? Montrez-

moi, dans les fausses religions, je ne dis pas un zèle de cette nature, mais quelque sentiment qui approche de celui-là.

Ennemis de la Foi, c'est en vain que vous vous efforcerez de l'éteindre ; il est écrit que vous ne prévaudrez point contre elle. L'Eglise toujours féconde, enfantera de nouveaux peuples dans d'autres contrées, pour la dédommager des pertes qu'elle pourra faire chez la nation ingrate qui l'abandonne. O Dieu de toute bonté ! *Souvenez-vous de vos anciennes miséricordes, remettez en votre présence les siècles heureux*, où la Foi de nos Pères, enrichie de bonnes œuvres, réjouissoit le ciel et la terre. Vous trouverez encore dans la génération présente, des ames fidèles qui n'ont pas fléchi le genou devant l'image de la bête qui blasphème votre saint Nom, des Chrétiens qui vous adorent en esprit et en vérité. Au nom sacré de votre Fils, *demeurez avec nous, Seigneur*, et ne permettez pas que nous retombions dans les ténèbres affreuses d'où vous nous avez tirés, pour nous faire passer à la lumière admirable de l'Evangile. Laissez tomber sur nous les fléaux de votre colère, nous les avons mérités ; mais châtiez-nous comme un père, et conservez parmi nous le céleste flambeau de la Foi, qui peut seule vous procurer des ressources solides dans nos malheurs, et nous consoler véritablement dans tous les maux qui nous affligent ou nous menacent. Ah ! M. F., que n'ai-je le temps d'approfondir cette réflexion ! mais elle me

conduiroit trop loin : je ne
qu'un mot sur cet article...
réflexion.

Représentez-vous un homme, qu
nisse dans sa personne tout ce que les d
leurs du corps ont de plus insupportable, tout ce que les angoisses du cœur ont de plus amer; un homme qui, ayant essuyé la perte de ses biens, de sa santé, de sa famille, de sa réputation, se trouve réduit au comble du malheur et de l'infamie. La seule idée de cette position fait frémir la nature; et nous en trouvons un exemple dans la personne de Job, dont la patience, aussi bien que les malheurs, sont connus de tout le monde. Or, je demande, quelle espèce de consolation pourroit trouver, dans une affliction semblable à la sienne, celui qui ne seroit point éclairé par les lumières de la Foi ?

Que lui dira sa raison pour le consoler ? il faut souffrir. Mais, pourquoi ? pourquoi l'Auteur de mon être, qui est la bonté par essence, *semble-t-il prendre plaisir à me tourmenter ?* Que suis-je devant Dieu, *pour qu'il fasse paroître sa puissance contre un ver de terre, contre une feuille sèche que le moindre vent emporte ?* Ces raisonnemens, et beaucoup d'autres semblables, n'aboutissent à rien, et assurément il ne peut en résulter aucune espèce de consola-

tion. Ne conduiront-ils pas plutôt aux murmures, aux imprécations, au désespoir ?

Il n'en est pas ainsi du Chrétien : il trouve dans sa Foi les motifs solides et puissans de la plus douce consolation... Vous me faites souffrir, ô mon Dieu ! parce que je suis pécheur : c'est un effet de votre justice ; je m'y soumets, et j'adore vos jugemens. Vous me rendez la vie désagréable, pour me détacher de ce misérable monde, et me faire soupirer après la vie bienheureuse, par laquelle vous m'avez promis de couronner ma patience : c'est un effet de votre sagesse ; qu'elle soit bénie à jamais ! Vous me faites passer par le feu des tribulations, pour purifier mon ame, et pour imprimer en moi l'image de mon Sauveur ; c'est le gage de ma prédestination, le comble de votre miséricorde.

La Foi m'apprend qu'il faut nécessairement souffrir, ou dans ce monde, ou dans l'autre ; que les tourmens les plus affreux de cette vie ne sont rien, en comparaison de ce que les damnés souffrent dans l'enfer ; et la Foi m'apprend, d'un autre côté, qu'il n'y a point de moyen plus sûr pour éviter l'enfer, que de souffrir patiemment les peines de cette vie ; la Foi m'apprend que j'aurai d'autant plus de part à la grâce et à la gloire de Jésus-Christ, que j'aurai eu plus de part à ses souffrances ; et que si je n'ai point de part à ses souffrances, je n'aurai jamais de part à sa gloire. Convaincu

de ces vérités, et pénétré de ces sentimens, je regarde la Croix de mon Sauveur, je l'embrasse et j'y trouve ma consolation.

Ainsi, quelque malheur que j'essuie, quelque peine que je souffre, quelque besoin que j'aie de consolation, je la trouverai dans ma foi en Jésus-Christ : hors de là, point de remède souverain et universel aux peines de cette vie : hors de là, point de vraie consolation.

Tels sont en abrégé, M. F., les principaux avantages de la Foi chrétienne. Par elle, nous puisons la connoissance de la vérité, dans la source même de toute vérité. Avec elle, il n'y a ni *si*, ni *peut-être*. Le Chrétien dit positivement et affirmativement, sur chaque article de la Foi : *Je suis certain*, *cela est ainsi*, *cela n'est pas ainsi*. Je trouve la preuve la plus évidente des vérités que la Foi m'enseigne, dans les effets prodigieux que cette Foi a produits dès le commencement, qu'elle ne cesse de produire et dont je fais moi-même l'expérience ; je la trouve dans les sentimens qu'elle m'inspire, dans les forces qu'elle me donne, et par lesquelles je surmonte les plus forts penchans de la nature ; je la trouve dans les consolations, les douceurs qu'elle me fait goûter en certaines situations, où je sens bien que la Foi seule me soutient, et que sans elle, je m'abandonnerois au désespoir. Foi précieuse, vous faites le repos et le bonheur de ma vie ; vous serez encore à ma mort mon refuge, et mon unique espérance.

Ah ! c'est alors, mes C. F., c'est au lit de la mort que nous sentirons mieux que jamais tout le prix de ce don inestimable. « Recevez, ô Père très-saint ! cet esprit qui est votre souffle ; Fils adorable, recevez cette ame, que vous avez enfantée sur la croix ; Esprit d'amour, recevez ce cœur dans lequel vous avez répandu en tant de manières l'onction divine de votre grâce. Mon Dieu ! je suis un misérable pécheur, et la vue de vos jugemens me fait trembler. Mais ce pécheur est couvert du Sang de votre Fils, et ce Sang vous demande grâce pour moi, et ce Sang m'ouvre la porte du ciel ; venez, Prêtres de J. C., venez me laver pour la dernière fois dans ce bain sacré ; apportez à mon ame le pain des Anges, le viatique du salut, le gage de la nouvelle vie que j'ai toujours espérée. Croix de J. C., Sacremens de J. C., suffrages de ma mère la sainte Eglise, venez à mon secours, et soyez ma consolation comme vous l'avez toujours été. Je meurs ; mais la mort m'est avantageuse, puisqu'elle me réunit à Jésus-Christ, et que je verrai désormais face à face le divin objet de ma foi. Je quitte ce corps de terre, mais je le quitte dans la ferme espérance qu'il me sera rendu à la résurrection générale, non tel qu'il est aujourd'hui, sujet à la douleur, à la corruption, à la mort, mais impassible, incorruptible, revêtu de gloire et d'immortalité. »

L'incrédule mourant se précipite sans espérance dans les noirs abîmes de l'éternité.

Le fidèle mourant se jette avec une tendre confiance dans les bras de Jésus-Christ, dans le sein de son infinie miséricorde. O précieux avantages de la Foi! rendons, M. F., rendons mille actions de grâces au Dieu de bonté qui nous l'a donnée; gémissons sur ce qu'elle diminue d'un jour à l'autre; écrions-nous avec le Prophète : *Sauvez-nous, grand Dieu! sauvez-nous*, dans ce siècle malheureux, où les puissances de l'enfer excitent tant d'orages contre votre Eglise. La contagion de l'incrédulité gagne et infecte tous les états, et il semble que nous touchions à ces temps affreux *où le Fils de l'Homme ne trouvera presque plus de Foi sur la terre.* Sauvez-nous donc, Seigneur, sauvez-nous, et ne permettez pas que nous nous laissions séduire : faites, au contraire, que les efforts de l'impiété ne servent qu'à resserrer de plus en plus les liens qui nous attachent à votre Eglise. Conservez dans nos cœurs toute la simplicité de la Foi : donnez-nous cette Foi vive, qui produise par votre grâce, des fruits dignes d'être couronnés dans le ciel; afin qu'après nous avoir éclairés, soutenus, sauvés pendant cette vie, elle fasse, à l'heure de notre mort, notre plus douce consolation. Ainsi soit-il.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur la Confiance en Dieu.

Quid timidi estis, modicæ fidei? Que craignez-vous, hommes de peu de foi? *S. Matth.* 8.

Ce reproche que Jésus-Christ fit à ses Apôtres, ne le méritons-nous pas nous-mêmes, M. F., lorsqu'exposés comme eux à quelque danger, manquant de confiance en Dieu, nous nous laissons aller à l'abattement ou à l'inquiétude? Eh! ne devons-nous pas savoir que Dieu est notre Père, qu'il veille continuellement sur nous, et qu'il ne permet rien que pour notre plus grand bien? Tout ce qui arrive, n'arrive que parce que Dieu l'ordonne, ou parce qu'il ne juge pas à propos de l'empêcher. Infiniment sage, il ne fait rien, il ne souffre rien que pour de bonnes raisons; infiniment puissant, il tire le bien du mal même, faisant servir jusqu'à nos péchés, à l'accomplissement de ses desseins, à sa gloire, et à la sanctification des hommes, qui est le grand but de la Providence, et la fin de tous ses ouvrages; infiniment bon, il n'ordonne, il ne règle rien que pour notre bien spirituel. Quelle confiance ne devons-nous donc pas avoir en lui!

C'est cette confiance, M. C. F., que je veux vous prêcher aujourd'hui, et pour vous l'inspirer, je remettrai sous vos yeux trois

grandes vérités, qui feront votre joie, et vous rempliront de consolation. La première est que Dieu nous aime; la seconde, qu'il ne nous perd jamais de vue; la troisième, qu'il connoît mieux que nous ce qui est utile ou nuisible à notre salut... Ecoutez-moi, etc.

PREMIÈREMENT, Dieu nous aime; hélas! M. F., comment peut-il se faire que nous ne pensions point à cet amour, pendant que tout nous en parle, et que toutes les créatures sont comme autant de bouches qui nous l'annoncent? Oui, Seigneur, le ciel et la terre, en publiant la magnificence de votre gloire, publient en même temps l'amour que vous avez pour nous. Les jours et les nuits se suivent et se succèdent sans interruption depuis six mille ans, pour dire aux hommes que vous les aimez. Le jour l'annonce au jour qui le suit, et la nuit porte à la nuit suivante les ordres que vous avez donnés pour le service de l'homme. Chaque jour, et toutes les heures du jour, chaque nuit, et toutes les heures de la nuit, sont de nouveaux bienfaits de votre tendresse paternelle, de nouvelles preuves de votre amour.

Eh! quel amour, ô mon Dieu! qui veille à tout, qui pourvoit à tout, et qui se donne lui-même! quel amour, que notre indifférence ne refroidit point, que notre ingratitude ne lasse point, que nos péchés ne rebutent point! Que dis-je, nos péchés? ah! il semble, au contraire, qu'ils donnent à cet amour de nouvelles forces. Oui, mon

Sauveur, quand le pécheur s'égare, c'est alors que vous courez après lui, et que vous le rappelez avec plus de tendresse. Lorsqu'il vous perce le cœur, ce cœur divin, ce cœur qui est tout amour, vous le lui offrez en lui demandant le sien, et en vous plaignant amoureusement de ce qu'il vous le refuse, et de ce qu'il vous abandonne.

Plus un crime est énorme, plus les remords de la conscience sont vifs; et parce que les remords ne sont autre chose que la voix de Dieu qui se fait entendre au fond de notre cœur, plus un crime est énorme, plus ce bon Père élève la voix, pour nous reprocher nos égaremens, et pour nous rappeler à lui. Mais les douceurs intérieures, les consolations secrètes, l'onction de la grâce, la joie du Saint-Esprit, la dévotion sensible, et, si je puis m'exprimer ainsi, les plus tendres caresses de J. C., à qui sont-elles prodiguées? Aux pécheurs nouvellement convertis.

Vous savez, M. F., les touchantes comparaisons dont Dieu s'est servi pour nous faire connoître son amour et les richesses de sa miséricorde. Je ne vous rappellerai point ni celle de ce tendre Père qui, retrouvant son Enfant Prodigue, l'embrasse avec transport; ni celle de ce bon Pasteur qui, ayant retrouvé sa brebis égarée, la charge sur ses épaules, et la reporte, plein de joie, dans le bercail; ni toutes ces autres paraboles dont l'Ecriture Sainte est remplie, et qui prouvent l'amour de Dieu pour nous. Je vous les ai souvent mises sous les yeux.

Ah ! mon Dieu ! ce n'est point assez de nous prouver votre amour par les effets et par des bienfaits sans nombre, comme si vous craigniez que nous en doutassions encore, vous ne cessez de nous dire que vous nous aimez. Vous nous le dites de mille manières, toutes plus tendres et plus touchantes les unes que les autres.

Trouvez-moi, parmi les hommes, mes chers Frères, une amitié qui approche de cet amour. Hélas ! cette amitié ne consiste souvent qu'en paroles et en belles protestations ; quand il faut en venir à l'épreuve, il n'y a plus d'ami ; s'il s'en trouve de véritables, il faut bien les ménager. Après un certain nombre de services rendus, le crédit s'use, l'amitié se lasse, les protecteurs se rebutent ; et quand même on trouveroit des amis qui ne se lassassent point, combien de choses qu'ils ne peuvent pas, et dont ils ne sont pas les maîtres ! et néanmoins, il y a des hommes en qui nous mettons notre confiance. Jugez de là, M. C. F., quelle doit être notre confiance en Dieu, qui peut faire tout ce qu'il veut ; qui ne se lasse jamais de nous faire du bien ; qui ne sauroit ni nous oublier, ni nous perdre de vue un seul instant.... Seconde vérité.

Ecoutez, M. F., comment Dieu s'exprime lui-même par la bouche de ses Prophètes : *Je suis votre père, et vous êtes mon enfant : ne craignez pas que je vous oublie. Une mère*

peut-elle oublier le fruit de ses entrailles ? et quand même elle l'oublieroit, je ne vous oublierai point. Toutes les pensées de votre esprit, tous les désirs de votre cœur, tous les mouvemens de votre ame sont présens à ma pensée. Je vous ai comme gravé sur ma main, pour vous avoir sans cesse devant les yeux.

Quoi de plus capable de dissiper nos craintes, de calmer nos inquiétudes, de répandre la joie et la consolation dans notre ame, que cette pensée : En quelque lieu que j'aille, dans quelque situation d'esprit ou de corps que je me trouve, mon Dieu est toujours avec moi. Il me conduit pendant le jour ; il veille à ma garde pendant mon sommeil ; il est présent à mon travail ; il m'accompagne dans mes voyages ; il marche à mes côtés ; il me tient par la main ; il guide mes pas. Si je chancelle, il me soutient ; si je tombe, il me relève ; si je m'égare, il me ramène. Depuis le moment où j'ai été conçu dans le sein de ma mère, ses yeux sont fixés sur moi ; il est aussi attentif à mes besoins, que si j'étois la seule créature qu'il y eût au monde. A quelque heure du jour ou de la nuit que je veuille lui parler, il m'entend, et je suis certain d'être exaucé, si ce que je lui demande est avantageux à mon salut. Oh ! le bon ami ! oh ! le précieux ami ! qui peut tout, qu'on trouve partout, et qui jamais ne nous abandonne !

Que de cérémonies, que de mystères pour aborder un grand du monde ! Il faut se pré-

senter plusieurs fois à sa porte, attendre long-temps dans son antichambre avant d'obtenir une courte audience, pendant laquelle on vous écoute froidement, et après laquelle on ne se souvient guère de ce que vous avez dit. Combien d'allées et de venues, d'assiduités, de persévérance pour obtenir quelque grâce de ceux-là même que vous regardez comme vos protecteurs, et en qui vous mettez votre confiance ! Il n'en est pas de même avec vous, ô mon Dieu ! si je suis dans ma maison, je n'ai pas besoin d'en sortir pour vous trouver. Et, si je suis dans les champs, il n'est pas nécessaire que je vienne vous chercher dans ma maison, je vous trouve partout ; et pour m'introduire auprès de vous, je n'ai besoin de personne, je ne crains ni de vous lasser, ni de vous importuner ; et je crains encore moins que vous ne puissiez pas faire ce que je vous demande, parce que rien ne vous est impossible.

Toutes les fois que les serviteurs de Dieu ont été exposés à quelque grand danger, ou qu'ils ont entrepris, par son ordre, quelque chose d'extraordinaire, que leur a-t-il dit pour les rassurer, pour les consoler, pour leur inspirer le courage, et leur donner la force ? rien autre chose, sinon : *Je suis avec vous.* Abraham, soyez tranquille ; faites ce que je vous commande ; et ne craignez rien, parce que *je suis avec vous.* Allez, Moïse, mettez-vous à la tête de mon peuple, tirez-le de l'esclavage, sortez de

l'Egypte, humiliez Pharaon, passez la mer Rouge, et ne craignez rien, parce que *je suis avec vous.* Mes chers Apôtres, je vous le dis : Vous serez dans le monde comme des agneaux au milieu des loups ; allez, cependant, parcourez la terre, portez partout ma Croix et mon Evangile, et ne craignez rien, parce que *je suis avec vous. Non, mon Dieu !* s'écrioit le saint roi David, *non : quand j'aurois à combattre, moi seul, contre une armée ; quand je marcherois dans les ténèbres les plus affreuses, et dans les ombres de la mort, je ne craindrois rien, par ce que vous êtes avec moi.*

Voilà ce qui donnoit aux Martyrs ce courage, cette intrépidité, cette force qui nous étonne. Dans les prisons, chargés de chaînes, sur les échafauds, au milieu des flammes, ils conservoient une ame tranquille, ils montroient un visage serein, et paroissoient insensibles. Le gril embrasé sur lequel S. Laurent fut étendu, étoit pour lui, ô mon Dieu ! comme un lit de roses, parce que vous étiez avec lui.

Mais, n'est-il pas aussi avec nous, mes Frères ? Pourquoi donc ces inquiétudes qui nous troublent, ces soucis qui nous rongent, ces chagrins qui nous dévorent ? Pourquoi tant de crainte dans les dangers, tant de foiblesse dans les tentations, si peu de patience dans nos peines ? Cependant Dieu est avec nous, et il connoît mieux que nous ce qui nous est utile ou nuisible. Troisième vérité.

Si nous manquons de confiance en Dieu, M. F., c'est qu'au lieu d'avoir les yeux sur lui, comme il les a continuellement sur nous, nous ne voyons que les créatures dont il se sert pour nous éprouver ou pour nous punir. Nous recevons les biens sans reconnoissance, et les maux sans résignation, par ce que nous ne prenons pas garde à la main toute-puissante, d'où partent également les uns et les autres.

Dès qu'une chose nous flatte, nous la désirons avec ardeur, nous l'attendons avec impatience. Tout ce qui nous fait souffrir ou nous humilie, nous le craignons, nous le détestons : il n'y a rien que nous ne fassions pour nous en préserver. Nous voulons être nous-mêmes les arbitres de notre sort, et nous ne voulons pas nous mettre dans l'esprit qu'il nous arrive presque toujours de désirer ce qui nous est nuisible, et de fuir ce qui nous seroit avantageux.

Dieu le sait, mon C. F. ; il n'y a que lui qui sache ce qu'il vous faut, et ce qu'il ne vous faut pas. Laissez-le donc faire ; et, quoi qu'il arrive, reposez-vous-en sur lui avec une entière confiance. Vous êtes pauvre, vous menez une vie dure ; ce n'est point par hasard que vous êtes pauvre, pendant que d'autres sont à leur aise : c'est par un ordre exprès de la Providence, qui sait que la pauvreté vous est nécessaire, parce que si vous aviez été riche, vous vous seriez damné

par l'orgueil, par la vanité, par l'ambition ; par l'impudicité, et par mille autres vices dont la pauvreté vous a garanti. Vous étiez à votre aise, et voilà un accident qui vous ruine ; il vous falloit ce malheur pour vous détacher des richesses. Vous avez des ennemis qui déchirent votre réputation, et qui vous tourmentent ; ces ennemis vous sont nécessaires pour vous rendre plus circonspect, pour exercer votre patience, pour éprouver votre charité. Que sais-je enfin ? c'est une maladie, c'est une mort, une perte qui vous désolent, et vous êtes inconsolable ! Ah ! mon C. F., si vous saviez tout le bien qui peut en revenir à votre ame, vous seriez bientôt consolé, vous vous réjouiriez, au lieu de vous abandonner au chagrin comme vous faites.

Un petit enfant crie, parce que sa mère lui arrache des mains un couteau avec lequel elle prévoit qu'il se seroit blessé. Un autre ne se sent pas de joie, quand on lui donne, pour l'amuser, une chose qui brille ou fait du bruit. Vous lui voyez donner toute l'attention dont sa petite ame est capable, à construire un château de cartes, ou à bâtir une maison de boue. Voilà précisément ce que nous sommes, des enfans ; nous courons après des misères, nous jugeons des biens et des maux, comme les aveugles jugent des couleurs. De là vient que souvent ce qui devroit nous affliger, nous réjouit ; et que ce qui devroit nous réjouir, nous afflige.

Uniquement occupés des choses de ce

monde, nous ne comptons pour rien les richesses de la grâce. Excessivement sensibles à toutes les peines qui nous arrivent, nous ne sentons pas les avantages qu'elles peuvent nous procurer. Courant, comme des insensés, après tout ce qui flatte nos goûts et nos passions, nous ne faisons pas réflexion combien ce que nous désirons si fort, nuiroit au salut de notre ame.

Puis donc que nous sommes malheureusement ainsi faits, aveugles sur ce qui nous regarde, prenant le bien pour le mal, et le mal pour le bien, laissons-nous conduire comme des enfans dociles par ce Père infiniment bon, qui nous aime, qui veille continuellement sur nous, qui ne permet et n'ordonne rien qui ne puisse servir à la sanctification de notre ame. Ne nous embarrassons que d'observer avec fidélité ses saints Commandemens, et du reste, mettons notre sort entre ses mains avec toute la confiance que mérite un père aussi tendre, aussi puissant et aussi sage.

Donnez-la-moi, grand Dieu, donnez-la-moi cette confiance, en me remplissant de votre amour, et d'un amour qui réponde à celui que vous avez pour moi : confiance précieuse qui dissipe mes inquiétudes, qui dompte mes passions, qui répande dans mon ame cette tranquillité, sans laquelle il n'y a pas de bonheur sur la terre. Que mes yeux, ô mon Dieu ! soient continuellement sur vous, comme les vôtres sont sur moi. Que je vous voie sans cesse à mes côtés, afin

que la pensée de votre divine présence soutienne ma foiblesse, ranime mon courage, me console dans mes afflictions, et me remplisse d'une telle confiance en vous, que rien au monde ne soit capable ni de m'abattre, ni de m'effrayer.

M. C. F., mettez toute votre confiance en Dieu. Je ne connois pas de moyen plus sûr pour vivre heureux dans ce monde, et pour arriver au bonheur éternel que je vous souhaite.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE
APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur la conduite que nous devons tenir à l'égard des méchans.

Servi dixerunt ei : Vis, imus et colligimus ea? Et ait; Non. Ses serviteurs lui dirent : Maître, voulez-vous que nous allions arracher l'ivraie? Et le Maître leur répondit: Non. *S. Matth.* 13.

VOILA, M. F., ce qu'un zèle amer et mal réglé inspire à plusieurs Chrétiens. En voyant les impies et les gens scandaleux au milieu desquels ils vivent, ils désireroient que Dieu en fît justice et les punit. Bien différens de leur divin Maître, au lieu de supporter les pécheurs avec bonté, ils les jugent, ils les condamnent, comme s'ils étoient assurés de leur réprobation. Et se faisant illusion à eux-mêmes, ils croient agir par un bon motif,

motif, prenant pour zèle ce qui n'est au fond qu'humeur, orgueil, ou du moins un défaut de patience et de charité.

Sur cela je ferai trois réflexions, et je vous donnerai trois avis qui, avec la grâce de Dieu, vous seront très-utiles; les voici: Souffrez les méchans, parce que Dieu les souffre; plaignez-les, et priez pour eux, parce qu'ils sont infiniment à plaindre; fuyez leur société, de peur qu'elle ne vous pervertisse. Ne perdez rien, M. F., de cette morale si nécessaire et si peu connue.

SOUFFREZ les méchans, parce que Dieu les souffre; et il les souffre, dit S. Augustin, ou pour leur donner le temps de se convertir, ou pour exercer la vertu des gens de bien.

Rien n'est plus étonnant et plus digne de notre admiration, que la patience avec laquelle Dieu souffre la malice de certains hommes qui semblent n'exister que pour le malheur des autres, soit qu'ils les pervertissent par l'impiété de leurs maximes, soit qu'ils les infectent par la corruption de leurs mœurs. Cependant Dieu les souffre, quoiqu'il ne tienne qu'à lui de les anéantir; et lors même que sa justice semble exiger qu'il étende son bras, et qu'il décharge sur eux tout le poids de sa colère. Leur conduite l'offense, leurs iniquités l'outragent, leur malice lui déplaît souverainement, et il les souffre. Les regardant comme les enfans

d'une famille dont il est le père universel et le conservateur tout-puissant, il commande au soleil de les éclairer, à la terre de les nourrir, aux animaux de les servir, à tous les hommes de les aimer, et de respecter en eux son image.

Il les souffre, et il veut qu'ils aient part, ainsi que les bons, aux suffrages de l'Eglise, à la sollicitude des Pasteurs, à la charité des Fidèles. Il les souffre; et enfin, à tous les biens extérieurs, soit temporels, soit spirituels qu'ils partagent avec les justes, il ajoute l'onction intérieure de sa grâce. Il éclaire leur esprit, et leur donne de bonnes pensées; il frappe à la porte de leur cœur, et y excite de bons sentimens; il trouble leur conscience par des remords, il les rappelle avec bonté, et lorsqu'ils reviennent, il les accueille avec des mouvemens de tendresse, qui font tressaillir de joie le ciel et la terre. Jugez après cela, M. F., si c'est l'esprit de Dieu qui vous anime, lorsque vous haïssez ceux qu'il bénit; lorsque vous souhaitez la mort de ceux dont il veut conserver la vie.

Eh! qui êtes-vous pour prescrire des bornes à la bonté de notre Dieu, pour marquer le terme de sa patience, pour vouloir que les entrailles de sa miséricorde se rétrécissent, et que sa colère éclate sur les méchans? n'est-ce pas là ce zèle impatient, indiscret et mêlé d'amertume, que Notre-Seigneur reprit avec tant de sévérité dans la personne des deux Apôtres qui vouloient faire descendre le feu du ciel sur une ville de

Samarie, parce que ses habitans n'avoient pas voulu le recevoir? *Taisez-vous*, leur dit-il, *vous ne savez point quelle est la douceur de l'esprit qui doit vous animer.*

Le prophète Jonas, après avoir menacé les Ninivites d'une destruction prochaine, suivant l'ordre que Dieu lui en avoit donné, sort de Ninive, et va se reposer dans le voisinage, en attendant la ruine de cette ville; mais voyant que rien n'arrivoit, il s'afflige, il se met en colère. « Je l'avois bien dit, s'écrie-t-il; je savois bien, Seigneur, que vous étiez trop bon, et que vous ne demandiez qu'à pardonner: faites-moi donc mourir maintenant, il m'est plus avantageux de mourir que de vivre. » Cependant, comme il étoit fort incommodé par la grande chaleur, Dieu fit croître miraculeusement une grande plante qui le rafraîchit par son ombre, et lui causa beaucoup de joie. Mais le Seigneur ayant fait dessécher cette plante le lendemain, Jonas, exposé comme auparavant aux ardeurs brûlantes du soleil, s'afflige de nouveau, se fâche, et demande encore la mort. Pensez-vous, lui dit alors le Seigneur, que votre colère soit bien raisonnable? Quoi! Jonas, vous regrettez amèrement une plante qui ne vous a coûté aucune peine, qui a crû sans vous, qui est née dans une nuit, qui est morte la nuit suivante; et vous auriez voulu que j'eusse détruit la grande ville de Ninive?

M. C. F., il nous arrive souvent de raisonner avec si peu de réflexion et de jus-

tesse que ce Prophète. On a devant les yeux des hommes méchans et corrompus, dont la conduite afflige tous les gens de bien; on sait, d'un autre côté, les menaces terribles que Dieu fait contre les méchans; ses Ministres ne cessent d'élever la voix, et de répéter de sa part ces menaces effrayantes. On croit qu'elles sont sur le point de s'accomplir, on regarde, on entend; et quand on voit que vous gardez le silence, ô mon Dieu! on s'afflige comme Jonas, on en vient quelquefois jusqu'à murmurer, et se plaindre de votre longue patience.

Mais, hélas! grand Dieu! que vos pensées sont éloignées des nôtres! La perte des méchans n'a rien qui vous réjouisse; vous dissimulez leurs crimes; vous en retardez la punition, pour leur donner le temps de se reconnoître, parce qu'ils sont l'ouvrage de vos mains. Vous ne voulez pas que le pécheur périsse: et lors même qu'il s'obstine à vouloir périr, vous désirez qu'il se convertisse, et qu'il vive. Cependant, comme votre sagesse n'est pas moins infinie que votre bonté, la malice des pécheurs ne demeure point inutile à vos desseins, et vous vous en servez pour exercer la patience, pour éprouver la fidélité, pour purifier la vertu des ames justes.

En effet, si Dieu n'eût pas souffert les tyrans; s'il les eût frappés de mort dès l'instant qu'ils avoient la pensée de persécuter les Chrétiens, il n'y auroit jamais eu de Martyrs; et sa puissance auroit moins éclaté

dans la mort d'un persécuteur, que dans cette patience héroïque qui, bravant les plus affreux supplices, se montroit plus forte que toute la puissance des tyrans.

Nous sommes étonnés que Dieu ait permis à lesprit de ténèbres de susciter dans le sein du Christianisme, ces hommes pervers que l'on a vus si souvent enfanter le schisme et l'hérésie. *Grand Dieu! quels maux n'ont-ils pas causés! quel ravage n'ont-ils pas fait dans votre sanctuaire!*

Et avec tout cela, M. F., l'Apôtre saint Paul dit expressément qu'il faut qu'il y ait des hérésies; qu'elles sont nécessaires pour éprouver, et pour faire connoître ceux qui sont fermes dans la Foi. Dans un temps calme où les vérités du salut ne sont point attaquées, tous les Chrétiens paroissent également fermes dans leur croyance. Les froids, les tièdes, les fervens, les bons, les mauvais, tout est confondu; mais une hérésie, mais un schisme vient-il à s'élever dans l'Eglise? ah! c'est alors qu'il se fait une espèce de discernement. Chacun paroît tel qu'il est, et se montre quelquefois différent de ce qu'il paroissoit être. Les uns tombent, les autres chancellent; il n'y a que les vrais Fidèles qui tiennent fermes. Et, pendant que la Foi s'éteint ou s'ébranle dans les cœurs doubles, elle ne devient que plus vive et plus animée dans ceux qui ont en partage cette droiture, cette simplicité, sans lesquelles notre Religion est vaine.

De là, combien d'exemples de fermeté,

soit de la part des Pasteurs, soit de la part des simples Fidèles ! C'est alors que les vrais enfans de l'Eglise se distinguent par leur soumission, pendant que les autres se révoltent et l'abandonnent, ou, ce qui est encore pis, se font un système de Religion à part, qui souffre tout, et s'accommode de tout. Nous voyons enfin, après les troubles de l'hérésie et du schisme, les vérités de la Foi et de la morale paroître dans un plus grand jour, et avec un nouvel éclat. Tout ce que je viens de dire, M. C. P., vous l'avez vu de vos yeux; vous l'avez éprouvé dans ces derniers temps. Il est donc nécessaire qu'il y ait des hérésies pour éprouver la Foi des Fidèles; comme aussi la malice des pécheurs sert à éprouver la vertu des justes.

La charité, l'humilité, la douceur, la patience : voilà sans doute les plus précieuses de toutes les vertus chrétiennes. Or, ces vertus ne paroissent jamais avec tant d'éclat dans l'homme juste, que lorsqu'il est en butte à la haine des méchans. C'est alors que sa charité se montre dans le plus haut degré de perfection, en aimant ceux qui le haïssent, en faisant du bien à ceux qui le persécutent.

Les méchans prennent à tâche d'humilier les bons : et c'est dans les humiliations que l'humilité se forme, se nourrit et acquiert de la solidité.

Les méchans insultent aux gens de bien; ils les outragent, soit par des railleries, en

se moquant de leur vertu, soit par des calomnies, en noircissant leur réputation, soit par des injustices ou des violences ; et par là, ils leur donnent occasion d'imiter la douceur de ce Dieu-Homme qui, étant condamné par les pécheurs, n'a pas ouvert la bouche pour se défendre, et s'est laissé conduire à la mort, comme un agneau qu'on mène à la boucherie.

Eh ! mon C. F., que sera votre charité, si vous n'avez que des amis ? Que deviendra votre humilité, si tout le monde vous flatte et vous donne des louanges ? Comment pratiquerez-vous la douceur et la patience, si vous n'avez rien à souffrir de personne ? Y a-t-il un grand mérite à aimer ceux qui nous aiment, et qui sont aimables ? En coûte-t-il beaucoup de s'humilier devant Dieu, quand on n'est jamais humilié devant les hommes ? Et, si vous n'éprouvez aucune contradiction de leur part, comment pourrez-vous savoir si vous avez de la douceur et de la patience ?

Ce n'est donc pas sans raison, M. F., que Dieu souffre les méchans : il faut donc que vous les souffriez aussi. Il ne se contente pas de les souffrir, il leur offre encore toutes les grâces dont ils ont besoin pour revenir à lui. Imitez encore en cela votre Père céleste, entrez dans les vues de sa miséricorde, en plaignant ceux qui s'égarent, et en ne cessant de prier pour leur conversion... Seconde réflexion.

Plus nos Frères s'égarent, plus ils sont à plaindre; plus ils s'endurcissent, plus ils sont dignes de compassion. Eh! comment pourroit-on être insensible au malheureux état et à l'affreuse position d'un Chrétien qui, ayant perdu le ciel de vue, s'abandonne à la corruption de son cœur? C'est une ame faite à l'image de Dieu, et pour laquelle J. C. est mort, qui est toute couverte de son Sang; et ce Sang précieux, cette mort divine lui deviennent inutiles! C'est un de nos Frères, enfanté par le même Baptême, nourri des mêmes grâces, appelé au même bonheur que nous. Ah! pourrions-nous voir de sang-froid que ce Baptême, que toutes ces grâces, que le ciel est perdu pour notre frère? Au lieu de nous irriter contre lui, ne devrions-nous pas plutôt nous attendrir à la vue de son état, et des malheurs qui le menacent? verser sur lui des larmes, comme fit J. C. en voyant la malheureuse Jérusalem?

Les méchans, direz-vous, sont aveugles et endurcis, parce qu'ils le veulent bien; ils ne périssent que par leur faute. Cela est vrai; mais en sont-ils moins à plaindre? En les envisageant, ne devons-nous pas entrer dans les sentimens de notre divin Maître, et nous écrier comme lui: Ah! pécheurs, *si vous connoissiez les douceurs infinies de cette paix* qui fait le bonheur des ames justes! si vous pouviez voir et sentir combien la vertu que vous méprisez, est aimable; com-

bien les vices dont vous êtes esclaves, sont odieux; combien les grâces que vous rejetez, sont précieuses ; combien les châtimens auxquels vous vous exposez sont terribles ! *Mais tout cela est caché à vos yeux.* Grand Dieu ! source de toute lumière et de toute bonté, éclairez ces aveugles, ébranlez, touchez, convertissez, ramenez dans le chemin de la vertu, cette ame pour laquelle vous avez tant souffert. Ne permettez pas, ô mon Sauveur ! qu'elle devienne la proie du démon et des flammes éternelles.

— Mais c'est un impie, un libertin, le plus méchant des hommes. — Il est ce qu'il est : J. C. sera son juge. Mais est-il plus méchant que les Juifs qui, après avoir égorgé les Prophètes, firent mourir le Fils de Dieu ? Et ce bon Sauveur, dans le temps même qu'ils le tenoient cloué sur la Croix, au lieu de les charger d'injures, et de les accabler de reproches, levoit les yeux au ciel, et disoit : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.*

— Mais ils ne changeront jamais : on meurt ordinairement comme on a vécu. — Ah ! que ce langage est peu digne d'un Disciple de J. C. ! Le scélérat qui fut crucifié à côté de lui, et auquel il promit le Paradis, avoit-il bien vécu ? Je sais que l'exemple de son compagnon qui meurt en réprouvé à côté du Sauveur du monde, et tout couvert, pour ainsi dire, du Sang qui efface les plus grands crimes, doit faire trembler les pécheurs, encore plus que l'exemple du bon larron ne

doit les rassurer. Je sais que pour bien mourir, il faut bien vivre, et qu'il est infiniment rare que l'on meure de la mort des justes, quand on a toujours marché dans la voie des pécheurs. Mais que savez-vous si cet impie n'ouvrira pas les yeux; si ce libertin ne réformera pas ses mœurs? Les miséricordes de notre Dieu ne sont-elles pas infinies, et ses jugemens ne sont-ils pas impénétrables? Par conséquent, plus le salut de votre frère est désespéré, plus vos prières en sa faveur doivent être ferventes. Celles de sainte Monique obtinrent la conversion de son fils; celles de S. Etienne firent, d'un persécuteur, un Apôtre; et après tout, quand même ce pécheur seroit tout-à-fait abandonné de Dieu (ce que vous ne pouvez savoir, ni ne devez penser), il n'en seroit que plus digne de compassion; et les larmes que vous lui devez, n'en devroient être que plus amères.

Mais prenez garde, sur toutes choses, que vos sentimens de compassion, à l'égard des pécheurs, ne soient accompagnés d'orgueil, et d'une vaine complaisance pour vous-même, en vous croyant meilleur que ceux dont vous demandez la conversion. Souvenez-vous, mon C. F., que si vous n'avez pas les mêmes vices, vous en avez le germe dans le fond de votre cœur, et que, quoique vous ne tombiez pas dans les mêmes fautes, vous pouvez y tomber. Souvenez-vous que foncièrement, et par vous-même, vous n'avez rien de meilleur que les

plus méchans, puisqu'il n'y a rien dans les plus méchans, dont vous ne puissiez devenir capable, si vous n'étiez soutenu par la main toute-puissante qui a formé tous les hommes du même limon.

Réflexion bien propre à vous humilier, qui que vous soyez, et quelque vertu que vous paroissiez avoir. Réflexion qui doit vous faire trembler toutes les fois que vous voyez de mauvais exemples, en vous inspirant une crainte salutaire, qui vous fasse tenir sur vos gardes, pour ne pas devenir semblable à ceux qui ont des sentimens pervers, ou qui mènent une vie scandaleuse. Or, comme le moyen le plus sûr de ne pas leur devenir semblable, est de ne pas les fréquenter, la charité chrétienne bien ordonnée, qui veut que nous les souffrions, et que nous prions pour eux, veut aussi qu'en fuyant leur société, nous cherchions à nous garantir de l'impression que pourroient faire sur nous leurs mauvais discours ou leurs mauvais exemples..... Troisième réflexion.

Lorsque je dis qu'il faut éviter la compagnie des méchans, je n'entends pas qu'on ne doive avoir avec eux aucune espèce de commerce. Il y a un commerce de devoir et de nécessité, un commerce de charité et de bienséance, un commerce de confiance et d'amitié. Quelque méchans que fussent nos supérieurs, s'il y en avoit de tels, nous ne

serions pas pour cela dispensés de les honorer, de leur être soumis dans tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu. Ainsi, quelque méchant qu'on puisse supposer un père, ou un maître, il ne perd rien des droits que la nature, la raison et la Religion lui donnent sur ses enfans ou sur ses domestiques, et il n'en est pas à leur égard moins respectable.

D'un autre côté, le besoin que nous avons les uns des autres, les occupations de chaque état, les devoirs même de la charité chrétienne, nous mettent tous les jours dans le cas d'avoir affaire à des gens qui n'ont ni la conduite, ni les sentimens chrétiens, et avec qui, par conséquent, il n'y a rien de bon à gagner pour notre salut.

Enfin, quoiqu'il y ait des personnes avec lesquelles on pourroit, absolument parlant, se dispenser de certaines bienséances, parce qu'elles mènent une vie mal édifiante, il est encore plus sage de rendre à tous les hommes, quels qu'ils soient, ce que la politesse et l'honnêteté exigent des uns à l'égard des autres. Je ne parle donc point, ni de ce que le devoir ordonne, ni de ce que le besoin exige, ni de ce que la bienséance prescrit; mais seulement d'une fréquentation habituelle, à laquelle rien ne nous force; d'une liaison d'amitié, dans laquelle aucun devoir ne nous engage.

Gardez-vous, mon cher Frère, d'une telle fréquentation et d'une amitié si funeste: vous risqueriez de devenir impie avec les

impies, libertin avec les libertins, médisant avec ceux qui médisent, foible et chancelant dans la Foi avec ceux qui l'ont perdue. Et si vous me demandiez ce que je pense de vous, je vous répondrois, d'après ce proverbe si vrai : *Dis-moi qui tu fréquentes, et je te dirai qui tu es.*

Hélas ! vous le savez bien, vous, mon cher Frère, qui vous reconnoissez dans ce que vous venez d'entendre. Depuis quand avez-vous perdu l'esprit de piété et de dévotion ? depuis quand vous êtes-vous abandonné au libertinage ? n'est-ce pas depuis que vous vous êtes lié avec des gens qui ont perdu la Foi, ou qui ont des mœurs corrompues ?

Et vous, mon cher ami, depuis quand avez-vous commencé à fréquenter les cabarets et à vous déranger ? n'est-ce pas la compagnie d'un tel et d'un tel qui vous a perdu ? Que chacun jette les yeux sur toute sa vie, qu'il examine, qu'il se souvienne : il verra si les vices auxquels il est sujet, ne viennent pas, au moins en grande partie, de ce qu'il a eu le malheur de fréquenter des gens vicieux.

Fuyez donc, mon fils, dit le Sage, *fuyez la compagnie des méchans*, et ne vous liez point avec eux, de peur que vous ne leur deveniez semblable. La pomme la plus saine se pourrira, si on la mêle avec des pommes pourries. Il est difficile de se bien porter quand on respire un air contagieux. Les maladies de l'ame se gagnent comme celles du corps. Par conséquent, de même que nous

fuyons la maison des pestiférés, à moins que le devoir ou la charité ne nous y attire, ainsi devons-nous fuir la compagnie des méchans, lorsque nous n'avons pas une raison légitime qui nous oblige de les fréquenter.

Ne permettez donc pas, ô mon Dieu! que nous ayons jamais rien de commun avec les libertins et les impies. Inspirez-nous une sainte horreur pour leurs vices; mais inspirez-nous, en même temps, pour leur personne les sentimens de douceur, de bonté, de patience, qui sont la marque distinctive de vos vrais disciples. Laissez-vous toucher, ô bon Pasteur! par les prières de votre Eglise, qui ne cesse de vous demander le retour de sa brebis égarée; hélas! nous nous sommes égarés, tous tant que nous sommes, toutes les fois que nous avons eu le malheur de pécher. Convertissez nous, grand Dieu! et détournez les effets de votre colère que nous avons méritée. Souvenez-vous de vos miséricordes, et quelque méchans que nous soyons, n'oubliez pas que nous sommes l'ouvrage de vos mains, et que vous nous avez aimés jusqu'à mourir, pour nous mériter une vie éternellement heureuse. Je vous le souhaite, M. C. F., au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

Ainsi soit-il.

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE

APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur les avantages de la Foi.

Simile est regnum cœlorum fermento quod acceptum mulier abscondit in farinæ satis tribus, donec fermentatum est totum. Le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme prend et met dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée. *S. Matth.* 13.

VOILA, M. C. F., une figure bien sensible de la Foi : de même qu'un peu de levain fait fermenter, croître, lever la pâte, en relève le goût, et donne au pain une saveur qu'il n'auroit point sans cela ; ainsi la Foi élève l'esprit, dilate le cœur, donne un mérite infini aux moindres vertus, aux actions les plus communes. La Foi réduit à leur juste valeur, les biens et les maux de ce monde ; la Foi nous découvre dans les choses visibles et terrestres, les choses invisibles et spirituelles ; elle anime tout ; elle porte nos regards, nos pensées, nos affections vers le ciel ; partout elle nous découvre le Dieu que nous devons servir, le terme où nous devons tendre. Tels sont les avantages qu'elle nous procure, et que je vais vous expliquer. Puissé je vous apprendre à regarder désormais les choses de ce monde avec les yeux de la Foi, de manière que tout ce que vous y voyez, serve à la nourrir et à la fortifier.

Les richesses et la pauvreté, le plaisir et la douleur, la gloire et les humiliations : voilà à quoi se réduit ce que nous appelons les biens et les maux de ce monde. Toute notre vie se passe à chercher les uns, et à fuir les autres : cela est naturel; mais la nature nous aveugle, elle nous trompe; et le Chrétien qui, dans la prospérité ou dans l'adversité, n'envisage pas sa position avec les yeux de la Foi, et n'écoute là-dessus que les mouvemens de la nature, raisonne de travers et se perd.

Que dit le riche, selon le monde? J'ai des fonds et des revenus; ma fortune est solidement établie; je l'ai reçue de mes pères; j'ai recueilli d'autres successions; j'ai commercé avec succès; je puis me donner mes aises et mes commodités, ne me rien refuser de ce qui peut contribuer à me rendre la vie agréable : j'en jouirai donc. Ainsi pense le riche, et il agit en conséquence; c'est un animal engraissé qui n'aperçoit et ne regarde que la terre.

Mon Dieu! jetez dans ce cœur un grain de Foi; ah! dès ce moment, les biens qu'il possède, l'usage qu'il en fait, les plaisirs qu'il se donne, tout cela prend à ses yeux des couleurs différentes : il fait des réflexions qu'il n'avoit jamais faites.

Ces biens que je possède, sont-ils bien acquis? Cet héritage qu'on m'a laissé, est il légitime? Celui qui me l'a donné, ne passoit

pas pour avoir la conscience délicate; je trouve dans ses papiers, la preuve de ses usures. Me voilà donc possesseur d'un bien, dont une partie a été acquise par des voies injustes; j'ai lieu de le soupçonner; il faut donc en venir aux éclaircissemens et aux restitutions; et je suis tenu de faire à cet égard, tout ce qu'auroit dû faire, avant de mourir, cet homme qui s'est damné pour laisser du bien à ses héritiers.

D'ailleurs, quand même ma conscience me rendroit le témoignage que je ne possède rien qui ne soit bien acquis, c'est Dieu qui me les a donnés, ces biens: et pourquoi me les a-t-il donnés, plutôt qu'à d'autres? J'interroge ma Foi; et ma foi me suggère mille réflexions qui m'inquiètent, qui m'effraient.

Dieu m'a donné les biens de la terre, peut-être pour me punir de l'attachement excessif que j'ai pour eux, et qui me fait oublier les biens du ciel. Eh! que dois-je penser, ô divin Sauveur! lorsque je regarde votre croix et que je lis votre Evangile? vous dites: *Malheur aux riches*: et vous m'avez fait riche! Vous avez paru sur la terre dépouillé de tout, disant que *c'est aux pauvres qu'appartient le royaume des cieux; qu'il est presque impossible aux riches de se sauver*; et, vous m'avez fait riche! M'auriez-vous réprouvé, grand Dieu! ne m'auriez-vous enrichi et élevé, que pour me précipiter en enfer? Je n'envisage point, sans frémir, la différence prodigieuse qui se trouve entre

mon état, et celui que vous avez choisi en venant dans ce monde.

C'est ainsi, M. F., que les richesses, avec tous les plaisirs qu'elles procurent, perdent aux yeux de la Foi, ce qu'elles paroissent avoir d'agréable et de flatteur aux yeux de la nature. Aux yeux de la nature, rien n'est plus à désirer; aux yeux de la Foi, rien n'est plus à craindre. Ecoutez la nature : Oh! que les riches sont heureux! Ecoutez la Foi: *Que les pauvres se réjouissent, parce que le ciel est pour eux. Que les riches pleurent; qu'ils poussent des cris, à la vue des malheurs qui les menacent.*

De son côté, que dit le pauvre, selon le monde? Hélas! je suis dans les travaux et la misère, pendant que tant d'autres vivent dans l'abondance et les plaisirs. On les honore, et je suis méprisé; ils jouissent de toutes les commodités de la vie, et j'en souffre toutes les incommodités. Qu'ont-ils donc fait pour être si bien traités? et qu'ai-je fait pour l'être si mal? Voilà ce que dit la nature; de là vos impatiences, vos murmures, votre jalousie, tous ces désirs qui vous rongent, qui n'aboutissent qu'à rendre votre position véritablement malheureuse.

Foi précieuse, Foi consolante, répandez un rayon de votre lumière dans la boutique de cet artisan, dans la chaumière de ce manouvrier, dans la pauvre maison de cette veuve : éclairez-les, afin qu'ils voient tous les avantages de leur condition; qu'ils s'en félicitent, et vous en rendent mille actions

de grâces. Que je suis heureux, ô mon Dieu ! d'être placé dans un état qui me donne quelque ressemblance avec celui que vous avez embrassé par choix, et auquel vous avez donné tant de bénédictions ! Que ma pauvreté me devient chère, lorsque je vous vois naître dans une étable, et choisir vos premiers adorateurs parmi de simples bergers ; lorsque je me représente vos mains divines, appliquées au travail, dans la boutique d'un artisan, et que je vous vois manger votre pain à la sueur de votre front ! Que ma pauvreté me devient chère ! qu'elle est précieuse aux yeux de ma Foi, lorsque je la vois consacrée et comme divinisée en votre personne ! Que je suis heureux de n'avoir point à ma disposition ces biens dangereux, dont je ne me serois servi peut-être, que pour vous offenser, et me perdre ! Que je serai tranquille à l'heure de la mort, de n'avoir point de compte à vous rendre, sur un article si effrayant ! Ma pauvreté sera pour lors ma consolation et ma joie. Mon aimable Sauveur, vous dirai-je, j'ai porté votre livrée toute ma vie : une maison pauvre, des habits pauvres, une table pauvre, un pain trempé dans mes sueurs, souvent baigné de mes larmes ; telle a été ma vie. Telle fut la vôtre, ô Jésus ! recevez donc ce pauvre dans vos tabernacles éternels, ce pauvre qui n'a point murmuré, qui n'a rien désiré, qui n'auroit pas voulu changer sa pauvreté pour tous les trésors de la terre.

Appliquez ensuite, M. F., ce que nous

disons de la pauvreté, aux autres peines du corps et de l'esprit, qui sont communes à tous les états, que l'on trouve partout, et qui sont inséparables de la condition humaine. Ah ! que cette maladie est longue, que ces douleurs sont cuisantes, que cette humiliation est sensible, que ces ennemis sont cruels, que cette injure est atroce, que cette croix est pesante ! Voilà ce que dit la nature.

Que la nature se taise, et laisse parler la Foi. Ces douleurs ne sont pas trop cuisantes; cette maladie n'est pas trop longue, elle ne l'est pas assez ; mes ennemis sont plus dignes de mon amour que de ma haine ; cette perte de bien, au lieu de m'affliger, me réjouit ; ces injures, ces humiliations, n'ont rien que de juste et d'avantageux pour moi ; cette croix, de quelque espèce qu'elle soit, me paroît encore trop légère. Adorable Sauveur, lorsque je considère votre croix, vos clous, vos épines, le fiel et tous les opprobres dont vous fûtes rassasié, mes amertumes se changent en douceur et en consolation.

La voilà donc, M. F., cette Foi divine, qui inspire à l'ame une élévation, une force surnaturelle; qui change ses pensées, ses goûts, ses affections.

Quel mérite encore ne donne-t-elle pas aux œuvres les plus indifférentes, aux moindres de nos actions! Donnez à un pauvre un morceau de pain, un verre d'eau : c'est bien peu de chose ; mais que cette petite aumône soit accompagnée d'une foi vive, qui vous découvre Jésus-Christ dans la per-

sonne du pauvre à qui vous la faites, cette légère aumône mérite le Paradis. Qu'est-ce que le pardon d'une injure? un peu de violence : un païen se la feroit. Mettez-y un grain de Foi, qui soit le motif du pardon que vous accordez à votre ennemi, et qui vous fasse aimer J. C. dans sa personne : ce petit sacrifice mérite la rémission de vos péchés et la vie éternelle. Ce domestique est maladroit, et je le reprends avec douceur ; cette personne est d'une humeur difficile, et je la supporte avec patience ; je suis sujet à une infirmité habituelle, et je ne me plains jamais. Qu'est-ce que cela? peu de chose; les païens en feroient autant. Ajoutez-y la Foi, cette petite violence, cet instant de mortification, ce petit service rendu au prochain, un bon désir, un regard vers le ciel, et mille autres choses semblables, qui par elles-mêmes sont des riens, tout cela change de nature, lorsque la Foi en est le mobile et le principe ; ces actions et ces désirs pénètrent jusqu'au ciel, et nous y transportent.

Quel trésor de mérites n'amasserions-nous donc pas, M. F., si dans nos souffrances, notre travail, notre façon d'agir avec le prochain, nous nous conduisions toujours suivant les lumières et les principes de la Foi! Mais, hélas! nous n'avons qu'une foi morte, qui nous devient, pour ainsi dire, inutile ; et nos bonnes actions elles-mêmes n'ont aucune valeur devant Dieu, lorsqu'elles ne sont pas animées par cet esprit de Foi, qui seul peut les rendre méritoires : en quoi nous

sommes certainement bien coupables ; car il n'y a rien dans tout ce qui nous environne, qui ne soit propre à réveiller notre foi ; et toutes les créatures sont comme autant de prédicateurs, qui nous instruisent et nous élèvent à Dieu. Renouvelez votre attention.

La Foi, par les choses de la terre, nous élève aux choses du ciel, et dans les différentes opérations de notre corps, elle nous découvre les besoins et les misères de notre ame ; elle nous les rend plus sensibles, et nous avertit des soins que nous devons lui donner.

Malheureux que je suis ! toute ma vie se passe à éloigner de moi la faim, la soif, la nudité, la douleur ; et mon ame, mon ame, en comparaison et au préjudice de laquelle ce misérable corps ne doit être compté pour rien, je la laisse périr de faim, de soif, de nudité ! Elle est remplie de taches, et des taches les plus affreuses : elle est couverte de plaies, et de plaies mortelles ; tandis que j'ai à ma disposition, dans les Sacremens et dans le Sang de Jésus-Christ, un pain céleste qui m'est offert pour la nourrir ; des eaux sanctifiantes, qui sont faites pour la purifier ; des vêtemens de justice et de gloire, dont je pourrois la revêtir. Ah ! serai-je toujours aveugle et ingrat, jusqu'à laisser ainsi croupir, dans la plus affreuse misère cette ame qui vous a coûté si cher, ô mon Sauveur ! et à laquelle vous avez pré-

paré tant de biens, pendant que je veille avec tant de soins et d'inquiétudes à la conservation et au bien-être de cette chair mortelle, qui doit bientôt descendre dans la corruption et la poussière du tombeau !

J'entends gronder le tonnerre, je vois tomber la foudre, une grêle affreuse ravage nos campagnes ; ce n'est pas là ce qui doit m'effrayer le plus. Quelle est la matière de cette grêle ? mes péchés ; où s'est-elle formée ? dans mon cœur, ce cœur qui est tout de feu pour le mal, et tout de glace pour le bien. Ah ! c'est de là, c'est du fond de ce cœur coupable, que s'élèvent ces vapeurs malignes, d'où se forment ces nuées menaçantes, cette grêle dangereuse, cette foudre effroyable.

Quelle est la cause de cette sécheresse, qui brûle mes champs et fait périr mes fruits ? le feu de mes passions qui me brûle, qui me consume. D'où viennent ces inondations qui détruisent mes récoltes ? ce sont les eaux de mes iniquités qui se multiplient, s'enflent, se débordent, font tant de ravage dans mon ame. Oui, grand Dieu ! c'est dans mon cœur que naissent, que croissent, toutes les verges dont vous me frappez. Lorsque vous répandez sur moi vos bénédictions, je n'y suis pour rien, la cause n'en est que dans votre bonté infinie ; mais les maux qui m'affligent, sont mon ouvrage ; et si je n'armois pas moi-même votre bras, jamais je ne sentirois les coups de votre justice. Je fais servir toutes vos créatures à mes péchés ; vous les faites

servir à vos vengeances : et, après avoir été dans mes mains, les instrumens de ma malice qui s'élève contre vous, elles sont dans les vôtres les instrumens de cette colère, dont les fléaux retombent justement sur moi, et dont je ne puis me plaindre qu'à moi-même.

Toutes vos créatures sont bonnes, ô mon Dieu ! puisque toutes sont votre ouvrage ; puisque toutes annoncent votre puissance, publient votre sagesse, glorifient votre saint Nom. Je suis le seul qui le déshonore. Elles suivent la route que vous leur avez marquée, elles font ce qu'elles doivent faire ; toujours soumises à vos ordres, aucune ne vous résiste ; pendant que moi, misérable, continuellement rebelle à votre sainte volonté, je ne cesse de dévier de la fin pour laquelle vous m'avez créé.

Chose étrange, M. F. ; le feu est fait pour brûler, et il brûle ; la lumière pour éclairer, et elle éclaire ; les arbres pour porter du fruit, et ils en portent ; les animaux, chacun selon leur espèce, remplissent la tâche que la Providence leur a prescrite. L'homme est le seul entre toutes les créatures, qui n'obéisse point à Dieu, qui s'oppose aux desseins de sa providence. Voyez vos animaux : vous leur commandez, et ils vous obéissent ; ils se mettent sous le joug ; ils se baissent sous le fardeau ; ils connoissent la voix, aussi bien que l'étable et la maison de leur maître. On dompte les plus furieux ; on apprivoise les plus farouches. Quelle honte pour moi

qui,

qui, sous les yeux et sous la main de mon Dieu, suis toujours indocile, toujours rebelle; méconnoissant la voix de mon Créateur, secouant son joug, ne faisant que ma volonté, ne voulant dépendre que de moi-même!

Venez nous dire après cela, mes Frères, comme vous le faites si souvent, pour vous excuser : Nous sommes des ignorans; nous ne savons pas lire. Jésus-Christ ne renvoyoit pas les peuples aux livres; ce ne sont pas les livres qui font les Saints; mais il leur apprenoit à lire dans la nature. *Voyez*, leur disoit-il pour leur inspirer de la confiance en Dieu, *voyez les oiseaux; ils ne sèment, ni ne moissonnent, et votre Père céleste les nourrit; comment donc ne prendroit-il pas soin de vous, hommes de peu de foi?*

Et pourquoi ne lisez-vous pas dans cette terre que vous cultivez, dans cette semence que vous y jetez, l'explication des saintes vérités que vous avez entendues ici si souvent? Mon ame est le champ que je dois cultiver; la parole de Dieu est la semence précieuse que les Pasteurs de l'Eglise ne cessent d'y répandre : ce grand chemin, ces pierres, ces épines, voilà l'image de mon misérable cœur. C'est un grand chemin, parce qu'il est ouvert à toute sorte de passions; c'est un terrain pierreux par son endurcissement; cette foule de pensées inutiles ou criminelles, ces attachemens déréglés, ces désirs terrestres, ces affections toutes charnelles, sont comme autant d'épines qui étouffent en moi le fruit de la parole de Dieu.

Hélas ! je cultive mon champ avec un soin infini ; je me donne tant de peine pour en arracher les mauvaises herbes , pour en ôter les pierres , pour empêcher que les passans ou les animaux n'y fassent du dégât , pendant que mon ame est comme une terre en friche , pleine de vices , ouverte à toutes les passions ! Cette vigne que vous taillez avec tant de complaisance , n'est elle pas pour vous , comme le livre de l'Evangile , dans lequel vous entendez dire à Jésus - Christ : *Je suis la vigne , et vous êtes les sarmens.* Qu'est - ce que l'homme , ô Jésus ! qui ne demeure point en vous ? c'est un sarment détaché du cep , et qui ne sauroit produire aucun fruit. Cette sève précieuse qui , passant du cep aux branches , leur donne la vie et la fécondité ; ces belles grappes dont la vigne est chargée , me représentent les bonnes œuvres , les mérites de l'homme juste , vivant de la Foi , et riche devant Dieu par Jésus-Christ.

C'est ainsi , M. F., que le vrai Chrétien trouve dans les choses visibles , l'image des vérités que sa foi lui enseigne , et dont il doit se nourrir. Il est inutile de pousser plus loin un détail qui ne finiroit pas , et je dis en un mot : Dans quelque condition que vous soyez , apprenez à lire des yeux de la Foi , dans les ouvrages de la nature. Dans le ciel , sur la terre , au-dedans , au-dehors de vous-mêmes , vous ne trouverez rien qui n'élève votre ame , qui ne porte vos pensées , vos désirs , vos affections vers Dieu , si vous

vivez de la Foi. Comme le sommeil est l'image de la mort, et me la rappelle, ainsi le réveil est l'image de la résurrection, et me la fait espérer. Les habits dont je me couvre, et qui sont la dépouille des animaux, me rappellent le péché du premier homme, et la nudité affreuse d'une ame qui n'est pas revêtue de Jésus-Christ. Les soins que je suis obligé de donner à mon corps, me font ressouvenir des besoins encore plus pressans de mon ame, et de ce que je dois faire pour la sauver. Ouvrez donc, M. F., ouvrez les yeux de la Foi; tout vous instruit, tout vous prêche, tout vous exhorte.

O précieux avantages de la Foi! Eh! que ferai-je, Seigneur, pour me reconnoître du don inestimable que vous m'en avez fait? je m'écrierai avec le Prophète : Mon ame, louez à jamais votre Dieu qui, par la Foi, vous a établie dans la connoissance de toute vérité; qui, par la Foi, répand en vous tant de grâces et de bénédictions. Mais, M. F., pratiquez-en les œuvres, si vous voulez qu'elle vous sauve, et qu'elle vous conduise dans le ciel. Je vous le souhaite de tout mon cœur.

POUR LE DIMANCHE
DE LA SEPTUAGÉSIME.

Sur le Sacrement de Pénitence. Divinité et avantages de la confession.

Pauci electi. Il y a peu d'élus. *S. Matth.* 20.

Que cette vérité est terrible, M. F. ! et qui en est pénétré comme il le devroit ? Qu'elle est capable d'exciter dans nos cœurs une crainte salutaire, qui nous porte à rentrer sérieusement en nous-mêmes, dans ce saint temps où l'Eglise, par la suppression des chants d'alégresse, et par les ornemens lugubres dont elle couvre ses autels et ses ministres, nous invite à la pénitence ! Combien de Chrétiens qui, salutairement frappés de ces effrayantes paroles, ont renoncé aux vaines espérances du monde, pour embrasser une vie pénitente ! Si elles font sur nos cœurs si peu d'impression, n'est-ce pas l'effet de notre peu de foi ?

Il y a peu d'élus. La preuve en est bien sensible ; il n'y a que deux voies pour entrer dans le Ciel : ou l'innocence du Baptême conservée, ou cette innocence réparée par une sincère pénitence. Or, combien y a-t-il de Chrétiens qui aient eu le bonheur de conserver pure et sans tache la robe précieuse de l'innocence baptismale ? Que le

nombre en est petit ! Il ne reste donc plus au très-grand nombre des chrétiens, pour se sauver, que l'unique voie de la pénitence. Mais combien les véritables pénitens sont rares ! Saint Augustin s'en plaignoit déjà de de son temps : « Je cherche un pénitent, » disoit-il, en parlant de ceux qui avoient » confessé leurs péchés, et je n'en trouve » point. »

Dans l'ardent désir que j'ai de votre salut, M. C. P., je me propose de vous instruire à fond du moyen qui vous reste de vous assurer une place parmi le petit nombre des élus, je veux dire du sacrement de Pénitence. Il faut d'abord vous en prouver la nécessité, en vous prémunissant contre les propos sacriléges des impies de notre siècle, et vous en faire connoître les inestimables avantages. Ce sera le sujet de cette première instruction.

Si j'avois à prouver ici la nécessité de la confession devant quelques-uns de ces incrédules et de ces indifférens qui fourmillent dans ce siècle pervers, et qui, affectant de douter de tout, se font encore une gloire insensée d'une prétendue incrédulité dont ils ne peuvent pourtant se faire, au fond de leur conscience, une ressource contre les remords et les frayeurs qui les agitent, il me faudroit avant tout prouver la divinité de Jésus-Christ. En effet, pour prouver que Jésus-Christ a pu obliger les hommes à la

confession de leurs péchés, afin d'en obtenir la rémission, il faudroit commencer par établir qu'il a eu le pouvoir de remettre les péchés; et, par conséquent, qu'il est Dieu, puisqu'il n'y a qu'un Dieu qui puisse avoir cette puissance. Et pour cela je ne serois pas embarrassé; je n'aurois qu'à employer la grande preuve qu'apporte Jésus-Christ lui-même, lorsqu'il dit aux Juifs qui s'étoient scandalisés de ce qu'il avoit dit au Paralitique que ses péchés lui étoient remis: *Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés, levez-vous, dit-il au Paralytique, prenez votre lit, et marchez.*

Mais ayant à parler à des chrétiens qui, attachés à la Foi qu'ils professent, n'ont besoin que d'être prémunis contre les discours qui pourroient l'ébranler, je me borne, pour établir la nécessité de la confession, à leur prouver que Jésus-Christ l'a ainsi voulu; et là-dessus, voici le raisonnement que je fais: Si Jésus-Christ a voulu que les chrétiens tombés après le Baptême, ne pussent obtenir le pardon de leurs péchés qu'à condition qu'ils les confesseroient au prêtre, il est évident qu'ils y sont obligés par cela même. Or, M. F., que Jésus-Christ l'ait ainsi voulu, c'est ce dont ne nous permettent pas de douter, soit les paroles dont il s'est servi pour l'institution du sacrement de Pénitence, soit la manière dont elles ont toujours été entendues par les pères et les docteurs de l'Eglise, soit enfin la raison elle-même.

Je dis d'abord les paroles de Jésus-Christ: elles sont formelles et précices : *Recevez le Saint-Esprit*, dit-il à ses apôtres, après sa résurrection ; *les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* Il leur avoit promis, auparavant, que *tout ce qu'ils délieroient sur la terre seroit délié dans le ciel, et que tout ce qu'ils lieroient sur la terre seroit lié dans le ciel.* En conséquence de ces magnifiques paroles, voici le raisonnement qu'a toujours fait l'Eglise de Dieu : Il est certain, il est de foi que Jésus-Christ, par ces paroles, accorde à ses apôtres et à leurs légitimes successeurs, le pouvoir de lier ou de délier, de remettre ou de retenir les péchés ; or, ils ne pouvoient user de ce pouvoir, s'ils ne connoissoient ce qu'ils devoient lier ou délier, remettre ou retenir ; et ils ne pouvoient le connoître que par la confession des pécheurs ; donc la confession est absolument nécessaire ; donc, en instituant le sacrement de Pénitence, Jésus-Christ a imposé à tous les fidèles l'obligation de la confession. Aussi, M. F., le concile de Trente fonde-t-il sur ces paroles de Jésus-Christ l'institution du sacrement de Pénitence, et la nécessité de la confession : aussi frappe-t-il d'anathème ceux qui oseroient y former le moindre doute : « Si quelqu'un dit que dans l'Eglise » catholique, la Pénitence n'est pas un véri- » table sacrement qui remet les péchés aux » fidèles tombés après le Baptême, qu'il soit

» anathème. Si quelqu'un dit que la confes-
» sion sacramentelle n'a pas été instituée par
» Jésus-Christ, et n'est pas nécessaire de droit
» divin, mais qu'elle est une invention pure-
» ment humaine, qu'il soit anathème. »

Et ici, M. F., si je voulois vous faire parcourir les actes et les épîtres des apôtres, les ouvrages des SS. Pères et l'histoire de l'Eglise, vous verriez de siècle en siècle, depuis les apôtres jusqu'à nous; que la confession sacramentelle a toujours été en usage dans l'Eglise catholique, et que, par conséquent, nous devons plaindre l'aveuglement de nos frères égarés, qui se sont laissé si grossièrement tromper par les faux docteurs, et ne pas nous laisser séduire nous-mêmes par les propos impies et les railleries sacriléges que se permettent tous les jours, parmi nous, des hommes orgueilleux, corrompus, qui ignorent jusqu'aux premiers élémens de la religion dont ils attaquent les vérités les plus certaines et les pratiques les plus respectables.

Enfin, M. F., il n'est pas jusqu'à la raison elle-même qui ne vienne ici nous convaincre de la divinité de la confession. Les ennemis les plus acharnés de Jésus-Christ et de son Eglise n'ont pu s'empêcher de la constater, en rendant hommage à sa sainteté, et en préconisant ses inestimables bienfaits. Voltaire disoit, en parlant de la confession: « Il n'y a peut-être point d'établisse-
» ment plus sage. La plupart des hommes,
» quand ils sont tombés dans de grands cri-

» mes, en ont naturellement des remords :
» s'il y a quelque chose qui les console sur
» la terre, c'est de pouvoir être réconci-
» lié avec Dieu et avec eux-mêmes. — Que
» de restitutions, dit Rousseau, que de ré-
» parations la confession ne fait-elle pas
» chez les catholiques ! — Inspirer l'horreur
» du vice, le repentir du crime, disoit un
» autre philosophe, donner un frein à la
» scélératesse, un appui à l'innocence ; ré-
» parer les déprédations des larcins, renouer
» les nœuds de la charité, entretenir l'amour
» de la concorde, de la subordination, de
» la justice, de toutes les vertus ; être ainsi
» à la place de Dieu, et pour le bien des
» hommes, le juge des consciences, le cen-
» seur des passions, c'est ce qui fait l'em-
» ploi du confesseur, un des emplois les
» plus propres à maintenir les mœurs, et le
» plus conforme à l'intérêt public. » Et voilà comment l'iniquité, tout en se mentant à elle-même, n'a pu s'empêcher de rendre hommage à la vérité. Combien de fois les protestans eux-mêmes, en voyant la corruption des mœurs que l'abolition de la confession avoit amenée parmi eux, ont-ils manifesté le désir de la voir rétablie ! Quelle est donc la puissance de la confession chez les catholiques, s'écrioit un médecin protestant, à la vue d'une jeune dame qu'il avoit condamnée à la mort, et que la confession venoit de rattacher à la vie, en rétablissant le calme et la paix dans son ame agitée !

Aussi, M. F., telle est l'utilité et l'im-

portance de la confession, que la prudence humaine imploreroit le secours d'un confesseur, quand même la religion ne le prescriroit pas. Et avec quelle confiance ne doit-on pas y recourir, quand on est assuré d'un secret impénétrable sur le développement de ses misères! Quel doux soulagement à déposer le poids de ses péchés dans le sein d'un homme vertueux, sage, compatissant, éclairé et fidèle; à puiser dans son zèle et sa tendre sollicitude, les avis et les lumières nécessaires sur son état; à entendre de sa bouche les motifs d'espérance et d'encouragement; et à se sentir ramené, comme par la main, dans les voies de la vertu, de la paix et du bonheur! Quel est celui d'entre vous, M. F., qui n'a pas éprouvé ces admirables effets de la confession? Quel est celui encore qui n'a pas aimé à s'en voir l'heureux témoin dans une épouse plus douce et plus attentive à ses devoirs; dans des enfans plus respectueux et plus dociles; dans des domestiques plus laborieux et plus fidèles? Quel est celui enfin qui, lors même qu'il manqueroit de religion, ne soit bien aise de voir pratiquer la confession à tous ceux qui l'environnent, qui lui appartiennent, ou avec qui il a affaire? Et n'est-ce pas l'expérience qui accrédita autrefois ce proverbe parmi le peuple religieux: *Ne vous fiez pas à qui ne se confesse point!*

Enfin, pour ne laisser rien à désirer sur cette matière, le sceau de la confession, nous le disons hautement, n'est-il pas lui-même

une preuve frappante de sa divine institution ? Il est inouï, en effet, qu'il ait jamais été divulgué ni trahi. Outre que toutes les lois se réunissent pour en garantir l'inviolabilité, la divine Providence, par un miracle qui persévère depuis dix-huit cents ans, n'a jamais permis qu'on y apportât la moindre atteinte; elle a toujours maintenu dans les ministres de la religion, une rigueur de fidélité qui assure l'empire de la confession, et en adoucit la pratique. Vous savez tous que les tribunaux, les magistrats et les juges ont toujours respecté les confesseurs des accusés. L'histoire ne rapporte qu'un seul fait de violence à l'égard de la confession, et il produisit un martyr.

Saint Jean Népomucène, après avoir refusé les premières dignités de l'Eglise, exerçoit, à la cour de l'empereur Venceslas, l'emploi d'aumônier et les fonctions de confesseur. Il dirigeoit en particulier l'impératrice dans les voies de la plus haute vertu, et dans la pratique de toutes les bonnes œuvres convenables à son rang. L'empereur étoit dissolu dans ses mœurs, et d'un caractère violent, inquiet, jaloux. Dévoré par la passion de la jalousie, il résolut de connoître les sentimens et la conduite de son épouse par la révélation de ses confessions. Plein de cette affreuse pensée, il entreprit un jour le saint confesseur, et déploya tous les moyens pour l'engager à lui découvrir la confession de l'impératrice. Il lui promit un secret inviolable, le flatta des plus grands

avantages, et finit par le menacer des plus cruels supplices, et de la mort même, s'il ne lui obéissoit. Le saint fut inébranlable, et offrit dès ce moment, au Dieu de la confession, le sacrifice de sa vie. L'empereur, furieux de sa résistance, le fait mettre en prison avec ordre de le traiter cruellement. Les bourreaux l'étendent sur le chevalet, lui appliquent des torches ardentes aux côtés, le brûlant à petit feu, et le tourmentant avec la dernière cruauté. Au milieu de ces tourmens, le saint confesseur ne faisoit entendre que les noms de Jésus et de Marie. Dieu le soutint et le visita par d'abondantes consolations. Enfin, l'empereur se voyant vaincu par sa constance et sa fermeté, fit jeter son corps expirant dans la rivière. Mais, ô prodige! une lumière céleste environna le corps du saint martyr, qui flottoit sur les eaux, et attira sur les bords du fleuve une foule de spectateurs. Sans craindre la vengeance de l'empereur, les chanoines l'ensevelirent avec pompe dans leur église, au milieu d'un peuple immense, pénétré de douleur et de vénération. Et Dieu, qui est toujours admirable dans ses saints, signala son tombeau par des miracles éclatans. Quelques années après, des commissaires, envoyés de Rome pour procéder à sa canonisation, l'ayant ouvert, trouvèrent sa langue conservée fraîche et vermeille, tandis que celle de l'impie Nestorius avoit été mangée des vers, même avant sa mort.

Concluons, M. F., cette importante dis-

cussion. Donc la confession n'a pas été établie par les hommes, mais par Jésus-Christ même. Donc elle est d'institution divine, et aussi ancienne que le christianisme. Donc ils blasphèment, les incrédules et les impies, lorsqu'ils disent qu'elle est une invention humaine. Donc ils sont bien à plaindre, ces chrétiens lâches, dissipés, mondains, qui s'en éloignent. Donc ils sont heureux et sages, ces chrétiens zélés et fidèles, qui puisent dans le fréquent usage de la confession les plus vives lumières, les plus douces consolations, des encouragemens à la vertu, et un frein salutaire contre le vice. Donc la confession est indispensablement nécessaire aux pécheurs, s'ils veulent obtenir le pardon de leurs péchés; et ceux-là se damnent, qui s'imaginent qu'il suffit de se confesser à Dieu.

Mais quand est-on obligé de se confesser? 1.° dès qu'on a commis un péché mortel. On ne peut en conscience rester dans l'état de damnation, maudit de Dieu, sur les bords de l'enfer. Ainsi, quoique par le précepte de l'Eglise, on ne soit obligé à se confesser qu'une fois l'an, on peut être tenu à le faire plus souvent, par le précepte naturel et divin qui oblige à sortir de l'état de damnation. Ah! qu'ils y réfléchissent sérieusement, ceux qui passent les mois, les années même sans se confesser!

2.° Ceux qui sont en danger de mort sont obligés, de précepte divin, à se confesser. Et quand Dieu ne leur en feroit pas un devoir,

ils devroient le faire, pour se mettre en état de paroître devant lui, et d'éviter les suites malheureuses d'une mort imprévue; et ils ne doivent pas attendre, pour le faire, qu'ils soient à l'extrémité, parce qu'ils courroient risque de ne pas recevoir ce sacrement. Oh! combien de moribonds, pour avoir voulu attendre, ont été privés de ce secours, par un terrible châtiment de Dieu! D'ailleurs, en cet état, est-on capable de faire une bonne confession, une confession surtout de plusieurs années passées dans l'oubli de Dieu; une confussion générale, qui souvent est alors nécessaire? Les parens, les amis de ces sortes de malades auront à rendre à Dieu un compte terrible, si par leur faute, ces malades viennent à mourir sans s'être confessés, ou s'ils l'ont fait trop tard.

Vous désirez maintenant savoir quels sont les effets du sacrement de Pénitence; je vais vous le dire.

Le premier effet du sacrement de Pénitence est de remettre les péchés, de les effacer entièrement; la parole de Jésus-Christ est formelle: *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez.* Oui, M. F., si le pénitent est bien disposé, en même temps que le prêtre, étendant la main sur lui, lui dit: *Par l'autorité que Jésus-Christ m'a donnée, je vous absous de vos péchés*,

Dieu absout lui-même ce pécheur, il lui pardonne tous ses crimes, il ne les lui reprochera jamais, il ne s'en souviendra point; et pour me servir de l'expression du Prophète, il les jettera au fond de la mer. Oh! M. F., quelle consolation, à la mort et au jour du jugement, pour un pécheur qui aura bien confessé tous ses péchés, puisqu'ils ne lui seront point reprochés! Au contraire, quelle confusion pour le pécheur, quand ses péchés paroîtront à la face du ciel et de la terre!

Ce pouvoir que Jésus-Christ a donné à son Eglise, s'étend à tous les péchés, quelque énormes, quelque nombreux qu'ils puissent être, quoique l'on en auroit déjà obtenu plusieurs fois le pardon et que l'on y seroit retombé; car les paroles de Jésus-Christ sont sans restriction. Ah! pécheurs, M. F., qui que vous soyez, entendez cette vérité consolante: Quelque grands que soient vos péchés, eussiez-vous commis les crimes les plus énormes, vous pouvez en obtenir le pardon. Repentez-vous amèrement, confessez-vous avec sincérité, et tous vos péchés seront effacés. Oh! M. F., quelle heureuse nouvelle on donneroit à des prisonniers atteints de plusieurs crimes, et condamnés, les uns à dix ans de chaînes, les autres à une prison perpétuelle, ceux-là à être roués, ceux-ci à être brûlés vifs, si quelqu'un, de la part du souverain, alloit leur proposer l'absolution de leurs forfaits et leur délivrance, aux mêmes conditions que Dieu nous

offre notre pardon, et la délivrance de la mort éternelle et des feux de l'enfer auxquels nous sommes condamnés pour nos péchés ! Quelle alégresse leur causeroit cette nouvelle ! quelle reconnoissance ils en témoigneroient ! avec quel empressement ils satisferoient à des conditions si faciles ! Je vous le demande, auroit-on besoin d'envoyer dans cette prison des prédicateurs, pour exhorter ces détenus à profiter des moyens de délivrance qu'on leur offriroit ? s'en trouveroit-il un seul qui ne voulût pas y avoir recours, qui préférât ses chaînes et son supplice ? et il se trouve des pécheurs qui rejettent la grâce bien plus grande que le Dieu de miséricorde leur offre dans le sacrement de Pénitence !

Le second effet de ce sacrement, c'est de rendre au pécheur la grâce sanctifiante, l'amitié de Dieu, le droit à l'héritage céleste. Hélas ! la perte que nous faisons par le péché mortel est inappréciable, bien plus grande que celle qu'auroit faite un courtisan, des bonnes grâces de son prince ; un homme, du droit à une riche succession, à un royaume. Or, le sacrement de Pénitence nous rend ces biens infiniment précieux. Par l'absolution du prêtre, nous redevenons les amis, les enfans de Dieu, les héritiers du ciel ; notre ame est de nouveau ornée de la grâce, elle est comme un ange aux yeux du Seigneur, *induite stolam primam*.

Le troisième effet est de remettre la peine éternelle que le pécheur mérite par ses crimes. C'est ce que Dieu nous déclare quand

il nous dit : *Que si l'impie fait pénitence de ses péchés, que s'il observe désormais tous les commandemens du Seigneur, il vivra et ne mourra point. Non*, dit saint Paul, *il n'y a plus de damnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ*, s'ils ont le bonheur de persévérer dans sa grâce.

Enfin, le sacrement de Pénitence, quand on le reçoit avec les dispositions requises, donne la paix à l'ame et le repos à la conscience. A peine a-t-on reçu l'absolution, qu'on se sent délivré d'un poids énorme. Un homme étant tombé dans un péché considérable, y croupissoit depuis long-temps, quoiqu'il éprouvât de grandes peines dans ce malheureux état. Dieu permit qu'un prêtre, dans la compagnie duquel il se trouva un jour, lui parlât des grands biens de la confession, et lui dît que nous avions de grandes obligations à notre divin Sauveur, de nous avoir donné un sacrement par lequel nos péchés nous étoient pardonnés. Cet homme commença à soupirer ; le prêtre comprit qu'il y avoit quelque chose dans son ame, qui le tourmentoit ; il le porta à se confesser. Sa confession faite, et ayant reçu l'absolution, cet homme étoit tout interdit : qu'avez-vous donc, lui dit le prêtre ? vous paroissez tout autre. O mon père, répondit-il, que ceux qui croupissent dans le péché sont malheureux ! je puis vous assurer que j'ai vécu jusqu'à présent comme dans un enfer ; et dans le moment que vous m'avez donné l'absolution, j'ai ressenti une si grande

consolation, que je ne crois pas en ressentir une plus grande en paradis.

Faites-en l'expérience, pécheurs, M. F.; il ne tient qu'à vous d'éprouver la même consolation, de sortir de votre malheureux état, et de vous assurer un bonheur éternel. Ah! M. F., bénissons, adorons et remercions la bonté de Jésus-Christ notre rédempteur, de nous avoir donné, dans le sacrement de Pénitence, un moyen efficace d'obtenir le pardon de nos péchés; moyen sans lequel nous serions presque tous assurés d'aller en enfer, puisqu'il en est peu parmi nous qui aient eu le bonheur de conserver l'innocence de leur baptême.

O grâce infiniment précieuse! ô bienfait signalé! Interrogeons les démons, les réprouvés, et ils nous diront quel est le prix de ce sacrement. Que ne feroient-ils pas, que ne donneroient-ils pas pour pouvoir y participer! et il se trouve des chrétiens qui sont insensibles à ce bienfait! que dis-je, insensibles! il y a des chrétiens, et en grand nombre, qui négligent, qui refusent d'en profiter, et il faut les presser d'y recourir! ô malheur! ô aveuglement déplorable! ô regrets désespérans qu'ils se préparent pour l'éternité! Qu'il n'en soit pas ainsi de vous, M. F.; recourez souvent, et avec de bonnes dispositions, au sacrement de Pénitence, vous y trouverez le pardon de vos péchés, et la grâce sanctifiante qui vous ouvrira le ciel.

POUR LE DIMANCHE
DE LA SEXAGÉSIME.

Sur la Contrition.

Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. *S. Jean*, 20.

C'EST Jésus-Christ ressuscité qui adresse ces étonnantes paroles à ses apôtres, qui les établit juges des consciences, et leur confie, ainsi qu'à tous leurs légitimes successeurs dans le sacerdoce, l'immense pouvoir, le pouvoir tout divin de lier ou de délier les pécheurs, de remettre ou de retenir les péchés, d'ouvrir le ciel ou de le fermer. Quel pouvoir, M. F.! il n'appartient qu'à l'Homme-Dieu ; et cependant, tout misérables hommes, tout pécheurs que nous sommes, nous l'exerçons tous les jours dans le tribunal de la Pénitence, et nous le transmettons à nos successeurs, qui l'exerceront eux-mêmes jusqu'à la fin du monde, avec toute son efficace et toute sa force.

Admirons ici, et bénissons sans cesse le tendre amour de notre Sauveur et son infinie miséricorde. Connoissant toute la foiblesse de l'homme, et prévoyant que le plus grand nombre des fidèles perdroient malheureusement par le péché, la grâce de la régénération, qui est indispensable pour le salut,

il ne les a pas abandonnés dans cette voie de perdition, où ils devoient se jeter par l'abus du plus grand de ses bienfaits; mais il leur a préparé l'heureuse planche qui pouvoit les sauver après le naufrage; il a institué le sacrement de Pénitence, ce sacrement de miséricorde, qui rompt les chaînes funestes de la mort, remet les péchés, en efface les taches honteuses, en guérit les plaies les plus profondes, et rend à leurs ames leur première innocence et leur première beauté.

Mais, M. F., faites-y bien attention : le Sauveur, en conférant à ses ministres ce pouvoir d'absolution et de miséricorde, a imposé par cela même à tous les pécheurs, l'obligation rigoureuse, 1.° de pleurer leurs péchés avec amertume, et d'en avoir une véritable contrition; 2.° de les confesser aux ministres de la Pénitence avec l'intégrité la plus humble et la plus sincère; 3.° de satisfaire à la justice divine par toutes les œuvres expiatoires qui peuvent être en leur pouvoir. Ce n'est qu'à ces conditions que la vertu du sacrement les sauve de la damnation éternelle. Afin que vous ne vous trompiez pas sur ces dispositions indispensablement nécessaires, nous nous proposons de vous les développer dans une suite d'instructions simples, claires et pratiques.

Aujourd'hui nous allons commencer par la première partie de la contrition.

La contrition, dit le concile de Trente, est une douleur de l'ame et une détestation du péché qu'on a commis, avec un ferme propos de n'y plus retomber.

Une douleur est ce qui nous fait souffrir, comme une piqûre, une brûlure : ce sont là des douleurs corporelles. Il y a aussi des douleurs spirituelles, qui ne se font sentir que dans l'ame, tel que le chagrin d'avoir perdu son père ou sa mère. Eh bien! la contrition est une douleur, une affliction semblable; c'est une douleur intérieure, qui n'est point sentie par le corps, mais qui réside dans le cœur et qui le fait souffrir.

Et qu'est-ce qui cause à l'ame cette douleur ? c'est la pensée, la considération du mal qu'elle a fait, du péché qu'elle a commis. Voilà pourquoi on donne aussi à la contrition le nom de *regret*, de *repentir ;* par elle, on se repent d'avoir fait quelque chose qui est mauvais et défendu. On voudroit rétablir les choses, comme si jamais on ne s'en étoit rendu coupable ; et comme cela est impossible, on conçoit contre soi-même une grande indignation de l'avoir commis.

Cette contrition, ce repentir renferme nécessairement deux choses, la haine et la détestation de la vie passée ; et c'est ce qui fera le sujet de notre instruction d'aujourd'hui : il renferme encore le ferme propos de commencer une vie nouvelle. Point de contrition sans douleur du passé et ferme propos pour

l'avenir. La résolution toute seule ne suffiroit pas : Dieu veut, et sa justice exige que nous concevions une douleur amère de l'avoir offensé, et il ne pardonne qu'à cette condition.

On appelle cette douleur *contrition :* ce mot veut dire *brisement* ; et cœur *contrit* veut dire un cœur qui est comme brisé par la douleur de ses péchés. L'Ecriture sainte se sert de ce mot pour montrer combien est touché et combien est changé un cœur pénitent. Celui, en effet, qui a la contrition, est affligé, triste, à cause de ses péchés ; il a le cœur abattu et comme brisé ; souvent même sa douleur lui fait pousser des sanglots et répandre des larmes en abondance.

La contrition peut provenir de différens motifs. Tous les motifs qui sont bons et louables ne sont pas également parfaits, et par conséquent, la douleur qui en résulte. Rendons cela sensible par une comparaison.

Trois enfans avoient désobéi à leur père ; réfléchissant bientôt sur l'acte de désobéissance qu'ils venoient de faire, ils s'en repentirent tous trois, et en conçurent de la douleur, mais par des motifs bien différens. Le premier avoit pour son père une tendresse vraiment filiale ; il cherchoit en tout ce qui pouvoit lui faire plaisir. C'étoit assez qu'une chose déplût à son père, pour qu'il s'en abstînt : c'étoit le désir de lui plaire, et non la crainte des châtimens, qui le portoit à obéir ponctuellement : ce qui lui donne une vive douleur de la désobéissance qu'il vient

de faire à son père, ce n'est point la crainte d'en être châtié, c'est uniquement de savoir qu'il lui a déplu, qu'il n'en sera plus autant aimé.

Le second de ces enfans aime sincèrement son père, mais cet amour est encore foible; il ne seroit pas toujours suffisant pour le porter à obéir, surtout dans les choses difficiles; il a besoin d'être ému par la crainte des châtimens dont son père le menace: c'est donc tout à la fois et cet amour qu'il a pour son père, et la crainte du châtiment qu'il attend, qui causent la douleur, le repentir qu'il a de la désobéissance qu'il vient de commettre.

Pour le troisième, il est un de ces mauvais cœurs qui ne sont sensibles qu'aux impressions de la crainte; il n'a point d'amour pour son père; la tendresse filiale n'entre pour rien dans ce qu'il fait; quelque chagrin que ses désobéissances fassent à son père, il ne se feroit point de peine de les commettre, s'il n'avoit sous les yeux les châtimens dont il est menacé. Ainsi, c'est uniquement la pensée des châtimens qu'il va subir qui lui cause la douleur de la désobéissance qu'il vient de faire.

Appliquons ceci aux différens pénitens. Celui qui, comme le dernier de ces enfans, ne se repent de ses péchés qu'à cause des châtimens éternels qu'ils méritent, et sans égard à l'outrage qu'ils font à Dieu, n'a point d'amour pour Dieu, n'a point de contrition. Et c'est ici que la plupart des pécheurs s'a-

busent et se font étrangement illusion : ils ne haïssent pas leurs péchés, mais bien les supplices dont ils seront punis ; c'est-à-dire, à le bien prendre, qu'ils craignent de brûler et non de pécher ; en sorte qu'ils pècheroient toujours s'ils n'avoient point d'enfer à craindre. Ils craignent, ils tremblent, mais ils ne sont pas contrits, changés : semblables, dit saint Augustin, à un loup qui s'enfuit par la peur des bergers, mais qui n'en reste pas moins loup, la crainte ne les change pas. Or, craindre le châtiment sans haïr l'offense, ce n'est pas contrition ; car la contrition consiste essentiellement dans le regret du péché ; elle est nulle par cela même qu'elle n'en détache pas le cœur.

Ce n'est pas que je blâme la crainte, elle est bonne et utile. Jésus-Christ nous ordonne de craindre celui qui, après avoir fait mourir le corps, peut livrer l'ame aux feux éternels. Le concile de Trente met cette crainte au nombre des dispositions qui préparent à la justification. C'est ordinairement par la crainte que Dieu commence à appeler à lui le pécheur ; mais pour qu'elle soit salutaire, il faut qu'elle nous porte à détester, à éviter le péché, parce que le péché offense Dieu : il faut qu'elle soit accompagnée de l'amour de Dieu ; sans cela on ne peut point compter sur le pardon.

Celui, au contraire, qui, comme le premier des trois enfans dont j'ai parlé, dans le repentir qu'il a de son péché, ne considère que son Dieu, l'outrage que son péché

a

a fait à ce Dieu souverainement bon, infiniment saint, et combien il a été ingrat en désobéissant à un père si tendre, si aimable, a la charité parfaite, et par conséquent la contrition parfaite. Disposition si excellente, qu'elle justifie le pécheur, qu'elle le réconcilie avec Dieu, avant même qu'il ait reçu l'absolution, pourvu néanmoins qu'il la désire et qu'il la reçoive s'il peut. Témoin le Publicain de l'Evangile, qui, couvert d'une confusion salutaire, et pénétré d'une vraie douleur, s'en retourne justifié dans sa maison : témoin encore cet heureux pénitent qui expira de douleur aux pieds de son confesseur, parce qu'il avoit voulu modérer la pénitence qu'il lui avoit d'abord imposée. Ah ! M. F., plût à Dieu qu'une semblable douleur vous accompagnât toujours au sacrement de la Pénitence ! Nous n'éprouverions pas tant de frayeur dans l'exercice de ce redoutable ministère. Mais, grâce à la bonté de Dieu qui connoît le limon dont nous avons été formés, une si parfaite douleur, quoique souverainement désirable, n'est pourtant pas nécessaire avec la grâce du sacrement. La contrition imparfaite ou l'attrition suffit ; mais qu'est-ce que l'attrition ? Le voici.

Semblable au second des trois enfans dont je vous ai parlé, le pécheur qui a la contrition imparfaite, aime Dieu sincèrement ; mais cet amour est encore foible. Pour lui faire détester souverainement ses péchés, et pour le déterminer à remplir courageu-

sement tous ses devoirs les plus difficiles; à être fermement résolu à ne plus offenser Dieu, il a communément besoin de s'aider par la considération de la honte, de la laideur du péché, et par la crainte des peines éternelles. Les considérations qu'il fait là-dessus, jointes à l'amour sincère, quoiqu'encore imparfait, qu'il a pour Dieu, lui font détester sa conduite et son péché, le fortifient, et lui inspirent la généreuse résolution de ne plus offenser Dieu, et d'observer fidèlement tous ses commandemens.

Cette contrition imparfaite ne réconcilie pas par elle-même le pécheur avec Dieu; mais elle le dispose à recevoir la grâce de la justification dans le sacrement de Pénitence, et il la reçoit en effet, si sa contrition a d'ailleurs toutes les qualités requises. Quelles sont ces qualités? C'est ce qu'il faut expliquer.

La contrition que nous venons de définir, et dont nous vous avons fait sentir la nécessité, doit avoir quatre caractères essentiels pour réconcilier le pécheur avec Dieu; c'est-à-dire qu'elle doit être intérieure, surnaturelle, souveraine et universelle; et tous ces caractères constituent la véritable contrition. Reprenons et suivez-moi.

D'abord, je dis que la contrition doit être *intérieure* et partir du cœur. En effet, M. F., le cœur est la partie la plus intime de nous-mêmes; c'est par le cœur que nous sommes

aux yeux de Dieu tout ce que nous sommes; c'est du cœur que procèdent le vice et la vertu ; c'est du cœur, dit Jésus-Christ, que sortent les mauvaises pensées, les mauvais désirs, la fornication, l'adultère et tous les crimes, *de corde exeunt*. Or, M. F., si c'est le cœur qui a fait le mal et enfanté le péché, il faut donc aussi que ce même cœur haïsse, déteste et répare le péché, par la douleur de la pénitence. Si le péché a blessé le cœur et l'a couvert de plaies, il faut donc que le repentir, qui en est le remède, soit intérieur et pénètre le fond du cœur, pour le purifier et le guérir. Il ne suffit donc pas de dire des chapelets, de faire du bout des lèvres des actes de contrition, de dire et de répéter : *Mon Dieu, je suis bien mari de vous avoir offensé :* si ce n'est pas le cœur qui parle, c'est une contrition fausse. Prendre ces expressions de repentir, ces formules de contrition que vous trouvez dans les livres, qui sont faites, non pour suppléer à la contrition, mais pour y conduire et vous l'inspirer, ce seroit ressembler à un homme qui, ayant une plaie à la jambe, croiroit bonnement pouvoir la guérir en appliquant le remède à l'un de ses bras. Voilà pourtant ce que vous faites, lorsque vous placez la contrition sur les lèvres et non dans le cœur, qui est le siége du mal. Et voilà pourquoi, faute de remède, vous ne guérissez pas, vous ne changez pas de vie; et voilà pourquoi nous vous trouvons toujours les mêmes après mille confessions

infructueuses qui doivent vous faire trembler. Vous pleurez comme Esaü; vous vous humiliez comme Saül; vous faites de belles protestations comme Antiochus et Judas; vous ressemblez aux Juifs, qui ne trembloient qu'à la vue des châtimens dont Dieu les frappoit; et le Prophète vous crie comme à eux: *Parce que vous n'êtes point revenus à Dieu de tout votre cœur, votre douleur n'est qu'une douleur fausse et hypocrite. Déchirez vos cœurs et non vos vêtemens*, dit le Saint-Esprit: *scindite corda vestra et non vestimenta vestra.* Ah! M. F., pénétrez-vous donc bien de cette vérité, qu'il ne suffit pas de vous confesser de tous vos péchés pour en être absous; mais qu'il faut encore en avoir la contrition, une douleur qui vienne du fond du cœur.

Je dis, en second lieu, que la contrition doit être surnaturelle dans son principe et dans ses motifs.

Dans son principe, c'est un don de Dieu; nous ne pouvons l'avoir que par le secours du Saint-Esprit. Aussi le prophète Jérémie fait à Dieu cette prière: *Convertissez-nous à vous, Seigneur, et nous nous convertirons.* C'est donc à Dieu que nous devons la demander; et nous l'obtiendrons certainement par de ferventes prières, si d'ailleurs nous n'y mettons pas obstacle par de nouveaux crimes.

La contrition doit être surnaturelle dans ses motifs. On appelle surnaturel, cè que la religion, la foi nous révèle. Or, nous savons

par la religion, que le péché nous enlève la vie de l'ame ou l'affoiblit; qu'un seul péché mortel nous fait perdre la grâce de Dieu, chasse de nous le Saint-Esprit, nous rend esclaves de Satan; qu'il défigure notre ame et la rend aussi affreuse que les démons; qu'il nous ferme la porte du ciel et nous exclut de la félicité éternelle; qu'il nous rend indignes des bienfaits de Dieu; qu'il nous dépouille de nos mérites; qu'il est une ingratitude monstrueuse envers Dieu, notre créateur, et notre divin rédempteur.

La Foi nous apprend encore que le péché mortel nous fait perdre Dieu, c'est-à-dire, le bien unique et souverain, et dont la possession seule peut nous rendre heureux; que le péché renferme une malice presqu'infinie; qu'il est l'injure la plus atroce que nous puissions faire à Dieu, à ce Dieu infiniment grand, infiniment saint, infiniment puissant, infiniment bon et aimable; qu'il est une révolte contre lui, et un mépris formel de sa souveraine majesté, de ses récompenses, de ses menaces, de sa colère. La Foi nous apprend que le pécheur préfère le démon à ce Dieu souverainement bon; qu'il déserte son service pour s'engager dans celui du démon; que c'est cet esprit infernal qu'il reconnoît pour son maître, et qu'il méconnoît le souverain domaine de Dieu. La Foi nous apprend que le pécheur crucifie de nouveau Jésus-Christ dans son cœur, comme les Juifs l'ont crucifié sur le Calvaire; et enfin qu'il mérite l'enfer par son péché,

et que très-certainement il y sera précipité s'il meurt dans le péché.

Toutes ces considérations, M. F., sont autant de motifs surnaturels de contrition ; et la douleur que nous ressentons de nos péchés doit être excitée par quelques-uns de ces motifs, pour en obtenir le pardon. Et si elle est telle en effet, c'est le Saint-Esprit qui en est l'auteur ; elle est un mouvement de la grâce ; elle est surnaturelle dans son principe et dans ses motifs.

La contrition naturelle est inspirée par des motifs humains. Ainsi la douleur d'un homme qui n'est affligé de son péché que parce qu'il a nui à son honneur, à ses biens, à sa santé, est une douleur toute naturelle, toute humaine, et par conséquent réprouvée de Dieu. Et voilà pourquoi Dieu rejeta la douleur d'Antiochus, parce que ce roi impie ne détestoit ses péchés qu'à raison des maux qui l'accabloient ; et voilà pourquoi Dieu rejeta aussi la douleur et le *peccavi* du malheureux Saül, parce qu'elle ne lui étoit inspirée que par la crainte de perdre sa couronne avec le respect de son peuple ; et voilà pourquoi il réprouve encore tous les jours la contrition de la plupart des pécheurs qui paroissent touchés au confessionnal, mais dont la douleur est toute humaine. Ce libertin, par exemple, cet ivrogne déteste ses désordres, parce qu'ils ont dérangé ses affaires et ruiné sa santé. Cette fille, cette femme mondaine se lamente, parce que son inconduite la

déshonore aux yeux du monde. Cette jeune personne pleure sa faute et son imprudence : mais ses larmes ne lui sont arrachées que par la confusion et la honte qu'elle éprouve à confesser certaines actions humiliantes qu'elle voudroit pouvoir se cacher à elle - même. Tous ces motifs étant purement naturels et humains, sont incapables d'ouvrir le sein de la divine miséricorde, qui ne pardonne qu'au véritable repentir.

Cependant, M. F., je dois vous le dire pour vous instruire et vous consoler tout ensemble : quoique les afflictions et les maux qu'attire le péché ne soient pas la contrition, ils peuvent néanmoins y conduire. Dieu ne menace et ne châtie le pécheur ici-bas, que pour le faire rentrer en lui-même, et le ramener à son devoir par la douleur de la pénitence. Ainsi les Ninivites, frappés des menaces du prophète Jonas, se couvrent de sacs et de cilices, élèvent vers le Seigneur leurs voix pénitentes en déplorant leurs iniquités : témoin de la sincérité de leur repentir, Dieu révoque la sentence qu'il avoit d'abord prononcée contre eux, et leur fait miséricorde. Ainsi encore, le cruel et impie Manassès s'humilie au fond de son cachot sous la main du Seigneur qui l'a frappé, l'adore du fond de son cœur, fait pénitence de ses crimes, et par sa douleur sincère, il obtient tout à la fois et son pardon et son rétablissement sur le trône de ses pères.

Je dis, en troisième lieu, que la contrition doit être souveraine, c'est-à-dire, la plus

grande de toutes les douleurs ; en sorte que nous soyons plus fâchés d'avoir offensé Dieu mortellement, que de la perte de tout ce que nous avons de plus cher au monde. Pourquoi cela ? parce que notre douleur doit être proportionnée à la perte que nous avons faite et au malheur où elle nous jette. Or, le péché mortel nous fait perdre Dieu, qui est le souverain bien, et nous précipite dans l'enfer, qui est le plus grand de tous les maux. Quelle perte ! quel malheur !

Il n'est cependant pas nécessaire que cette douleur soit la plus sensible des douleurs. La douleur que Dieu exige pour les offenses qu'on lui a faites, consiste essentiellement dans le changement de volonté, dans un repentir sincère, qui fait que l'on hait ce que l'on aimoit auparavant, que l'on déteste, comme le plus grand de tous les maux, le plaisir criminel que l'on a goûté dans le péché, qu'on n'y pense qu'avec douleur, et qu'il n'y ait rien qu'on ne soit disposé à faire et à souffrir pour ne plus retomber dans le péché. Or, une telle douleur peut être très-réelle, sans remuer les sens.

Rassurez-vous donc, ames timorées, qui vous effrayez de ce que votre cœur ne sent pas la contrition; ce n'est pas par la sensibilité que vous pouvez juger que vous l'avez ou que vous ne l'avez pas, mais par les œuvres. Soyez disposées à éviter les occasions, à veiller sur vous, à tout souffrir plutôt que d'offenser Dieu de nouveau, et votre contrition sera souveraine.

Je dis enfin que la contrition doit être universelle, c'est-à-dire, qu'elle doit s'étendre à tous les péchés mortels qu'on a eu le malheur de commettre, sans en excepter aucun. La raison en est toute simple : un seul péché mortel commis fait sortir de l'état de grâce ; on n'y peut donc rentrer si l'on conserve l'attache pour un seul péché mortel ; car il n'est aucun péché mortel qui ne fasse à Dieu une injure infinie ; il n'en est aucun qui n'ait crucifié son Fils. C'est par cette raison qu'il est écrit, et c'est en ce sens que nous devons entendre que *celui qui, ayant observé d'ailleurs toute la loi, l'offense en un seul point, se rend coupable envers toute la loi.* D'après ce principe, il est évident, pécheurs qui m'écoutez, que vous vous faites illusion, lorsque vous vous contentez de vous corriger d'une passion, et que vous conservez de l'attachement pour une autre. Vous voulez bien faire cette restitution, réparer ce tort que vous avez fait au prochain ; mais vous ne voulez pas renoncer à cette rancune, à ce ressentiment ; vous quittez ce désordre grossier et impudique, mais vous menez une vie de mollesse, d'oisiveté, de jeu et d'amusemens ; vous ne dites plus de paroles sales et obscènes, mais vous ne cessez de médire contre vos frères : votre contrition n'est pas universelle, puisqu'elle n'exclut pas tous vos vices, tous vos péchés, au moins mortels.

Je dis tous vos péchés, au moins mortels ; car, M. F., il n'est pas absolument nécessaire, mais il est infiniment désirable qu'elle

comprenne aussi tous les péchés véniels. Est-elle bien vive la contrition qui compte pour rien les offenses les plus légères ? Non, la résolution de ne s'abstenir que des péchés mortels, en se permettant tous ceux qui ne le sont pas, ne peut pas être agréable à Dieu. Regarderiez-vous comme un véritable ami celui qui, se bornant à ne plus vous faire de sanglans outrages, se réserveroit de vous en faire de moindres ? Je vous le demande, M. F., et c'est ici ma conclusion :

La contrition que vous avez portée dans vos confessions a-t-elle réuni les qualités que je viens de vous développer ? répondez. Que vous dit là-dessus votre conscience ? Mais laissons à vos réflexions ce grand sujet d'examen, et peut-être de trouble et de frayeur pour la plupart d'entre vous.

POUR LE DIMANCHE
DE LA QUINQUAGÉSIME.

Sur le bon propos.

Projicite à vobis omnes prævaricationes vestras, et facite vobis cor novum. Jetez loin de vous toutes vos iniquités, et faites-vous un cœur nouveau. *Ezech.* 18. 31.

Pour obtenir le pardon de ses péchés, dans le sacrement de Pénitence, il faut nécessairement en avoir la contrition ; et la contrition, nous le disions dernièrement, renferme

deux conditions, le regret du passé, le propos pour l'avenir. Vous savez maintenant, M. F., quelles qualités doit avoir la contrition : le regret de la vie passée; cette douleur doit être surnaturelle, excitée en nous par les motifs que la loi nous fournit; souveraine, nous devons être plus affligés d'avoir offensé Dieu, que de tous les autres malheurs qui auroient pu nous arriver; universelle, cette douleur doit s'étendre à tous les péchés mortels que nous avons commis, sans en excepter un seul. Mais il est une autre disposition non moins essentielle à la contrition, et qu'il faut vous expliquer aujourd'hui, c'est le ferme propos de ne plus retomber dans le péché. Comment, en effet, pourroit-on être repentant d'un péché que l'on voudroit commettre encore ? Cependant, combien qui se font illusion là-dessus ! N'en soyons pas étonnés : comme le sacrement de Pénitence est le remède assuré que notre Sauveur nous a donné pour effacer nos péchés et nous réconcilier avec Dieu, le démon fait tous ses efforts pour nous le rendre inutile : il s'y prend de deux manières; ou il nous en éloigne tout-à-fait, ou il nous le fait profaner, faute de dispositions. Or, de toutes les dispositions nécessaires au sacrement de Pénitence, il n'en est pas sur laquelle on se trompe plus que sur le bon propos; de là tant de mauvaises confessions.

Il est donc de la plus haute importance pour vous, M. F., que vous compreniez bien ce que c'est que le bon propos; que vous sachiez les qualités qu'il doit avoir, les mar-

ques auxquelles on peut le reconnoître, et les moyens de se le procurer. Ce sera le sujet de cette instruction.

Le bon propos, qui est la seconde partie, mais partie essentielle de la contrition, est une résolution sincère et pratique, une volonté ferme et déterminée de tout souffrir, de tout perdre, même la liberté et la vie, plutôt que de retomber jamais volontairement dans le péché mortel. Cette disposition est si nécessaire à la contrition, que sans elle, la contrition est nulle, fausse et illusoire. Il est facile de nous en convaincre; ouvrons nos livres saints: *Que l'impie quitte sa voie*, dit le Seigneur, *et l'injuste ses pensées; qu'il revienne au Seigneur, et il lui fera miséricorde*. Il n'y a point de pardon pour le pécheur, s'il ne renonce au péché, pour revenir à Dieu de tout son cœur, et s'il n'est pas dans la même disposition qui faisoit dire à David: *Oui, mon Dieu, je l'ai résolu, je l'ai juré, je veux observer jusqu'à la fin vos saintes ordonnances: juravi et statui*. Ne veuillez plus pécher, disoit le Sauveur à la femme adultère qu'il renvoyoit avec le pardon de son crime; et au Paralytique qu'il venoit de guérir: *Jam ampliùs noli Peccare*. Il est impossible que Dieu pardonne au pécheur qui veut encore l'offenser.

Le bon propos doit être sincère, efficace et stable. 1.° Ferme et sincère. Comme la douleur du passé, le bon propos pour l'avenir

doit partir du cœur. Le parti de ne plus offenser Dieu doit être pris d'une manière décidée. Ce ne doit pas être seulement un désir, un projet de se convertir, d'éviter les occasions du péché, mais une résolution formée, une détermination entière et parfaite: c'est ce qui lui fait donner le nom de *ferme* propos.

Il ne faut donc pas le confondre avec ces demi-volontés, ces résolutions foibles, ces promesses mensongères, si communes chez ceux qui vont à confesse. Saint Augustin, avant sa conversion, étoit tout plein de ces désirs inefficaces, de ces résolutions trompeuses. « Demain, demain, disoit-il. Encore » un peu de mes plaisirs, encore un peu. » Ah! comme il dit dans un autre endroit de ses confessions, « quand on veut, il faut vouloir » comme il faut, sincèrement et tout de bon, » fortement et sans temporiser. » Ce saint, qui pour lors étoit pécheur, voyoit bien que cette disposition n'étoit pas sincère, et il s'en fâchoit contre lui-même. « Pourquoi, s'écrioit- » il, pourquoi toutes ces supercheries, toutes » ces remises? pourquoi toujours demain? » pourquoi pas aujourd'hui? pourquoi dès » ce moment ne mettrai-je pas fin à mes or- » dures, à ma vie déréglée? »

Hélas! M. F., combien de pécheurs qui ont de ces demi-volontés; qui, comme dit le Saint-Esprit, *veulent et ne veulent pas*, veulent la fin et non les moyens! Ils voudroient être réconciliés avec Dieu, et pourtant faire comme auparavant, fréquenter les cabarets, les jeux, les danses, les veillées, les mêmes

compagnies. Ils voudroient recevoir l'absolution ; mais sans cesser de retirer de l'intérêt de leur argent, sans restituer le fruit de leurs usures, le bien mal acquis ; sans se réconcilier avec leurs ennemis. Ils voudroient être bien avec Dieu, mais sans se gêner davantage pour son service, pour sanctifier les jours qu'ils s'est consacrés, sans fréquenter plus souvent les sacremens ; c'est-à-dire qu'ils voudroient être à Dieu sans s'astreindre à sa loi ; aller en paradis, sans quitter le chemin de l'enfer.

Quand on veut sincèrement une chose, on veut aussi tous les moyens pour se la procurer. Un laboureur qui veut cueillir du blé dans son champ, ne se contente pas de le désirer : il met la main à l'œuvre ; il laboure sa terre, il l'ensemence, il en arrache les mauvaises herbes ; enfin, à force de peines et de travail, il récolte du blé. De même, si vous avez une volonté sincère de quitter le péché, vous prendrez les moyens nécessaires pour y réussir. Il faut, direz-vous, que je fuie telle personne, telle occasion ; il faut que je fasse tel effort, que je prenne de bonnes résolutions le matin, pour ne pas tomber dans ce défaut auquel je suis sujet ; le soir, examiner si j'y suis tombé, et alors m'imposer une forte pénitence, redoubler mes précautions et mes prières. Mais tant que vous vous contenterez de dire : je veux quitter mon péché, sans prendre les moyens nécessaires pour cela, votre propos n'est pas sincère ; vous vous faites illusion.

Hé ! n'est-ce pas ce qui vous est arrivé jusqu'à présent ? souvent vous vous êtes accu-

sé d'avoir été aux vogues, à la danse, aux veillées, d'avoir fait du désordre en carnaval : n'est-il pas vrai qu'au fond de votre cœur vous conserviez le dessein d'y aller encore, lorsque l'occasion s'en présenteroit ? souvent vous avez dit: je m'accuse de m'être enivré, d'avoir juré pour vendre, d'avoir pris ou souffert des libertés sensuelles : ah ! pouvez-vous dire sans un horrible aveuglement, que vraiment vous étiez décidé à ne plus le faire ? Oh ! s'il en étoit ainsi, comment se feroit-il que depuis que vous vous confessez, vous ne vous soyez corrigé en rien ? Le bon propos n'est donc pas ferme et sincère, s'il n'est pas efficace et pratique, et c'est la deuxième qualité.

Pour être pénitent, il ne suffit pas de parler, il faut faire. Antiochus disoit : je ferai, je ferai ; et il ne faisoit rien. Zachée, au contraire, disoit je fais : si j'ai fait tort à qui que ce soit, je restitue quatre fois plus : *quadruplum reddo.* Il ne dit pas : je donnerai, je restituerai ; mais je donne, je restitue à l'heure même sans attendre plus long-temps, ni remettre à une autre fois : *reddo.* Oui, dira aussi le vrai pénitent, quand je devrois aller avec mes enfans demander mon pain, je veux faire cette restitution, ne plus prêter mon argent à intérêt, ne plus faire tort à personne. Quand tout le monde se moqueroit de moi, je veux aller prévenir mon ennemi, et me réconcilier avec lui. Quand je devrois perdre mon procès, je ne ferai jamais un faux serment pour le gagner. Quand je devrois ne

rien vendre, je ne veux plus jurer. En un mot, quoi qu'il en puisse arriver, je suis résolu de ne plus offenser mon Dieu. Prenez garde, M. F., on n'exige pas que le pénitent ne pèche plus, non, mais qu'il soit fermement résolu de ne plus pécher, et qu'il prenne les moyens nécessaires pour cela.

Il y a plus : le bon propos va jusqu'à la racine du mal, jusqu'à renoncer à l'affection au péché, et à tout ce qui peut y conduire. Celui, par exemple, qui déteste véritablement l'impureté, haïra non-seulement les actions extérieures, mais encore il ne souffrira pas dans son esprit la moindre pensée impure ; il ne fréquentera pas des lieux, des personnes qui pourroient lui en donner ; il ne lira pas des romans : il veillera continuellement sur ses yeux, sur sa langue, sur son esprit, sur son cœur ; il recourra souvent à la prière, pour demander à Dieu qu'il le détourne de ce honteux penchant. Si non, sa résolution ne sera pas stable ; et cependant, pour nous réconcilier avec Dieu, le bon propos doit être persévérant.

Non, M. F., il ne suffit pas de se proposer d'éviter le péché seulement pendant un certain temps, mais pour toujours ; autrement ce seroit se moquer de Dieu. Je ne veux pas dire qu'une personne qui retombe dans le péché mortel, prouve par là qu'elle n'avoit pas la contrition, le ferme propos. Hélas ! je le sais, la fragilité humaine est si grande ; il y a des occasions imprévues ; on manque de persévérance dans une réso-

lution qui étoit sincère. Mais je dis qu'ordinairement les rechutes viennent du défaut d'un bon propos. Quand on s'approche des sacremens, on consent bien à s'observer pendant quelques jours, à veiller mieux sur soi, à se retirer de certaines occasions; mais intérieurement on se promet qu'au bout de quelques jours on se mettra plus au large. Ce n'est donc qu'une trève que l'on fait avec Dieu, et non pas une paix véritable. Mais, mon cher frère, ma chère sœur, de quoi sert-il de vouloir user de supercherie avec Dieu, comme s'il ne voyoit pas le fond de votre cœur, comme s'il n'en découvroit pas tous les replis et les détours ? N'est-ce pas se moquer de Dieu ? Dites-moi, que penseriez-vous d'une femme qui, assistant aux funérailles de son mari, pousseroit les hauts cris, feroit l'affligée, l'inconsolable; mais qui, de retour dans sa maison, se pareroit, feroit bonne chère, seroit la première à réjouir la compagnie ? Ne diriez-vous pas que ses cris, ses larmes ne sont qu'une pure cérémonie; qu'au fond, cette femme n'est pas affligée de la mort de son époux ? Que voulez-vous donc que nous pensions de votre contrition, de la protestation que vous faites à Dieu et à votre confesseur, que vous ne retournerez plus à votre péché, quand dès le lendemain, ou du moins quelques jours après que vous croyez avoir été pardonnés, vous vous exposez aux mêmes occasions, vous continuez à revoir les mêmes personnes, à fréquenter les mêmes lieux,

vous faites à peine la pénitence qui vous avoit été imposée, vous n'êtes pas plus assidus aux saints offices; vous offensez Dieu aussi librement, aussi hardiment qu'auparavant? N'est-il pas évident que votre propos de ne plus l'offenser n'étoit pas sincère, et que votre contrition étoit fausse?

Les marques d'un ferme propos, d'une véritable contrition sont : 1.° la fuite et l'éloignement des occasions du péché; 2.° le courage et la constance à combattre et à vaincre ses mauvaises habitudes; 3.° enfin et surtout le changement de vie.

Ainsi, un homme étoit jureur, emporté, libre dans ses paroles, déréglé dans ses mœurs; il venoit rarement aux offices, il s'éloignoit des sacremens. Maintenant, il est doux, réservé dans ses paroles, réglé dans sa conduite, assidu aux saints offices; il fréquente les sacremens. C'est une preuve solide de la sincérité de sa résolution. Cette fille étoit vaniteuse, légère, idolâtre de sa figure, de ses formes, de ses frivoles ajustemens; elle couroit les jeunes gens, les danses, les veillées. Maintenant on ne l'y voit plus; elle est retirée, modeste, uniquement occupée de son ouvrage, du service de Dieu. On ne peut douter qu'elle n'ait eu le ferme propos, une véritable contrition.

Mais pour vous rendre cela plus sensible, et tout ce que je vous ai dit des autres qualités de la contrition, rappelez-vous, M. F.,

le modèle que Jésus-Christ lui-même nous en a tracé dans la personne de l'enfant prodigue. Vous savez que ce jeune homme, non-seulement avoit causé à son père les chagrins les plus amers, mais qu'il s'étoit éloigné de lui pour se livrer avec plus de liberté à ses passions. Bientôt il eut dissipé tout son bien avec ses compagnons de débauches. La misère à laquelle il ne tarda pas d'être réduit, la honte dont il se vit couvert, la faim qu'il éprouvoit, lui ouvrirent enfin les yeux. Dans cet état affreux, il se souvint d'abord de la maison paternelle : mais il ne s'en occupoit encore que pour se rappeler qu'il y avoit du pain en abondance, et que, n'y fût-il que mercenaire, il y seroit incomparablement moins malheureux qu'en gardant les pourceaux. De cette pensée il passa à celle de son ingratitude envers son père qu'il avoit abandonné, de l'injure atroce qu'il lui avoit faite, des chagrins qu'il lui avoit causés. Ces souvenirs firent naître dans son cœur une douleur amère d'avoir offensé un si bon père. Ce fut alors qu'il prit cette résolution : *Je me lèverai, j'irai me jeter aux pieds de mon père, et je lui dirai : mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. Oh ! que je serois heureux, si seulement vous vouliez me donner une place parmi vos domestiques !*

C'est vraiment le cœur qui parloit en lui, c'est sérieusement qu'il formoit ce propos ; car sur-le-champ il quitta ce maudit pays

où il éprouvoit tant de misères, ces lieux, ces personnes qui avoient été pour lui l'occasion de tant de désordres. Il ne daigna pas même jeter un regard en arrière, bien convaincu que ce ne seroit qu'à proportion qu'il s'éloigneroit d'eux, qu'il pourroit se rapprocher de son père. Demander pardon à ce père outragé, lui faire l'aveu de ses fautes, c'étoit pour lui des humiliations aussi pénibles, qu'elles peuvent l'être pour nous. Mais il passe sur toutes les difficultés, il surmonte tous les obstacles; il n'hésite pas de prendre tous les moyens nécessaires pour se réconcilier avec son père. Une seule chose est présente à son esprit et excite toute sa haine, c'est la conduite criminelle qu'il a tenue. Et lorsqu'il vit son père le recevoir avec tant de bonté, se jeter à son cou, lui prodiguer les plus tendres embrassemens, lui rendre la qualité de son enfant, je vous laisse à penser si son amour, qui étoit encore imparfait, ne devint pas plus ardent; s'il lui vint le moindre désir de s'éloigner de nouveau de ce bon père, et de se replonger dans les excès qu'il pleuroit. Autant son retour étoit sincère, autant il fut constant. Il ne cessa de réparer ses anciennes désobéissances par une soumission entière et par une conduite filiale.

Tel est le modèle sur lequel un pénitent doit s'efforcer de former sa contrition. La connoissance qu'il a de ses péchés, et la douleur qu'il en conçoit, doivent être accompagnées d'une résolution sincère et bien décidée de retourner à Dieu. Il doit renoncer

pour toujours aux mauvaises compagnies, aux lieux de dissolution, aux dangers et aux occasions du péché où il s'étoit laissé entraîner. Il doit se lever sans délai, pour s'éloigner de ces objets qui l'ont porté au péché, et ne pas regarder en arrière. Quelque durs que lui paroissent les moyens à prendre pour changer de vie, il doit les embrasser. Et lorsqu'il a eu le bonheur d'être rétabli, par l'absolution, au rang des enfans de Dieu, son amour pour ce Dieu si bon doit prendre de nouveaux accroissemens, et il ne doit plus s'appliquer qu'à lui plaire et à le servir avec fidélité.

Ici, M. F., que chacun de vous s'examine et se juge lui-même. Voyez donc si, comme l'enfant prodigue, votre péché vous fait horreur, et si vous en gémissez sincèrement; si vous en fuyez et abhorrez les conseillers et les complices; si vous fuyez avec autant de soin les occasions du péché, que le péché même; et si vous en avez sacrifié jusqu'aux moindres restes. Voyez si, fidèles à la pénitence que le confesseur vous a imposée, vous êtes prêts à recevoir encore de la main du Seigneur les afflictions et les croix qu'il lui plaira de vous envoyer pour vous punir; voyez si vous travaillez à racheter vos péchés par vos bonnes œuvres, par vos aumônes; si vous veillez continuellement sur vous, sur vos sens; si vous êtes assidus à la prière, aux saints offices, et si vous fréquentez les sacremens. Voyez enfin si, à l'exemple de Magdeleine, d'Augustin

et de tant d'autres saints pénitens, vous faites vos efforts pour aimer Dieu. Aimez beaucoup comme eux, afin que beaucoup de péchés vous soient remis. Aimez toujours, afin de ne plus pécher mortellement. Aimez jusqu'à la fin, afin de mourir dans la grâce.

C'est à ces traits marquans, et par ces heureux effets, qu'on reconnoît le bon propos, la véritable contrition. Mais quels moyens d'exciter en nous cette contrition si nécessaire ?

Pour répondre à cette question qui renferme en quelque sorte la pratique et la conclusion de tout ce que nous avons dit sur la contrition, je dis que le vrai moyen d'y parvenir, c'est de s'y exciter efficacement par les grandes considérations de la foi, et de l'obtenir par des prières ferventes. En effet, M. F., quoiqu'elle soit un don de Dieu, il veut qu'on la demande et qu'on la mérite. En la sollicitant avec instance, attirons-la dans nos cœurs. En la recevant, secondons-la de tous nos efforts. Eh! M. F., que de motifs puissans se réunissent pour nous en faire connoître la nécessité, et nous en inspirer les sentimens!

1.° Considérez la rigoureuse justice de Dieu, et l'horreur du péché mortel, qui vous rend dignes de l'enfer. Oui, M. F., par le péché mortel, vous avez encouru l'indignation, la colère de Dieu; de ce Dieu

infiniment puissant, à qui vous ne sauriez échapper... de ce Dieu infiniment terrible dans ses vengeances, qui a préparé l'enfer pour ses anges rebelles, et pour tous ceux qui les imitent... L'enfer, où se trouvent réunis tous les maux, la rage, le désespoir, un feu dévorant, un feu éternel... l'enfer, où il y a peut-être déjà quelques complices de vos crimes, et très-certainement des damnés qui n'avoient pas fait autant et d'aussi grands péchés que vous... L'enfer, où une place vous est assurée, si vous ne vous hâtez de sortir du péché et d'en faire pénitence.

Considérez ce que le péché mortel a d'horrible. Il a outragé Dieu... Il a crucifié Jésus-Christ notre Sauveur. Il a donné la mort à votre ame... Il vous a fermé la porte du ciel. Ah ! M. F., si l'on faisoit de sérieuses réflexions sur ces grandes vérités, il ne seroit pas possible qu'on commît le péché mortel avec tant de facilité et de gaîté de cœur ; il ne seroit pas possible qu'on en fût si peu touché quand on l'a commis.

2.° Considérez que c'est pour vous sauver, que le Fils de Dieu s'est fait homme, qu'il a enduré toutes sortes de tourmens, et que vos péchés ont été la cause de sa mort. Lorsque vous voulez vous confesser, jetez les yeux sur cet aimable Sauveur crucifié ; contemplez ses souffrances ; voyez sa tête couronnée d'épines, ses pieds et ses mains cloués à la croix, son côté percé de la lance, et demandez-vous à vous-mêmes : Quel est

celui que je vois dans ce triste état ?... C'est mon Dieu, qui s'est fait homme afin de pouvoir endurer tous ces tourmens... Et quelle est la cause de son supplice ? C'est le péché : il s'étoit chargé de le réparer pour satisfaire à la justice de son Père. Et pour qui endure-t-il ces tourmens ?... C'est pour moi, c'est pour expier mes péchés : oui, pour expier tel et tel péché que j'ai commis, cette injustice, cette intempérance, cette impureté. Ah ! maudit péché, devez-vous vous écrier alors, maudit péché, comment ai-je pu te commettre ! Oh ! qui donnera à mes yeux des fontaines de larmes pour te pleurer ?... et cette passion si douloureuse de mon Sauveur, je l'ai renouvelée autant de fois que j'ai péché mortellement.

3.° Considérez la bonté infinie de Dieu : il est votre créateur, à qui vous devez tout ; il vous aime plus que les meilleurs pères n'aiment leurs enfans ; il vous destine dans le ciel, auprès de lui, un bonheur éternel, infini... Et, c'est ce Dieu si bon, ce père si tendre, si aimable, que vous avez offensé, méprisé, abandonné ! ! !

Enfin, jetez-vous dans les bras de cette incompréhensible bonté qui, lorsque vous ne cessiez de l'offenser, vous recherchoit encore, ne cessoit de vous prodiguer ses grâces, vous suggéroit tant de motifs, vous pressoit par tant de remords, vous fournissoit tant de moyens de regagner son amitié, et de recouvrer le bonheur que vous aviez perdu.

Je vous le demande, M. F., des considérations

rations si puissantes, des motifs si touchans pour les bons cœurs, vous trouveroient-ils insensibles ? Mais c'est en vain que nous tenterions de remuer votre imagination et vos sens par ces grandes et terribles images, si Dieu ne touchoit lui-même vos cœurs par l'onction de sa grâce. Adressez-vous donc à lui avec confiance, pour lui demander cette contrition à laquelle il ne résiste jamais, et dites-lui avec un saint pénitent :

Oui, mon Dieu, c'est du fond de l'abîme où mes péchés m'ont plongé, et où je languis depuis long-temps, que j'élève aujourd'hui la voix vers vous, pour porter jusqu'au pied de votre trône mes regrets, mes soupirs et mes larmes. Daignez, ô mon Dieu ! les rendre sincères et efficaces : *De profundis clamavi*. La voix d'un pécheur qui revient à vous est toujours une voix qui vous est agréable : la Chananéenne implore votre miséricorde, et elle l'obtient ; le Publicain vous conjure de lui être propice, et vous l'exaucez sur-le-champ ; David vous offre le sacrifice d'un cœur contrit et humilié, et vous ne le rejetez pas. Je vous demande la même grâce : exaucez ma prière : *Domine, exaudi vocem meam*. Ah ! Seigneur, vous avez détourné jusqu'ici vos oreilles saintes de la voix de mes péchés qui demandoient vengeance : rendez-les aujourd'hui attentives aux plus vives expressions de ma douleur : *Fiant aures tuæ intendentes*. Non, mon Dieu, vous n'êtes pas semblable à l'homme, à qui il en coûte toujours de pardonner à un en-

nemi : vous êtes la bonté même, et vous n'avez pas d'autres ennemis que ceux qui refusent de puiser dans les trésors infinis de votre miséricorde: *Quia apud Dominum misericordia.* Regardez-moi donc des yeux de votre miséricorde qui remet les iniquités d'Israel, et créez en moi un cœur nouveau, qui se nourrisse sans cesse du pain de sa douleur, qui s'attache toujours à l'observation de vos saints commandemens, afin qu'après avoir été véritablement pénitent sur la terre, je mérite de chanter éternellement les louanges de votre miséricorde dans le ciel. Ainsi soit-il.

POUR LE MERCREDI DES CENDRES.

Sur la cérémonie des Cendres, et la pénitence publique qu'on imposoit autrefois.

Cùm jejunatis, nolite fieri, sicut hypocritæ, tristes. Lorsque vous jeûnez, ne soyez point tristes, comme les hypocrites. *S. Matth. 6.*

Quelles sont, mes Frères, les vues saintes de l'Eglise, dans la loi solennelle du jeûne du Carême? C'est de vous faire recevoir ces jours favorables avec une joie pleine de reconnoissance. C'est pour cela qu'elle vous avertit aujourd'hui de prendre garde, en jeûnant, de tomber dans la tristesse et l'abattement: *Nolite fieri tristes.* Je parle de cette lâche frayeur, qui saisit presque

tous les Chrétiens au commencement du Carême. Insensés ! ils vont triompher, s'ils veulent, de la chair et de Satan, par le mérite du jeûne et de l'abstinence ; et cependant ils sont attristés, consternés et abattus.

Pour vous, M. F., en voyant les avantages que va vous procurer cette salutaire pénitence, loin de vous attrister, parfumez vos têtes : *Unge caput tuum ;* et écriez-vous avec l'Apôtre : *Voici les jours du salut, et un temps favorable* pour nous réconcilier avec Dieu. C'est maintenant que sa grâce va se répandre avec plus d'abondance, et nous faire sentir plus particulièrement ses divines impressions. Que chacun donc se prépare pour sanctifier ce jeûne solennel, dit le Seigneur : *Sanctificate jejunium.*

L'Eglise en consacre le premier jour, par une cérémonie bien propre à nous inspirer l'amour de la pénitence, et le courage de la pratiquer pendant tout le Carême, avec fidélité : je veux dire, les cendres qu'elle met sur nos têtes ; ce qui est un reste de l'ancienne discipline de l'Eglise, dans l'imposition qu'elle faisoit de la pénitence publique. Je vais vous l'expliquer, M. F., et par là vous apprendrez dans quel esprit vous devez recevoir les cendres, et avec quelle fidélité vous devez observer le Carême.

Ceux qui avoient commis quelque péché public et scandaleux, n'étoient point admis à la Communion, qu'ils n'eussent fait aupa-

ravant une pénitence publique et proportionnée à leurs péchés. Ils demeuroient exclus des assemblées des Fidèles, tant qu'ils ne demandoient point la pénitence ; et s'ils la demandoient, voici comment on les recevoit.

Ils venoient, le premier jour du Carême, se présenter à la porte de l'église, en habits pauvres, sales et déchirés. Y étant entrés, ils recevoient des cendres sur la tête, et des cilices pour s'en couvrir : ils se prosternoient ensuite, et on chantoit sur eux les sept psaumes de la Pénitence ; on leur faisoit après cela une instruction, pour les exhorter à faire la pénitence qu'on alloit leur imposer, les exhortant à espérer en la miséricorde de Dieu. Enfin, on les avertissoit qu'on alloit les chasser de l'église pour un temps, comme Dieu chassa Adam du Paradis terrestre après son péché. On les mettoit en effet hors de l'église, dont les portes étoient aussitôt fermées sur eux.

Et comment employoient-ils le temps de leur pénitence ? Ils vivoient ordinairement dans la retraite, occupés à des exercices laborieux. On les faisoit jeûner très-souvent au pain et à l'eau, selon leurs péchés et leurs forces. Ils prioient long-temps à genoux et prosternés, couchoient sur la dure, se levoient la nuit pour prier, et distribuoient des aumônes selon leur pouvoir. Ils passoient successivement par les quatre degrés de la pénitence.

Le premier étoit celui des *Pleurans*. Ceux-ci se trouvoient le Dimanche et les autres

jours d'assemblées, à la porte de l'église, couverts du cilice, et la cendre sur la tête. Ils se tenoient dehors, exposés aux injures de l'air, et se prosternoient aux pieds des Fidèles qui entroient dans l'église, les conjurant, avec larmes, de prier pour eux; ensuite on les mettoit au rang des *Ecoutans*. Alors ils entroient dans l'église, mais à la porte seulement, pour entendre les lectures et les instructions, et on les obligeoit de sortir avant que les prières du saint Sacrifice commençassent; de là, ils passoient au troisième degré, qui étoit celui des *Prosternés*. On les appeloit ainsi, parce qu'à la fin des instructions, ils se prosternoient sur le pavé de l'église, devant les Prêtres, qui leur imposoient les mains, et faisoient sur eux des prières pour leur obtenir miséricorde. Mais ils n'étoient pas encore reçus à assister à la sainte Messe; et dès qu'elle alloit commencer, on les mettoit dehors. Enfin, il leur étoit permis d'assister au saint Sacrifice, mais il ne leur étoit pas encore permis de communier. C'étoit le quatrième degré, appelé des *Consistans*.

Le temps de cette pénitence étoit réglé par les Canons. Elle étoit de deux ans, pour un vol; de trois, pour la fornication; de cinq, pour le parjure; de dix, pour l'adultère; de quinze, pour l'homicide; de toute la vie, pour l'apostasie. Au reste, le temps seul ne décidoit pas de la pénitence; c'étoit principalement le zèle et la ferveur des pénitens. Quand on les voyoit bien fidèles,

on en abrégeoit la durée. Ceux qu'on croyoit en état de recevoir l'absolution, la recevoient le Jeudi-Saint.

Telle étoit autrefois la conduite de l'Eglise envers les pécheurs ; et ce qui se pratique le mercredi des Cendres, est un reste de cette ancienne discipline. L'Eglise, en ce jour, nous met des cendres sur la tête, pour nous apprendre que le Carême, qui commence, est un temps de pénitence, et que si nous voulons obtenir le pardon de nos péchés, il faut que nous la fassions exactement. Pour nous y engager, elle nous rappelle le souvenir de la mort : *Souviens-toi, ô homme ! que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière.* Quelle impression ne doit pas faire sur nous, cette pensée de la mort !

En effet, mes chers Frères, si nous faisions une sérieuse attention à cette vérité, avec quel courage embrasserions-nous la pénitence ! Ah ! pensons-y donc. Notre corps sera bientôt rongé par les vers, ensuite réduit en pourriture, enfin à un brin de poussière. Quelle folie donc de le flatter ! Mais, notre ame, si nous ne faisons pénitence, aura, à l'heure de la mort, une destinée bien plus funeste encore. Pour toujours séparée de son Dieu, elle sera dévorée par des feux incompréhensibles, pendant toute l'éternité.

O vous, qui avez eu le malheur de perdre la grâce de votre Baptême, par des péchés dont vous n'avez pas encore fait pénitence,

prenez aujourd'hui la résolution de les expier par les larmes, les jeûnes, les prières, et toutes les bonnes œuvres dont vous êtes capables. Comprenez, par ce que je viens de vous rapporter de la conduite de la primitive Eglise, envers les pécheurs pénitens, que la pénitence n'est pas une simple formalité; et qu'après avoir commis des péchés qui méritent la damnation éternelle, on n'en est pas quitte, pour les confesser, pour réciter quelques prières, ou donner quelque légère aumône. Soyez bien persuadés, mes C. F., que ce qui étoit nécessaire autrefois pour obtenir son pardon, savoir : la conversion du cœur, le changement de vie, et les œuvres de pénitence proportionnées aux péchés, ne l'est pas moins aujourd'hui. L'Eglise, il est vrai, a changé la pratique des cérémonies extérieures de la pénitence : elle y a été forcée par le relâchement de ses enfans; mais, en se relâchant de son ancienne rigueur, elle n'a pas changé d'esprit. Aujourd'hui, comme autrefois, elle déclare que ceux qui sont tombés dans le péché mortel, ne peuvent recevoir leur pardon dans le sacrement de Pénitence, que par des austérités proportionnées à leurs crimes.

Et vous, M. F., qui, après avoir eu le malheur d'offenser Dieu mortellement, avez reçu le bienfait de l'absolution, renouvelez-vous dans l'amour de la pénitence; humiliez-vous, en comparant la pénitence que vous avez faite avec celle qu'on auroit exigée de vous, si vous eussiez vécu dans les pre-

miers temps ; et suppléez à ce qui pourroit manquer à votre pénitence, par votre fidélité à pratiquer celle que l'Eglise impose aujourd'hui à tous ses enfans.

Enfin, Chrétiens, qui que vous soyez, justes ou pécheurs, recevez avec humilité, avec douleur et componction, les cendres que l'Eglise va vous mettre sur la tête. Recevez-les avec la contenance et les sentimens d'un pécheur qui demande la grâce d'être admis à la pénitence; car nous sommes tous pécheurs de notoriété publique, et l'action que nous allons faire, est un aveu solennel que nous en faisons, à la face de l'Eglise, aussi bien qu'un engagement à accomplir la pénitence qu'elle nous impose à tous, en cette qualité.

Assistez à la Messe dans le même esprit, et méditez bien ces paroles que l'Eglise nous y adresse par la bouche du Prophète. *Maintenant*, dit le Seigneur, *convertissez-vous à moi, de tout votre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes et dans les gémissemens. Convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et compatissant, qu'il est patient et riche et miséricorde, et qu'il peut changer l'arrêt qu'il a prononcé contre vous.*

Si vous êtes animés de cet esprit de pénitence, M. C. P., il n'est pas nécessaire que nous vous avertissions de faire la confession de vos péchés, dès les premiers jours du Carême. C'est une pratique qui est de la plus grande utilité pour tout le monde, mais

surtout pour ceux qui ne s'étant point confessés depuis long-temps, ou qui, étant tombés dans des péchés considérables, ont besoin qu'un médecin, éclairé et charitable, examine à loisir l'état de leur ame, qu'il sonde leurs plaies, et qu'il y applique les remèdes convenables. Mais, hélas! tout le contraire arrive; ceux dont la conscience est dans le plus mauvais état, sont ceux qui attendent jusqu'à la quinzaine de Pâques, et même jusqu'aux derniers jours de cette quinzaine, pour se présenter au tribunal de la Pénitence: et par là, ils se mettent dans le cas ou de ne pas faire leurs Pâques dans le temps prescrit par l'Eglise, ou de les faire mal; et d'ajouter, par conséquent, deux sacriléges à tous leurs autres péchés. Je les conjure donc, par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu et par leur propre salut, de ne pas différer; mais, au contraire, de commencer dès ces premiers jours, à mettre ordre à leur conscience, afin que le Carême soit vraiment pour eux un temps de salut; afin qu'à Pâques ils puissent être parfaitement réconciliés avec leur Dieu, et recevoir, dans la sainte Communion, le gage précieux de leur réconciliation.

Mon Dieu! mettez dans ces heureuses dispositions tous mes chers Paroissiens, et que, dès aujourd'hui, ils commencent tous à se préparer à faire de bonnes Pâques.

Grand Dieu! quand nous considérons d'un côté le nombre et l'énormité de nos péchés, et que de l'autre, nous comparons

la pénitence que nous avons faite avec celle qu'on auroit exigée de nous dans les premiers siècles de votre Eglise, nous comprenons combien il nous reste encore à payer à votre justice, et quel intérêt nous avons à embrasser avec ferveur la pénitence du Carême. Faites, Seigneur, que nous ne la regardions pas comme un poids qui accable, mais comme un joug aimable, comme un fardeau léger, qui soulage, qui console, qui réjouit ceux qui l'aiment.

Que la cendre que l'Eglise va mettre sur nos têtes, et les paroles qu'elle va adresser à chacun de nous, pour le faire souvenir que bientôt il sera réduit en poussière, nous fassent comprendre que notre vie n'est qu'un souffle, que la mort peut nous surprendre d'un moment à l'autre, et que si nous ne faisons promptement une sincère pénitence, nous courons risque de nous perdre à jamais. Donnez-nous la grâce de travailler sérieusement, durant ce Carême, à nous convertir et à mourir au péché, afin que nous méritions de ressusciter avec vous.

Ainsi soit-il.

AVIS A DONNER

Le premier Dimanche de Carême.

CETTE semaine, nous confesserons tous les enfans qui sont parvenus à l'âge de raison, afin qu'ils satisfassent au précepte de l'Eglise : *Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an.* Voici l'ordre que nous observerons....

Au sujet de cette confession des enfans, j'ai des avis très-importans à donner aux parens.

Pères et mères, Maîtres et Maîtresses, ce n'est pas assez d'envoyer vos enfans et vos domestiques se présenter au Tribunal de la pénitence, vous devez les y préparer avec soin, en leur rappelant leurs fautes, en les excitant à concevoir une vive douleur de ces fautes en vue de Dieu, en leur recommandant de les accuser avec beaucoup de sincérité. Après leur confession, il faut que vous leur fassiez faire avec dévotion, la pénitence que le Confesseur leur aura imposée. S'il y a tant d'enfans qui ne savent pas se confesser, ou qui le font sans fruit, c'est par la faute de leurs parens qui négligent de les y préparer.

Un autre avis que j'ai à vous donner, c'est de ne pas toujours attendre à conduire vos enfans à confesse, que nous vous en avertissions. Lorsque vous savez qu'ils ont fait

quelque faute griève, amenez-nous-les. Par ce moyen, ils se corrigeront, ils ne contracteront point de mauvaises habitudes, et ne croupiront point dans le péché. Soyez fidèles à cet avis, je vous en prie.

Quant au jeûne du Carême, M. C. P., j'ai quelques observations à vous faire. L'Eglise en dispense les infirmes et ceux qui sont obligés à des travaux pénibles; mais ils doivent entrer dans l'esprit de l'Eglise, c'est-à-dire, offrir à Dieu leurs infirmités et leurs travaux en compensation du jeûne, et assister, autant qu'ils le pourront, tous les jours, à la sainte Messe et à la prière du soir.

Cette obligation regarde encore plus particulièrement ceux qui ne sont pas obligés au travail des mains pour vivre. J'aime à croire qu'ils ont une raison légitime pour ne point jeûner : je ne l'examine point; Dieu en sera le juge. Mais ce qui nous prouvera que leur raison est valable, c'est lorsque nous les verrons animés de l'esprit de Religion, compenser par ces saints exercices du Carême, le jeûne ou l'abstinence qu'ils croient ne pouvoir observer. Nous les verrons donc assidus à la sainte Messe tous les jours; aux Vêpres, les Dimanches; à l'instruction et à la prière du soir, et multiplier leurs aumônes. Car s'ils ne mettent point de différence entre le saint temps de Carême et les autres temps de l'année, c'est une preuve évidente qu'ils n'ont point l'esprit de pénitence, et qu'ils seront indignes d'être admis

à la Communion pascale. Ne nous forcez pas, M. C. P., à vous en éloigner ; mais méritez cette inestimable faveur par votre fidélité à suivre les avis de votre Pasteur qui ne désire que votre salut.

N'aurons-nous pas encore cette année la douleur d'en voir quelques-uns ne point se mettre en devoir de faire les Pâques ? Ah ! M. F., vous ne l'ignorez point, la Confession et la Communion pascale obligent sous peine de damnation éternelle. N'eût-on pas d'autre péché sur la conscience, que l'omission de ce devoir, oui ; c'en est assez pour être damné. Au nom de Dieu, et par votre propre salut, n'y manquez donc pas cette année.

Il y en a qui commencent leur confession, et qui après cela ne reviennent plus. Ils restent tranquillement dans cet état de péché, toute l'année, ne désirant point l'absolution, qui seule peut les en retirer. Négligence, apathie, aveuglement qui les conduira à la réprobation.

Prions, M. F., prions pour ces aveugles, afin que Dieu leur ouvre les yeux, leur touche le cœur ; afin qu'ils remplissent tous et saintement un devoir qui procure tant de consolation à ceux qui s'en acquittent dignement.

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE CARÊME.

Sur le Carême.

Nisi pænitentiam egeritis, omnes similiter peribitis.
Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. *Luc*, 13.

L'Eglise, dès le commencement du Carême, nous annonce la grande, la première de toutes les solennités des Chrétiens. Encore quelques semaines, M. F., et nous célébrerons les mystères d'un Dieu-Homme immolé pour les hommes; d'un Dieu réconciliant le monde par l'effusion de son sang; d'un Dieu victime de son amour pour les hommes, brisant les fers qui les tenoient captifs, les menant triomphans avec lui, et, redevenus ses enfans, les rétablissant dans tons leurs droits à l'héritage de leur Père.

Mais en nous annonçant ces heureux, ces consolans mystères, elle nous rappelle aussi que c'est le péché qui en a causé la nécessité, que c'est la destruction du péché en J. C., et par J. C., qui en a été l'objet; et que ce n'est que l'expiation du péché qui peut nous les rendre profitables. Elle dit à ses Ministres, comme le Seigneur disoit autrefois à son Prophète : « Ne cessez de crier; que votre voix soit pour mon peuple comme une trompette dont le son éclatant frappe,

malgré lui, son oreille. Rappelez-lui qu'il a péché, qu'il s'est égaré dans les voies de l'iniquité. Dites-lui que ma justice ne cesse de réclamer ses droits contre lui, mais que ma miséricorde en arrête le bras. Dites-lui que cette miséricorde, toujours abondante, toujours infinie, toujours disposée à pardonner, ne peut cependant se concilier avec le péché, avec la persévérance dans le péché. » Le pécheur, à tous les momens de sa vie, peut y avoir recours, et être assuré de son pardon ; mais pour cela, il faut qu'il renonce au péché, qu'il change absolument ses pensées et ses désirs, et qu'il se convertisse sincèrement.

Cette conversion ne suffit point encore à la justice du Seigneur, il ne se contente pas de nous dire : *Convertissez-vous à moi de tout votre cœur*, mais *convertissez-vous dans le jeûne, dans les pleurs, dans les gémissemens*. Il exige donc une satisfaction pour nos péchés, il veut donc que morts par le péché, nous ne recouvrions, nous ne puissions recouvrer une vie nouvelle, notre régénération en lui, que dans le baptême laborieux de la pénitence. Pénitence dans laquelle J. C. a vécu pour nous servir de modèle : pénitence dont il nous a déclaré si formellement la nécessité : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis* : pénitence dont les premiers Chrétiens faisoient, pour ainsi dire, leur élément ; pénitence, enfin, plus nécessaire que jamais, aujourd'hui que la corruption paroît parvenue à son comble.

Je dois donc, M. F., vous prouver la nécessité d'observer religieusement la pénitence du Carême. J'indiquerai ensuite à ceux qui ne peuvent l'observer dans toute sa rigueur, les moyens d'y suppléer. Ne me refusez pas votre attention.

Le Carême est le nom qu'on donne aux quarante jours de jeûne que l'Eglise prescrit avant la fête de Pâques. Dans les premiers siècles, le Carême étoit très-austère; on n'y faisoit qu'un repas par jour; et ce repas, on ne le prenoit que sur les six heures du soir. On n'y mangeoit que des légumes, des herbes et des fruits; point de poisson, point d'œuf ni de laitage; on n'y buvoit pas de vin. On se privoit aussi des récréations, des promenades, des visites, des conversations, et des autres douceurs de la vie. La continence entre les personnes mariées, étoit expressément recommandée. On communioit tous les jours. En un mot, les Chrétiens vivoient pendant le Carême, dans la retraite et le silence, dans les larmes et les austérités, interrompant le sommeil de la nuit par de longues veilles, pour gémir devant Dieu et pleurer leurs péchés; s'occupant, une bonne partie du jour, à la lecture et à la prière; et répandant dans le sein des pauvres tout ce qu'ils se refusoient par mortification. Tous les jours ils s'assembloient dans les églises, pour entendre la parole de Dieu et la sainte Messe. Ceux qui ne pouvoient se rendre aux

saints Offices, étoient obligés d'y suppléer par des prières particulières.

Cette ferveur dura pendant plus de neuf cents ans. Ce ne fut qu'au dixième siècle, qu'on commença à se relâcher. On avança insensiblement le repas, de sorte qu'au douzième siècle on le fixa à midi. Alors on se crut autorisé à prendre quelque chose le soir. Ce n'étoit d'abord qu'un verre d'eau, ensuite on se permit un peu de vin, quoique mêlé; on y ajouta dans la suite quelques fruits; enfin, on en est venu à se permettre ce que nous appelons *Colation*.

L'Eglise n'a vu qu'avec la plus grande douleur ce dépérissement de sa discipline; mais ce qui l'afflige encore davantage, c'est que, malgré tous ces adoucissemens qu'elle tolère, la plupart de ses enfans se dispensent encore du jeûne; en sorte que le nombre de ceux qui pratiquent le Carême, tout adouci qu'il est, est infiniment petit. O sainte Eglise! versez des larmes, couvrez-vous de deuil: non, vous n'avez presque plus de véritables enfans.

Cependant, mes Frères, quoique la Loi de l'Eglise, touchant le jeûne et l'abstinence du Carême, soit aujourd'hui si mal observée, il est néanmoins certain que cette loi subsiste toujours, et que la multitude des prévaricateurs ne peut, ni l'anéantir ni l'affoiblir. Voyons donc ce que doit faire un Chrétien qui veut se sauver.

Je n'insiste point ici sur ce qui est, à proprement parler, l'ame de l'abstinence et

du jeûne ; je veux dire le retour à Dieu, la haine du péché, une attention nouvelle à en éviter les occasions, à se corriger de ses défauts, à combattre ses passions, à s'avancer dans la vertu. Cette sorte de jeûne, que l'Eglise appelle le *jeûne des péchés*, est si essentielle, que, sans cela, les plus grandes austérités du corps ne peuvent être ni agréables à Dieu, ni utiles à l'homme pour l'expiation de ses péchés. Je ne parle ici que des pratiques extérieures de la pénitence du Carême ; et je dis, 1.° qu'ayant tous des péchés à expier, et des maladies spirituelles à guérir, l'Eglise nous prescrit l'abstinence et le jeûne, comme une œuvre de pénitence propre à expier les péchés que nous avons commis, et comme un préservatif contre ceux que nous pouvons commettre ; d'où il suit qu'il n'y a pas un seul Chrétien qui, étant en âge d'offenser Dieu, ne doive maintenant, aussi bien qu'autrefois, prendre part à l'abstinence et au jeûne ordonnés par l'Eglise. On peut même dire que depuis que l'Eglise s'est rendue plus indulgente à l'égard du jeûne des alimens, nous sommes plus obligés que jamais d'observer exactement les autres espèces de jeûne, afin de regagner par là ce que nous perdons du côté de ce jeûne ancien, dont nous n'avons plus que l'ombre. Car enfin (et c'est la seconde vérité que j'avance), le pardon des péchés et la réconciliation avec Dieu, ne sont pas devenus plus aisés à obtenir que dans les premiers siècles de l'Eglise ; la jus-

tice de Dieu n'a pas diminué ; le péché n'a rien perdu de son énormité. Par conséquent, si on ne l'expie point par les austérités qu'on pratiquoit autrefois, il faut l'expier par d'autres privations.

La troisième vérité est, qu'il faut une raison légitime pour être dispensé du jeûne et de l'abstinence. Ici, M. F., il ne faut ni vous aveugler, ni vous flatter. Ne vous imaginez pas qu'une légère incommodité, quelque diminution de vos forces, un mal d'estomac, ou une difficulté de dormir que vous éprouverez les premiers jours de Carême, soient des raisons suffisantes pour ne pas jeûner, ou pour ne pas faire maigre. Le Carême n'a point été établi pour notre commodité, ni pour notre plaisir ; mais pour affliger notre chair et pour la faire souffrir. C'est donc en vain que, dans de pareils cas, on demande et on obtient des dispenses. On peut tromper les Pasteurs, mais on ne trompe pas Dieu, et aux yeux de Dieu, il faut une vraie nécessité pour dispenser des Commandemens de son Eglise. Mon Dieu ! si l'on sentoit bien cette vérité, que les dispenses deviendroient rares, et que le nombre des pénitens seroit grand !

Voyons maintenant quelles sont les vraies raisons qui dispensent du jeûne et de l'abstinence, et apprenons à tous comment ils peuvent, chacun suivant leur état et leurs forces, observer la pénitence du Carême.

Il est certain qu'il y a des personnes que le jeûne incommoderoit considérablement. L'Eglise, cette tendre mère, qui n'a pas fait la loi du jeûne pour détruire la santé de ses enfans, mais seulement pour affoiblir la concupiscence qui les porte au mal, les dispense du jeûne, quand ils ne peuvent pas l'observer sans s'incommoder notablement. Ce sont les infirmes, les vieillards, les jeunes gens qui n'ont pas atteint l'âge de vingt et un ans, les femmes enceintes et nourrices, et ceux qui font un travail très-pénible : mais si elle les dispense du jeûne, elle ne les dispense point de la pénitence; ils doivent remplacer le jeûne par d'autres œuvres de mortification.

1.° Par infirmes, on entend non-seulement ceux qui ont la fièvre ou d'autres maux violens, mais encore ceux qu'une extrême délicatesse, des douleurs d'estomac ou de poitrine, de pressans besoins jettent dans la langueur et la défaillance, lorsqu'ils sont long-temps sans rien prendre. Voilà un obstacle au jeûne : l'Eglise les en dispense. Mais que doivent-ils faire à la place ? Ils doivent, pendant le saint temps de Carême, se priver des plaisirs les plus innocens ; faire jeûner leurs yeux, leur langue et leur cœur; donner à la prière et au recueillement, le temps qu'ils donnoient aux visites et à la récréation; assister, s'il est possible tous les jours, à la sainte Messe,

à l'instruction du soir ; rendre quelques visites au Saint-Sacrement pendant la journée ; faire quelque lecture de piété.

2.° Par vieillards, on entend ceux que le poids des années a beaucoup affoiblis. L'Eglise les dispense du jeûne ; mais elle veut qu'ils y suppléent par de solides réflexions sur leur vie passée et sur le compte qu'ils ont à rendre à Dieu ; et qu'ils s'entretiennent dans des sentimens de douleur et de componction. Hélas ! doit se dire un vieillard qui ne peut jeûner, Dieu m'a accordé de longues années pour le servir et avancer dans la vertu, et j'en ai abusé pour l'offenser davantage ; je devrois donc faire une pénitence plus austère ; et cependant, mon corps abattu, mes membres languissans ne peuvent pas supporter les austérités ; mais mes yeux peuvent répandre des larmes, mon cœur peut être pénitent et déchiré par la douleur : voilà ma ressource, j'en profiterai.

3.° Les ouvriers dont les travaux sont continuels, rudes et pénibles, sont dispensés du jeûne. Mais cette indulgence de l'Eglise n'excuse pas ces gens grossiers qui ne mettent aucune différence entre les saints jours de Carême et les autres temps de l'année ; qui fréquentent les cabarets dans ce temps de pénitence, et y restent des heures entières. Des Chrétiens qui sont obligés de manger souvent pour résister au travail, doivent au moins s'abstenir du cabaret pendant le Carême. Quel scandale, de voir

ces lieux de débauches remplis ; dans un temps où tout le monde doit faire pénitence ! Mais ce n'est pas assez de cette privation ; les ouvriers doivent, pour suppléer au jeûne, travailler avec plus d'assiduité, supporter la fatigue avec plus de constance, élever fréquemment leur cœur vers Dieu, et dire souvent : Mon Dieu, je vous offre mon travail, ma peine, mes fatigues, en expiation de mes péchés. Divin Jésus, j'unis mes travaux aux vôtres, acceptez-les pour le jeûne que je ne puis faire.

4.° Les jeunes gens sont dispensés du jeûne ; mais ils doivent faire pénitence suivant leurs forces : par exemple, faire leurs repas moins forts ; en supprimer quelqu'un au moins de temps en temps ; mortifier leur goût ; se priver de ce qui les flatte davantage ; s'imposer pour loi de ne jamais manger ni boire hors des repas ; se refuser, par esprit de pénitence, les soulagemens et les douceurs dont la privation peut les mortifier, sans déranger leur santé. Ces pratiques conviennent également aux femmes nourrices et enceintes, aux infirmes, aux vieillards, aux ouvriers, en un mot, à tous ceux qu'une raison légitime dispense du jeûne. J'ajoute encore une réflexion. Ceux qui ne peuvent jeûner toute la semaine, ne peuvent-ils pas jeûner au moins quelques jours ? Ceux qui ne peuvent faire maigre, ne peuvent-ils pas faire un repas gras à midi, et une légère colation le soir ? Or, s'ils le peuvent, certainement ils le doivent ; car

l'intention de l'Eglise, en les déchargeant de ce qu'ils ne peuvent pas faire, est qu'ils fassent du moins tout ce qui est en leur pouvoir.

Telles sont, M. F., les raisons qui dispensent du jeûne, et les moyens que l'on doit employer pour suppléer au jeûne. Hors de ces cas, ceux qui ne jeûnent pas, pèchent mortellement. Que doit-on donc penser de ceux qui ne se dispensent du jeûne, que par délicatesse et par un soin excessif de leur santé ; qui ne jeûnent point, parce qu'ils craignent que le jeûne les incommode ; qui cessent de jeûner, parce qu'ils se sentent un peu affoiblis, un peu échauffés, ou parce que la faim les presse ; qui rompent le jeûne, parce qu'un parent, un ami viennent les voir, ou à cause de quelque voyage, qui n'est ni trop long, ni nécessaire ? Certainement, ils transgressent le commandement, ils se rendent coupables d'un grand péché. Ah! M. F., jetons les yeux sur J. C. notre divin modèle ; il a jeûné pendant 40 jours, il a éprouvé une grande faim ; il n'a point voulu écouter les perfides suggestions du démon qui vouloit lui persuader de rompre son jeûne. Imitons-le ; car si nous ne sommes pas trouvés conformes à ce divin modèle, nous ne serons pas sauvés.

Jeûnons, et suivons dans nos jeûnes les règles que l'Eglise nous prescrit, c'est-à-dire, ne faisons qu'un seul repas, et une colation si modérée, qu'elle ne puisse point passer pour un repas. Car, l'essence du

jeûne est de ne faire qu'un seul repas, et ce repas même doit être frugal; puisque le vrai jeûne consiste à souffrir la faim et la soif, à mortifier la sensualité. Mais si, pour une cause vraie et légitime, nous ne pouvons pas jeûner, remplaçons le jeûne par d'autres privations. Faisons maintenant quelques réflexions sur l'abstinence.

Le gras n'est pas aussi nécessaire à la santé, que les mondains se l'imaginent. Cette santé qui leur est si précieuse, qu'ils craignent tant d'affoiblir par l'abstinence, combien ne la prodiguent-ils pas, lorsqu'il s'agit d'intérêt et de plaisir! on ne craindra pas de passer la moitié des nuits à jouer, à danser, à boire; et l'on ne pourra supporter le maigre! O mon Dieu! quel aveuglement! on ne trouve rien de dur pour le démon; et quand c'est pour vous, Seigneur, tout paroît insupportable.

Cependant il y a des gens qui vraiment ne peuvent garder l'abstinence, sans déranger considérablement leur santé. L'Eglise les en dispense; mais elle veut qu'ils la remplacent par d'autres bonnes œuvres, et surtout par des aumônes. Ils doivent encore, dit S. Charles, gémir et s'exciter à la douleur, en prenant leur repas; s'affliger intérieurement d'être séparés des Fidèles qui font abstinence; manger en secret, autant qu'il est possible, et surtout ne point exciter leurs convives à manger gras avec eux.

Ce

Ce n'est pas au jeûne et à l'abstinence que se borne la pénitence du Carême. Durant ce saint temps, la vie d'un Chrétien doit être une vie de retraite et de silence, autant que peuvent le permettre les devoirs de son état ; une vie de mortification pour tous les sens ; une vie dont tous les momens qu'il peut dérober au sommeil, à la conversation, aux visites, à des occupations, et même à des plaisirs innocens, doivent être remplis par la prière et par la méditation de la parole de Dieu. Il ne doit passer aucun jour, s'il est possible, sans assister à la sainte Messe, et à l'instruction, à l'exemple des anciens Chrétiens, qui s'assembloient tous les jours pour l'instruction, pour la prière et le sacrifice.

C'est surtout durant ces saints jours, que les pécheurs doivent rentrer en eux-mêmes, et travailler sans délai, à se réconcilier avec Dieu par une sincère conversion. C'est dans ce saint temps, que les justes foibles doivent faire leurs efforts pour sortir de leur assoupissement, et se ranimer dans la ferveur. C'est maintenant que les justes doivent s'efforcer d'avancer de plus en plus dans la perfection chrétienne ; car, comme dit l'Apôtre ; *Ces jours sont des jours de grâce et de salut pour tous.*

O vous, M. F., qui jusqu'à présent avez résisté au retour annuel de ce temps de grâce, vous qui, les années précédentes, avez peut-être fait des efforts pour vous convertir, mais qui avez eu le malheur de

retomber dans vos désordres, *nous vous exhortons*, avec l'Apôtre, *de ne pas abuser de la grâce que Dieu vous offre encore.* Ne laissez point écouler ce temps de pénitence sans revenir à Dieu ; et pour cela, venez entendre nos instructions ; assistez journellement à la sainte messe ; approchez-vous du tribunal de la Pénitence dès les premières semaines ; observez avec exactitude les privations que l'Eglise vous impose. Si vous êtes fidèles à tous ces devoirs, je vous réponds, M. F., que Dieu vous pardonnera ; car il vous dit lui-même, par la bouche de son prophète : *Je vous ai exaucés dans le temps favorable : je vous ai aidés au jour du salut.*

Divin Sauveur, le jeûne que nous pratiquons, ne nous paroîtra presque rien, si nous considérons ce que vous avez fait vous-même, et ce que nous devrions faire pour effacer nos péchés, pour nous réconcilier avec Dieu, déraciner nos mauvaises habitudes, racheter les supplices de l'enfer, et nous procurer un bonheur éternel. Mais daignez unir nos satisfactions et nos pénitences aux vôtres, afin qu'elles en tirent leur force et leur vertu. Faites que, pour suppléer à ce qui manque à notre jeûne, nous veillions avec plus de fidélité sur nous-mêmes et sur l'usage de nos sens, que nos prières soient plus assidues, plus humbles et plus ferventes ; que nous soyons plus exacts à l'emploi de notre temps ; que nous n'accordions aux besoins de notre corps,

que ce qui est absolument nécessaire ; et qu'enfin nous nous appliquions tellement à nous purifier pendant cette sainte quarantaine, que nous soyons jugés dignes de participer à la communion pascale, pour y trouver un gage du bonheur éternel.

Ainsi soit-il.

AUTRE, POUR LE I.er DIMANCHE DE CARÊME.

Sur les qualités de la confession.

Surgam et ibo ad patrem meum, et dicam ei : Pater, peccavi in Cœlum et coram te, Luc. 15.

TEL est le cri de la douleur, et ce fut celui de l'enfant prodigue : telle fut la démarche à laquelle il se détermina, lorsque rentrant en lui-même, il reconnut sa profonde misère, et les biens dont il s'étoit privé en s'éloignant du plus tendre des pères. Je me lèverai, se dit-il en lui-même, pénétré de douleur ; j'irai trouver mon père ; et arrosant ses pieds de mes larmes, je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous ; je ne mérite pas que vous me traitiez comme votre fils ; c'est assez que vous daigniez m'admettre parmi les serviteurs qui vivent dans votre maison : *Surgam.*

Et telle est la démarche à laquelle doit se déterminer un pécheur, lorsque, touché

de la grâce, il éprouve le sentiment de sa misère et le poids de ses remords. J'irai trouver mon père, et je lui dirai dans la personne de son ministre qui tient sa place : Mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous, je ne mérite plus que vous me regardiez comme votre fils. Ah ! tout ce que je vous demande, c'est que vous oubliiez mon ingratitude et mes crimes, et que vous daigniez me recevoir au nombre de ceux qui ont le bonheur de vous servir : *Surgam.*

Heureux, M. F., heureux les pécheurs qui, après avoir imité le prodigue dans ses égaremens, l'imiteront aussi dans son retour et dans la sincérité de son repentir ! heureux les pécheurs, s'ils s'approchent du tribunal de la Pénitence avec les mêmes sentimens que cet heureux pénitent ! Comme lui, ils trouveront encore en Dieu, un père plein de douceur et de tendresse, qui les recevra avec bonté, oubliera leurs désordres, et les rétablira même dans tous les droits dont ils étoient déchus par le péché.

Nous vous parlerons aujourd'hui de la confession, des qualités qu'elle doit avoir.

La confession est l'accusation de tous les péchés que l'on a commis, faite à un prêtre approuvé, pour en recevoir l'absolution.

Voilà, M. F., ce qui, dans le sacrement de Pénitence, coûte le plus à notre amour-propre, et c'est précisément pour nous humilier, que J. C. nous a assujettis à cette

accusation. Sans doute, il est pénible d'aller dire à un confesseur tout le mal qu'on a fait, tout celui qu'on a eu dessein de faire; de lui découvrir tant de pensées mauvaises, tant de désirs corrompus, d'actions injustes, de choses honteuses qu'on voudroit pouvoir se cacher à soi-même : tout cela est humiliant. Mais remarquez que l'orgueil étant la source de tous les péchés, que tout péché étant une orgueilleuse révolte de la créature contre son Créateur, rien n'est plus dans l'ordre que cette humiliation du pécheur. Eh! ne sommes-nous pas bienheureux, qu'à cette condition, Dieu veuille bien se relâcher des droits de sa justice, oublier notre révolte contre lui, et nous pardonner ?

Parmi les chrétiens de nos jours, les uns, par un aveuglement déplorable, ont un grand éloignement de la confession, surtout les hommes. Les autres se confessent, il est vrai, plus ou moins souvent; mais la plupart se confessent mal. Que dirai-je aux premiers ? Avez-vous la foi? Etes-vous chrétiens ? Vous l'avez entendu dans notre première instruction: J. C. nous ordonne sous peine de damnation, de nous confesser de tous nos péchés à ses ministres. Oui, M. F., c'est par l'ordre de J. C., de J. C. fils de Dieu, vrai Dieu, notre souverain maître, c'est par l'ordre de celui qui est le Roi du ciel et de la terre, de celui qui sera un jour notre juge; c'est par son ordre qu'il faut confesser tous ses péchés aux prêtres. L'entendez-vous, y pensez-vous, pécheurs

qui ne vous confessez pas ? En vous éloignant de la confession, vous désobéissez à J. C. Espérez-vous le faire impunément ? Ah ! malheureux ! quelle est votre ingratitude ! quel est votre aveuglement ! A quoi vous exposez-vous en négligeant, en méprisant le moyen, et le moyen unique que l'Homme-Dieu vous a donné dans sa miséricorde, qu'il vous a mérité par ses souffrances, d'obtenir le pardon de vos péchés, et d'éviter l'enfer que vous avez mérité par vos crimes ! .... Y pensez-vous ? Y avez-vous jamais bien réfléchi ?

Pour vous, M. F., qui, fidèles à l'ordre de J. C., recourez à la confession, vous désirez connoître les qualités qu'elle doit avoir. Les voici : elle doit être humble, prudente, entière, simple et sincère. Suivez-moi.

Pour que la confession soit humble, il faut se regarder comme un coupable qui est devant son juge, et penser que ce juge est Dieu même. Nous devons nous accuser nous-mêmes, sans attendre que le confesseur nous interroge, à l'exemple de David qui disoit : *Je déclarerai au Seigneur, et j'accuserai moi-même mon iniquité.* Il y a des pécheurs qui disent leurs péchés en confession, comme ils raconteroient une histoire indifférente, et qui, par le ton et la manière dont ils s'accusent, donnent lieu de penser qu'ils n'ont point ou peu de contrition. Ne faites pas de même. Si le confesseur se voit obligé de vous faire quelque remontrance qui afflige votre amour-propre ; s'il croit

devoir vous imposer quelque pénitence qui vous répugne, s'il juge à propos de vous différer l'absolution, soumettez-vous, recevez humblement ses avis comme venant de la part de Dieu. Surtout, prenez garde de ne jamais disputer avec lui, ni de lui répondre arrogamment, comme le font quelques-uns. Pensez que le tribunal de la Pénitence est le tribunal de J. C. votre souverain juge; que le prêtre qui y est assis est son ministre; que c'est en son nom qu'il écoute l'accusation de vos fautes, qu'il vous interroge, qu'il vous parle, et qu'il prononce la sentence.

Il faut se confesser avec humilité, c'est-à-dire, sans rejeter ses fautes sur les autres, sans chercher des excuses où l'on n'en trouvera point au tribunal de Dieu. Adam s'excusa sur Eve; Eve s'excusa sur le serpent. Voilà ce que font plusieurs personnes à confesse. Au lieu d'avouer que c'est par leur faute qu'ils ont fait le mal, ils le rejettent sur autrui: un homme colère s'excuse sur sa femme et ses enfans: ce sont eux qui ont été la cause de sa colère; l'ivrogne s'excuse sur la compagnie qui l'a sollicité à boire; un vindicatif, sur l'injure qu'on lui a faite; un médisant, sur ce qu'il n'a dit que la vérité; celui qui travaille le dimanche, sur ses affaires; un père, une mère, sur les défauts de leurs enfans. Ce n'est pas là se confesser humblement. *Seigneur*, disoit David pénitent, *mettez une garde à ma bouche; ne souffrez pas que mon cœur se laisse aller*

à des paroles de malice, en cherchant des excuses à mes péchés. Aussi, et la seconde qualité de la confession est qu'elle soit simple et sincère.

Point de ces discours inutiles, de ces accusations vagues, de ces raisonnemens superflus, de ces scrupules qui font dire cent fois la même chose. Tout cela fait perdre du temps au confesseur, fatigue la patience de ceux qui attendent pour se confesser, et éteint la dévotion. On doit se montrer au confesseur tel que l'on est, sans rien exagérer ni diminuer. Le confesseur, pour nous juger, doit nous connoître; et il ne peut nous connoître que par la déclaration sincère que nous lui faisons. Il ne suffit donc pas de ne point user de mensonge, de déguisement, ce qui seroit horrible; on doit encore éviter certaines façons de parler vagues, dans lesquelles on s'enveloppe, sans que le confesseur puisse apercevoir rien de précis, qu'à force de questions.

La confession doit être sincère. Il faut accuser comme certain ce qui est certain, comme douteux ce qui est douteux. C'est manquer de sincérité, de dire qu'on ne s'est point arrêté à une mauvaise pensée, lorsqu'on y a pris plaisir;.... de dire qu'on n'a eu que la pensée, quand on a eu le désir;.... de dire que ce qu'on a dérobé ne vaut que tant, tandis qu'il vaut davantage;.... de dire qu'on a oublié d'accuser tel péché dans les confessions précédentes, tandis que c'est par une mauvaise honte qu'on n'a pas osé le dire.

C'est encore manquer de sincérité, que d'attendre que le confesseur interroge sur certains péchés, si l'on est dans la disposition de n'en pas parler en cas qu'il n'interroge pas. Il ne suffit pas alors de déclarer le péché; il faut encore nécessairement ajouter : *Mon père, si vous ne m'eussiez pas interrogé, je n'aurois pas osé dire ce péché;* sans quoi la confession est sacrilége. Evitez, M. F., évitez tous ces déguisemens; que votre cœur soit sur vos lèvres : on peut tromper les hommes, mais on ne sauroit tromper Dieu. Si vous êtes tentés de cacher ou de diminuer quelqu'un de vos péchés, faites ces réflexions : « En cachant mon » péché, ou en le déguisant, je me rendrois » coupable d'un péché plus énorme que » celui que je veux cacher : ce seroit un » sacrilége.... Je le cacherois bien au prêtre; » mais pourrois-je le cacher à Dieu ?.... Tôt » ou tard il me faudra confesser ce péché-» là, ou périr éternellement .... hélas! pour » une confusion légère, et d'un moment, » je m'exposerois à une confusion publique » et éternelle .... Un malade qui veut guérir » se résout bien à montrer au médecin » les maladies du corps les plus honteuses » et les plus secrètes, pour qu'il puisse y » appliquer les remèdes nécessaires. Pour-» quoi donc ne découvrirois-je pas à mon » médecin spirituel les maladies de mon » ame, quelque humiliantes qu'elles soient, » puisque sans cela il ne pourroit les guérir, » et que je resterois dans l'état de damna-

„ tion? „ Enfin, un avis que je vous donne, M. F., c'est que, quand vous ne vous sentez pas le courage de déclarer votre péché, vous poussiez un soupir, vous disiez au prêtre : *Mon père, un péché me fatigue ; aidez-moi à m'en décharger.* Quoique cette disposition soit imparfaite, elle vous amènera à accuser enfin votre péché, et cela est absolument nécessaire : il faut que la confession soit sincère.

3.° Elle doit être prudente. J'entends, 1.° qu'il faut énoncer ses péchés en termes honnêtes. 2.° Qu'il ne faut pas faire connoître *sans nécessité* les complices de ses péchés. Je dis sans nécessité, parce qu'il est quelquefois nécessaire de le faire ; et c'est lorsque autrement on ne peut faire connoître au confesseur l'espèce du péché que l'on a commis, ou l'occasion prochaine dans laquelle on se trouve : par exemple, si l'on a commis quelque péché d'impureté avec un proche parent ; si c'est dans la maison qu'on habite, que se trouve la personne qui sollicite au mal, il faut le dire, parce que ces circonstances, comme je le dirai tout à l'heure, ou changent l'espèce du péché, ou annoncent l'occasion prochaine ; mais dans ces cas, il faut avoir en vue de s'accuser soi-même, et non de découvrir les péchés des autres.

Enfin, la confession doit être entière ; et ceci exige de ma part certains détails, et de la vôtre un redoublement d'attention.

La confession doit être entière, c'est-à-dire qu'il faut s'accuser de tous ses péchés mortels, en déclarer l'espèce, le nombre et les circonstances nécessaires.

1.° L'espèce : ce n'est pas assez de dire en général qu'on a beaucoup péché ; mais on doit dire quelle sorte de péché on a commis ; si c'est vol, médisance, mensonge, impureté, etc.

2.° Il ne suffit pas de dire l'espèce du péché, par exemple : mon père, je m'accuse d'avoir manqué la messe, d'avoir volé, d'avoir médit, d'avoir fait des choses déshonnêtes ; il faut encore entrer dans le détail, dire certaines circonstances. Par le mot *circonstances*, on entend les particularités qui ont accompagné nos péchés, et qui les rendent plus ou moins considérables, plus ou moins excusables. Les circonstances se tirent, 1.° de la personne qui pèche, avec laquelle ou à l'égard de laquelle on pèche ; 2.° de la quotité ou de la quantité de l'objet qui est la matière du péché ; 3.° du motif qui porte au péché ; 4.° du temps ; 5.° du lieu où l'on pèche ; 6.° de la manière dont on commet le péché ; 7.° des suites du péché. Il y a des circonstances qui changent l'espèce du péché, c'est-à-dire, qui font un péché d'une autre nature ; par exemple, si c'est avec une personne mariée qu'on a péché, c'est un adultère ; si c'est avec une parente, c'est un inceste. S'arrêter à une

mauvaise pensée, consentir à un mauvais désir, à un mauvais regard, c'est un péché contre la chasteté; mais si c'est dans l'église, c'est une profanation du lieu saint, c'est une espèce de sacrilége. Voilà des circonstances qui changent l'espèce du péché. Il y en a qui, sans changer la nature du péché, l'aggravent beaucoup. Par exemple, celui qui a fait quelque péché en présence de ses enfans; celui qui a juré le saint nom de Dieu, tenu des discours déshonnêtes, fait des médisances devant plusieurs personnes, a fait un plus grand mal, que si c'eût été devant peu de monde. Celui qui dit des paroles déshonnêtes pendant des heures entières, fait un plus grand mal que s'il n'en disoit qu'une; médire par envie, par haine, c'est un péché plus grave, que si c'étoit seulement par légèreté; s'enivrer, aller à la danse un jour de dimanche, c'est un péché plus considérable qu'en un jour d'œuvre. Voilà des circonstances qu'il faut déclarer.

Il faut accuser encore si c'est un péché d'habitude ;.... si l'on a déjà été repris ;.... si l'on a fait le péché par malice, par réflexion... Non-seulement il faut découvrir au confesseur les péchés que l'on a commis, mais encore leurs causes, leurs progrès, leurs suites, parce que ce n'est que par ces particularités qu'il peut bien juger de la nature de votre péché, de l'état de votre conscience. Voyez, M. F., un malade à l'égard de son médecin: comment se comporte-t-il? Il lui découvre non-seulement son mal, mais encore les

commencemens et les progrès ; il se sert des termes les plus clairs. Si le médecin ne l'a pas compris, il répète ; il ne cache, il ne déguise rien de ce qu'il croit pouvoir contribuer à faire connoître sa maladie, et par conséquent, à s'en procurer la guérison. Voilà aussi ce que nous devons faire en confession : mettre notre médecin spirituel en état de bien connoître le mal de notre ame ; les causes, les progrès, les suites du mal, c'est-à-dire, les circonstances qui les accompagnent, qui les rendent plus considérables ; en un mot, toutes les circonstances qui sont nécessaires pour montrer notre péché tel qu'il est.

3.° Le nombre : j'entends qu'il faut dire combien de fois on a fait le même péché, parce que, chaque fois qu'on y est retombé, on en a commis un nouveau. Ainsi, dire qu'on n'a commis que deux fois un péché, lorsqu'on sait, ou qu'en s'examinant l'on peut connoître qu'on l'a commis trois fois, c'est taire un péché : c'est, par conséquent, faire un horrible sacrilége, si ce péché, comme on suppose, est mortel. Hélas ! M. F., combien qui tombent dans ce défaut ! Ils diront : Je m'accuse d'avoir juré, d'avoir médit. Que le confesseur leur demande combien de fois, ils ne savent rien dire sur chaque péché, sinon, *pas souvent*, *toujours quelquefois*. Est-ce là une confession entière ? Voulez-vous savoir en quel cas il vous est permis de dire : *Tant de fois*, *à peu près* ? C'est lorsqu'il s'agit d'une confession de plusieurs an-

nées, et que vous ne pouvez pas vous rappeler au juste combien de fois vous avez fait tel péché. Alors, dites le temps qu'a duré l'habitude.... Combien de fois, à peu près, vous tombiez par jour, par semaine, par mois; si l'habitude a été interrompue pendant quelque temps. Par ce moyen on satisfait à l'intégrité du nombre, autant que possible.

Lorsque, malgré les soins que l'on a donnés à son examen, un péché mortel ne se présente pas à l'esprit, la confession ne laisse pas d'être bonne; ce péché est alors censé compris avec ceux qu'on a confessés; et c'est pour ces péchés involontairement oubliés, que nous disons avec confiance, après le Roi pénitent: *Mon Dieu, purifiez-moi des péchés que je ne connois pas.* Il suffira de le déclarer dans la prochaine confession, en disant: *Mon Père, j'avois oublié tel péché, et c'étoit involontairement.*

Quant aux péchés véniels où l'on tombe plus fréquemment, on n'est pas obligé de s'en confesser, parce que ces péchés ne nous privent pas de la grâce et de l'amitié de Dieu, et qu'on en peut obtenir le pardon par d'autres moyens que par la confession; je veux dire, par la contrition du cœur, par la prière, le jeûne, l'aumône et le saint sacrifice de la Messe. Mais le saint concile de Trente nous enseigne qu'il est très-utile de s'en confesser. En voici les raisons: 1.° c'est que tel péché que l'on croit véniel, peut être mortel aux yeux de Dieu. 2.° On en reçoit

plus facilement le pardon par le sacrement de Pénitence, que par d'autres voies. 3.° Cette confession des péchés véniels nous donne occasion de faire une plus grande attention à nos fautes journalières. 4.° Les avis du confesseur peuvent nous aider beaucoup à nous corriger. Enfin, par l'absolution on reçoit une plus grande force pour les éviter.

Mais si l'on s'en confesse, il faut le faire avec contrition, avec un vrai désir de s'en corriger ; autrement on s'exposeroit à profaner le sacrement. Et c'est pour cela que saint François de Sales conseille que, quand on n'a que des péchés véniels à se reprocher, et qu'on craint de n'en avoir pas la contrition, on accuse à la fin de sa confession quelque péché considérable de sa vie passée. Alors on dit : *Mon père, je m'accuse d'avoir autrefois fait tel péché*, *et on le particularise.*

Voilà donc les qualités que doit avoir la confession. Elle doit être humble, simple et sincère, prudente et entière. Faisons maintenant connoître comment on prévarique contre ces dispositions.

Vous le savez, M. F., depuis votre plus tendre enfance, que l'intégrité et la sincérité sont les qualités les plus essentielles de la confession ; pour être justifié par le sacrement de Pénitence, il faut déclarer au prêtre, avec simplicité, tous les péchés mortels dont, après un mûr examen, on s'est trouvé coupable. Vous savez qu'un seul pé-

ché mortel omis par une mauvaise honte ou par négligence, suffiroit pour rendre la confession nulle, et ajouteroit aux péchés déjà commis, dont aucun, dans ce cas, ne seroit effacé, un crime plus grand encore, un horrible sacrilége. Cependant on trouve des chrétiens, surtout parmi ceux qui ne s'approchent guère du tribunal sacré qu'à Pâques, ou à quelques grandes fêtes; qui, nouveaux Ananies, ne craignent point de venir mentir à l'Esprit-Saint, en cachant au ministre, de propos délibéré, des crimes que la conscience leur reproche, et de s'approcher, après une pareille confession, de la table sainte, pour y manger leur propre condamnation, selon les paroles de l'Apôtre.

Ainsi, ce jeune homme, cette jeune personne, avoient été élevés dans la crainte de Dieu. Entraînés par de mauvaises occasions, ou assaillis par une tentation honteuse, ils tombent dans un péché déshonnête. Cependant arrive une de ces solennités où ils ont coutume de s'approcher des sacremens. Mais que dira le confesseur, s'ils lui font l'aveu de leur faute? Quelle idée aura-t-il d'eux? Qu'en pensera un père, une mère, ou d'autres personnes, s'ils ne les voient pas à la sainte table? Voilà ce qui les arrête; voilà ce qui leur lie la langue; voilà ce qui les porte à mentir, non pas à un homme, mais à Dieu: *Non mentitus es hominibus, sed Deo.* Ainsi, cet homme ne se sent pas disposé à restituer, à réparer l'injustice qu'il a faite, à cesser de retirer de l'intérêt

de son argent, à pardonner à un ennemi qu'il déteste ; ainsi, cette femme, cette fille ne se sent pas résolue à renoncer à cette mauvaise fréquentation, à se séparer de celui qui l'a séduite ; sacrifices qu'un directeur exact ne manqueroit pas d'exiger. Hé bien, ces personnes prennent l'affreux parti de garder le silence sur tous ces points, et de mentir, non point à un homme, mais à Dieu : *Non mentitus es hominibus, sed Deo.* Que dirai-je encore? Des personnes même qui font profession de piété, se laissent séduire par cette considération misérable : *Que pensera-t-on de moi, si l'on ne me voit pas communier selon mon ordinaire?...* Voilà ce qui les arrête.

Mais, grâces à Dieu, ces ames noires ne sont pas les plus nombreuses. Le plus grand nombre est de ceux qui, même en découvrant leurs péchés, les déguisent de telle sorte, que le prêtre, après leur déclaration, ne les connoît guère mieux que s'ils les lui avoient entièrement cachés. Qui pourroit dire tous les déguisemens, tous les détours, tous les artifices, que l'esprit de mensonge suggère aux pécheurs pour tromper le ministre de la Pénitence, et lui dérober en quelque sorte la connoissance des péchés même qu'ils lui révèlent?

Déguisement dans le choix des expressions qu'ils emploient pour accuser leurs péchés. Car c'est là en quoi consiste presque toute la préparation de certains pécheurs, à choisir la manière la plus propre à déro-

ber au prêtre la nature et l'énormité de leur péché. Ainsi, les emportemens de la colère sont appelés seulement impatiences ;... les discours les plus indécens, paroles trop libres ;... les désirs les plus honteux, les actions les plus infâmes, des familiarités peu décentes, ou des foiblesses ;...les injustices les plus marquées, de petits torts ;... les excès de l'avarice, attachement un peu trop grand aux biens de la terre.

Déguisement dans les circonstances qu'on a soin de supprimer, quoiqu'elles soient quelquefois plus criminelles que l'action même. Ainsi, vous dont la grande occupation est de censurer, de médire, et peut-être de calomnier, vous venez bien dire au confesseur que vous vous êtes permis des propos désavantageux au prochain ; mais vous ne dites pas que ç'a été par orgueil, par envie ou par ressentiment ; mais vous ne dites pas qu'ils ont nui à la réputation de votre prochain : au contraire, à vous entendre, vos propos contre lui ne lui ont jamais fait tort ; mais vous ne dites pas que c'étoit contre des pasteurs, à qui leur réputation étoit absolument nécessaire pour le fruit de leur ministère et pour le bien de la religion ; mais vous ne dites pas que ces bruits étoient faux et calomnieux. Ainsi, vous venez bien dire que vous avez tenu des discours contre la religion et la modestie ; mais vous ne dites pas que votre intention étoit qu'en ébranlant la foi de cette jeune personne à qui vous les adressiez, ils la portassent plus

facilement à consentir à vos coupables désirs; vous ne dites pas que vous avez voulu lui persuader qu'il n'y avoit point de mal dans ces choses-là, et qu'il ne falloit pas s'en confesser.

Déguisement dans le ton de voix qu'on emploie pour déclarer certains péchés plus humilians, et dans le soin que l'on prend de les placer de manière que le confesseur puisse les entendre sans y faire attention. Oui, M. F., nous trouvons des pécheurs assez stupides, pour avoir recours à un artifice si grossier. Après une confession minutieuse et souvent puérile de mille manquemens légers.... *Je n'ai pas pris de l'eau bénite en me levant ou en me couchant,... j'ai eu des distractions dans mes prières, je me suis impatienté*, et autres puérilités... après avoir endormi l'attention du confesseur par des longueurs et des détails inutiles; tout d'un coup, d'un ton de voix plus bas, et de la manière la plus rapide, on glisse, comme furtivement, des abominations, des horreurs... Insensés, pourroit-on leur dire avec l'Apôtre, quel démon vous a donc ainsi fascinés, pour vous porter à trahir si misérablement la vérité? Quel est donc le motif qui peut vous pousser à user ainsi de déguisement et de mensonge? Est-ce la crainte que le confesseur n'ait mauvaise idée de vous? Mais, pourquoi venez-vous donc lui révéler une partie de votre honte? Est-ce l'espérance de le tromper, et d'en obtenir plus facilement l'absolution de vos péchés?

Mais, cette absolution que vous avez surprise, avez-vous bien pu espérer que Dieu la ratifieroit dans le ciel ? Hélas ! M. F., tel est l'aveuglement de certains pécheurs, qu'ils s'imaginent que, pourvu qu'ils reçoivent l'absolution, n'importe qu'ils disent ou ne disent pas certains péchés; n'importe qu'ils aient ou n'aient pas les dispositions qu'exige ce Sacrement : oui, pourvu que le prêtre ainsi trompé leur ait donné l'absolution, ils s'imaginent que leurs péchés leur sont pardonnés. Mais, pécheurs aveugles, pécheurs malheureux, je vous le demande, en avez - vous été bien contens, de cette absolution ? Au sortir du saint tribunal, avez-vous éprouvé cette paix du cœur, cette douce satisfaction de la conscience, qui est le fruit d'une confession bien faite ? ou plutôt, n'avez-vous pas senti s'élever dans votre cœur de cruels remords ? et pour les calmer, ces remords, n'avez-vous pas été obligés de vous dire à vous-mêmes, qu'un temps viendroit, où, par une confession mieux faite, vous tâcheriez de réparer tout ce que les précédentes avoient de défectueux ?

Ah ! M. F., ce temps sur lequel vous comptez, craignez que Dieu ne vous le refuse dans sa colère ! Craignez qu'il ne vous cite à son terrible tribunal, sans autre préparation que vos confessions sacriléges ; car, ne vous y trompez pas, un funeste endurcissement pendant la vie, la privation, ou l'abus des sacremens à la mort, voilà la

punition ordinaire que Dieu réserve aux profanateurs volontaires de ses sacremens.

Pour vous soustraire à un malheur aussi effroyable, hâtez-vous de réparer le vice de vos confessions passées, par une confession humble, entière et sincère.

Comprenez bien qu'un péché caché ou déguisé ne sera jamais pardonné. Pensez qu'en trompant le confesseur, vous n'en imposez pas à Dieu qui voit et connoît tout; qu'un péché que vous aurez ainsi dissimulé, sera dévoilé, au grand jour de la manifestation, à la face de tous les hommes. Frémissez à la vue de l'affreux désespoir qui vous attend au lit de la mort. Rappelez-vous l'exemple d'Ananie et de sa femme, qui tombèrent morts aux pieds de saint Pierre, pour lui avoir menti. Rappelez-vous la terrible histoire rapportée par saint Antonin, de cette malheureuse personne qui, après sa mort, apparut à ses compagnes, au milieu des flammes, pour leur dire d'une voix lamentable : *Ah! ne priez pas pour moi, je suis perdue; je suis damnée pour avoir caché en confession un péché de ma jeunesse.*

Puissent, M. F., toutes ces considérations vous engager à faire désormais vos confessions d'après les règles que je viens de vous tracer! Dès lors vous y trouverez la réconciliation, la paix, et la vie éternelle.

Ainsi soit-il.

POUR LE SECOND DIMANCHE
DE CARÊME.

Sur l'examen de conscience et la confession générale.

Qui abscondit scelera sua, non dirigetur. Qui autem confessus fuerit, et reliquerit ea, misericordiam consequetur. Celui qui cache ses péchés se perdra ; mais celui qui les confesse et qui s'en retire, obtiendra miséricorde. *Prov.* 28.

Nous avons vu dans la dernière instruction, qu'il falloit nécessairement confesser tous ses péchés mortels, avec leur nombre et leurs circonstances essentielles ; et nous avons ajouté, d'après l'oracle du Saint-Esprit, que vous venez d'entendre, que celui qui en cache quelqu'un, que ce soit par honte ou par négligence, se perdra : les cacher par honte, avec réflexion, c'est un crime qui fait horreur, et vous en avez senti comme moi, M. F., l'énormité. Mais qu'est-ce donc que les cacher par négligence ? C'est quand on ne s'est pas donné la peine de les rechercher, et qu'en conséquence, on les a oubliés. Or, vous savez depuis votre enfance, que quand, faute de s'être suffisamment examiné, on oublie un péché mortel, on fait une mauvaise confession, un sacrilége.

Hélas ! un des effets les plus funestes, les plus ordinaires du péché, est d'aveugler ceux

qui le commettent ; et, par un aveuglement plus déplorable encore, ils croient néanmoins se connoître, et ne daignent pas s'examiner avant de se présenter au saint tribunal. Les uns, accoutumés à une certaine routine d'examen, se contentent de rappeler à leur mémoire quelques fautes qui leur sont plus familières, telles que des juremens, des impatiences, des mensonges, des médisances; et jamais ils ne pensent à pénétrer le fond de leur cœur, pour découvrir leurs mauvais penchans, leurs affections vicieuses, leurs passions dominantes. D'autres examinent, non ce qu'ils ont fait, mais ce qu'ils veulent dire, et la manière dont ils le diront, afin d'avoir moins de honte; comme si, en trompant le confesseur, ils pouvoient tromper aussi le Dieu qui sonde les cœurs. Enfin, il s'en trouve qui viennent se présenter au tribunal de la Pénitence, sans aucun examen, dans l'espérance que le confesseur les interrogera, comme si le confesseur, qui souvent ne les connoît pas, pouvoit deviner leurs péchés, et faire toutes les questions qui ont rapport à l'état de leur ame. De là, M. F., bien des mauvaises confessions.

On est donc obligé d'examiner sa conscience sérieusement et de bonne foi. Voilà ce que nous vous expliquerons aujourd'hui. Après cela nous vous rappellerons la manière dont il faut se confesser; nous vous apprendrons encore qui sont ceux qui font de mauvaises confessions, et ce qu'ils ont à faire pour les réparer.

Examiner sa conscience, c'est rechercher avec toute l'attention possible tous les péchés que l'on a commis. On doit se montrer dans la confession tel que l'on est; or, pour se montrer ainsi, il faut se voir et se citer soi-même au tribunal de sa conscience, avant de se présenter à celui de l'Eglise. Voici comment doit se faire cet examen.

D'abord, recueillez vous en vous-même, bannissant de votre esprit toute idée de commerce, de ménage, d'affaires temporelles; ensuite, invoquez le Saint-Esprit, et conjurez-le par de ferventes prières, de vous accorder les lumières dont vous avez besoin pour vous rappeler vos péchés. De nous-mêmes et par nos propres forces, nous ne saurions seulement former une bonne pensée, dit l'Apôtre; comment donc pourrions-nous percer l'abîme ténébreux de nos iniquités, si nous n'étions éclairés par le Père des lumières? Quand nous sommes dans le péché, nous ressemblons à cet aveugle de Jéricho, dont il est parlé dans l'Evangile. Privé de l'usage de la vue, il sentoit son aveuglement, il le déploroit: or, que fit-il? il s'adressa à Jésus-Christ, et lui cria à plusieurs reprises: *Jésus, ayez pitié de moi: Seigneur, faites que je voie.* La vivacité de sa foi, la ferveur de sa prière, lui attirèrent les regards miséricordieux du Fils de Dieu; il obtint sa guérison, il vit. Hélas! M. F., lorsque nous sommes dans le péché, un

un brouillard plus épais encore couvre les yeux de notre ame. Que devons-nous faire dans cette triste situation ? Il faut, comme l'aveugle, nous adresser à Jésus-Christ, et lui dire avec une foi vive : Seigneur, ayez pitié de moi, faites que je voie tous mes péchés, leurs différentes espèces, leur nombre, leur énormité. Les cris redoublés de l'aveugle vous touchèrent, j'espère que vous serez sensible aux miens.

Cependant il ne faut pas compter d'être toujours exaucé sur-le-champ : quelquefois il arrive que le démon trouble la mémoire de ceux qui veulent sincèrement examiner leur conscience, et les empêche de se rappeler leurs péchés. Si vous êtes exposés à cette épreuve, M. F., ne vous découragez pas, redoublez vos instances ; dites avec David : *Mon Dieu, vous êtes ma lumière, éclairez mes ténèbres :* et avec le saint homme Job : *Seigneur, montrez-moi mes péchés et mes fautes !* Dieu est un bon père qui veut nous éprouver, mais non pas nous abandonner aux ruses de l'ennemi.

Ainsi, seul, en la présence de Dieu et assisté de son secours, il faut commencer votre examen, rechercher vos péchés. Le péché est une désobéissance à la loi de Dieu : ainsi, pour savoir si l'on a péché et en quoi, il faut parcourir les commandemens de Dieu et de l'Eglise, les péchés capitaux, les devoirs de votre état ; comparer votre vie avec vos devoirs, remarquer en quoi vous vous en êtes écarté par pensées, désirs, paroles, actions

et omissions. Pour vous faciliter cette recherche, rappelez-vous vos occupations ordinaires, les lieux où vous avez été, les personnes que vous avez fréquentées. Je n'entrerai dans aucun détail, cela nous mèneroit trop loin; au reste, je vous fais ailleurs des examens raisonnés, sur la loi de Dieu et sur vos obligations. Je me bornerai donc à quelques avis généraux.

1.° Examinez-vous sur les confessions passées. Voyez si vous avez confessé tous vos péchés mortels; si vous avez eu une vraie douleur d'avoir offensé Dieu, et un ferme propos de vous corriger et de quitter, non-seulement le péché, mais encore l'occasion prochaine du péché. Car si vous avez manqué à quelqu'un de ces points, cette confession n'a rien valu, ni toutes celles que vous avez faites depuis. Voyez encore si vous avez fait exactement votre pénitence, ainsi que les réparations et les restitutions que le confesseur vous avoit prescrites.

2.° Examinez-vous attentivement sur les devoirs de votre état; c'est à quoi beaucoup de personnes font peu d'attention, quoique ce soit le sujet le plus ordinaire de leurs péchés. Vous êtes chef de famille : quel soin avez-vous eu d'instruire vos enfans, de les élever, de les corriger, de les éloigner du mal? Vous avez des domestiques : les envoyez-vous assidûment au catéchisme, aux offices, aux sacremens? veillez-vous sur leur conduite? leur payez vous le gage que vous leur avez promis? Vous avez une charge,

un métier, un commerce : comment vous en acquittez-vous ? Vous êtes ouvriers, domestiques : remplissez-vous chrétiennement les devoirs que cette profession vous impose ?

3.° Il y a des péchés d'omission que l'on ne songe point à se reprocher. Par exemple, étant en état de faire l'aumône, n'y avez-vous pas manqué ? Etant par votre état, au-dessus des autres, leur donnez-vous le bon exemple ? Vous voit-on à leur tête dans les exercices de la religion ? Etes-vous fidèle à éviter les occasions du péché ? Travaillez-vous à faire des progrès dans la vertu ?

4.° Il faut encore s'examiner sur les habitudes, sur les péchés auxquels on a coopéré ; et sur chaque péché que l'on découvre, on doit examiner les circonstances nécessaires, et le nombre de fois qu'on y est tombé : remarquer ce qui y a donné occasion, et quelles en ont été les suites. Ce n'est pas assez, par exemple, de savoir qu'on a mal parlé du prochain ; il faut examiner si ce qu'on en a dit est une simple médisance, ou une calomnie ; quelle est la qualité de la personne dont on a médit ; par quel motif on en a mal parlé ; si c'est simplement par légèreté, ou par malignité, par ressentiment ou désir de vengeance ; si la médisance a été faite en présence de plusieurs personnes, applaudie par ceux qui vous écoutoient ; si votre mauvais exemple ne les a pas engagés à médire aussi, et combien de fois cela vous est arrivé ; enfin, si ce péché est devenu chez vous une habitude. Souvent encore il est nécessaire d'observer le

temps et le lieu où le péché a été commis ; car il est des péchés qui deviennent plus griefs par ces deux circonstances.

Il est évident, M. F., que pour un tel examen, il faut du temps, de l'application et de l'instruction. Quel temps faut-il y employer? il seroit difficile de le déterminer. Sans doute il en faut plus à ceux qui se confessent rarement qu'à ceux qui se confessent souvent ; à ceux qui vivent dans la dissipation et l'oubli de leur salut, qu'à ceux qui s'en occupent. Quelle application faut-il y donner ? toute celle qu'on donneroit à une affaire importante. Certes, il n'en est pas de plus essentielle que de faire une bonne confession, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de se réconcilier avec Dieu, ou de demeurer l'objet de sa haine; de se décharger du poids de ses péchés, ou de l'aggraver encore ; de se rouvrir le ciel, ou de se dévouer à l'enfer.

Cependant, mon Dieu, combien qui s'aveuglent sur un point si essentiel ! Quand ils n'ont ni volé ni tué, quand ils sont exempts de ces vices grossiers où les honnêtes gens selon le monde auroient honte de tomber, ils se croient peu coupables. On en voit qui vivent dans une négligence habituelle de leurs devoirs, dans un profond oubli de leur salut, et même dans de grands excès, et qui ne trouvent rien à dire quand ils pensent à se confesser. D'où cela vient-il ? D'abord, de ce qu'ils ne veulent pas troubler la fausse conscience qu'ils se sont faite. Si ceux qui font le commerce, par exemple, s'examinoient à fond,

ils savent bien qu'ils trouveroient et des mensonges pernicieux, et des fraudes, et des usures palliées, et des contrats illicites et injustes ; mais parce qu'il faudroit diminuer leurs gains, restituer le bien mal acquis, ils ne s'examinent pas à fond. Il en est de même pour ceux qui mènent une vie lâche et sensuelle, qui se contentent, pour tout exercice de religion, d'assister à la messe le dimanche ; et encore, Dieu sait comment ils y assistent et ce qu'ils y font. En un mot, ils ne veulent pas rechercher leurs fautes, parce qu'ils ne veulent pas changer de vie : ignorance affectée et des plus criminelles.

Mais sans s'aveugler à ce point, le plus grand nombre ne voient pas leurs péchés, parce qu'ils ne veillent pas sur eux, et ne veulent pas s'instruire de leur religion ni de leurs devoirs. Qu'arrive-t-il de là ? qu'ils font de mauvaises confessions, et qu'au lieu de trouver dans le sacrement de Pénitence le pardon de leurs péchés, ils en sortent plus coupables, puisqu'ils profanent un sacrement.

Pour éviter un si grand malheur, M. F., ayez un grand zèle à vous instruire de vos obligations ; et, par conséquent, venez assidûment entendre ici la parole de Dieu, et faites chez vous des lectures de piété. Soyez de bonne foi avec vous-mêmes, ayez la volonté sincère de sauver votre ame. Prenez l'habitude d'examiner tous les soirs le mal que vous avez fait pendant la journée ; et le dimanche, rappelez-vous les péchés les plus considérables de la semaine. Cette sainte pra-

tique vous maintiendra dans la connoissance de vous-mêmes; elle vous disposera naturellement à la confession, et vous empêchera d'omettre aucun péché considérable.

Mais, lorsque vous pensez à vous approcher du Sacrement, apportez à votre examen la plus grande diligence, et, s'il étoit possible, la même rigueur avec laquelle Jésus-Christ nous examinera au grand jour du jugement. Oh! quelle rigueur! on nous y demandera compte même d'une parole oiseuse! Que sera-ce donc des blasphèmes, des imprécations, des injustices, des ivrogneries et des scandales? Craignez, avec le saint roi David, que, malgré toutes vos recherches, il n'y ait encore en vous beaucoup de péchés que vous ne connoissiez pas; conjurez avec lui le Seigneur de vous pardonner tous vos péchés d'ignorance, qu'il voit dans votre ame, et que vous n'y voyez pas vous-mêmes. Combien de péchés, en effet, qu'on ne connoîtra jamais bien en cette vie! Un homme adonné au vin ne saura qu'au jugement de Dieu, toutes les suites de ses intempérances et de ses excès. Un homme esclave d'une passion impure, ne saura jamais, qu'au moment où il paroîtra devant le souverain Juge, les péchés sans nombre qu'il aura commis. Une femme, une fille mondaine, ne connoîtra bien qu'après sa mort, toutes les suites malheureuses de sa vanité, de ses immodesties, de son peu de pudeur. Des parens et des maîtres qui ne veillent point sur leurs enfans et leurs domestiques, qui négligent de les instruire et de les corriger, et les laissent

courir les compagnies dangereuses, les cabarets, les jeux, les mauvaises occasions, ne sauront qu'au tribunal du souverain Juge, les suites funestes de leur négligence, et tous les désordres dont ils auront été la cause ou l'occasion. Ah! pour lors, quelle sera leur surprise! Quel désespoir que celui d'un pécheur qui n'ouvre les yeux sur l'état de son ame qu'après son dernier soupir, et lorsqu'il n'y a plus de remède! n'attendons pas cette extrémité; profitons du temps qui nous est donné pour discuter notre conscience. L'apôtre saint Paul nous assure que si nous nous jugeons nous-mêmes sans miséricorde, Dieu nous fera miséricorde dans son redoutable jugement.

Au reste, quand on agit de bonne foi, et qu'on apporte à cet examen l'attention qu'on donneroit à une affaire de conséquence, on doit être en repos. Si, malgré ce soin, on oublie un péché mortel, Dieu ne l'imputera point; je vous l'ai déjà dit.

Enfin, après l'examen, il faut s'exciter à la contrition de ses péchés, par les considérations dont je vous ai parlé en traitant de cette disposition indispensable du sacrement de Pénitence, et au ferme propos de n'y plus retomber.

Voilà ce qui regarde l'examen de conscience.

Après avoir soigneusement examiné sa conscience; après avoir fait tous ses efforts pour s'exciter à la contrition de tous ses péchés, au moins mortels, et formé la ferme

résolution de n'y plus retomber, on s'approche du confessionnal. En attendant que votre tour soit venu pour vous confesser, ne faites pas comme les enfans, qui tournent la tête, parlent ou se dissipent; cela annonceroit que vous ne concevez pas mieux qu'eux la grande action que vous allez faire. Au contraire, imitez le Publicain qui, s'estimant indigne de regarder le ciel, baissoit ses regards vers la terre avec une profonde humilité. Repassez dans votre mémoire tous les péchés que vous avez trouvés dans votre examen, renouvelez votre contrition, prenez de bonnes résolutions et priez. Il ne faut ni presser, ni pousser les personnes auprès desquelles vous êtes, ni vous approcher trop près de ceux qui se confessent, crainte d'entendre quelque chose de leur confession. Si vous avez entendu quelque péché, vous êtes obligés au secret, comme le confesseur; celui qui écouteroit exprès commettroit un grand péché, et ce crime seroit encore plus considérable, s'il racontoit à d'autres ce qu'il a ouï.

Etant au confessionnal, considérez Jésus-Christ dans la personne du prêtre qui tient sa place; faites le signe de la croix, et, médiocrement incliné, dites: *Mon père, bénissez-moi, parce que j'ai péché*. Récitez le *Confiteor*, jusqu'à *meâ culpâ;* et, sans attendre que le confesseur vous interroge, dites depuis quel temps vous ne vous êtes pas confessé; si vous n'avez pas reçu l'absolution, avertissez-en le confesseur, et expliquez-lui les raisons pour lesquelles on vous l'avoit re-

fusée. Si vous n'avez pas fait votre pénitence, il faut le dire aussi; de même, si vous n'avez pas fait les restitutions, les réparations qu'on vous avoit enjointes. Si vous avez omis de déclarer quelque péché mortel dans votre dernière confession ou dans les précédentes, il faut commencer par le dire, et quelle a été la cause de cette omission, si c'est par honte ou faute de vous être suffisamment examiné. Après cela, vous déclarerez les péchés que vous avez commis depuis votre dernière confession, vous souvenant qu'il faut vous en accuser, humblement, entièrement, avec sincérité, simplement et avec prudence. Lorsque vous avez accusé tous vos péchés, vous dites : *De ces péchés, et de ceux dont je ne me souviens pas, j'en demande pardon à Dieu de tout mon cœur, et à vous, mon père, pénitence et absolution, si vous le jugez à propos.*

La confession achevée, le prêtre fait les interrogations qu'il juge nécessaires, il faut lui répondre avec vérité et simplicité; il donne des avis, il faut les écouter avec attention, sans vous occuper à rechercher ce que vous auriez oublié, ni l'interrompre mal à propos; il vous impose une pénitence, il faut l'accepter avec une ferme volonté de l'accomplir de votre mieux; s'il vous refuse l'absolution, il faut vous y soumettre avec humilité. Je vous expliquerai bientôt les cas où il est défendu au prêtre de la donner; sachez qu'en vous la donnant mal à propos, il vous perdroit et se perdroit lui-même. Faites bien attention aux raisons pour lesquelles il vous la refuse, et em-

ployez le délai qu'il vous donne, à vous corriger, et à pourvoir aux choses que son devoir et votre salut exigent de vous; sans quoi, lorsque vous reviendrez à lui, il sera forcé de vous renvoyer encore sans absolution.

Que s'il juge à propos de vous la donner, achevez votre *Confiteor* : recueillez, dans ce précieux moment, tous les sentimens de piété dont vous êtes capable, faisant l'acte de contrition de tout votre cœur, vous unissant à la douleur que Jésus-Christ a eue de vos péchés au jardin des Olives, priant Dieu de ratifier dans le ciel la sentence d'absolution que son ministre prononce sur vous.

Retirez-vous ensuite du confessionnal avec modestie; et, prosterné aux pieds de Dieu, remerciez-le de la grâce qu'il vient de vous faire; rappelez-vous les avis que votre confesseur vous a donnés; prenez de bonnes résolutions pour les mettre en pratique, et avant de sortir de l'église, commencez à faire la pénitence qui vous a été enjointe, et veillez désormais sur vous, pour ne pas perdre la grâce que vous venez de recouvrer. Que faut-il faire pour cela?

1.° Se défier beaucoup de soi-même et se tenir continuellement sur ses gardes. Ah! M. F., n'oublions pas que nous sommes extrêmement foibles; que nous avons une inclination naturelle au mal; que cette inclination est encore fortifiée par les péchés que nous avons commis; et que le démon redoublera ses efforts pour nous y rengager. Les plus grands saints trembloient toujours.

Que ne devons-nous pas faire, nous qui sommes si misérables ?

2.° Il faut éviter, avec plus de précaution que jamais, les occasions et les personnes qui nous ont portés au mal ; sans quoi, nos résolutions les plus sincères échoueront. Hélas ! combien de pécheurs en ont fait, et en font tous les jours la funeste et triste expérience ! Touchés de la grâce, ils se confessent d'abord, font quelques efforts pour se corriger de leurs défauts ; mais, parce qu'ils ne fuient pas les mauvaises occasions et les compagnies dangereuses, ils retombent sans cesse et ne se corrigent point. Aussi, n'est-il rien qui nous soit plus fortement recommandé dans les livres saints, que cet éloignement.

3.° Il faut recourir souvent à la prière : Jésus-Christ nous le dit formellement : *Veillez et priez sans cesse, de peur que vous ne succombiez à la tentation.* Enfin, si vous aviez le malheur de tomber dans un péché mortel, hâtez-vous de retourner à confesse ; ne croupissez pas dans le péché, vous ne pourriez peut-être plus en sortir, et votre état iroit toujours en empirant.

M. F., si nous employons tous ces moyens, et si nous y persévérons, nous sommes assurés de nous corriger, quelque fortes, quelque invétérées que puissent être nos passions et nos mauvaises habitudes. Il n'en est pas des maladies de l'ame comme de celles du corps ; celles-ci sont quelquefois incurables ; celles de l'ame ne le sont jamais : la grâce est

toute-puissante ; et vous la recevrez très-certainement dans le sacrement de Pénitence, si vous en approchez comme il faut.

Voilà ce qu'on doit faire avant, pendant et après la confession.

Qui sont ceux qui ont fait de mauvaises confessions? et qu'ont-ils à faire pour les réparer et ne pas se damner?

Ce sont 1.° ceux qui, par honte et volontairement, ont caché dans leur confession quelque péché mortel, ou quelque circonstance considérable, ou le nombre de leurs péchés; qui n'ont pas déclaré quelque péché que, par une ignorance coupable, ils ne croyoient pas être mortel; comme ceux qui se persuadent qu'il n'y a pas de péché à retirer de l'intérêt de leur argent, sans un titre légitime; ou qui n'ont déclaré un péché mortel que parce que le confesseur les a interrogés, étant dans l'intention de n'en pas parler, s'il ne leur en eût rien dit.

2.° Ceux qui ne s'étant pas suffisamment examinés, ont omis de confesser un péché mortel.

3.° Ceux qui se sont confessés par routine, par habitude, sans avoir une véritable douleur de leurs péchés, et le ferme propos de ne les plus commettre; et encore la plupart de ceux qui sont allés chercher des confesseurs faciles pour être plus tôt absous.

4.° Ceux qui ont continué à vivre dans l'occasion prochaine du péché, qu'ils pouvoient et devoient quitter.

5.° Ceux qui, ayant à restituer le bien ou la réputation d'autrui, et pouvant le faire, l'ont négligé ; qui, étant chargés d'acquitter des aumônes ou des messes, ne l'ont pas fait.

6.° Ceux qui ont continué à vivre dans des habitudes criminelles d'impureté, d'ivrognerie, de juremens et autres péchés; ceux qui, vivant dans des inimitiés avec le prochain, n'ont pas voulu se réconcilier.

7.° Enfin, ceux qui ont été absous, n'étant pas instruits des mystères de la foi, ou qui ignorent par leur faute ce qui regarde les sacremens qu'ils étoient dans le cas de recevoir, ainsi que les devoirs de leur état.

Toutes ces personnes étoient indignes d'absolution ; celles qu'elles ont reçues ont été nulles devant Dieu, et, pour la plupart, autant de sacriléges : elles ont donc, dans ce moment, la conscience chargée de tous les péchés dont elles se sont confessées, aussi bien que de ceux qu'elles n'ont pas déclarés. Les arrêts de condamnation que Dieu avoit portés contre elles subsistent encore; et si elles meurent en cet état, elles seront infailliblement damnées pour l'éternité.

Il vous importe donc extrêmement, M. F., d'examiner si vous ne vous trouvez point dans quelqu'un de ces cas ; n'en eussiez-vous qu'un doute bien fondé, la prudence, dans une affaire de cette conséquence, vous fait un devoir de prendre le parti le plus sûr : et quel est ce parti ? c'est, non-seulement d'accuser ce sacrilége, mais encore de refaire vos confessions. Si c'est depuis votre enfance que

vous êtes dans ce cas, il faut absolument faire une confession de toute votre vie; si c'est seulement depuis quelque temps, il faut reprendre vos confessions depuis l'époque où vous fîtes une mauvaise confession. C'est ce qu'on appelle une *confession générale.*

A ce mot, vous vous effrayez! Comment cela me seroit-il possible, direz-vous? Comment pourrois-je me rappeler tous les péchés que j'ai commis pendant vingt, trente, quarante ans et plus? Comment me rappeler leur nombre, leurs circonstances?

Ne vous effrayez pas, M. C. F., M. C. S., ayez bonne volonté, bon courage; recourez à Dieu avec ferveur: sa grâce vous rendra tout possible, facile même. Ce qui vous effraie, c'est la difficulté de faire votre examen; vous le regardez même comme impossible, mais daignez m'écouter.

D'abord, pour une telle confession, il n'est pas nécessaire de vous examiner en particulier sur les péchés véniels que vous avez commis pendant toute votre vie, comme les petites désobéissances, les mensonges, les médisances en chose légère, les distractions dans les prières, faute de s'y bien appliquer, et autres péchés semblables. Pour tous ces péchés, il vous suffira de vous en accuser en général à la fin de votre confession. Votre examen général ne roulera donc que sur les péchés mortels; et ces fautes mortelles, ou ce sont des péchés dont vous avez perdu plus ou moins l'habitude, ou bien vous ne les avez commis que rarement. Si ce sont des péchés

d'habitnde, très-probablement vous ne pourrez pas vous rappeler combien de fois vous y serez tombés dans toute la vie ; mais vous seroit-il impossible, vous seroit-il même très-difficile de vous rappeler à quel âge, à peu près, vous avez commencé à avoir cette mauvaise habitude : par exemple, de jurer le saint nom de Dieu, de dire des paroles sales, de faire des actions déshonnêtes ? Combien de fois, environ, vous retombiez par jour, ou au moins par semaine, par mois ? .... Ne pourriez-vous par vous rappeler si l'habitude a toujours persévéré ? s'il y a eu quelque interruption, et à peu près pendant quel temps ? Eh bien, cela suffit. Lorsque vous ne pouvez pas vous rappeler le nombre précis de ces péchés, dites : Cela m'est arrivé *à peu près tant de fois*. Dieu n'en demande pas davantage ; il veut seulement que nous apportions le plus grand soin à nous examiner, et que nous nous fassions connoître à son ministre tels que nous nous connoissons nous-mêmes : il n'exige pas de l'homme ce qu'il ne peut pas. D'ailleurs, si votre confesseur voit en vous de la bonne foi, une bonne volonté, et que de votre côté vous faites ce que vous pouvez, il vous aidera de son mieux.... Je vous recommande encore de commencer cette confession par vous décharger des péchés qui vous font le plus de peine, les péchés honteux, les vols et les fraudes.

Pour vous déterminer à cette confession générale, d'où dépend votre sort éternel, voici le conseil que je vous donne. Ce soir,

lorsque vous serez au lit, mettez-vous dans la posture où vous serez un jour dans la bierre, le corps étendu, les mains croisées, les yeux fermés, tout enveloppé dans le suaire; dites-vous ensuite :

Que voudrois-je avoir fait avant de me trouver dans cet état?.... Mon ame est souillée de tant de péchés qui ne m'ont point été pardonnés.... veux-je paroître au jugement de Dieu, tel que je suis actuellement?.. Renverrai-je à faire cette confession à l'heure de la mort?... Mais ne serai-je pas emporté par une mort subite, comme il arrive à tant d'autres. Et quand ce malheur ne m'arriveroit pas; dans la maladie, pressé par le mal, ferois-je plus facilement une chose que je trouve si difficile à présent que je jouis de la santé et de toute la liberté de mon esprit?..... Non, non, plus de délai.... il faut éviter l'enfer.. il faut assurer mon salut pour l'éternité!!!

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE CARÊME.

Sur la satisfaction.

Facite ergò fructus dignos pœnitentiæ. Faites donc de dignes fruits de pénitence. *S. Luc* 3.

Il y a cette différence entre le sacrement de Baptême et celui de Pénitence, que, dans le premier, Dieu n'écoute que sa miséricorde,

et que dans le second, sa miséricorde est tempérée par sa justice. Dans le Baptême, Dieu pardonne au pécheur, et lui rend sa grâce sans en exiger aucune peine; mais dans le sacrement de Pénitence, Dieu ne pardonne au pécheur, et ne le rétablit dans sa grâce, qu'à condition qu'il subira une peine temporelle : et il se le doit en quelque sorte à lui-même, pour punir le pécheur de l'abus et du mépris qu'il a fait de la grâce de son Baptême. C'est encore pour l'avantage du pécheur lui-même : Dieu veut par là le retenir et l'empêcher de retomber. En effet, lorsqu'on se voit obligé de faire pénitence, en recevant même le pardon de ses fautes, on connoît mieux l'énormité du péché, et le triste état où il nous réduit; on se précautionne contre les occasions; on use de plus de vigilance, on ne retombe pas si facilement; on prend plus de force pour le bien; on sent son cœur se détacher peu à peu des choses de la terre; enfin on acquiert quelque ressemblance avec Jésus-Christ qui, s'étant chargé du péché, a été toute sa vie dans les travaux et les souffrances; et il est de foi que *si nous souffrons avec Jésus-Christ, nous serons glorifiés, et nous régnerons avec lui.*

Tels sont donc, M. F., les admirables effets de la Pénitence, et je dois le dire aussi, telle est son indispensable nécessité. Nous vous avons parlé de la contrition qui en est l'ame, de la confession qui en manifeste les sentimens; aujourd'hui, nous venons vous parler de la satisfaction qui la rend certaine par les œuvres.

La satisfaction est la réparation de l'injure que nous avons faite à Dieu, et du tort que nous avons fait au prochain.

Par le péché mortel, nous faisons injure à Dieu, puisque nous méprisons sa loi sainte, et que nous nous révoltons contre son autorité. Cette injure est infinie, puisqu'elle attaque une majesté infinie, et elle mérite une peine éternelle. Il ne nous est pas possible d'offrir à Dieu une réparation équivalente à l'injure que nous lui avons faite, une satisfaction d'une valeur infinie ; parce qu'une créature ne peut rien offrir que de borné et d'imparfait : tous les hommes et même tous les anges réunis à eux, ne pourroient satisfaire pleinement pour un péché mortel.

Mais, grâces immortelles vous soient rendues, ô bon Sauveur ! vous vous êtes substitué à la place des coupables ; vous vous êtes chargé de nos dettes, et vous les avez acquittées parfaitement ; que dis-je ? surabondamment. Vous vous êtes abaissé, vous vous êtes rendu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. Votre obéissance a expié nos révoltes ; vos humiliations ont expié notre orgueil ; vos souffrances ont expié nos plaisirs sensuels, et votre mort cruelle et honteuse, en restituant à la majesté divine l'honneur que le péché lui a ravi, nous a délivrés de l'opprobre et des supplices éternels.

Vérité bien consolante, M. F., mais qui en renferme une autre qu'il ne faut jamais per-

dre de vue ; c'est que, si Jésus-Christ a satisfait pour nos péchés, il exige que nous partagions ses humiliations et ses souffrances. Il n'a pas prétendu, par sa passion et sa mort, nous dispenser de la pénitence ; mais nous mettre en état de satisfaire à la justice divine, en rendant nos satisfactions méritoires, par leur union avec les siennes : c'est dans ce sens que saint Paul disoit : *J'accomplis dans ma chair ce qui manque à la passion de Jésus-Christ.* Or, il ne manque, et il ne peut manquer à la passion de Jésus-Christ, que l'union de la nôtre. Jésus-Christ a voulu, dit saint Augustin, que par nos propres souffrances, divinisées par les siennes, nous parvinssions à la grâce de la justification et au salut éternel.

Admirons ici, M. F., et reconnoissons le prix de la satisfaction de Jésus-Christ. Par elle, des œuvres de pénitence, qui d'elles-mêmes ne sont rien devant Dieu, étant faites par des hommes foibles, imparfaits, incapables de produire d'eux-mêmes aucun bon fruit, deviennent méritoires devant Dieu, capables d'apaiser sa colère, et de réparer l'outrage qui lui a été fait par le péché. Il n'est rien de bon, dès qu'il est uni à ce Dieu Sauveur, qui ne puisse entrer en paiement pour nous acquitter envers Dieu. Oh ! quelles obligations nous avons à Jésus-Christ !

Mais, je le répète, il veut que nous satisfassions avec lui, et que nous fassions pénitence, lors même que le péché nous a été pardonné. Adam, malgré l'ordre et les me-

naces de Dieu, mange le fruit défendu. Dieu l'appelle, lui reproche sa désobéissance; mais il lui pardonne. Cependant il veut qu'Adam en fasse pénitence : il le condamne au travail, aux sueurs, et enfin à la mort. *Parce que vous avez mangé*, lui dit-il, *du fruit de l'arbre que je vous avois interdit, la terre va devenir maudite pour vous; elle ne produira d'elle-même que des ronces et des épines; et vous mangerez votre pain à la sueur de votre front, jusqu'à ce que vous retourniez dans la terre d'où vous avez été tiré. Car vous êtes poussièrer, et vous retournerez en poussière.* David commet un grand crime. Dieu lui envoie le prophète Nathan pour lui remettre son péché devant les yeux. David s'humilie et confesse son crime. Le prophète lui assure de la part de Dieu, que son péché lui est pardonné. Cependant, ajoute-t-il, *parce que vous avez outragé le Seigneur, l'épée ne sortira point de votre maison, et le fils qui vous est né périra.* En effet, David perdit cet enfant, fruit de son crime, et le reste de sa vie fut traversé par les divisions de ses propres enfans : l'un d'eux osa même se révolter contre lui; et tous ces maux lui arrivèrent, selon la prédiction du prophète, pour expier son crime, qui cependant lui avoit été remis. Donc Dieu exige du pécheur une peine temporelle, lors même qu'il lui a pardonné.

C'est pour cela que l'Eglise, dans tous les temps, a imposé des pénitences à tous ceux qui s'approchent du sacrement de réconciliation.

Ces pénitences étoient très-sévères dans les premiers siècles ; en voici quelques exemples : Celui qui avoit juré le saint nom de Dieu, devoit jeûner sept jours au pain et à l'eau. On étoit exposé à la porte de l'église, en habits de pénitent, pendant trois dimanches consécutifs, pour avoir manqué de sanctifier un dimanche. On étoit condamné à dix jours de jeûne, pour avoir causé pendant les offices ; à trois ans de pénitence, pour avoir fait quelque injure à son père ou à sa mère ; de même à trois ans de pénitence, pour un péché d'impureté ; à dix, pour l'adultère. Pour un petit vol, un an de pénitence. Pour avoir exercé l'usure, c'est-à-dire, pour avoir retiré de l'intérêt de son argent, outre la restitution, trois ans de jeûne, dont un au pain et à l'eau. Et pendant ces années de pénitence, on étoit privé de la communion, on devoit porter le cilice, se priver des plaisirs même permis, et jeûner trois jours au moins la semaine.

Aujourd'hui l'Eglise n'impose plus des pénitences aussi longues, aussi rigoureuses ; la lâcheté de ses enfans l'y a forcée. Mais elle nous avertit que nous devons y suppléer par des œuvres pénibles et proportionnées au nombre et à l'énormité de nos péchés ; et que, si nous ne faisons pas en cette vie une pénitence suffisante, il faudra en faire une mille fois plus rigoureuse dans le purgatoire.

Concevez donc bien, M. F., ce que nous procure le sacrement de Pénitence, et ce qu'il nous laisse à faire, après l'avoir reçu ;

il ne fait qu'un échange. Celui qui l'a reçu avec les dispositions requises, n'a plus, à la vérité, la peine éternelle, l'enfer à craindre pour ses fautes passées, mais il est obligé de les expier par des pénitences temporelles; et s'il n'étoit pas dans la volonté sincère de les expier de la sorte, et surtout de faire la pénitence que le confesseur lui impose, il feroit une confession sacrilége : car la satisfaction, du moins quant à l'acceptation et au désir de l'accomplir, est absolument nécessaire pour que les péchés soient remis dans le sacrement de Pénitence.

Voilà cette vérité bien établie, voyons maintenant par quelles œuvres nous pouvons satisfaire à Dieu.

Ces œuvres satisfactoires sont principalement la prière, le jeûne et l'aumône.

Sous le nom de prière, on entend tous les actes de religion. Ainsi, on peut satisfaire à Dieu, et expier la peine qui reste due au péché, non-seulement par les prières vocales et l'oraison; mais encore par l'offrande de ses actions à Dieu, par l'assistance aux saints offices et aux instructions, la visite au Saint-Sacrement, la lecture des livres de piété, les aspirations ou élancemens du cœur vers Dieu, comme sont ces paroles du Publicain : *Mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur ;* et celles-ci de la Chananéenne : *Jésus, ayez pitié de moi;* enfin, par des réflexions sur nos fins dernières, la mort, le jugement, l'enfer.

Sous le jeûne, on comprend toutes les mortifications du corps et de l'esprit : de l'esprit ; comme, renoncer à sa propre volonté, souffrir pour l'amour de Dieu les remontrances, les mépris, les injures, les confusions : du corps, par exemple, se priver du boire et du manger ; de ce qui feroit plaisir, comme d'une promenade, d'une récréation ; de ce qui flatte la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat ; coucher sur la dure ; se tenir à genoux, en un mot, faire souffrir de quelque manière, le corps dont on s'est servi pour offenser Dieu.

Par l'aumône, on entend toutes les œuvres de miséricorde, soit corporelles, comme de donner du pain à ceux qui ont faim, des vêtemens à ceux qui en manquent, ou visiter les malades ; soit spirituelles, comme de consoler les affligés, d'instruire les ignorans, de prier pour ses ennemis, de pardonner les injures. Ces œuvres étant faites en esprit de pénitence, sont autant de moyens assurés d'obtenir de Dieu miséricorde, et de satisfaire à sa justice.

Nous le pouvons encore par celles auxquelles Dieu nous a assujettis, quoique nous ne puissions nous en garantir : telles sont toutes les misères de cette vie, les afflictions, les infirmités, les maladies, les fatigues du travail, les intempéries des saisons, l'excès du froid ou du chaud, les pertes de biens, les fléaux, les accidens fâcheux, et la nécessité de mourir. Tout cela nous est envoyé

de Dieu pour nous châtier et nous faire expier nos péchés.

Mais, est-ce dans cet esprit que nous souffrons ces maux ? y pensons-nous seulement ? ne nous arrive-t-il pas plutôt de nous en plaindre et d'en murmurer ? et par conséquent de changer en nouveaux péchés ce qui, dans les desseins de Dieu, doit servir à expier nos iniquités passées ? Devenons donc plus sages, M. F., et profitons désormais des occasions que le Seigneur nous fournit d'acquitter nos dettes envers lui. Conservons une grande patience au milieu des épreuves de la vie présente ; mettons tout à profit, humiliations, adversités, contradictions, maladies, pour nous purifier. Unissons toutes nos peines à celles que notre divin Sauveur a endurées, pour les rendre méritoires. Oh ! si nous considérions avec foi la haine que Dieu a pour le péché, avec quelle sévérité il l'a puni dans les anges rebelles, dans Adam prévaricateur, et même dans son Fils bien-aimé, pour s'être chargé seulement du péché dont il étoit innocent ! Si nous considérions avec quelle rigueur il le punit dans les damnés, et même dans les ames justes qui sortent de cette vie sans être parfaitement purifiées, sans avoir pleinement satisfait à sa justice, quel seroit notre zèle à faire pénitence ! Enfin, le grand moyen de satisfaire à Dieu, c'est de l'aimer beaucoup, et d'avoir un vif regret de l'avoir offensé, parce que beaucoup de péchés sont remis à celui

celui qui aime beaucoup, dit Jésus-Christ au sujet de la pécheresse, et que celui qui aime moins, a la rémission de moins de péchés.

Ce n'est pas assez de réparer l'injure que nous avons faite à Dieu, il faut encore réparer le tort que nous avons fait au prochain.

Vous savez, M. F., qu'on peut faire tort au prochain, ou dans sa personne, ou dans son honneur, ou dans ses biens, ou dans son ame. Or, lui satisfaire, c'est réparer ce tort, quel qu'il soit. Je m'explique.

On fait tort au prochain dans sa personne, en l'outrageant, soit par des paroles injurieuses ou méprisantes, soit par de mauvais traitemens. Si donc on l'a outragé par des paroles injurieuses, il faut lui faire réparation par des excuses, et se réconcilier avec lui. Si on l'a blessé, il faut le faire traiter à ses propres dépens, et l'indemniser de tout le dommage que sa blessure lui a causé; et si on l'avoit tué, il faudroit dédommager sa famille du tort que cette mort lui auroit fait. Lorsqu'on a offensé le prochain dans son honneur, comment lui satisfaire? Si c'est par médisance, on est obligé, 1.° de détruire la mauvaise impression qu'on a donnée de lui; 2.° d'empêcher, autant qu'il est possible, le progrès que la médisance pourroit faire en passant de bouche en bouche; 3.° de réparer son honneur, en en disant tout le bien que

la vérité permet d'en dire. Si c'est par calomnie, il faut aller trouver les personnes devant qui on a calomnié le prochain, et déclarer qu'il n'est pas coupable du mal qu'on a dit de lui.

Si on lui a fait tort dans son bien, comment lui satisfaire? Il faut, sans délai, lui restituer tout ce qu'on lui a pris, ou ce qu'on lui retient injustement;.... ensuite, réparer tout le dommage qu'on lui a causé, en gâtant ou en dégradant ce qui lui appartient, en l'empêchant de faire des gains légitimes, ou en quelqu'autre manière que ce soit.

Enfin, on fait tort au prochain dans son ame, en le détournant de faire le bien, ou en le portant au mal, ce qu'on appelle scandale. Et comment réparer ce tort? Pour cela, M. F., il faut rétracter les mauvais conseils qu'on lui a donnés, retirer les mauvais livres, les mauvaises chansons qu'on lui a prêtés...... Il faut s'efforcer d'édifier le prochain par ses discours, ses actions, sa modestie, autant qu'on a pu le scandaliser.

Tout cela, M. F., est de rigueur. Mais je vous le demande, où sont ceux qui, ayant fait quelqu'un de ces torts au prochain, se mettent en devoir de les réparer? Hélas! qu'il y a peu de satisfactions dans le monde! par conséquent, qu'il en est peu qui, après leur confession, rentrent en grâce avec Dieu, qui ne sépare jamais la cause de notre prochain de la sienne! Oui, M. F., et retenez-le bien, l'absolution est inutile à celui qui ne veut pas satisfaire au prochain, non plus

qu'à Dieu : on ne peut la recevoir dans cette mauvaise disposition, et si on la reçoit, on fait un sacrilége.

PARLONS maintenant de la pénitence que le confesseur impose.

Le prêtre doit donner une pénitence, et le pénitent est obligé de l'accepter, à moins qu'il ne puisse pas l'accomplir; et dans ce cas, il doit en avertir humblement le confesseur qui, s'il trouve ses raisons bonnes, la changera en une autre. Mais il est des pénitences que le prêtre ne peut ni ne doit changer. Ce sont celles qui vont à la correction du pécheur; par exemple, quitter l'occasion prochaine du péché, pour une personne qui s'y trouve engagée... interdire le cabaret ou le vin pur à un homme adonné à l'ivrognerie.... réparer les torts, les injustices que l'on a faits.... se confesser tant de fois pendant l'année, à celui qui néglige l'affaire de son salut. Ces sortes de pénitences sont indispensables; mais ce sont précisément celles contre lesquelles on se récrie, que l'on trouve trop difficiles. Difficiles, mon Frère, y pensez-vous? Ah! comparez ces pénitences à l'enfer que vous avez mérité par vos péchés. Avec quel transport de joie un damné n'accepteroit-il pas de faire jusqu'à la fin du monde, les pénitences les plus rigoureuses, si, à ce prix, il pouvoit mettre fin à son supplice!

1.° On est obligé d'accomplir la pénitence que le prêtre a imposée : ce seroit un péché

d'y manquer. Ce n'est qu'à condition que les pécheurs feront de dignes fruits de pénitence, que Dieu leur rend sa grâce, et que le prêtre, en son nom, leur a donné l'absolution de leurs péchés. Il y auroit, dit un père de l'Eglise, de la folie et de l'impiété, de ne pas faire la pénitence, et d'espérer néanmoins le pardon de ses péchés : c'est vouloir la récompense, sans qu'il en coûte.

Que faut-il donc penser d'une personne qui n'accomplit pas sa pénitence ? Si elle n'a pas encore reçu l'absolution, elle montre qu'elle n'a pas un vrai désir de se convertir, puisqu'elle néglige d'en prendre les moyens, et, dans ce cas, le confesseur doit encore lui refuser l'absolution. Que si elle avoit été absoute, elle a fait un péché considérable, mortel même, si cette pénitence lui avoit été imposée pour des péchés mortels. Et il est bien à craindre qu'elle n'ait reçu une absolution sacrilége, à défaut de volonté sincère de satisfaire à Dieu pour ses péchés. Mais je ne parle ici que d'une personne qui auroit omis toute, ou une partie considérable de sa pénitence, et qui l'auroit omise par sa faute.

Reste à dire comment il faut s'acquitter de sa pénitence. Il faut l'accomplir entièrement, dans le temps marqué, et dévotement.

Entièrement.... Non, M. F., il ne faut rien omettre de ce qui nous a été prescrit. Bien loin de diminuer la pénitence que le confesseur nous a enjointe, nous devons en ajouter de volontaires, parce que, dit saint Cyprien, la

pénitence doit égaler la faute, et le remède ne doit pas être moindre que le mal. Mais, vous le savez, quelles sont ordinairement les pénitences qu'on impose dans la confession? quelques chapelets, quelques psaumes, des litanies, de légères aumônes, de petites mortifications : or, je vous le demande, de telles œuvres de pénitence ont-elles la moindre proportion avec des péchés qui méritent l'enfer, des tourmens qui ne finiront jamais?

2.° Il faut accomplir la pénitence dans le temps marqué, soit pour obéir au prêtre qui tient la place de Dieu; soit pour que la pénitence produise son effet. Ainsi, un confesseur éclairé aura prescrit à son pénitent de faire telle ou telle chose avant ou pendant les tentations auxquelles il est sujet, ou lorsqu'il se trouve dans telle ou telle occasion de péché; il lui aura ordonné de faire telle et telle chose, le matin ou le soir : si on la fait dans un autre temps, c'est se priver de l'effet qu'elle pourroit avoir, ou plutôt, ce n'est pas faire la pénitence enjointe. Ils sont donc bien coupables, ceux qui diffèrent leur pénitence, et qui la font ensuite toute à la fois, lorsqu'ils pensent à retourner à confesse.

3.° Il faut faire la pénitence dévotement, c'est-à-dire, avec piété, et dans une disposition sincère de quitter le péché.

La faire avec piété, c'est la faire, lorsqu'il s'agit de prières, avec attention du côté de l'esprit, et avec dévotion du côté du cœur. Si l'on s'y étoit distrait volontairement, si on l'avoit faite sans dévotion, on seroit obligé de

la refaire. S'en acquitter avec piété, c'est la faire avec confiance que Dieu nous pardonnera nos péchés, et nous remettra la peine qui leur étoit due, en vue des mérites et des satisfactions de Jésus-Christ. C'est encore la faire avec joie, étant charmé de pouvoir satisfaire à Dieu que nous avons offensé; d'expier, par des peines si légères, les péchés considérables que nous avons commis, et de nous exempter par là des peines infiniment plus grandes que nous aurions à souffrir dans l'autre vie, si Dieu ne nous eût pas donné le temps de faire pénitence en celle-ci. Une chose que je vous recommande fort, M. F., c'est que toutes les fois que vous faites votre pénitence, quelque courte qu'elle soit, vous disiez dans votre cœur : *Mon Dieu, j'unis cette légère pénitence à celle que Jésus-Christ mon Sauveur et votre Fils vous a offerte pour mes péchés.* Voilà le moyen de rendre votre pénitence méritoire et agréable à Dieu.

J'ai dit, enfin, qu'il faut accomplir sa pénitence dans la disposition sincère de quitter le péché; et si l'on en conservoit l'affection, la pénitence seroit nulle. Certainement, ce n'est pas satisfaire à Dieu, mais l'outrager en quelque sorte, que de lui demander pardon d'un péché que l'on aime encore, et que l'on est dans l'intention de commettre à la première occasion.

C'est ainsi, M. F., que l'on doit accomplir les pénitences qui sont enjointes par le confesseur. J'en dis autant de celles que nous

nous imposons nous-mêmes, et je ne saurois trop le répéter, nous ne devons pas nous borner à la pénitence que le confesseur nous impose. Le ministre de Jésus-Christ ne nous ménage si fort, que par la crainte qu'il a de nous rebuter, et qu'en nous éloignant de la confession, nous ne prenions le parti de renoncer à notre salut. Prescrivez-vous donc à vous-mêmes des œuvres de pénitence pour satisfaire à la justice de Dieu. Voici celles que je vous conseille plus particulièrement.

Avez-vous eu le malheur de scandaliser votre prochain ? imposez-vous pour pénitence de l'édifier par vos discours, par une conduite vraiment chrétienne.... Avez-vous péché contre la sainte vertu de pureté ? châtiez votre corps par des mortifications, et votre cœur, par la pensée de l'enfer qui est réservé aux impudiques.

Pour l'attachement excessif aux biens de la terre, pour les injustices, comme usures, vols, fraudes, outre la restitution à laquelle vous êtes obligés, faites des aumônes proportionnées à vos facultés. — Avez-vous été négligens dans le service de Dieu ? imposez-vous pour pénitence, d'assister aux saints offices, aux instructions, aux vêpres, à la messe les jours d'œuvre, autant que les obligations de votre état pourront vous le permettre ; de faire des lectures de piété, des visites au Saint-Sacrement, et de vous approcher fréquemment des sacremens. Avez-vous l'habitude de jurer, de vous emporter, de médire du prochain, de dire des paroles

déshonnêtes ? trois ou quatre fois le jour, mettez-vous à genoux pour faire cette courte prière : *Mon Dieu ! que votre saint nom soit béni ! Seigneur, créez en moi un cœur pur. Mon Dieu, mettez un frein à ma langue : donnez-moi la charité.* Et toutes les fois que vous retomberez dans ces péchés, faites-en sur-le-champ un acte de contrition ; donnez quelques sous aux pauvres... Vous est-il arrivé de travailler, de vendre ou d'acheter sans nécessité, les saints jours de dimanches et de fêtes ? donnez une aumône qui surpasse, ou du moins qui égale le gain que vous avez fait ces jours-là, en travaillant ou en vendant... Avez-vous bu ou mangé avec excès ? faites colation au lieu de souper, mortifiez-vous de quelque chose dans le repas.

Voilà, M. F., des pénitences qui, non-seulement satisferont à la justice de Dieu, mais qui vous guériront en outre de vos mauvaises habitudes, et vous préserveront de la rechute. En allant à la source du mal, vous viendrez à bout de le déraciner. Oui, M. F., punissons-nous, châtions-nous par où nous avons péché : ce sera le moyen de n'être pas punis et châtiés au dernier des jours. Nous avons eu le malheur de commettre le péché ; ayons le courage d'en faire de dignes fruits de pénitence. Il est vrai qu'il en coûte ; mais nous ne pouvons nous en exempter. Pendant que nous sommes en vie, Dieu se contente de peu ; mais si nous attendons de faire pénitence après la mort, ah ! M. F., il n'en sera pas de même. Animons-nous pas l'exemple

de notre bon Sauveur qui, tout innocent qu'il étoit, a mené une vie si pénitente, et qui pour expier nos iniquités et nos criminels plaisirs, a souffert la mort de la croix. Animons-nous par l'exemple et la ferveur des premiers chrétiens, de tant d'illustres pénitens qui, quoique peut-être moins coupables que nous, ont fait néanmoins des pénitences si longues et si austères. Animons-nous par la pensée des feux dévorans du purgatoire qu'endurent les ames qui y sont détenues pour des péchés semblables aux nôtres, et peut-être moindres. Il en coûte pour faire pénitence; mais pensons au bonheur qu'elle doit nous procurer. Oh! puissions-nous tous dire au moment de notre mort, comme S. Jean de la Croix : Pénitences, austérités, sacrifices, mortifications que j'ai faites pendant la vie, que vous me donnez maintenant de consolation et de joie!

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE CARÊME.

Sur les défauts ordinaires de la Confession annuelle.

Erat proximum Pascha, dies festus Judæorum. La Fête de Pâques, qui est la grande Fête des Juifs, étoit proche. *S. Jean*, 6.

Elle s'approche aussi pour vous, mes chers Paroissiens, cette sainte Pâque dont celle des Juifs n'étoit que la figure. Il faut donc vous y préparer par une bonne confession. Vous allez tous, si l'on en excepte peut-être cinq ou six, satisfaire à ce devoir; mais ferez-vous tous une bonne confession? hélas! pouvons-nous l'espérer, de ceux surtout qui ne se confessent qu'à Pâques? Non sans doute; car ces gens-là ne font cette confession que par manière d'acquit, sans aucune intention de mener une vie plus chrétienne. Ainsi, cette confession, bien loin de les réconcilier avec Dieu, ne fait que hâter leur réprobation; elle ne sert qu'à les endormir et à les endurcir dans le mal, en ajoutant chaque année à leurs péchés un sacrilége d'autant plus effrayant, qu'ils s'imaginent faire une œuvre agréable à Dieu, en remplissant un devoir que la Religion leur impose.

Lorsque je dis un sacrilége, je ne prétends

pas, mon C. F., que vous m'en croyiez sur ma parole. Je vais remettre sous vos yeux ce qui précède votre confession annuelle, la manière dont vous la faites, le fruit que vous en retirez. Après cela, vous jugerez vous-même, si vous avez raison d'être tranquille, ou si vous avez lieu de craindre que toutes vos confessions n'aient été autant de sacriléges...... Rien ne mérite mieux votre attention.

Si, pour faire une bonne confession, il suffit de déclarer ses péchés à un Prêtre, d'en demander pardon, et de faire une certaine pénitence que le Confesseur impose, le péché dont la Religion nous fait un monstre, n'aura plus rien qui doive si fort effrayer; rien ne sera plus aisé que de réparer la perte de la grâce; le chemin du ciel qui est si étroit, suivant la parole de J. C., sera vraiment une voie large, dans laquelle on marchera aisément.

Après avoir vécu pendant l'année, sans gêne et sans contrainte, ne vous occupant que de vos affaires ou de vos plaisirs, sans vous embarrasser ni de dompter vos passions, ni de faire de bonnes œuvres, ni de corriger les défauts que vous avez, ni d'acquérir les vertus qui vous manquent; vous viendrez, seulement dans la quinzaine de Pâques, raconter vos péchés à un Prêtre. Vous lirez dans un livre, ou vous réciterez par cœur quelque acte de contrition; vous

direz quelques chapelets, ou quelques psaumes pendant un certain temps ; moyennant quoi tout sera dit : vous irez votre train ordinaire ; vous ferez ce que vous avez fait ; vous vivrez comme de coutume. Les Pâques reviendront, vous répéterez la même histoire. Puis à recommencer pour l'année suivante, et ainsi jusqu'à la mort. C'est-à-dire que la Confession, ce Sacrement dans lequel vous déployez, ô mon Dieu ! toutes les richesses de votre miséricorde, la Confession ne sera plus qu'un jeu.

Vous sentez, mon cher Paroissien, que pour obtenir le pardon de ses péchés, il faut quelque chose de plus ; et s'il n'y a rien eu de plus dans vos confessions, vous devez conclure d'abord, que vous n'avez donc fait que de mauvaises confessions. Examinons la chose de plus près. Repassons ce que nous avons dit dans les dernières Instructions.

Pour faire une bonne confession, il faut avoir un regret sincère de ses péchés, et s'en repentir du fond du cœur : non pas parce qu'en les commettant, vous avez fait tort à votre réputation, ou dérangé vos affaires, ou altéré votre santé ; non pas parce que vous êtes obligé de découvrir à un Confesseur, des choses que vous voudriez pouvoir vous cacher à vous-même. Si vous ne vous repentez de vos péchés que par des motifs de cette espèce, le regret que vous en avez est purement naturel, et ne vous servira de rien devant Dieu.

Il faut vous repentir d'avoir déplu à sa Majesté infinie, de l'avoir offensée, de l'avoir déshonorée, d'avoir résisté à sa grâce, d'avoir abusé de sa bonté, d'être devenu son ennemi, de vous être mis dans un état qui lui déplaît souverainement, et qui vous rend digne de toute sa colère. Voilà, mon C. F., ce qui doit exciter votre douleur et faire couler vos larmes. Si vous l'avez vraiment cette douleur, vous n'aurez rien de plus pressé que de réparer le mal qui en est la cause, et de rentrer en grâce avec Dieu. Si, au contraire, vous passez une année entière dans ce malheureux état, pendant qu'il ne tient qu'à vous d'en sortir, c'est une preuve que vous n'êtes point fâché d'y être.

Un homme qui, mal à propos et sans aucun sujet, se brouille avec son meilleur ami, mais qui, reconnoissant tout de suite son imprudence, en a un véritable regret, cherche naturellement l'occasion de se réconcilier : il en profite lorsqu'elle se présente, et si l'on fait pour cela quelques démarches auprès de lui, il ne manque pas d'y répondre ; autrement on diroit, et l'on auroit raison de dire qu'il ne se soucie pas d'être bien ou mal avec cet ami.

La comparaison est sensible. Celui qui a le malheur de tomber dans un péché mortel, ou par foiblesse, ou par surprise, ou par sa mauvaise disposition, s'il a un véritable regret d'avoir perdu la grâce et d'être séparé de son Dieu, il ne pourra pas se souffrir

long-temps dans cet état; il se pressera d'en sortir : il ira se jeter aux pieds du Prêtre, et se réconcilier avec Dieu. Si, au contraire, il ne voit venir qu'avec peine le temps de cette réconciliation ; si, bien loin d'aller au-devant, il recule toujours tant qu'il peut, c'est une marque qu'il se soucie fort peu de se mettre bien avec Dieu, et par conséquent, qu'il n'est point fâché d'être mal avec lui ; cela est évident.

Et voilà précisément le cas où vous êtes, mon C. P., lorsque vous gardez, une année entière, plusieurs péchés mortels sur votre conscience, quoique vous ayez à votre disposition des Confesseurs toujours prêts à vous écouter et à vous réconcilier avec Dieu ; lorsqu'au lieu de répondre à sa grâce qui vous appelle, qui vous sollicite, qui fait toutes les avances de votre réconciliation, vous ne voulez entendre parler de confession qu'à Pâques ; lorsque, bien loin de vous présenter, du moins au commencement du Carême, comme on ne cesse de vous y exhorter, vous dites que vous avez tout le temps ; lorsque la quinzaine étant arrivée, vous différez, vous reculez jusqu'au dernier jour ; lorsque votre Pasteur est obligé d'aller vous chercher, de vous presser, de vous traîner, pour ainsi dire, au saint Tribunal, comme un criminel à l'échafaud.

Qu'est-ce que cela signifie ? que si la quinzaine de Pâques étoit prolongée jusqu'à la Pentecôte, vous ne vous confesseriez qu'à la Pentecôte ; que si les Pâques n'arrivoient

que tous les dix ans, vous ne vous confesseriez que tous les dix ans ; que si l'Eglise n'ordonnoit pas expressément de se confesser une fois l'année, vous ne vous confesseriez qu'à la mort. Voilà le vrai, mon cher Paroissien. Il est donc de toute évidence que ce n'est ni l'amour de Dieu, ni le regret de l'avoir offensé, ni le dessein de mieux vivre, qui vous engagent à vous confesser à Pâques ; et il y paroît bien par la manière dont vous vous confessez.

Seconde réflexion.

Il seroit inutile de parler ici de ces brebis errantes et gangrenées qui, n'allant à confesse que par respect humain, et parce qu'elles auroient honte de ne point faire leurs Pâques, s'en vont tous les ans chercher des Confesseurs dont elles ne sont point connues ; et qui, après avoir surpris une absolution, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, viennent se présenter à la table Pascale, et forcent leur Pasteur à consommer leur sacrilége et leur réprobation, en lui arrachant, pour ainsi dire, des mains, le Corps de Jésus-Christ... O aveuglement! ô abus infâme du ministère le plus saint ! ô douleur ! ô scandale ! Mais ce n'est point à vous, mes C. P., que cela s'adresse ; et à Dieu ne plaise que je sois jamais dans le cas de vous faire un pareil reproche !

Vous venez d'entendre le Canon du Concile de Latran. Vous remplissez sans fraude

et de bonne foi le commandement de l'Eglise qui veut que vous confessiez vos péchés à votre propre Prêtre, ou à d'autres, de son consentement, qui l'aident dans ses fonctions, et travaillent de concert avec lui à la sanctification de vos ames. Vous n'avez rien à vous reprocher sur cet article; malgré cela, je dis que la confession de ceux qui ne se présentent qu'une fois l'année, si l'on en juge par la manière dont elle est faite, n'a rien qui doive les tranquilliser. Ne savez-vous pas que la confession doit être humble, entière, sincère, et accompagnée d'une vraie douleur d'avoir offensé Dieu, et d'un ferme propos de n'y plus retomber? Or, il est infiniment rare que cela se trouve dans ces confessions qui se font une seule fois l'année. Vous allez vous en convaincre.

Qu'est-ce qu'un Chrétien aux pieds de J. C. dans le tribunal de la Pénitence? C'est un criminel qui se présente devant son Juge pour s'accuser lui-même, afin d'obtenir par là son absolution et sa grâce. Comment s'exprime-t-il? Je suis un misérable pécheur, indigne de porter le nom de Chrétien, et d'être appelé l'enfant de Dieu. Je l'ai déshonoré par une vie entièrement opposée à ce que ma religion me commande; je n'ai eu que du dégoût pour son service: je l'ai abandonné, la plupart du temps, pour mon plaisir ou pour mes affaires.

Je n'ai assisté aux offices que par habitude; toutes mes prières n'ont été que routine; j'ai parlé à Dieu sans penser à lui,

souvent même sans savoir ce que je lui disois. Les Dimanches et les Fêtes ont été pour moi, non pas les jours du Seigneur, mais des jours d'oisiveté, de divertissemens, de débauches et d'affaires temporelles. Je n'ai eu aucun soin de garder mes yeux, de retenir ma langue et mes oreilles. La vanité, la jalousie, l'animosité, l'impudicité sont entrées dans mon esprit et dans mon cœur, sans que j'aie rien fait pour les en empêcher. Il n'y a pas un commandement de Dieu contre lequel je n'aie quelque reproche à me faire, J'ai résisté à ses grâces ; j'en ai abusé, je les ai méprisées.. Je suis un ingrat, indigne de paroître devant lui, et je suis perdu à jamais, s'il n'a pitié de moi dans l'étendue de sa miséricorde.

Voilà, M. C. P., le langage d'un vrai pénitent. Est-ce ainsi que l'on s'accuse, quand on ne vient à confesse que par force ? Vous le savez, ô mon Dieu ! et nous les avons entendues ces confessions d'une année, que le faux chrétien regarde comme un supplice, et qu'il ne fait qu'avec un dégoût mortel. Ce n'est point un criminel couvert de honte et pénétré de douleur, qui s'humilie, qui s'accuse, qui demande grâce, et s'en croit indigne. C'est un homme qui raconte une histoire, et qui la raconte mal ; qui altère les faits, les diminue, les colore, et cherche toujours à paroître moins coupable qu'il n'est.

Le frère accuse la sœur, la sœur accuse le frère ; les pères et mères rejettent la

faute sur leurs enfans, les enfans sur leurs pères et mères ; le maître charge le domestique, le domestique charge le maître ; presque tous s'accusent les uns les autres. En récitant leur *Confiteor*, ils disent : *C'est ma faute ;* en contant l'histoire de leurs péchés, ils disent : Ce n'est pas ma faute. On s'excuse sur les occasions, sur les défauts d'autrui, sur la jeunesse, sur le tempérament, sur la force de l'habitude. Point d'humilité, point de sincérité dans ces confessions, qui ne sont faites que par manière d'acquit ; et de là, point d'exactitude.

Le confesseur est obligé de faire mille questions, soit pour découvrir des péchés qu'on ne déclare pas, et dont il soupçonne, avec raison, le pénitent ; soit pour connoître le nombre de ceux qu'on lui déclare, et les circonstances qui les rendent plus ou moins considérables, ou qui en changent l'espèce. Il y a des choses qu'on voudroit ne pas dire, et qu'on ne voudroit pas cacher : on les dit à demi, comme si nous étions obligés de deviner. Pauvre Pasteur, *percez la muraille*, *fouillez dans le bourbier*, vous trouverez des abominations !

On se contente de raconter en gros ce qu'on a fait et ce qu'on a dit. Il est rare qu'on accuse les simples pensées. Mon cher Frère, disons-nous, vous savez que les pensées d'orgueil, de jalousie, de vengeance, d'impureté, ainsi que beaucoup d'autres, sont des péchés, et quelquefois mortels, quand on s'y arrête volontairement et avec

plaisir. Ne vous est-il point arrivé d'y tomber ? — Peut-être que oui ; je ne m'en souviens pas, je n'en sais rien. — Eh ! comment se souvenir de toutes les pensées auxquelles on peut avoir consenti dans le cours de toute une année ?

Il y a des circonstances qui aggravent le péché ; on n'en dit pas un mot. — Je me suis enivré, j'ai médit, j'ai commis le péché déshonnête par action, par désir, par paroles. Je me suis querellé, je me suis vengé, ou j'ai voulu me venger, et autres choses semblables. — Mais combien de fois tout cela est-il arrivé ? Mais, avez-vous commis quelqu'un de ces péchés le Dimanche ? les avez-vous commis dans l'église ? les avez-vous commis en présence de vos enfans ? devant beaucoup de personnes ? la réputation ou les biens de votre prochain n'en ont-ils rien souffert ? est-ce par surprise et par foiblesse que vous avez fait le mal ? ou l'avez-vous fait par pure malice ? N'avez-vous pas ajouté péché sur péché, sous prétexte qu'en vous en confessant, il ne vous en coûtera pas plus d'en dire beaucoup, que d'en dire peu ? — De tout cela on n'en dit rien, on n'y songe pas, on ne s'en met point en peine.

Il y en a cependant, car il faut tout dire, qui prennent plusieurs jours pour examiner leur conscience, qui font ce qu'ils peuvent pour ne rien oublier, et qui disent assez les choses comme elles sont. Mais c'est avec un air de froideur, d'indifférence, d'insen-

sibilité qui révolte ; pas une parole, pas un gémissement, pas un seul ton de voix qui marque le regret et le repentir. Ils répètent mot pour mot ce qu'ils ont dit l'année d'auparavant ; et ce qu'ils disent froidement aujourd'hui, ils le répéteront l'année prochaine. Voilà ce qui me fait trembler.

Je sais que les soupirs, les larmes, l'air triste et pénitent, ne sont pas toujours des marques infaillibles de conversion. Mais je sais aussi qu'il est bien difficile de raconter avec la plus grande froideur, et sans le moindre signe d'émotion, des choses qui nous déplaisent, qui nous affligent, et nous causent une douleur véritable, comme le doivent faire nos péchés. M. C. F., cela est bien difficile, et il est bien étonnant que cela n'arrive que lorsqu'il s'agit de vos péchés.

Un homme qui, ayant mérité la mort, espéreroit obtenir sa grâce par l'humble aveu de son crime, feroit-il cet aveu, et demanderoit-il cette grâce, de sang-froid ? Un malade découvre-t-il à son médecin des plaies profondes et dangereuses, sans laisser échapper le moindre soupir ? Lorsque vous faites part à un ami de vos peines, de vos chagrins, des malheurs qui vous sont arrivés, vos yeux, vos gestes, votre ton de voix, la manière de vous énoncer, tout cela n'exprime-t-il pas vos regrets, votre douleur, votre tristesse ? Pourquoi est-ce donc que tout cela ne dit rien, lorsque vous vous accusez de vos péchés, lorsque vous

découvrez à un Confesseur les plaies de votre conscience ; lorsque vous lui faites part des malheurs où vos misérables passions vous ont précipité ? Comment peut-il se faire que les maux de votre ame soient les seuls dont vous parliez sans vous émouvoir, et pour lesquels vous ne donnez extérieurement aucun signe de la douleur qu'ils vous causent et que vous prétednez avoir dans le cœur ? Ah ! dites plutôt, M. C. F., que votre cœur est aussi froid et aussi sec que vos paroles ; dites que foncièrement vos péchés ne vous causent pas plus de douleur que vous n'en faites paroître dans votre confession. La preuve en est qu'après cette confession, vous n'êtes ni plus chrétien, ni moins pécheur, ni plus sage qu'auparavant. Troisième réflexion.

Le regret d'avoir offensé Dieu, renferme nécessairement la volonté de ne plus l'offenser. Cette volonté, quand elle est sincère, nous porte aussi nécessairement à nous tenir sur nos gardes, à veiller sur nos sens et sur les mouvemens de notre cœur, à fuir les occasions, à prier souvent, à faire de bonnes œuvres, à prendre toutes les précautions, à faire usage de tous les moyens nécessaires pour éviter les péchés dans lesquels nous voulons sincèrement ne plus retomber. Que si nous ne faisons rien de tout cela, c'est une preuve certaine que cette volonté n'a rien de sérieux, et que nous imaginons

vouloir ce que nous ne voulons pas réellement.

Or, dites-moi, je vous en prie, M. C. P., quelles mesures prenez-vous, après Pâques, pour ne pas retomber dans vos péchés ordinaires ? Que faites-vous pour prévenir vos rechutes ? Ne fréquentez-vous plus les mêmes compagnies ? ne vous exposez-vous plus aux mêmes occasions ? vous dérangez-vous en quelque chose, dans la craiute d'offenser Dieu ? vous gênez-vous davantage pour le servir ? Il est donc visible que vous ne voulez pas sérieusement vous corriger ; que votre repentir n'a jamais été sincère ; que vos actes de contrition n'ont été que des mensonges ; que vos confessions ne vous servent absolument de rien.

En effet, de quoi vous accusiez-vous, il y a dix ans ? d'impudicité, d'ivrognerie, de médisance, d'envie, de juremens, de colère, de lâcheté dans le service de Dieu. Qu'avez-vous sur la conscience, et de quoi vous accuserez-vous cette année ? De négligence dans le service de Dieu, de colère, d'emportemens, de jalousies, de médisances, d'ivrogneries, d'impuretés. Vous avez toujours promis de vous corriger ; vous le promettrez encore ; et vous tiendrez vos promesses comme vous les avez tenues, parce que dans le fond, vous ne vous souciez pas de devenir meilleur que vous n'êtes. C'est-à-dire que vous vous confessez une fois par an, non pas dans l'intention de mener une vie plus chrétienne, mais seulement par ha-

bitude, par une certaine routine de religion, par manière d'acquit, pour pouvoir dire en vous-même : Je me suis confessé ; j'ai fait mes Pâques.

Aveugle, vous ne voyez donc pas que c'est là une finesse du malin esprit, et un piége qu'il vous tend ? S'il vous proposoit d'abandonner la Confession, cette pensée vous feroit horreur, vous ne voudriez pas l'écouter. Il vous laisse faire, en vous retenant toujours à peu près dans les mêmes habitudes, et il gagne des sacriléges.

Ces réflexions vous causeront peut-être du trouble : je le désire, M. C. F., et je prie Dieu de tout mon cœur, qu'après que je serai descendu de chaire, vous soyez vivement tourmenté par les remords de votre conscience, et que jetant un coup d'œil sur votre vie passée, vous disiez en vous-même : Ah ! je me reconnois dans ce que je viens d'entendre. Oui, depuis trente et quarante ans que je me confesse, je ne l'ai jamais fait qu'avec un dégoût affreux, avec une froideur et une indifférence mortelle. Je n'ai jamais vu venir qu'avec peine le temps de la Confession, c'est-à-dire, de ma réconciliation avec Dieu ; temps après lequel j'aurois soupiré, s'il y avoit eu dans mon cœur la moindre étincelle de cet amour qui ne peut souffrir d'être séparé de ce qu'il aime. Et si je me suis confessé sans amour de Dieu, je n'ai donc fait que des sacriléges.

Non, je le vois à présent, il n'y a eu dans mes confessions, ni humilité, ni sin-

cérité, ni exactitude, ni repentir véritable, ni volonté sérieuse de mieux vivre ; puisque je n'ai jamais pris, que je n'ai pas même pensé à prendre aucune mesure pour corriger mes défauts, pour vaincre mes habitudes, pour devenir meilleur et plus chrétien. Je n'ai donc fait que des sacriléges ! Ah ! je vais dans ce moment repasser, dans l'amertume de mon cœur, toutes les années de ma vie, et en réparer le désordre par la Confession générale de tant de péchés, dont je n'ai malheureusement que trop à craindre de n'avoir pas obtenu le pardon, pour les avoir confessés sans amour de Dieu, sans douleur de l'avoir offensé, sans une volonté bien sincère de ne plus les commettre.

O mon Sauveur ! soyez béni de m'avoir éclairé, en me remplissant d'une frayeur salutaire. Donnez-moi donc cet amour qui couvre la multitude des péchés, qui efface les plus grands crimes. Que la crainte de vos Jugemens, mais par-dessus tout, que votre amour excite en moi un repentir capable d'attirer sur ma pauvre ame, la grandeur de vos miséricordes. Que ce divin amour fonde la glace de mon cœur, et fasse couler mes larmes ; qu'elles se mêlent avec votre Sang adorable, pour laver mes iniquités, afin que je me présente à votre sainte Table, non pour y manger ma condamnation, mais pour y recevoir le gage de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

AVIS

AVIS A DONNER

Le Dimanche de la Passion.

Nous vous annonçons aujourd'hui les Pâques, cette ressource salutaire que la miséricorde de Dieu offre aux pécheurs pour les réconcilier avec lui. Tous en profiteront-ils ? Quelles sont les causes qui en éloignent la plupart d'entre eux ?

1.° Le défaut de Foi. On l'a perdue, cette Foi précieuse, ou par le libertinage, ou par la lecture des mauvais livres. Le malheur de ceux dont je parle, est de fuir tout ce qui pourroit les éclairer : ils prennent le poison, et jamais le remède. Notre sainte Religion, M. C. P., est à l'abri de tous les sophismes et de tous les sarcasmes de l'impiété. Qu'on lise de bonne foi les ouvrages qui combattent ces sophismes, et l'on se convaincra de sa divinité; on l'aimera, on la pratiquera.

La 2.e cause, c'est la cupidité, le désir d'avoir du bien. On fait des injustices pour en acquérir, on exige de gros intérêts de l'argent que l'on prête. O insensés ! à quoi vous serviront, au lit de la mort, ces biens mal acquis ? Vous aurez amassé du bien pour des héritiers avides : ces biens, après vous avoir perdus, les perdront aussi, parce qu'ils ne voudront pas plus les restituer que vous. Six pieds de terre, voilà tout ce qui vous restera à l'heure de la mort. Et votre âme,

où ira-t-elle ? Non : il est impossible d'être sauvé, avec le bien d'autrui.

La 3.e cause, est la négligence, l'indifférence pour le salut. Ah ! mon Frère, pensez donc à votre salut. Si vous le négligez, jamais vous ne verrez Dieu : vous serez éternellement malheureux. Il est si bon, ce Dieu, pour qui vous n'avez que de la froideur ! Il s'est sacrifié pour votre salut, il vous offre les sacremens pour vous sauver. Hélas ! si vous continuez à vous en éloigner, vous vous perdrez pour l'éternité ! Pensez-y.

La 4.e cause, c'est le libertinage. Libertins, libertines, rentrez en vous-mêmes. Ne rougirez-vous pas enfin d'être les esclaves des passions les plus honteuses ? Avouez-le : au milieu de vos plaisirs sensuels, vous n'êtes pas heureux ; vous éprouvez des remords. Revenez donc à votre Dieu, devenez chastes et purs, et vous goûterez des délices que le monde ne connoît pas. Faites une bonne confession de tous vos désordres, et le calme, la paix renaîtra dans votre ame. Il en est de ces malheureuses qui, vivant dans l'impureté, viennent comme les autres, au confessionnal, où elles cachent leurs désordres, et de là elles ont la témérité de se présenter à la sainte Table, et de placer dans leur cœur impudique le Saint des saints ! Quels horribles sacriléges ! Dieu les laissera-t-il impunis ?

Enfin, la haine, la rancune éloignent quelques personnes des Sacremens. Au lieu de faire un généreux effort sur eux-mêmes,

pour pardonner, ils conservent le fiel dans leur cœur, et renoncent au bonheur de posséder le ciel. Ah ! qu'ils regardent leur Sauveur à la Croix, pardonnant à ses bourreaux, priant son Père pour eux, leur promettant à eux-mêmes le pardon de tous les crimes qu'ils ont commis contre lui, s'ils veulent pardonner le mal qu'on leur a fait. Pourront-ils résister à un tel exemple, à une offre si miséricordieuse ?

Revenez, pécheurs, revenez à votre Dieu ; quelque énormes que soient vos péchés, ce Dieu de bonté est prêt à vous les pardonner. Disposez-vous à faire de bonnes Pâques ; vous y trouverez le salut et la vie. Vous avoir fait connoître la cause de votre éloignement de Dieu, c'est déjà vous en avoir indiqué le remède ; recourez-y donc avec zèle. Et vous, justes, bons chrétiens, priez pour vos frères égarés ; faites de bonnes œuvres pour obtenir leur conversion, aidez-les et par vos avis, et par vos prières, et par vos bons exemples. Mon Dieu ! ayez pitié des pécheurs de ma Paroisse, et sauvez-les.

POUR LE DIMANCHE DE LA PASSION.

Sur la Communion indigne.

Tulerunt lapides ut jacerent in eum. Ils prirent des pierres pour les lui jeter. *S. Jean*, 8.

CET horrible attentat que les Juifs commirent sur la personne du Fils de Dieu, les Chrétiens le renouvellent par l'indigne Communion. Ils attentent à la vie de J. C., autant qu'il est en eux : ils veulent le faire mourir, en le plaçant dans leur cœur à côté du démon, son plus cruel ennemi.

Recevoir indignement le Corps de J. C., le souiller, le profaner, ce crime est-il possible, mes chers Frères ? Ah ! que n'en est-il de ce forfait comme de celui contre lequel un peuple sage ne fit point de loi, parce qu'il jugea qu'il ne se commettroit jamais. Mais, hélas ! l'indigne Communion n'est que trop ordinaire. En effet, qui sont ceux qui communient indignement ? Ce sont ceux, 1.° qui cachent ou dissimulent quelque péché mortel en confession; 2.° ceux qui n'ont pas une vraie contrition de leurs péchés; 3.° ceux qui conservent une volonté secrète de retomber dans le péché; 4.° ceux qui demeurent dans l'occasion prochaine du péché, pouvant la quitter; 5.° ceux qui n'ont pas rendu le bien d'autrui, pouvant le rendre; 6.° ceux qui ont quelque inimitié, et

qui ne se sont pas réconciliés; 7.° enfin, ceux qui sont dans quelque habitude de péché mortel, et qui ne font pas leurs efforts pour se corriger. Or, M. F., combien n'y en a-t-il pas qui, étant dans quelqu'une de ces mauvaises dispositions, osent communier! Mon Dieu! quel crime! et comment pourrois-je en faire comprendre l'énormité? Oui, M. F., la Communion indigne est le plus grand de tous les crimes, et c'est celui que Dieu punit le plus rigoureusement, et dans ce monde et dans l'autre. C'est ce que je vais vous prouver. Puissé-je vous détourner d'un crime si énorme, et convertir ceux qui s'en sont rendus coupables!

QUAND on rappelle à son souvenir cet Apôtre qui trahit et vendit son Maître, et ces Juifs qui le crucifièrent, on se figure des monstres dignes de l'exécration de l'univers et de tous les tourmens de l'enfer. Hélas! M. F., ceux qui communient indignement renouvellent le même crime. Comme Judas, ils trahissent et vendent J. C., et ils le crucifient comme les Juifs. 1.° Celui qui communie indignement, trahit J. C., et le vend comme Judas.

Le plus cruel ennemi de Dieu, c'est le démon, et c'est au démon que l'indigne communiant livre son Dieu. En effet, communier indignement, c'est communier en état de péché mortel; et celui qui est en état de péché mortel, est l'esclave de Satan; son

ame est la demeure de cet esprit impur. Or, c'est dans cet enfer intérieur qu'il place J. C. Ah ! profanateur sacrilége, à quelles humiliations réduisez-vous votre Dieu ! Est-il possible que ce Dieu si saint soit enseveli dans ce gouffre d'iniquités, dans cette conscience corrompue, et qu'il y soit insulté par le démon qui y habite, qui en est le maître ! O ignominie ! quelle horreur !

Judas se servit d'un baiser de paix pour trahir son Maître, et employa une marque de tendresse pour le livrer à ses ennemis. L'indigne communiant va plus loin encore. Après avoir menti au Saint-Esprit, en déguisant, ou cachant ses péchés dans la Confession, le respect sur le front, le traître s'avance, il se mêle parmi les Fidèles. En vain, du fond de son tabernacle, Jésus-Christ lui crie amoureusement : *Mon ami, que venez-vous faire ici ? Quoi ! vous voulez me trahir par un baiser ?* La douceur de ces reproches ne le retient point ; il vient à la sainte Table. Le voilà donc, Seigneur, celui qui doit vous trahir ! C'est cet homme, humblement prosterné, qui frappe sa poitrine ; c'est cette femme qui, les yeux baissés, l'extérieur recueilli, la prière sur les lèvres, se présente à la sainte communion... Ainsi donc, on cache ses perfides desseins sous le voile de la vertu. On ne dit pas seulement au démon, comme Judas aux Juifs : *Saisissez-vous de celui que j'embrasserai ;* on lui dit : Saisissez-vous de celui dont je me nourrirai ; lorsque son corps sera dans

ma bouche, *saisissez-le*, *prenez-le*, *c'est lui.* Mon Dieu! quelle perfidie! L'Histoire rapporte qu'un Empereur païen, en haine de J. C., fit placer des idoles infâmes sur le Calvaire et sur le saint Sépulcre. Quelle impiété! En voici une autre plus horrible encore. Ce n'est pas parmi des idoles muettes et insensibles que l'indigne communiant place J. C., mais au milieu de ses passions vivantes. Il unit les membres de J. C. à des membres prostitués; il place l'Agneau sans tache sur une langue souillée de paroles dissolues, de juremens, de calomnies, de mensonges, de médisances; il mêle le Sang du Fils de Dieu avec son sang impur. O abomination! mon cœur se serre; les expressions me manquent; je frémis....

2.° A la perfidie de Judas, l'indigne communiant ajoute l'ingratitude, la fureur et la malice des Juifs. *Pourquoi me persécutez-vous*, disoit le Sauveur aux Juifs? est-ce pour avoir éclairé les aveugles, redressé les boiteux, donné l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, guéri les malades, rendu la vie aux morts? Est-ce donc un crime de vous avoir tant aimés, de vous avoir comblés de bienfaits?

Jésus-Christ dit la même chose au profanateur de la sainte Communion. Ecoutez-le parler par son Prophète: *Encore si c'eût été un ennemi qui m'eût ainsi traité!* si l'affront m'avoit été fait par des idolâtres qui ne me connoissent point, par des hérétiques nés dans l'erreur, *il m'auroit été moins sen-*

sible. Mais vous, qui êtes né dans le sein de mon Eglise ; vous qui, par le Baptême, êtes devenu mon enfant, l'héritier de mon Royaume, l'objet de ma prédilection ; vous que j'ai fait la chair de ma chair, les os de mes os, mes propres membres, afin de vous unir plus intimement à moi. Quoi ! c'est vous, ingrat, qui m'outragez par le plus horrible des sacriléges ! Enfant chéri, c'est vous qui levez le poignard contre moi ! Quoi ! mon fils, vous frappez le cœur de votre Père !

Quels reproches, M. F., et qui n'en seroit pas touché ? Mais l'indigne communiant s'en rit. Les autres ingrats, assez souvent, se laissent gagner à force d'attentions et de caresses ; mais l'indigne communiant s'endurcit, à mesure que Jésus-Christ augmente envers lui ses faveurs. Il accumule ses crimes avec ses Communions. Enfin, comme les Juifs firent mourir J. C. sur la croix, il le fait mourir dans son cœur.

Quiconque mange indignement le pain sacré, et boit indignement le calice du salut, dit S. Paul, *se rend coupable du Corps et du Sang de J. C.* Epouvantables paroles, capables d'ébranler les plus intrépides scélérats ! Ah ! si donner la mort à un homme est un si grand crime, concevez, si vous le pouvez, M. C. F., quel est le crime de celui qui veut la donner à J. C. L'eussiez-vous cru, Seigneur, qu'un nouveau Calvaire vous étoit destiné ; que d'autres bourreaux devoient attenter à vos jours et vous crucifier ?

Mais quoi ! direz-vous, depuis que Jésus-Christ est ressuscité, il ne peut plus mourir, il ne peut pas même souffrir. Comment donc l'indigne communiant peut-il le crucifier de nouveau ? Hélas ! M. F., si le profanateur ne fait pas mourir Jésus-Christ dans sa personne, il le fait mourir dans ses dons. S'il n'est pas déicide d'effet, il l'est de désir. Je me trompe ; il ôte dans un sens la vie à Jésus-Christ : et voici comment.

Par la Communion, J. C. nourrit les ames ; il sanctifie les cœurs, il assure aux corps, jusque dans le tombeau, l'heureuse immortalité. Mais, dans le cœur d'un sacrilége, que peut faire J. C. ? Il le demande par son Prophète. Guérira-t-il les plaies d'une ame qui aime ses blessures, c'est-à-dire, ses passions ? Enflammera-t-il de la divine charité des cœurs qui brûlent de l'amour du monde ? Tout Dieu qu'il est, changera-t-il en temple de sa chair le temple des passions ? et ressuscitera-t-il pour la gloire, des corps tout souillés d'impureté ? Qu'en pensez-vous ? fera-t-il ces prodiges ? non, sans doute. J. C. est donc sans action, sans mouvement, sans vie dans ces consciences impures. Mort spirituelle qui me paroît plus surprenante dans un Dieu, que celle qu'il endura sur le Calvaire. Déicide encore plus affreux !

En effet, les Juifs ne persécutèrent J. C. que dans les jours de sa vie mortelle ; mais l'indigne communiant l'outrage dans les

jours de sa gloire. Sans doute la mort de J. C. sur le Calvaire, fut violente et douloureuse ; mais toute la nature en témoigna sa douleur, les créatures les plus insensibles parurent s'en attendrir. Ici, c'est tout autre chose. Celui que saint Paul appelle, non-seulement le Dieu fort, mais *la force même de Dieu ;* celui devant qui les Chérubins s'inclinent avec respect, est insulté, meurtri, égorgé ; et le soleil ne s'éclipse pas, la terre ne tremble pas, l'autel ne se renverse pas ; en sorte que J. C. peut se plaindre à plus juste titre, que sur la Croix, d'être abandonné du ciel et de la terre. Je dis plus, avec S. Paul : *Si les Juifs eussent connu J. C. pour Dieu, ils ne l'eussent point crucifié.* Mais vous, sacriléges profanateurs, vous l'avez mis à mort, le connoissant bien. Son Ministre, en vous le présentant, vous a dit : *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde.* Vous êtes en sa présence, devant ses yeux ; il connoît votre cœur. Si vous êtes coupables, n'avancez pas ; il deviendra votre juge. Le voilà, c'est un Agneau, mais c'est l'Agneau de Dieu : s'il en a la patience et la douceur, il en a la justice et la puissance. Et cependant vous avez osé en approcher !

Ah ! mon Dieu ! pourquoi ma main ne s'est-elle pas desséchée, quand j'ai donné votre chair sacrée à ces ames criminelles ! Pourquoi vous-même ne les avez-vous pas précipitées dans les abîmes ? C'est parce que vous avez une éternité pour punir. Mais,

que dis-je, M. F.? Dieu punit l'indigne communiant, souvent dès ce monde même, par les châtimens les plus terribles... Seconde réflexion.

Dieu punit l'indigne Communion par les plus grands maux, soit corporels, soit spirituels.

D'abord par les maux corporels.... J. C. les avoit annoncés, ces maux, à Jérusalem, lorsque, versant des larmes, et le cœur serré de tristesse, il entra dans cette ville criminelle, dans les derniers jours de sa miséricorde. La Prophétie ne tarda pas de s'accomplir. Son accomplissement excite encore aujourd'hui la terreur dans le cœur de ceux qui en lisent l'histoire. Jérusalem assiégée de toutes parts, ses murs renversés, son temple ruiné, ses Prêtres égorgés, ses rues remplies de cadavres, le glaive, le feu, la famine, s'unissant pour détruire cette masse d'habitans malheureux; la mère affamée mangeant son propre enfant: telle fut la vengeance que Dieu tira de ce peuple déicide. Dix-huit cents ans se sont écoulés, et le bras du Tout-Puissant s'appesantit toujours sur lui. Sans temple, sans autel, il est dispersé par tout l'univers; partout haï, méprisé, il nous apprend que le Sang de l'homme-Dieu est retombé sur lui.

Plus coupables par une mauvaise Communion, que les Juifs par la mort du Messie, serez-vous plus épargnés? Non, M. F.; vous vous présentez à la table de J. C. avec

aussi peu de religion, que si vous paroissiez à une table profane, vous mangez le pain des Anges avec aussi peu de discernement, que si vous mangiez un pain commun, disoit l'Apôtre aux Corinthiens. Mais, voyez les châtimens dont Dieu vous punit; on ne voit parmi vous que maladies, que langueurs, que morts subites. Ne les éprouvons-nous pas nous-mêmes, Chrétiens, ces affreux châtimens; surtout en ces dernières années, qu'avons-nous vu? Hélas! nos saints temples détruits, les prêtres mis à mort, ou exilés, proscrits; la guerre, les discordes, les morts les plus violentes! Hommes de peu de foi, qui donnez tout au hasard, ouvrez les yeux: voilà la punition de vos sacriléges, de l'abus et de la profanation que vous faisiez de la sainte Communion.

Dans les premiers temps du Christianisme, les mauvaises Communions étoient rares, et ordinairement Dieu les punissoit par des vengeances éclatantes. Ainsi, cette femme dont parle S. Cyprien, ayant osé communier en état de péché mortel, expira, après des convulsions horribles, aux pieds du saint Evêque. Ainsi, ce prince impudique, si connu dans l'histoire, trouva dans la sainte Hostie, le glaive qui lui donna la mort. Qui vous a dit, sacriléges profanateurs, que le même glaive ne vous frappera pas? Seigneur, renouvelez ces prodiges, frappez ces audacieux qui osent vous recevoir dans une conscience criminelle. Mais non, mon Dieu, éclairez-les plutôt sur la grandeur de leur crime, effrayez-

les par les châtimens spirituels que vous leur réservez.

Ces châtimens sont l'endurcissement pendant la vie, le désespoir à l'heure de la mort, et la réprobation dans l'éternité.

Endurcissement pendant la vie.... M. F., est-il un aveuglement plus étrange que celui du peuple Juif, ce peuple autrefois si chéri de Dieu ? Il lit les Écritures, sans les comprendre ; il attend le Messie, qui est déjà venu ; il refuse de connoître ce qu'il doit croire. Le voile du temple est déchiré, et le voile de malice qui couvre ses yeux, subsiste encore. Image naturelle de ce qui arrive à l'indigne communiant. Dieu l'abandonne à son crime, et son crime l'endurcit. Dès qu'il a reçu Jésus-Christ indignement, tout lui devient facile. Les remords de sa conscience étouffés, son ame sans action et sans force, il va d'abîme en abîme ; les plus terribles menaces ne lui font plus d'impression. Au lieu qu'autrefois, dès qu'il avoit commis le péché, il éprouvoit de salutaires remords ; maintenant, il avale l'iniquité comme l'eau. Dès lors, les impressions de la grâce ont diminué, la crainte de l'enfer s'est dissipée, la foi des saints mystères s'est éteinte : il est tombé dans les plus grands excès. D'abord, profanateur de son corps, il l'est devenu du Corps de Jésus-Christ ; et profanateur du Corps de J. C., il l'est devenu avec moins de retenue de son propre corps. Enfin, sa vie s'est passée dans une suite de dissolutions et de sacriléges : la mort arrive, et il se livre au désespoir le plus effrayant.

Caïn, après avoir tué son frère, s'écria : *Mon crime est trop grand, pour que je puisse en obtenir le pardon.* Quel sera donc le sort de celui qui a attenté à la vie de J. C., et qui a profané son Corps et son Sang ; ce Sang adorable qui crie plus haut que celui d'Abel ? Voyez Judas : à la vue du Calvaire, le jour même où J. C. meurt pour sauver les pécheurs, il périt en désespéré, sans vouloir se reconnoître, parce qu'il avoit livré le Sang du Juste. Pécheurs responsables du même Sang, craignez le même sort. Oui, ces Communions sur lesquelles vous vous aveuglez, ces Communions que vous avez faites avec cette inimitié dans le cœur, avec cette attache à la créature, avec ce péché caché en confession ; ces communions qui n'ont été suivies d'aucun changement ; ces Communions faites ou par vanité, ou par respect humain, ou par mépris, ou par impiété ; ces communions sacriléges crient vengeance vers le ciel ; au moment de la mort, elles se présenteront à votre esprit : Grand Dieu, quelle vue ! quel sera mon sort, dit alors le sacrilége mourant ? Sang précieux ; Sang d'un Dieu, ah ! vous êtes pour moi, comme vous avez été pour les Juifs, un sang qui crie vengeance, un Sang qui demande ma perte. Hélas ! les Juifs n'en connoissoient pas le mérite, et moi j'en savois tout le prix !

Voilà ce que dit en ce dernier moment le profanateur du Corps et du Sang de J. C. Au lieu de recourir à l'efficacité de ce Sang

qui pardonne les plus grands crimes, pourvu qu'on en ait une vraie douleur, il se livre au désespoir, il expire... Il expire. Hé! M. F., quel est son sort? Je tremble, je frémis, mais je le dis avec force : l'abîme le plus profond de l'enfer. Dernier châtiment de l'indigne Communion.

La preuve en est dans saint Paul. *Celui*, dit-il, *qui communie indignement, mange son jugement et sa condamnation.* Epouvantable arrêt! a-t-on jamais entendu rien de pareil? On savoit bien qu'on lisoit au criminel sa sentence; mais qu'on lui fît manger sa condamnation, qu'on lui incorporât sa condamnation, qu'on ne fît de lui et de sa condamnation qu'une même chose, c'est ce qui étoit réservé à l'indigne communiant. Non, ce n'est pas sur le papier, ni sur le marbre qu'est gravé l'arrêt de sa réprobation, c'est sur son propre cœur. Le Seigneur descendra dans ce cœur, et il y trouvera son Sang qui demande vengeance. Aux autres pécheurs, on présentera le livre fatal où sont écrits tous leurs crimes. Mais aux profanateurs de la sainte Communion, point d'autre livre que le Sang de J. C. Le sacrilége, aux pieds de son Dieu, n'aura pour accusateur, pour témoin, pour Juge, que le Sang qu'il aura profané : *Sanguis erit in signum.* A cette vue, l'examen est inutile, la sentence est portée. Le Sang de J. C. demande vengeance; le profanateur est précipité dans l'abîme éternel.

Ai-je dit quelque chose de trop, M. F.?

hélas ! en ai-je dit assez ? Etes-vous bien convaincus maintenant de l'énormité de la mauvaise Communion ? et croyez-vous qu'il y en ait peu parmi vous qui en soient coupables ? Ah ! oseriez-vous lever la main sur l'Autel, et protester que vous êtes innocens du Corps et du Sang de J. C. ? Mais que conclurez-vous de là, vous qui avez eu le malheur de faire de mauvaises Communions ? que vous êtes perdus sans ressource ? Non, M. F., non ; si vous avez eu le malheur de faire d'indignes Communions, vous pouvez encore en obtenir le pardon. Allez avouer au Prêtre ce péché que vous tenez caché ; ne dissimulez plus rien ; faites pénitence, et vos sacriléges, quelque énormes qu'ils soient, vous seront remis.

Conclurez-vous encore que la mauvaise Communion étant un crime si affreux, il vaut mieux ne pas communier ? Si vous raisonniez ainsi, M. F., vous ne vous perdriez pas moins ; car celui qui ne communie pas, ne sera pas moins damné que celui qui communie mal ; puisque J. C. a déclaré que celui *qui ne mange pas sa chair, n'aura pas la vie éternelle.* Que devez-vous donc conclure de cette instruction ? Qu'il faut communier, et communier souvent ; mais qu'il faut le faire dignement, c'est-à-dire, avec les dispositions requises ; qu'il faut, suivant l'ordre de S. Paul, *s'éprouver soi-même* avant de se présenter à la sainte Table.

Mais, en quoi consiste cette épreuve ? A

voir si l'on a déclaré sincèrement tous ses péchés au ministre de Jésus-Christ ; si l'on est dans la résolution sincère de ne plus retomber dans son péché ; si l'on a renoncé à toute inimitié ; si l'on veut fuir l'occasion du péché ; restituer le bien mal acquis ; faire ses efforts pour se corriger de cette habitude ; enfin, si l'on a commencé à faire pénitence, et si l'on sent dans son cœur un désir ardent de recevoir la Chair adorable de J. C. Voilà le témoignage qu'il faut pouvoir se rendre à soi-même pour approcher de la sainte Table, et pour ne point profaner la sainte Communion.

O mon Sauveur ! mettez vous-même ces dispositions dans mon cœur, afin que je communie toujours dignement ; et qu'en vous recevant, je ne mange jamais mon jugement et ma condamnation, mais que je reçoive le gage de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

Sur les Dispositions à la Communion.

Dicite filiæ Sion : Ecce Rex tuus venit tibi. Dites à la fille de Sion : Voici votre Roi qui vient à vous. *S. Matth.* 21.

QU'ELLE est agréable et consolante pour vous, mes C. P., la nouvelle que je suis chargé de vous apprendre ! Qu'il est agréa-

ble et consolant pour moi d'en être le porteur, et d'annoncer l'arrivée de Jésus-Christ à un peuple qui l'aime ! Oui, M. C. P., vous êtes des brebis fidèles, vous avez entendu la voix de ce bon Pasteur, vous l'avez suivi ; vous serez son peuple, et il sera votre Dieu. Pourrois-je parler autrement, après avoir vu parmi vous, pendant ce carême, tant de zèle et d'assiduité pour le saint sacrifice de la Messe, tant de goût et d'empressement pour la parole de Dieu ?

Cette parole n'est que la voix de J. C. ; et si elle a fait sur vous des impressions si salutaires, que sera-ce lorsque vous le posséderez lui-même dans le Sacrement de son amour ? Jérusalem, ouvrez vos portes : c'est le fils de David, le roi de gloire, le Sauveur du monde, qui arrive. M. C. P., voilà Jésus-Christ qui vient faire son entrée dans vos ames ; courez au-devant de lui par vos empressemens et par vos désirs ; que tous les cœurs s'ouvrent pour le recevoir ; mais que tous les cœurs se purifient. Le Saint des Saints n'établira sa demeure que dans les ames pures et innocentes ; seules, elles goûteront les douceurs ineffables de ses divines consolations.

Voyons donc en quoi consiste cette pureté de cœur, et quels sont les sentimens que la présence de J. C. inspire à ceux qui le reçoivent avec un cœur pur. Nous comprendrons par là dans quelles dispositions il faut être, soit avant de communier, soit dans le moment même de la Communion, soit après la Communion. Donnez-moi votre attention.

Je vous rends justice, mon C. P., vous êtes d'une exactitude singulière à déclarer toutes les fautes dont vous vous reconnoissez coupable. N'eussiez-vous oublié qu'un péché véniel; ne vous fût-il échappé après votre confession, qu'une légère impatience, vous ne voudriez point approcher de la sainte Table, sans vous en être accusé auparavant. Vous avez donc déchargé aux pieds de J. C. et à l'oreille de son Ministre, le fardeau de toutes vos iniquités, les extravagances de l'orgueil, les bassesses de la jalousie, les petitesses de la vanité, les aigreurs de la colère, le scandale de vos différens, le poison de vos inimitiés, vos emportemens, vos juremens, vos mensonges, vos injustices, vos actions et vos paroles déshonnêtes, votre négligence, votre tiédeur ; en un mot, tout ce qui vous pesoit sur la conscience. Ce sont là comme autant de branches de cet arbre maudit, dont la racine est au fond de votre cœur ; vous les avez coupées, vous les avez jetées sur le passage de J. C. ; mais avez-vous été jusqu'à la racine ?

Avez-vous arraché de ce misérable cœur toutes ces affections criminelles qui l'embarrassent, qui le souillent, et le rendent impur aux yeux de Dieu ? Ne conservez-vous pas intérieurement une attache secrète pour les péchés dont vous avez demandé pardon, que vous avez promis à Dieu et à votre Confesseur de ne plus commettre ?

Je ne demande pas, prenez bien garde, je ne demande pas si vous ne sentez plus aucune inclination pour le mal. Cette malheureuse inclination, qui est une suite du péché d'Adam, ne mourra qu'avec nous : elle se trouve dans les plus justes ; l'apôtre saint Paul, ce vase d'élection, ce prodige de grâce, après avoir été ravi au troisième ciel, sentoit en lui-même une loi qui combattoit la loi de J. C. Ce penchant que tous les hommes ont pour le mal, et qui est en nous, malgré nous, bien loin de nous éloigner de la Communion, doit nous engager, au contraire, à nous en approcher souvent, parce que l'Eucharistie, comme le concile de Trente et tous les saints Pères l'enseignent, est le contre-poison du péché, un préservatif efficace contre la corruption de notre nature. Rien n'est plus capable d'amortir les feux de la concupiscence, et d'affoiblir nos mauvaises inclinations, que le fréquent usage de la Chair et du Sang de J. C.

Le penchant qui nous porte au mal, et l'attachement ou l'affection pour le mal, sont par conséquent deux choses bien différentes. Il y a des personnes très-chastes, qui ont en horreur les péchés déshonnêtes, qui aimeroient mieux mourir que de les commettre, quoiqu'elles sentent en elles-mêmes un penchant qui les y porte. Saint François de Sales nous apprend qu'il étoit naturellement vif et enclin à la colère ; il devint cependant l'homme le plus doux de son siècle.

Ce n'est donc pas votre mauvais penchant qui souillera votre cœur, tant que vous le combattrez avec le secours de la grâce. Ce qui souille le cœur, c'est une certaine attache que la plupart des pécheurs conservent pour le péché, lors même qu'ils en paroissent très-repentans, et bien résolus de ne pas y retomber davantage.

Je m'accuse de m'être souvent enivré; je m'en accuse de tout mon cœur; cela ne m'arrivera plus; mais renoncer au cabaret, c'est ce que je ne saurois promettre, et à quoi je ne puis me résoudre. Je m'accuse d'avoir commis le péché déshonnête, j'en ai un grand regret, je n'y retomberai de ma vie, moyennant la grâce de Dieu; mais ne plus voir cette personne, ne plus fréquenter cette compagnie, vous promettre que je ne tiendrai pas quelquefois, lorsque l'occasion s'en présentera, certains propos un peu libres pour m'amuser; je ne saurois m'y résoudre. M. C. P., je n'en dis pas davantage; vous m'entendez : interrogez votre conscience, soyez de bonne foi, et vous conviendrez que l'amour du péché reste souvent au fond du cœur, dans le temps même qu'on s'en accuse, et qu'on promet de ne plus le commettre. Et de là, mon Dieu, que de Confessions nulles, que de Communions sacriléges !

Rompez donc, ah ! rompez tout-à-fait les liens qui vous embarrassent et vous retiennent. C'est en vain que vous voudriez allier deux choses si incompatibles, l'amour

de Dieu avec l'amour de ce qui est défendu par la loi de Dieu. Purifiez-le donc, ce misérable cœur, de toutes ses affections charnelles, de sorte que vous puissiez dire comme le saint roi David : *Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt.* Vous savez que dans ce moment, je suis totalement détaché de tout ce qui m'a fait perdre votre grâce, et résolu de mourir plutôt que de m'y engager de nouveau. Oui, mon Dieu, je vous fais le sacrifice du plaisir que j'aurois à voir cette personne avec laquelle je vous ai si souvent offensé; du plaisir que j'aurois à fréquenter cette compagnie qui m'a perdu; du plaisir que j'aurois dans ce cabaret, et de ces discours qui flattent mon goût et mes inclinations vicieuses. Je vous sacrifie tout cela; j'y renonce, Seigneur, consommez votre ouvrage, faites descendre le feu du ciel sur le sacrifice que je vous offre. Que le feu brûlant de votre amour détruise toutes mes attaches criminelles; qu'il dessèche en moi toutes les humeurs vicieuses du péché; qu'il consume tout ce qui pourroit vous y déplaire.

Voilà, M. C. P., ce qu'on appelle purifier son cœur. Si le vôtre est dans cette disposition, vous le sentirez bientôt animé d'un désir ardent de recevoir Jésus-Christ. De même qu'un malade commence à sentir la faim et demande à manger lorsque son estomac est purgé de la bile et de la corruption qui lui causoient du dégoût pour la meilleure nourriture; ainsi votre ame

purgée de toutes ces affections qui l'attachoient au péché, ne manquera pas de soupirer après ce pain délicieux que Jésus-Christ lui a préparé pour la faire vivre, pour la soutenir et pour réparer ses forces.... Seconde réflexion.

Lorsque l'ame est dégagée de toute affection au péché, et parfaitement purifiée, quelle est sa ferveur au moment de la Communion! Le voilà qui arrive, le Bien-Aimé de mon cœur, s'écrie-t-elle : allons à lui avec confiance. Ouvrez-vous, mon cœur; ouvrez-vous, toutes les portes de mon ame : *Attollite portas.*

Et quand elle l'a reçu : ah! que ce moment est délicieux, se dit-elle! Il s'est donné à moi, ce Sauveur de mon ame; il repose dans mon cœur; oui, je le tiens, je le possède; il est à moi, et je suis à lui. Oh! que sa présence est aimable! que son entretien est doux! que sa conversation a de charmes! Parlez, mon bon Sauveur, parlez : votre serviteur vous écoute. Je ne laisserai échapper aucune de vos paroles, je serai attentif aux moindres mouvemens de votre grâce.

C'est dans ce moment que l'ame bien préparée entend au-dedans d'elle-même je ne sais quel langage secret qui la ravit : Je suis ton Créateur et ton Dieu; ouvre les yeux, mon enfant, et reconnois ton Sauveur. C'est moi que tu as si souvent offensé, que tu as si mal servi; pour qui tu n'as eu que froideur, dégoût,

indifférence. Mais je suis ton Père, je te pardonne tout, j'oublie tout; rends-moi donc amour pour amour; ne te sépare jamais plus de moi. Quel mal t'avois-je fait, pour que tu m'abandonnasses de la sorte? Je n'avois rien épargné pour gagner ton cœur. Je te le demandois depuis long-temps, et tu me le refusois! Je t'offrois le mien, et tu n'en voulois point! Mais enfin, nous voilà réunis. Je me suis donné à toi sans réserve. Tout riche, tout puissant que je suis, je ne saurois te donner rien de plus. Mon corps, mon ame, mon sang, ma divinité, tout ce que j'ai, tout ce que je suis, tu le possèdes; il ne tient qu'à toi de me conserver à jamais dans ton cœur.

Rassure-toi, mon C. E., console-toi, essuie tes larmes; reçois le baiser de paix, le gage et le signe éternel de mon amour. Ne crains rien : tes passions sont vives, je les amortirai; ta volonté est foible, je la fortifierai; ton cœur est fragile, je le conforterai. Je viens d'unir mon cœur au tien; unis ensemble, nous ne ferons plus qu'un cœur et qu'une ame.

Ah! mon aimable Jésus! c'en est trop. Je suis couvert de confusion. Votre tendresse et mon ingratitude m'accablent. Hélas! mon corps a été l'instrument du péché qui vous déshonore, et vous en faites aujourd'hui votre Temple! Toutes les puissances de mon ame se sont révoltées contre vous; et cette ame ingrate, vous vous êtes uni à elle, vous ne faites plus qu'un avec elle;

vous

vous l'appelez votre épouse, votre bien-aimée! Quel excès d'amour! et qui pourra le comprendre? Quel prodige de miséricorde! et comment pourrois-je y répondre? Que puis-je faire autre chose, ô mon Dieu! que de m'abîmer, que de m'anéantir devant vous?

Vous voilà donc descendu dans mon cœur, divin Jésus! Ah! que de misères n'y découvrez-vous pas! Pauvre cœur, pauvre cœur, source de tant de péchés, que ta misère est grande, et que tu es à plaindre! Mais non. Le médecin tout-puissant, le Père des miséricordes, le Dieu de toute consolation est venu en moi. Le remède à tous les maux, le principe de tout bien, mon espérance, mon appui, ma force, ma joie, mon trésor, mon tout, mon Dieu, mon Sauveur, réside actuellement dans mon cœur. O mon ame!! donnez-lui mille bénédictions. Abandonnez-vous à la reconnoissance la plus vive, et à l'amour le plus tendre. Il efface vos iniquités, il guérit vos plaies, il vous arrache à la mort du péché, il vous comble de ses grâces, il vous couronne de ses miséricordes, il vous rassasie de tous ses biens, il fait revivre votre innocence, il vous rend votre première beauté, il s'unit étroitement à vous! Bénissez-le, mon ame, et n'oubliez jamais le jour où il vous a comblée de tant de bienfaits. Cet heureux souvenir, M. F., vous fera conserver les fruits de la sainte Communion.... Troisième réflexion.

Je me suis aperçu, M. C. P., que vous appeliez le jour de votre communion *votre bon jour*. Oh! que vous avez bien raison de vous exprimer de la sorte, si toutefois vous avez mangé le pain des Anges avec un cœur pur. Oui, vous avez fait *votre bon jour*, lorsque vous vous êtes unis à J. C.; comme vous avez fait votre mauvais jour, lorsque vous vous êtes séparés de lui.

Lorsque vous vous livriez aux excès du vin, lorsque vous commettiez cette action honteuse dont vous rougissez encore actuellement, vous faisiez *votre mauvais jour*.

Lorsque vous juriez dans les accès de votre colère; lorsque vous murmuriez contre la Providence; lorsque vous vous vengiez de votre ennemi, ou que vous lui souhaitiez la mort; lorsque vous déchiriez la réputation de votre frère par vos médisances ou vos calomnies, vous faisiez vraiment votre mauvais jour.

Vous faisiez votre mauvais jour, lorsque vous passiez au cabaret ou au jeu le temps que vous auriez dû passer à l'église; lorsque vous choisissiez le Dimanche et les Fêtes, pour vaquer à votre commerce, pour courir loin de votre paroisse, à vos affaires. Hélas! il n'y a peut-être pas de jours de l'année où vous n'ayez pu dire le soir, après avoir examiné votre conscience : J'ai fait aujourd'hui une mauvaise journée. Ah! que de mauvais jours! et que vous pourriez bien leur appliquer ces paroles de Job : Périsse

à jamais le jour où le péché a pris naissance dans mon cœur ; où j'ai perdu la grâce de mon Dieu ; où je me suis séparé de Jésus-Christ ! Que ces malheureux jours soient effacés ; que leur mémoire périsse devant Dieu ; je n'en conserverai le souvenir, que pour les détester. Jours perdus pour le ciel, et consacrés à l'enfer, puissiez-vous ne revenir jamais !

Tels doivent être vos sentimens, M. C. P., lorsque vous dites : *J'ai fait mon bon jour*. Oh ! qu'il est bon ce jour, où Jésus-Christ a répandu sur votre ame toutes les richesses de sa bonté ! Souvenez-vous-en donc, et que la pensée de ce jour heureux vous fortifie contre les tentations du démon.

Repassez dans votre esprit les dispositions dans lesquelles vous étiez en vous approchant de la Communion. Vous vous êtes prosternés humblement sur les marches du Sanctuaire : vous avez levé les yeux, et vous avez regardé avec respect et attendrissement, entre les mains du Prêtre, celui que les Anges ne se lassent point de contempler. Vous avez étendu les mains, vous avez ouvert la bouche, vous avez reçu sur votre langue le Dieu de l'univers, l'Agneau sans tache ; votre corps tout entier a été consacré, sanctifié par l'attouchement de cette chair adorable, qui est devenue votre propre substance. Après cela, voudriez-vous profaner de nouveau ce corps divinisé, et souiller ces membres qui sont devenus les membres de Jésus-Christ ? En ce jour, devez-vous dire,

mon corps est devenu comme un Ciboire, comme un Calice dans lequel on a mis le Corps et le Sang de Jésus-Christ. Celui qui prendroit les vases sacrés, et les rempliroit de fumier, ne seroit-il pas un sacrilége et un impie? Serois-je moins criminel, si je faisois servir désormais à la corruption du péché mon corps, ce corps dans lequel Jésus-Christ est descendu, et où il repose comme dans son Tabernacle?

Dans le moment où il s'est donné à moi, mon esprit et mon cœur étoient remplis de lui et de ses divins Mystères; je pensois à ses bontés et à mon ingratitude; je formois la sage résolution de lui être toujours fidèle. Pénétré de reconnoissance, embrasé d'amour, je goûtois au-dedans de moi, je ne sais quelle douceur que je ne pouvois exprimer. Comment souffrirois-je après cela, que cet esprit et ce cœur fussent encore souillés par des pensées d'orgueil, par des représentations honteuses, par des désirs impurs?

Non, j'ai fait un pacte avec mes yeux, je ne l'oublierai point; et dans l'occasion, je dirai: Souvenez-vous, mes yeux, que vous avez vu l'Agneau sans tache; vos regards se sont fixés sur lui, comme sur le digne objet de mes désirs et de mon amour. Fermez-vous, détournez-vous de ces misérables objets qui vous séduiroient.

J'ai fait un pacte avec mes oreilles, je ne l'oublierai point, et je dirai: Souvenez-vous, mes oreilles, que vous avez entendu la voix

de J. C., et celle de son Ministre qui me disoit : Le voici. Voici l'Agneau de Dieu : *Ecce Agnus Dei.* Soyez donc à jamais fermées aux discours indécens, aux chansons déshonnêtes, et à tout ce qui pourroit blesser la pureté de mon cœur.

J'ai fait un pacte avec mes mains, et je m'en souviendrai. Elles ont exprimé mon empressement, lorsque je les ai élevées vers J. C.; ma douleur, lorsque j'ai frappé ma poitrine; la ferveur de mes prières, lorsque je les ai jointes, en me prosternant devant sa souveraine Majesté. Non, je ne les souillerai plus ni par le vol, ni par aucune action criminelle.

J'ai fait un pacte avec ma langue et ma bouche. Je ne l'oublierai point, et je dirai : O ma langue ! ô ma bouche ! vous avez été consacrées par la Chair de J. C.; ne servez plus aux excès de la gourmandise, aux juremens, à la médisance, aux paroles obscènes, aux injures, au mensonge.

En un mot, mon corps est devenu le temple de la Divinité; je m'en souviendrai, et ce temple vivant de J. C. ne sera jamais profané. Je veillerai sur mes sens, ainsi que sur mon cœur, pour ne point perdre le Dieu qui s'est donné à moi. C'est lui qui a formé en moi cette bonne résolution; c'est lui qui m'accordera la grâce d'y être fidèle.

Voilà, M. F., voilà les sentimens et le langage d'un Chrétien qui communie, non par manière d'acquit, et pour dire, j'ai fait mes Pâques; mais dans l'intention de

s'unir étroitement à J. C., de sustenter son ame dont il connoît la foiblesse, et le besoin qu'elle a de manger, et de manger souvent le pain de vie.

Fasse le Seigneur que vous soyez tous dans cette disposition, et qu'étant purifiés de toute la corruption du péché, vous apportiez à sa sainte Table une faim spirituelle qui annonce la guérison et la santé de votre ame; qui lui fasse trouver dans le Corps de J. C. une nourriture délicieuse dont la vertu lui donne des forces, et la mette en état de marcher ferme dans le chemin du ciel, de vaincre les ennemis qui pourroient l'attaquer, de surmonter les tentations du démon, du monde et de la chair. Que le Corps et le Sang de J. C. soient un remède efficace contre toutes les maladies auxquelles cette pauvre ame a été sujette!

Venez donc, ô divin Sauveur! venez; tous mes paroissiens vous désirent. Je leur ai porté vos ordres: ils les ont reçus avec des sentimens pleins de respect et de reconnoissance. Je leur ai annoncé votre arrivée: ils se disposent à vous recevoir. Il me semble que j'aperçois dans ce moment, non pas cet Ange qui remuoit les eaux de la Piscine, mais votre esprit, ô mon Dieu! qui remue et trouble les consciences. Les remords se réveillent aux approches de cette grande solennité. Le pécheur même endurci, ne sauroit s'en défendre tout-à-fait. Ce trouble salutaire, ô mon Sauveur! est le commencement de vos miséricordes, le premier effet

de cette voix toute-puissante qu'ils viennent d'entendre, lorsque nous leur avons dit de votre part : *Fille de Sion, voilà ton Roi qui arrive*. Achevez votre ouvrage, grand Dieu ! le pécheur est ébranlé : achevez sa conversion ; qu'il confesse son crime ; qu'il se jette entre les bras de votre miséricorde ; qu'il soit absous, lavé, purifié, sanctifié. Que nous ayons la douce consolation de l'introduire dans la salle du festin, et de le faire asseoir à votre Table.

Répandez, ô bon Pasteur ! répandez sur ce cher troupeau de nouvelles bénédictions pendant cette sainte quinzaine. Lavez toutes les taches ; purifiez tous les cœurs ; préparez-y vous-même votre demeure, rendez-les dignes de vous recevoir. Que la Communion à laquelle ils se préparent, soit vraiment pour chacun d'eux, le commencement d'une vie plus chrétienne, et le gage de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

LE JEUDI-SAINT.

SUR L'ABSOUTE QUI SE FAIT AVANT LA MESSE.

Mes Frères, l'Absoute est un précieux reste de l'ancienne discipline de l'Eglise, qui soumettoit à une pénitence publique ceux qui, par des crimes publics, avoient scandalisé ses enfans. Ces pénitens n'entroient

dans l'assemblée des Fidèles, que pour les instructions : pendant le S. Sacrifice, ils restoient dehors, humiliés et prosternés à la porte de l'église, baisant les pieds de ceux qui y entroient, et demandant avec larmes le secours de leurs prières pour obtenir le pardon de leurs péchés. C'étoit ordinairement au commencement du Carême, qu'ils commençoient leur pénible carrière de pénitence. En ce jour, on leur mettoit de la cendre sur la tête, et on les conduisoit à la porte de l'église. De là est venu le nom du *Jour des Cendres*, qu'on donne au premier jour du Carême. De là viennent aussi les prières qui s'y récitent avant la messe, sous le nom d'*Absoute*.

Lorsque le temps, prescrit pour la pénitence, étoit écoulé, on recevoit dans l'église les pénitens, et on leur donnoit solennellement l'absolution. C'étoit ordinairement le Jeudi-Saint que se faisoit cette cérémonie.

Plusieurs Fidèles, par ferveur, se joignirent dans la suite aux pécheurs publics, pour avoir part à leurs humiliations et à leurs travaux. Mais la rigueur de cette pénitence s'abolit peu à peu. Cependant on a conservé l'usage de l'Absolution solennelle des Pénitens. On la donne en forme de bénédiction à tout le peuple, pour faire ressouvenir tous les Fidèles, qu'ils sont pécheurs ; qu'ils ont peut-être mérité plusieurs fois d'être soumis à ces rigoureuses pratiques ; que si l'Eglise, par condescendance, ne les exige pas d'eux, ils ne sont pas déchargés

devant Dieu de la satisfaction dont ils lui sont redevables ; qu'il faut du moins qu'ils compensent, par un plus grand amour et par de plus ferventes prières, les longues austérités qu'ils seroient obligés de pratiquer, si l'Eglise étoit plus sévère envers eux.

Voici la formule de cette Bénédiction. Après la récitation des sept Psaumes pénitentiaux et plusieurs oraisons analogues, le Pasteur de l'Eglise se lève, et, tenant la main droite étendue sur le peuple, il dit :

« Que N. S. J. C., qui a dit à ses Apôtres : Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel, aux fonctions desquels, tout indigne et pécheur que je suis, il a bien voulu que je participasse, par l'intercession de la glorieuse Marie Mère de Dieu, de l'Archange saint Michel, de l'Apôtre S. Pierre qui a reçu la puissance de lier et de délier, et de tous les Saints, vous absolve par notre ministère, de tout ce que vous avez commis par pensées, par paroles et par actions, et qu'étant délivrés des liens de vos péchés, il daigne vous conduire au Royaume des cieux. Ainsi soit-il.

Que Dieu tout-puissant vous accorde l'absolution et la rémission de tous vos péchés, le temps nécessaire pour une véritable pénitence, et l'amendement de votre vie. Ainsi soit-il. »

Quoique cette formule soit précisément celle de l'Absolution par laquelle on réconci-

lioit anciennement les pécheurs, néanmoins, elle n'est plus aujourd'hui, dans l'intention de l'Eglise, une absolution sacramentelle; mais elle peut être fort utile, soit aux justes, pour la rémission de leurs fautes vénielles; soit aux pécheurs qui gémissent sous le poids de leurs péchés, pour obtenir, par les prières de l'Eglise, une prompte et sincère conversion qui les dispose à l'entière rémission de leurs péchés.

Profitez de cette grâce, mes Frères; pendant cette sainte cérémonie, gémissez avec l'Eglise sur vos péchés, détestez-les amèrement, désirez-en l'absolution, conjurez J. C. votre Sauveur de vous disposer à la recevoir dans le sacrement de Pénitence, si vous êtes en état de péché mortel. Que si vous n'avez que des fautes vénielles à vous reprocher, cette absolution vous les remettra, pourvu que vous en ayez la contrition. Dieu vous en fasse la grâce!

LE VENDREDI-SAINT.

POUR L'ADORATION DE LA CROIX.

Allons, M. F., allons à la Croix, avec une vive douleur de nos péchés qui y ont attaché J. C. Embrassons-la avec amour et respect. C'est une amende honorable que nous allons faire à notre Juge; c'est un aveu de notre infidélité envers Dieu; c'est

un recours plein de confiance à notre Sauveur ; c'est un hommage envers notre Roi ; c'est enfin une action de piété, qui doit réveiller en nous le souvenir de tout ce que nous devons à un Libérateur si plein de bonté, et à qui il en a tant coûté pour nous retirer de la servitude et de la damnation.

Car, n'oubliez pas que ce n'est point au bois ou au métal dont cette Croix est faite, que nous rendons nos hommages, mais à Jésus-Christ, Fils de Dieu, fait homme, et mort sur la Croix pour notre salut.

Heureux celui qui embrasse la Croix, et qui l'adore avec un cœur et des lèvres pures, ou plutôt J. C. attaché à la Croix. Elle fera mourir ses passions et assurera son salut éternel.

Mais malheur à celui qui osera en approcher les lèvres, sans renoncer au péché, sans vouloir se réconcilier avec Dieu. Elle prononcera sa condamnation ; elle sera l'instrument de son jugement et de sa perte éternelle.

Pensez-y, pécheurs, qui allez venir l'embrasser, et qui ne voulez pas vous convertir, ni faire de Pâques : pensez-y. Ah ! considérez J. C. votre bon Sauveur, qui de cette Croix vous appelle à pénitence, et vous offre votre pardon. N'endurcissez plus votre cœur, et répondez enfin à son amour. Sensibles à sa tendresse, venez dès aujourd'hui vous réconcilier avec lui par une sincère confession de vos péchés ; et sa Croix deviendra pour vous l'assurance de votre salut et

le gage de votre pardon. C'est aujourd'hui qu'attaché à la Croix, il pria son Père pour ses bourreaux ; qu'il pardonna au larron pénitent et lui promit une place dans son Paradis. Si vous entrez dans les mêmes dispositions, il vous accordera les mêmes faveurs. Dites-lui donc en baisant sa Croix, dites-lui d'un cœur sincère : O mon Sauveur ! par votre Croix, crucifiez toutes mes passions, pardonnez-moi mes péchés, je les déteste ; j'y renonce pour toujours.

POUR LE VENDREDI-SAINT.

Sur la Passion de Jésus-Christ.

Traditus est propter delicta nostra. Jésus-Christ est mort à cause de nos péchés. *Rom.* 4.

DANS ce jour, que l'Eglise consacre à pleurer la mort de J. C., il me suffiroit, M. F., de vous présenter l'image de votre Sauveur attaché à la Croix, pour vous faire connoître jusqu'à quel point il vous a aimés, et combien le péché outrage Dieu. Cette vue seule seroit plus touchante que tous mes discours. Oui, sa tête couronnée d'épines et penchée sous le poids de la douleur ; ses yeux mourans, son corps couvert de blessures, épuisé et défiguré par les supplices, vous parleroient avec plus d'éloquence que je ne pourrois le faire. Approchez-vous donc de la Croix, Chrétiens : c'est le lit de douleur de votre

Sauveur mourant. À la vue de ses souffrances, apprenez ce que c'est que le péché ; puisque, pour l'expier, il a fallu qu'un Dieu fît tant de sacrifices. Soyez sensibles à ses douleurs ; mais soyez-le aussi aux outrages que vous lui faites. Si la mort de J. C. arrachoit seulement de vos yeux quelques larmes stériles, occasionnées par la sensibilité, sans arracher de vos cœurs des regrets et des gémissemens sur la mort que le péché donne à vos ames, ah ! permettez-moi de vous le dire, les créatures inanimées auroient été aussi sensibles que vous à la douloureuse mort de leur Auteur, puisqu'alors le soleil s'obscurcit, la terre s'ébranla, les rochers se brisèrent.

Si les injures que vous faites au meilleur des pères, par le péché, ne vous touchent point, soyez au moins effrayés des vengeances terribles auxquelles elles vous exposent. Si J. C., pour s'être chargé du péché, sans l'avoir commis, est traité si rigoureusement, que sera-ce du pécheur lui-même ?

Pour recueillir le fruit de la cérémonie sainte et lugubre qui nous rassemble, considérons J. C. dans le jardin des Olives, se livrant à la douleur la plus vive, à cause de nos péchés, et nous montrant par là combien le péché outrage son Père. Considérons-le sur la Croix, souffrant et mourant pour satisfaire à la justice de son Père, et nous apprenant par là les vengeances auxquelles le péché nous expose.

O Croix sacrée de Jésus ! découvrez-nous

toute l'étendue de son amour pour nous ; et toute l'énormité du péché, afin qu'évitant le péché avec horreur ; afin qu'aimant Dieu parfaitement, nous trouvions en vous, au jour du Jugement, notre bonheur et notre triomphe, comme vous êtes aujourd'hui notre espérance et notre appui... *O crux, ave.*

POUR se former une idée de la douleur que J. C. eut de nos péchés dans le jardin des Olives, il faudroit comprendre la grandeur de son amour. Il aime infiniment son Père, et il le voit infiniment outragé par les hommes. Il aime excessivement les hommes, et il les voit excessivement coupables, et destinés à des supplices éternels. Quel spectacle pour le plus sensible des cœurs ! Or, que lui suggère son amour ? De réparer lui-même l'outrage fait à son Père par les hommes ; de délivrer les hommes des châtimens qu'ils méritent, en se substituant à leur place.

Je le sais, mon Père, dit-il, tous les hommes ensemble ne sont pas capables de satisfaire à votre justice. Toutes les victimes qu'ils pourroient vous offrir sont indignes de vous. Mais, *me voici* : frappez sur moi ; la victime est digne de vous ; frappez, Dieu saint et juste, et votre Majesté outragée sera parfaitement satisfaite, et le péché sera puni autant qu'il mérite de l'être.

Le Père accepte l'offre de son Fils ; il le charge de toutes les iniquités des hommes ;

et dès lors, il ne le regarde plus comme l'objet aimable de ses complaisances, mais comme une victime de malédiction, couverte de tous les crimes du monde. Au même instant, J. C. se sent comme investi de tous nos péchés. Quel poids affreux! quel calice amer pour le Saint des Saints! le boira-t-il? Hélas! dès qu'il en approche ses lèvres, une douleur vive s'empare de son ame: il tombe dans une tristesse profonde, l'ennui l'accable, la frayeur le saisit. Ah! mon Père, s'écrie-t-il: *Faites que ce Calice s'éloigne de moi.* — Non, il faudra le boire jusqu'à la lie.

Jésus se soumet, sa douleur augmente; il vient auprès de ses Apôtres pour qu'ils la partagent avec lui. *Mon ame*, leur dit-il, *est triste jusqu'à la mort; veillez donc, et priez avec moi.* Mais, plongés dans un lâche sommeil, ils ne l'entendent pas. Il se retire, et recommence sa prière: même désolation. Il revient à ses Apôtres: même abandon. Il retourne à son Père: même inflexibilité.

C'est alors qu'il se livre à toute l'amertume de sa douleur. S'unissant à la sévérité de son Père, pour punir les péchés dont il s'est chargé, il se représente à lui-même tous les supplices, tous les opprobres qu'il va souffrir. Oh! que d'horreurs se présentent alors à ses yeux! Il voit toutes les puissances de l'enfer déchaînées contre lui; tous les foudres de la justice divine prêts à éclater sur sa tête auguste, et tous les pécheurs armés contre sa personne sacrée. Il entend

toutes les injures, tous les blasphèmes qu'on va vomir contre lui; il compte les soufflets et les coups qu'on va décharger sur son corps adorable; il voit les chaînes, les fouets, les épines, les clous et la Croix qu'on lui prépare. Il voit (hélas! c'est ici la plaie la plus sensible à son cœur), il voit que sa mort sera inutile pour le plus grand nombre; que son sang sera foulé aux pieds; ses saints mystères outragés, ses divins Sacremens profanés, son Église déchirée par les schismes et les hérésies, affligée et déshonorée par les scandales de ses enfans. Enfin, il voit presque tous les hommes mépriser son amour, rejeter les bienfaits de leur rédemption, et courir à leur perte, malgré ses travaux et ses souffrances.

C'est donc en vain que je m'immole, s'écrie-t-il; il sera donc encore outragé, ce Dieu que j'honore par tant d'humiliations! il renaîtra donc encore, ce détestable péché que j'expie par tant de larmes! ils périront encore ces hommes que je vais racheter par tout mon Sang! Ah! si mon Sang, répandu pour eux, ne les purifie pas, ne les convertit pas, il redoublera contre eux la colère de mon Père, et rendra plus dévorans les feux de l'enfer.

Il se perd, il se plonge dans cette idée désolante; il demeure immobile, jetant de profonds soupirs. Tantôt les larmes coulent, tantôt la violence de sa douleur les arrête. On n'entend plus que quelques paroles entrecoupées d'une voix foible et mourante:

Mon Père, mon Père : ah ! soyez touché de l'état où est votre Fils : éloignez de moi ce Calice.

Que dites-vous, divin Sauveur ? si vous ne buvez point le Calice de la colère de votre Père, il nous faudra le boire nous-mêmes, et pourrons-nous en supporter la rigueur ? Il nous faudra donc périr éternellement ?

Non, M. F., il nous aime trop, ce bon Sauveur, nous lui sommes trop chers, pour qu'il nous laisse entre les bras de la justice de son Père ; son amour triomphe enfin des répugnances de la nature dont il s'est revêtu. Un Dieu outragé, des hommes qui périssent ! A cette vue, il avale le Calice et toute son amertume. Mon Père, vengez-vous : ah ! punissez, punissez en moi le péché ; déchargez sur votre Fils tout le poids de votre colère : *O mon Père ! que votre volonté se fasse, et non la mienne.*

Hélas ! ses souffrances redoublent avec son obéissance ; ses yeux s'abattent, son visage se couvre de la pâleur de la mort : il tombe en agonie. Oh! quelle cruelle agonie ! son sang, pressé par la douleur vers le cœur, mais repoussé avec effort par l'ardeur de son amour, cherche un passage, et sort par tous les membres de son corps. Son auguste visage en est tout arrosé, tout son corps en est imbibé, la terre même en est abreuvée. Il reste couché sur la terre, tout baigné de cette sueur de sang : *Factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.*

Mes Frères, est-ce bien là le Fils de Dieu,

ce Dieu puissant qui, d'une seule parole, a créé l'univers; ce Fils bien-aimé du Père, son image, sa gloire, sa splendeur? Oui, Chrétiens, cet état excessif d'humiliations et de souffrances où vous le voyez, bien loin d'affoiblir votre foi, doit vous convaincre davantage de sa divinité. Car, il n'y a qu'un Dieu qui puisse concevoir et sentir si vivement l'outrage que le péché fait à Dieu. Mais cette vue ne fera-t-elle point d'impression sur nous? Ne nous inspirera-t-elle pas la plus vive horreur du péché? une douleur amère de l'avoir commis?

O péché, monstre exécrable! comment ai-je pu te commettre, et te commettre si souvent? et te commettre avec tant d'indifférence? ou plutôt, ne devrois-je pas mourir de regret de t'avoir tant aimé? O mon cœur! comment ne vous brisez-vous pas à ce spectacle? Quoi! votre Dieu pleure vos iniquités avec des larmes de sang, et vous seriez insensible!

O Jésus! donnez-moi, je vous en conjure, donnez-moi un peu de part à cette douleur infinie que vous avez conçue de mes péchés. Faites couler dans mon cœur une goutte de ce torrent d'amertume dont le vôtre est inondé. Si je ne suis pas assez heureux pour effacer mes péchés par l'effusion de tout mon sang, ah! du moins que j'en sois assez affligé pour les laver continuellement dans mes larmes.

Versez, mes yeux, versez des torrens de larmes sur cet orgueil, sur ces intempéran-

ces, sur ces colères, ces injustices, ces médisances, ces impuretés, sur tous ces crimes qui ont jeté mon Sauveur dans cet excès d'humiliations et de souffrances.

Sont-ce là vos sentimens, M. F.? Ah! seroit-il possible que la vue de Jésus agonisant, suant le sang par la douleur qu'il a de vos péchés, ne vous pénétrât pas de regret de les avoir commis? que si vous y êtes encore insensibles, considérez sur la Croix cet Homme-Dieu qui, par la mort cruelle qu'il souffre, satisfait à la justice de son Père, et vous apprend les vengeances terribles auxquelles le péché vous expose.

Avant de considérer Jésus-Christ sur le Calvaire, méditons, M. F., les préludes de sa douloureuse mort. La lâche complaisance de Pilate le livre à la rage d'un peuple furieux. Attaché à une funeste colonne, déjà tout son Corps n'est qu'une plaie. Les coups redoublés de ses bourreaux ouvrent ses veines: son Sang ruisselle, la terre en est inondée; et la fureur de ses bourreaux ne s'arrête un moment, que pour lui réserver de nouveaux supplices.

On le revêt d'un manteau de pourpre; on met un roseau entre ses mains étroitement liées, et l'on couronne sa tête d'épines pour insulter à sa royauté. On couvre son auguste visage de crachats et de soufflets, on fléchit le genou devant lui, et d'un ton moqueur et insultant, on le salue comme le

Roi des Juifs. En cet état humiliant et si digne de compassion, Pilate le présente au peuple et dit : *Voilà l'Homme* dont vous demandez la mort ; votre haine contre lui ne doit-elle pas être satisfaite ? *Ecce Homo.*

C'est à vous, Chrétiens, que le Père éternel présente aujourd'hui son Fils chéri, en vous disant : Voilà l'Homme, mon Fils unique, l'image de ma substance, la splendeur de ma gloire ; voilà l'état déplorable où vos péchés l'ont réduit. C'est vous, pécheurs, c'est vous qui avez déchiré sa chair innocente ; c'est vous qui avez flétri cette beauté éternelle ; c'est vous qui l'avez couvert de blessures. Cœurs inhumains, voyez son Sang : il l'a versé pour vous ; voyez ses plaies, il en est tout couvert, pour fermer les vôtres. Arrêtez donc, pécheurs, cessez de persécuter celui qui ne désire que votre salut ; ne renouvelez pas ses douleurs, en continuant vos offenses. Voilà l'Homme-Dieu, qui n'est venu sur la terre que pour vous sauver, mais qui y reviendra au dernier jour pour vous juger : *Ecce Homo.*

Mais, qu'entends-je ? tous les pécheurs, comme les Juifs endurcis, s'écrier : *Crucifiez-le, crucifiez-le.* Il n'y a que la Croix, ô mon Sauveur ! il n'y a que votre mort qui puisse assouvir leur fureur !

La Croix étoit prête ; dès que Jésus-Christ l'aperçoit, il se prosterne en esprit devant elle ; il la reçoit comme des mains de son Père, et il se dispose à la porter. Croix sainte, Croix précieuse, il l'avoit désirée, il

avoit soupiré après elle depuis le premier moment de sa vie. Il la charge sur ses épaules, et il prend le chemin du Calvaire pour y consommer son sacrifice. O douleur ! ô spectacle qui afflige le ciel, et auquel la terre est insensible !

Le voilà, cet innocent Isaac, chargé du bois de son sacrifice, conduit, ou plutôt traîné vers le lieu de son supplice. Quelle douloureuse carrière pour lui ! épuisé de sang et de force, à peine peut-il se soutenir ; chaque pas qu'il fait, est marqué par une chute ; chaque endroit où il passe, est teint par quelque goutte de son Sang.

Enfin, il arrive sur le Calvaire. On le dépouille, on lui arrache ses habits ensanglantés, on étend la Croix, on lui ordonne de s'y placer, il obéit. On lui demande ses pieds et ses mains, il les présente ; on les perce, on enfonce les clous à coups redoublés, avec des douleurs qui surpassent toute expression et toute douleur. On élève enfin cette Croix, on la laisse tomber dans la fosse qui avoit été préparée, et par l'ébranlement de cette chute on rouvre toutes ses plaies, on renouvelle toutes ses douleurs. Le voilà enfin élevé à la face de l'univers, suspendu entre le ciel et la terre, présenté aux yeux de toute sa nation. Il y reste pendant trois heures entières, entendant les blasphèmes qu'on vomit contre lui, portant le poids de tous les anathèmes du Ciel, et de toutes les fureurs de la terre.

Justice de mon Dieu, n'êtes-vous pas en-

core satisfaite ? Non, Jésus-Christ s'est chargé des péchés du monde, il faut qu'il meure pour les expier. Cette innocente Victime s'offre de nouveau à son Père céleste, il recommande son ame entre ses mains, il baisse la tête en signe de soumission, jette un grand cri, et expire.....

Hommes, s'écrie l'Apôtre, jetez les yeux sur votre Sauveur expirant, instruisez-vous, et tremblez. Apprenez ce que c'est que le péché, et les vengeances dont il sera puni. Pour satisfaire à la justice d'un Dieu offensé par le péché, un Homme-Dieu a versé tout son Sang : exemple terrible des vengeances du Ciel contre le péché. Lorsque nous entreprenons de vous expliquer l'énormité du péché, et les châtimens éternels par lesquels Dieu le punira, vous avez peine à vous le persuader ; mais voyez sur la Croix le Fils de Dieu, que son Père, malgré sa tendresse, semble abandonner ; voyez l'Homme-Dieu mourant dans des douleurs incompréhensibles, parce qu'il a l'apparence du péché. Si l'ombre seule du péché a pu faire de Jésus-Christ un objet d'anathème, si un père a poursuivi jusqu'à la mort, et à la mort de la Croix, dans un fils si tendrement aimé, la tache du péché dont il étoit innocent, devez-vous trouver étonnant que Dieu punisse le pécheur par des peines éternelles ? Si le Ciel épuise tous les traits de ses vengeances contre le juste qui n'a que l'extérieur du péché, quelle sera sa fureur contre le pécheur qui souvent n'a pas même l'apparence de la justice !

O mon Sauveur ! par votre mort et par votre Croix, pénétrez de cette terrible vérité tous ceux qui m'écoutent. Ah ! renouvelez pour eux les prodiges qui s'opérèrent au moment de votre mort. Que les pierres se fendent encore, c'est-à-dire, que nos cœurs, quoique plus durs que les rochers, soient enfin touchés et se brisent de la plus vive douleur. Que les sépulcres s'ouvrent, c'est-à-dire, que les ames ensevelies dans le péché, se prêtent à la voix de la grâce et en reçoivent les impressions salutaires. Que nos esprits soient consternés, et qu'au moins la crainte de vos jugemens commence ce que l'amour doit achever et perfectionner. Que le voile de l'aveuglement qui est sur nos yeux, soit enfin déchiré, et qu'il nous laisse voir le néant et la vanité des choses de ce monde. Que nous comprenions combien le péché est horrible et énorme devant vous, afin que nous l'évitions désormais avec soin, afin que nous fassions une sincère pénitence de tous ceux que nous avons eu le malheur de commettre.

C'est là, M. C. F., ce que Jésus-Christ vous demande aujourd'hui, pour prix de sa Passion et de sa Mort ; il vous demande une véritable conversion, la fin de vos péchés, le commencement d'une nouvelle vie. Le refuserez-vous à sa tendresse, à ses larmes et à son Sang ?

Jetez les yeux sur cette Croix, considérez votre Sauveur, il expire, les bras étendus, le cœur percé, le côté ouvert pour vous y

recevoir. Il jette sur vous, du haut de sa Croix, ses yeux mourans. C'est pour vous, mon fils, vous dit-il, c'est pour vous que je meurs ; et s'il falloit encore souffrir mille fois la mort pour vous sauver, je la souffrirois volontiers. Qu'ai-je pu faire pour vous, que je n'aie pas fait ?

Vous voyez mon corps innocent, déchiré de coups et tout sanglant ; vous me voyez expirer dans l'ignominie et dans les douleurs ; jamais il n'y eut de douleur semblable à la mienne. Mais mon plus grand tourment, c'est le péché qui dure ; c'est de souffrir pour des ingrats, de mourir pour vous sauver, tandis que vous voulez vous perdre. Je suis accablé par la douleur ; voulez-vous encore l'augmenter en perdant votre ame pour laquelle j'expire, et qui m'est plus chère que ma vie ?

Ah ! M. F., notre cœur, fût-il aussi dur que les rochers qui se brisèrent à sa mort, pourroit-il résister à des reproches si tendres ? Pousserions-nous l'ingratitude jusqu'à renouveler les souffrances d'un Dieu qui meurt pour nous ? Ah ! puisse la vue de ses larmes et de son sang, sarrêter le cours de nos péchés, et nous inspirer un amour si ardent, que nous puissions dire comme saint Paul, *que nous ne voulons plus vivre que pour celui qui est mort pour nous.*

Oui, c'est de tout mon cœur, ô Jésus ! que je me convertis à vous. Recevez-moi, pardonnez-moi ; vous êtes venu chercher les pécheurs, les brebis égarées ; je suis, hélas !

hélas ! plus égaré et plus pécheur que qui que ce soit au monde ; mais c'est parce que je suis misérable, que j'implore votre miséricorde. Souvenez-vous que c'est pour moi que vous avez souffert la mort et répandu votre sang. Faites donc, ô mon Sauveur et mon Dieu ! que tant de travaux ne soient pas inutiles pour moi : *Quærens me sedisti lassus, redemisti crucem passus ; tantus labor non sit cassus.*

POUR LE SAINT JOUR DE PAQUES.

Sur le Devoir Pascal.

Jesum quæritis Nazarenum crucifixum, surrexit, non est hic. Vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié : Il est ressuscité, il n'est plus ici. *S. Marc*, 16.

Je montai, vendredi dernier, dans cette chaire, le cœur serré, le trouble dans l'ame, les larmes aux yeux, pour vous annoncer, M. C. P., les souffrances et la mort de J. C. Vous m'y voyez reparoître aujourd'hui pour un sujet bien différent. Jésus-Christ, votre espérance et la mienne, est sorti glorieux du tombeau ; je viens vous annoncer sa résurrection, et célébrer avec vous son triomphe.

Eglise sainte, chaste Epouse de mon Sauveur, quittez vos habits de deuil, essuyez vos larmes ; appelez, rassemblez vos enfans pour la plus grande de vos solennités ; qu'ils

accourent en foule dans vos temples ; qu'ils viennent prendre part à votre triomphe et à votre joie : votre Epoux est ressuscité : *Surrexit.*

Je vous ai tous vus baiser avec respect, avec un air dévot et humilié, la Croix de J. C. : vous avez tous paru touchés des cérémonies qui ont retracé à nos yeux le triste spectacle de sa passion et de sa mort. Quelle joie ne doit donc pas vous inspirer sa résurrection ! A Dieu ne plaise qu'il y ait parmi vous quelqu'un de ceux que l'Apôtre appelle *les ennemis de la Croix de Jésus-Christ ;* qui portent le beau nom de Chrétiens, et vivent comme des Païens ; qui disent : Les Pâques, et ne font point de Pâques. Je lui dirai avec la sainte liberté que me donne mon ministère : Mon ami, que venez-vous faire ici ? La joie que la résurrection du Sauveur répand dans l'Eglise, n'a rien de commun avec vous, puisqu'il n'est question chez vous ni de confession, ni de communion, ni de conversion, ni de pénitence.

Mais, hélas ! dans le malheureux siècle où nous vivons, ce mal n'est que trop commun ; et nos plus grandes solennités ne sont presque plus maintenant que des jours de tristesse et d'affliction. La Pâque du Seigneur est méprisée par les uns, elle est profanée par les autres ; et la joie que cette Fête répand dans l'Eglise, n'est pour la plupart des Chrétiens qu'une joie profane. A quoi sommes-nous donc réduits, M. F. ? A gémir, à nous plaindre, à verser des larmes, dans

un temps où l'on ne devroit entendre que des cantiques de louanges et d'actions de grâces. Ecoutez-moi, et vous partagerez sans doute ma douleur.

Autrefois, et il n'y a pas bien long-temps, les Pasteurs pouvoient aisément compter, et l'on montroit au doigt, pour ainsi dire, les Chrétiens qui ne faisoient point de Pâques : le nombre de ceux qui n'approchoient des Sacremens qu'une fois l'année, étoit moins considérable que ne l'est aujourd'hui le nombre de ceux qui n'en approchent pas du tout, ou qui s'en tiennent éloignés plusieurs années de suite. Quelle douleur pour nous ! et qu'un Pasteur est à plaindre, d'avoir été appelé à la conduite des ames, dans un siècle aussi malheureux !

Mon cher Paroissien, si vous étiez du nombre de ces apostats qui ont renoncé à leur baptême, je ne serois point étonné de votre conduite sur le fait des Pâques, et je ne vous en demanderois pas la raison. Mais vous faites profession de la religion Catholique : vous avez résolu de vivre et de mourir dans le sein de l'Eglise votre mère ; pourquoi donc vous séparer ainsi de la société des Fidèles ? pourquoi vous excommunier en quelque sorte vous-même, en manquant au plus sacré, au plus indispensable de tous les devoirs du Christianisme ?

Que n'avons-nous pas fait (je parle à ceux qui, depuis plusieurs années, ne fré-

quentent plus les Sacremens), que n'avons-nous pas fait, soit en public, soit en particulier, pour vous exciter à la pénitence, et pour vous ramener dans la voie du salut? Ah! vous le savez, M. F., nous avons mis en usage tous les moyens qu'ont pu nous suggérer les vives et cruelles inquiétudes que vous nous causez par votre conduite. Nous nous sommes efforcés de réveiller les remords de votre conscience, par la crainte de la mort qui vous menace, du jugement de Dieu qui vous attend, de l'enfer, oui, de l'enfer où vous êtes près de descendre. Nous avons cherché à vous attendrir par la vue de la miséricorde infinie de Dieu, dont vous abusez, que vous méprisez et qui ne sert qu'à faire paroître votre ingratitude. l'Eglise ensuite a pris ses habits de deuil; elle a fait succéder à ses cantiques de joie, un chant triste et lugubre. Elle ne vous a plus entretenus que des souffrances et de la mort de son divin Epoux; elle a retracé à vos yeux dans ces saintes cérémonies, le mystère ineffable de la Croix. Les Prêtres, prosternés au pied de cette Croix, comme s'ils avoient été sur le Calvaire, vous ont invités à recueillir le Sang qui couloit des plaies de J. C., et à mêler avec ce Sang adorable, les larmes d'une sincère pénitence. Mais, hélas! tout a été inutile; nos exhortations, nos prières, nos supplications, nos instances; l'affliction, les gémissemens, les tendres invitations de l'Eglise votre mère, tout cela n'a fait aucune impression sur vous : *Lamentavimus et non planxistis.*

Aujourd'hui, l'Eglise a changé de décoration ; elle tient un autre langage. Mes chers Enfans, vous dit-elle, réjouissez-vous, Jésus-Christ est ressuscité ! Venez chanter son triomphe, et célébrer la victoire qu'il a remportée sur toutes les puissances de l'enfer. Allez au-devant de lui ; il vous attend avec ses Disciples dans la salle du festin. Voyez comme vos frères y accourent ; comme ils s'empressent de manger la Chair du divin Agneau. Hâtez-vous donc de laver dans son Sang, cette robe d'innocence qu'il vous avoit donnée au baptême, et que vous avez malheureusement souillée. Hâtez-vous de purifier votre cœur, pour célébrer la Pâque dignement avec les vrais Fidèles, et chanter le cantique nouveau, dont tous les temples retentissent. Mais, hélas ! vous n'êtes pas plus touchés de la résurrection de J. C., que vous l'avez été de sa mort, et vous prenez aussi peu de part à la joie de l'Eglise, que vous en avez pris à sa douleur : *Cecinimus et non saltástis.*

Qu'on laisse passer toutes les Fêtes de l'année sans s'approcher de la sainte Table, voilà, je vous l'avoue, un grand sujet d'affliction pour nous. Ceux qui se bornent à la communion Pascale, ne remplissent certainement pas le vœu de l'Eglise, ni l'intention de Jésus-Christ qui n'a institué cet adorable Sacrement, sous les espèces du pain et du vin, que pour nous faire comprendre que nous devons nous nourrir fréquemment de cet aliment céleste. Néan-

moins, s'ils ne remplissent pas l'esprit de la loi, ils en remplissent absolument la lettre; mais ne pas faire ses Pâques, voilà qui est révoltant; c'est ne vouloir plus appartenir à l'Eglise; c'est ne vouloir plus être Catholique.

Mais non, dites-vous; je vais à la Messe. —Vraiment il y en a bien d'autres qui y vont, et qui ne sont pas catholiques pour cela. On y a vu des Juifs, des Turcs, des Protestans. Si l'Eglise vous traitoit suivant la sévérité des premiers siècles, nous ne vous souffririons point ici; et quoique l'Eglise vous y souffre, vous n'en êtes pas moins chargés, devant Dieu, des anathèmes prononcés contre ceux qui ne communient pas tout au moins à Pâques. « Qu'on leur défende » l'entrée de l'Eglise, disent les saints Ca- » nons, et qu'après leur mort ils soient pri- » vés de la sépulture ecclésiastique. » Telle est la loi. Maintenant, il est vrai, elle n'est plus en vigueur; l'Eglise se contente de gémir sur votre désobéissance; elle vous tolère, elle vous attend; elle ne lance pas nommément contre votre personne, l'excommunication que vous avez méritée; mais la méritez-vous moins pour cela? êtes-vous moins au nombre de ceux qui, suivant la rigueur de la loi, devroient être chassés de l'Eglise pendant leur vie, et jetés à la voirie après leur mort? Cela seul ne devroit-il pas vous faire trembler, si vous avez encore la Foi? et si vous l'avez perdue, que venez-vous faire ici?

Quel scandale pour la Paroisse ! et quand même le public ne s'en apercevroit point, quel exemple pour vos enfans et pour vos domestiques ! Un de vos devoirs les plus essentiels, est de veiller à ce que tous ceux de votre maison fassent régulièrement leurs Pâques. Mais si vous-mêmes ne les faites pas, qu'avez-vous à leur dire, s'ils y manquent ? Quelle honte ! quelle honte ! pour le chef de la maison, que sa famille ne puisse pas vivre chrétiennement, sans fuir son exemple !

Mais enfin, avez-vous donc oublié ce qui est écrit touchant la Pâque des Juifs, qui n'étoit que la figure de la nôtre ? Ah ! si l'on devoit exterminer, sans miséricorde, quiconque ne mangeoit pas l'Agneau pascal ; si l'Ange exterminateur frappa de plaies horribles toutes les maisons qui n'étoient pas teintes du sang de cet agneau, à quel châtiment ne doit pas s'attendre un Chrétien qui refuse de manger le divin Agneau, dont le sang a retiré les hommes de l'esclavage du démon ! J. C. l'a prononcé contre eux, ce terrible arrêt : *Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'Homme, vous n'aurez point la vie éternelle.* Voilà donc votre réprobation assurée : les châtimens les plus terribles en ce monde, un enfer éternel dans l'autre !

Ne nous étonnons pas, après cela, des fléaux qui nous désolent toutes les années ; si vos campagnes sont tantôt ravagées par la grêle, tantôt brûlées par la sécheresse,

d'autres fois ruinées par les gelées; c'est l'Ange exterminateur, c'est le ministre de la colère de Dieu qui vous frappe dans vos biens, qui souvent entre dans vos maisons, qui y porte la désolation et la mort, parce que vous ne faites point de Pâques.

Et ne dites pas que cet Ange terrible frappe indistinctement sur les biens et sur la personne de ceux qui s'acquittent de ce devoir; cela est vrai, M. C. P., mais c'est ce qui doit vous faire trembler davantage. Car il ne faut qu'un pécheur scandaleux pour attirer la malédiction de Dieu sur toute une paroisse. N'est-ce pas en effet le seul Jonathas qui attira la colère de Dieu sur toute l'armée d'Israel? N'est-ce pas le péché du seul David qui occasionna cette peste affreuse qui, dans l'espace de trois jours, emporta soixante dix mille hommes dans le royaume d'Israel?

Mettez, mettez vos cloches en branle, pour écarter ces nuées terribles qui menacent votre récolte. Demandez-nous des processions, des prières publiques pour apaiser la colère de Dieu, cela est fort bon : mais ce n'est pas l'essentiel. Dites à ce vindicatif, réconcilie-toi, et fais tes Pâques; à cet usurier, restitue, et fais tes Pâques; à cet ivrogne, renonce au cabaret, et fais tes Pâques; à ce libertin, finis ton infâme commerce, et fais tes Pâques. Car ce sont là les mains criminelles qui arment le bras de l'Ange exterminateur, et qui sont une des principales causes de tous les maux dont la paroisse est affligée.

Je dis une des principales causes, mais non pas la seule. Car, hélas! que de communions indignes et sacriléges! Anges de paix, qui environnez cet autel, qui êtes autour de cette Table sacrée, ah! si vous aviez des yeux pour pleurer, vous répandriez sur la Chair de ce divin Agneau les larmes les plus amères.... Seconde réflexion.

Graces à Dieu, M. C. P., quoique la piété se refroidisse sensiblement dans ce malheureux siècle, quoique la Foi s'éteigne peu à peu dans les cœurs, ceux qui font leurs Pâques forment encore le plus grand nombre : c'est sans doute pour nous un sujet de consolation et de joie. Mais, hélas! cette joie n'est pas de longue durée, elle se change tout d'un coup en tristesse, lorsque nous faisons réflexion à la manière dont plusieurs d'entre vous s'acquittent d'un devoir si saint et si respectable.

Vous pensez à faire vos Pâques, M. C. P.: mais quelle est votre vie depuis un an? Je ne parle point à ceux qui fréquentent les Sacremens, et qui mettent de l'ordre dans les affaires de leur conscience. Je parle à vous qui, pour y penser, attendez la quinzaine de Pâques. Il y a une année entière que vous vivez dans la dissipation, pour ne pas dire, dans le désordre. Qu'est-ce que votre foi? une foi morte, qui ne vous rend pas meilleurs, qui ne vous fait point faire un seul pas dans le chemin de la vertu.

Du côté des mœurs, quelle conduite tenez-vous ? Vous allez où vos goûts, où vos passions vous emportent : je vois beaucoup d'ordre et d'activité dans vos affaires temporelles ; nul ordre, nulle activité dans l'affaire de votre salut.

Cependant la quinzaine arrive. Vous êtes encore chrétiens, et vous pensez à faire vos Pâques. Ah ! si du moins vous y aviez pensé dès le commencement du Carême ; si après l'avoir commencé par la confession de vos péchés, vous l'eussiez passé dans le recueillement, dans les exercices de la piété, dans la pratique des bonnes œuvres ; assistant à la Messe tous les jours, faisant des aumônes, lisant des livres de piété, étant assidus à nos instructions, vous rendant compte à vous-mêmes de votre vie passée ; si vous eussiez fait, en un mot, au moins pendant le Carême, ce qu'un Chrétien sérieusement occupé de son salut, pratique tous les jours de sa vie ; ces choses-là auroient ranimé votre foi, rallumé en vous le feu de l'amour divin, et nous aurions lieu d'espérer que vous feriez de bonnes Pâques.

Point du tout : après avoir vécu pendant le Carême, comme pendant le reste de l'année, dans la dissipation, dans l'oubli de Dieu et de votre salut, vous venez, et quelquefois encore sur la fin de la quinzaine, vous présenter au tribunal de la Pénitence, d'où vous passeriez de suite à la sainte Table, si nous voulions vous en croire. En vérité, M. C. P., ou vous ne faites vos Pâques que

par manière d'acquit et pour sauver les apparences, ou vous ne pensez point à ce que vous faites.

En effet, où est cette pénitence absolument nécessaire pour passer du péché à la sainte Table ? De quoi vous êtes-vous privés pendant le Carême ? Qu'avez-vous souffert ? qu'avez-vous fait pour mortifier vos sens, ces yeux, ces oreilles, par où il est entré dans votre ame tant de corruption ; cette langue sur laquelle nous posons, en tremblant, le Corps adorable de J. C. ; cette bouche qui s'ouvre pour le recevoir, après s'être mille fois ouverte pour l'offenser ? Où est ce cœur vraiment contrit et humilié, vraiment affligé à la vue du mal qu'il a fait ? Où sont les marques de cette tristesse que doit vous inspirer la vue des péchés que vous avez ajoutés, cette année, aux péchés dont vous vous accusiez l'année dernière ?

Je vois bien en vous une espèce de tristesse, mais ce ne sont pas vos péchés qui la causent ; c'est seulement la confession que vous êtes obligés d'en faire. Ah ! que cette confession est humiliante, dites-vous, qu'elle est pénible ! Vous la faites cependant ; vous récitez des actes de contrition, vous lisez dans vos heures de belles prières, puis vous mangez l'Agneau pascal, vous recevez le Saint des saints. Mais le regret du cœur, la haine sincère, l'horreur et la détestation du péché, où sont-ils ? où sont les marques de conversion que vous donnez après Pâques ?

où sont enfin ces dispositions si excellentes qu'exige la sainte Communion ?

Les Israélites devoient manger l'Agneau pascal avec du pain sans levain ; il leur étoit même défendu, sous peine de mort, d'avoir du pain levé dans leurs maisons, au temps de Pâques. Vindicatifs, impudiques, ivrognes, médisans, pécheurs qui que vous soyez, qui avez fait, ou qui pensez à faire vos Pâques, appliquez-vous à vous-mêmes cette figure. Vous êtes-vous bien purgés de ce vieux levain qui avoit aigri et corrompu toutes les affections de votre ame ?

J'ai souhaité du mal à mon ennemi, j'ai cherché à lui en faire dans ses biens, dans son honneur, dans sa personne : vindicatif, voilà votre confession, et vous promettez de pardonner sincèrement à cet ennemi, et de vous conduire, à son égard, en vrai Chrétien. Point du tout : quelque temps après Pâques, vos premiers sentimens se réveillent, votre haine se ranime, et vous saisissez l'occasion qui se présente pour vous venger. Ne voyez-vous pas comme ce vieux levain fermente ? Il est donc resté dans le fond de votre cœur.

Que de péchés honteux ! que de corruption ! Mon Dieu ! j'y renonce, je n'y retomberai plus : impudique, voilà ce que vous dites à confesse. Mais, s'il est vrai que vous en ayez horreur, pourquoi donc ensuite vous exposez-vous volontairement à l'occasion d'y retomber ? pourquoi toujours ces conversa-

tions si libres, ces fréquentations si dangereuses, et tant d'autres fautes sur lesquelles vous n'êtes pas plus en garde qu'avant les Pâques? Ne voyez-vous pas ce mauvais levain qui fermente encore dans votre cœur?

J'ai prêté mon argent à intérêt; je me suis enivré : mon Dieu! je vous en demande pardon; je n'y retomberai plus : usurier, ivrogne, voilà votre confession; et après Pâques, vous ne restituez point ces intérêts usuraires; vous retournez au cabaret. Le vieux levain n'est donc point sorti de votre cœur, il y fermente toujours comme auparavant. Est-ce là faire ses Pâques, M. C. F.? non. Faire ses Pâques, c'est passer de la haine, à l'amour de ses ennemis; d'une vie impure, à des mœurs chastes; de l'ivrognerie, à la plus exacte sobriété; du relâchement, à la ferveur; du vice, à la vertu; du péché, à la grâce; et pour tout dire, en un mot, de la mort, à la vie : c'est ressusciter avec J. C.; c'est mener avec lui une vie nouvelle. Mais, hélas! pour la plupart, ce n'est autre chose que de parcourir et confesser en gros les péchés dont ils se souviennent depuis l'année dernière, recevoir l'absolution, communier, et s'en croire quitte jusqu'à l'année prochaine : ensuite, conserver les mêmes inclinations, les mêmes habitudes, mener la même vie qu'auparavant.

Quelles Pâques, M. F., quelles Pâques! Bien loin de vous rendre meilleurs, ne contribuent-elles pas à vous rendre plus criminels, puisque vous n'en retirez aucun fruit?

Divin Jésus! ne viendriez-vous donc ainsi dans l'ame de nos paroissiens que pour y recevoir de nouveaux outrages, que pour y être crucifié de nouveau, dans le temps même où nous célébrons votre résurrection glorieuse? Votre Sang, qui doit arrêter le bras de l'Ange exterminateur, deviendroit-il, au contraire, pour eux une figure de réprobation et de mort? Victime adorable, seriez-vous dans nos mains, qui vous portent d'une bouche à l'autre, comme un Agneau que nous conduirions à la boucherie? Je frémis d'horreur, et j'oublie que ce beau jour ne doit être consacré qu'à chanter la gloire de votre triomphe.

Triomphez, ô divin Agneau! et ressuscitez dans l'ame de tous mes Paroissiens Purifiez-les de ce vieux levain qui a produit en eux tant de désordres. Bon Pasteur, ramenez, ah! ramenez au bercail ces brebis qui depuis si long-temps s'en éloignent; que nous ayons enfin la consolation de faire la Pâque avec eux! mais qu'ils la fassent avec une foi vive, avec une conscience pure, avec un cœur vraiment contrit et sincèrement dégagé de toute affection criminelle. Mon aimable Sauveur, triomphez de tous les pécheurs, pour les conduire à la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

AVIS À DONNER

Le Dimanche après Pâques.

Quoique j'aie eu la consolation de voir approcher de la confession plusieurs de ceux qui s'en tenoient éloignés, je crains qu'il n'en reste encore quelques-uns qui ne veuillent point y recourir, malgré le Commandement de l'Eglise, malgré l'intérêt de leur salut, et le bon exemple qu'ils doivent donner, surtout s'ils sont pères de famille. Comme leur Pasteur, chargé du salut de leur ame, et devant en rendre compte à Dieu, je les conjure de remplir ce devoir sacré, de l'accomplissement duquel dépend leur salut. Aidez-moi, M. C. P., à sauver leur ame; aidez-moi de vos prières; unissons-nous pour demander à Dieu leur conversion. Supplions le Seigneur de leur donner la Foi, si c'est, pour ne l'avoir pas, qu'ils s'éloignent des Sacremens. Si c'est par négligence, ou par attachement au péché, conjurons le Dieu des miséricordes, qu'il change leur cœur; qu'il en amollisse la dureté, qu'il leur inspire tant de remords, qu'ils soient forcés enfin à chercher le calme de leur conscience dans le Sacrement de la réconciliation. A cette intention nous dirons une grand'messe, vendredi prochain : je vous invite à y assister tous. En y demandant à Dieu la conversion de ces pécheurs, pensez

aussi à la vôtre, et suppliez-le par le cœur de son divin Fils notre Sauveur, de vous accorder la grâce de le posséder dans la bienheureuse éternité.

POUR LE PREMIER DIMANCHE
APRÈS PAQUES.

Sur le délai de l'Absolution.

Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. *S. Jean*, 20.

C'EST une erreur qui n'est malheureusement que trop commune aujourd'hui, de croire qu'il ne tient qu'aux Prêtres d'accorder ou de refuser l'absolution, comme il leur plaît. Mais désabusez-vous-en, M. F., les ministres de la Pénitence, n'étant que les dispensateurs des grâces et des mérites de J. C., ils ne peuvent en disposer que selon les règles qu'il leur a prescrites. Il ne leur a pas seulement donné le pouvoir de remettre les péchés, mais encore celui de les retenir. L'absolution qu'ils donneroient à ceux qui n'en seroient pas dignes, ne seroit pas ratifiée dans le ciel; et, bien loin de délier le pécheur, elle ne serviroit qu'à lier le Confesseur lui-même, et à le rendre coupable d'une insigne prévarication. Un Confesseur, dit S. Grégoire-le-Grand, ne doit exercer le pouvoir qu'il a reçu de lier et de délier, qu'avec connoissance de cause : il

doit examiner avec soin la nature du péché qui a été commis, et les dispositions du pécheur, afin de n'absoudre que ceux dont le cœur est changé ; sans cela l'absolution ne sauroit être ni efficace, ni légitime.

Il est donc évident que les ministres de la Pénitence doivent différer ou refuser l'absolution à certains pécheurs, dans certaines circonstances, sous peine de se damner eux-mêmes avec leurs pénitens. Vérité terrible, dont il est important que vous soyez instruits vous-mêmes, M. F., afin que vous ne murmuriez pas quand nous vous refuserons l'absolution.

L'absolution est un jugement que le prêtre prononce au nom et par l'autorité de Jésus-Christ, et par lequel il remet véritablement les péchés à ceux qui s'en confessent avec les dispositions requises. Admirez, M. F., l'efficace et la vertu de ce jugement de miséricorde. A peine le ministre de la pénitence, la main étendue sur la tête du pécheur converti, a-t-il prononcé ces paroles : *Je vous absous*, que ses péchés sont remis et effaçés ; que son ame est lavée dans le Sang de Jésus-Christ, purifiée de ses souillures, affranchie de ses liens et rétablie dans la grâce et l'amitié de son Dieu ; qu'elle recouvre la paix et l'innocence avec tous ses droits au royaume de Dieu, que le péché lui avoit ravis. Qui de vous, M. F., ne seroit pénétré et attendri à la vue de tant

de merveilles ? telle est la nature et le bienfait de l'absolution.

Mais qui sont ceux à qui on doit la refuser ou la différer ? L'Église l'a réglé elle-même dans ses canons ; rien de plus sage que ces règles :

C'est 1.° à ceux qui ignorent les vérités essentielles de la religion, parce que tout chrétien est obligé de connoître Jésus-Christ avec tous ses mystères, avec sa doctrine, ses lois et ses sacremens : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te.* Aussi saint Charles dit expressément, qu'on ne doit pas donner l'absolution à ceux qui ignorent les principaux mystères du christianisme, et les obligations particulières de leur état, avant qu'ils ne s'en soient instruits, surtout quand on reconnoît que cette ignorance vient de leur indifférence pour le salut. Les rituels ajoutent qu'on ne doit point absoudre les pères et mères, les maîtres et maîtresses, qui n'instruisent pas eux-mêmes ou par d'autres, leurs enfans et leurs domestiques, des vérités essentielles ; qui ne veillent pas sur leur conduite, et qui négligent de les corriger de leurs désordres et de leurs défauts. Qu'ils apprennent ici, ces chrétiens lâches et indolens, que cette ignorance, dans laquelle ils croupissent avec leurs enfans et leurs domestiques, suffit pour les damner, selon cette maxime de l'Apôtre : *Celui qui ignore sera ignoré.*

2.° On doit différer l'absolution à ceux qui ne donnent aucune marque de douleur de

leurs péchés : car sans la contrition, il est impossible d'en obtenir le pardon. Mais à quelles marques peut-on connoître qu'un pécheur a la contrition? D'abord, l'expérience nous prouve que nous ne devons pas nous en rapporter aux promesses des pénitens, ni les croire toujours sur leurs paroles : ces belles protestations sont dans la bouche de tout le monde ; tous disent qu'ils se repentent, qu'ils sont bien marris, et qu'ils veulent se corriger tout de bon ; mais, l'absolution une fois reçue, les Pâques faites, la fête passée, ils oublient bientôt leurs promesses, et retournent à leur vomissement. Ainsi, les protestations, ni même les larmes des pénitens, ne sont pas toujours des marques suffisantes d'une véritable conversion. Il faut, selon, la maxime de Jésus-Christ, juger de l'arbre par ses fruits. Or, à quels fruits doit-on reconnoître un vrai pénitent? C'est lorsqu'il a véritablement renoncé au péché, et que, non content de pleurer ses offenses passées, il s'abstient d'en commettre de nouvelles ; lorsqu'il remplit avec fidélité les exercices de pénitence que le confesseur lui a prescrits pour expier ses péchés, guérir ses foiblesses, et prévenir les rechutes ; lorsqu'il fuit avec soin les occasions du péché ; qu'il est prêt à tout sacrifier, plutôt que d'offenser Dieu de nouveau, et qu'il a une ferme résolution de satisfaire à sa justice.

3.° On doit différer l'absolution à ceux qui conservent des haines, des ressentimens

dans leur cœur ; qui refusent de pardonner à leurs ennemis, et qui ne veulent rien faire de ce qu'ils doivent pour se réconcilier avec eux. Cette sage conduite est fondée sur ces maximes de l'Evangile : *Si, étant sur le point de présenter votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, ou que vous l'avez offensé, laissez-là votre offrande, et allez auparavant vous réconcilier avec votre frère. — Un jugement sans miséricorde est réservé à celui qui n'aura pas fait miséricorde.*

4.° On doit traiter de même ceux qui, ayant causé du dommage au prochain, dans son honneur, dans sa personne, ou dans ses biens, refusent de le réparer. On ne doit pas même absoudre, à l'article de la mort, ceux qui laissent à leurs héritiers le soin de faire une restitution qu'ils peuvent faire eux-mêmes ; car tous les pères de l'Eglise conviennent que, sans la restitution du bien d'autrui, il n'y a ni pardon, ni salut à espérer.

5.° On doit différer l'absolution à tous ceux qui sont dans l'occasion prochaine du péché, s'ils refusent d'en sortir. On appelle occasion prochaine du péché, tout ce qui porte ordinairement à le commettre : tels sont les spectacles, les bals, les mauvais livres, les conversations déshonnêtes, les chansons profanes, les tableaux indécens, les manières de s'habiller déshonnêtes, les mauvaises compagnies, la fréquentation des personnes de différent sexe, la liaison avec des personnes qui ont déjà été une occasion de péché.

Telle est encore la profession de marchand, pour ceux qui ne peuvent l'exercer qu'en se rendant coupables de mensonge et d'injustice. Tels sont les cabarets, pour ceux qui sont sujets à se laisser prendre de vin ; et une maison où une domestique est exposée à perdre son innocence. Un confesseur ne doit point absoudre ceux qui se trouvent dans ces sortes d'occasions, s'ils refusent de rompre avec elles pour toujours. *Arrachez l'œil*, vous dit le Sauveur, *coupez la main*, *le pied*, c'est-à-dire, séparez-vous des personnes, des lieux, des professions qui sont pour vous un sujet de chute et de scandale. La loi est absolue et ne souffre pas d'exception.

6.° Il en est de même des scandaleux qui, par leurs paroles, leurs conseils et leurs exemples pernicieux, portent les autres au péché. De ce nombre sont ceux qui tournent en dérision la parole de Dieu et les prédicateurs ; qui se moquent de la religion, de la piété et des choses saintes ; qui profèrent des paroles contraires à la foi ou aux bonnes mœurs ; qui tiennent dans leurs maisons des veillées, des danses profanes, des jeux défendus ; qui y conservent des peintures indécentes ou de mauvais livres. Telles sont les personnes du sexe, qui n'observent pas la modestie, qui s'ajustent et se parent à dessein de plaire ; qui, par leurs regards et leurs manières pleines de prétentions, font commettre tant de fornications et d'adultères de cœur. Un confesseur, dit S. Charles, doit refuser l'absolution à toutes ces personnes,

parce qu'il est écrit : *Malheur à l'homme par qui le scandale arrive !*

7.° On doit la différer aux pécheurs d'habitude, c'est-à-dire, à ceux qui, par des actes réitérés, ont contracté la malheureuse facilité, le funeste besoin de commettre certains péchés dans lesquels ils retombent de temps en temps ; telle que la facilité de mentir, de médire, de jurer, de manger et de boire avec excès, et surtout de commettre ce péché honteux, que l'Apôtre défend de nommer.

Enfin, on doit refuser l'absolution à ceux qui n'accusent pas eux-mêmes leurs péchés, qui attendent, pour les dire, que le confesseur les leur demande ; à qui il faut, pour ainsi dire, les arracher, ou qui disputent avec le confesseur ; parce qu'il est évident que ces personnes-là n'ont pas les dispositions nécessaires pour le sacrement.

Oui, M. F., tous ces pécheurs sont indignes d'absolution, tant qu'ils ne se corrigent pas ; et les Pères conviennent que la pénitence est fausse, nulle et illusoire, là où il n'y a point d'amendement. Le saint concile de Trente nous ordonne de n'absoudre que ceux en qui nous voyons la cessation du péché, la haine et la détestation du passé, la résolution et le commencement d'une vie nouvelle. Voilà les règles dont un confesseur ne peut s'écarter sans se perdre lui-même avec ses pénitens. Maintenant répondons aux vains raisonnemens qu'y opposent certains pécheurs.

Les uns disent : N'y a-t-il pas de la dureté à refuser l'absolution, surtout plusieurs fois de suite, et même pendant des années entières, à des pécheurs qui viennent la demander ? Une telle conduite n'est-elle pas capable de rebuter les pécheurs ? Ils ne reviendront plus ; et ils se précipiteront malheureusement dans toutes sortes de désordres. N'est-ce pas là exposer le salut des pénitens ? Quel terrible inconvénient !

Accuser cette conduite de dureté, c'est condamner les pères de l'Eglise qui l'ont suivie constamment, et les conciles qui l'ont tant de fois prescrite. Une conduite si prudente et si sage ne peut paroître dure qu'à des pécheurs impénitens : elle ne peut rebuter que des pécheurs qui ne pensent point à se convertir ; et s'ils se prévalent de ce délai de l'absolution, pour continuer à vivre dans le péché, c'est une preuve manifeste qu'ils en étoient bien indignes.

Mais j'en appelle à votre propre témoignage : qu'avez-vous fait, lorsque, coupables de ces péchés qui donnent la mort à l'ame, vous nous avez surpris une absolution précipitée ? A peine vous êtes-vous crus absous de votre péché, que vous y êtes retombés. La facilité avec laquelle vous aviez obtenu votre pardon, vous a fait espérer que vous l'obtiendriez une seconde fois aussi facilement : les anciennes idées se sont réveillées dans votre imagination, les mêmes occasions

se sont présentées, vous avez succombé de nouveau. Une seconde absolution ne vous coûta rien ; encore moins les rechutes qui s'ensuivirent. Aujourd'hui, ce n'est qu'une vicissitude de confessions et de rechutes, de crimes et d'absolutions ; et de là (fasse le Ciel que cette prédiction ne s'accomplisse pas !) et de là votre damnation éternelle. Voilà où vous mène notre malheureuse facilité à vous absoudre. N'est-ce donc pas plutôt une cruauté, de vous donner l'absolution, que de vous la refuser, quand vous n'êtes pas en état de la recevoir ? Ministres de Jésus-Christ, nous devons, dit S. Cyprien, nous en tenir à la règle, et attendre, pour vous absoudre, que vous nous donniez, par vos œuvres, de justes assurances de votre repentir. Jésus-Christ lui-même, tout Dieu qu'il étoit, quoiqu'il fût le maître de la grâce, n'accorda le pardon qu'au vrai repentir. Il reçut le bon larron dont la conversion étoit sincère, et il rejeta le mauvais larron à cause de son impénitence. Il pardonna à Pierre, dont il connoissoit le repentir, et abandonna Judas dont la douleur étoit fausse.

Venez nous dire, après cela ; où seroit l'inconvénient d'absoudre les pécheurs qui le demandent ? — Hé ! ne seroit-ce pas le plus terrible inconvénient, le plus grand des malheurs, que de fouler aux pieds la défense de Jésus-Christ ; que de violer les règles de l'Eglise ; que de donner un démenti sacrilége au Dieu de vérité, en disant aux pécheurs : *Je vous absous*, tandis qu'il les condamneroit

lui-

lui-même ? Ne seroit-ce pas le plus grave inconvénient, que d'abuser les pécheurs par une fausse paix, que de les endormir dans une funeste sécurité et dans le sein de la mort ? Ne seroit-ce pas le plus affreux malheur, de nous rendre coupables nous-mêmes du Sang de Jésus-Christ, et de la damnation des pénitens ? Cette lâche complaisance, cette fausse miséricorde, ne nous attireroit-elle pas ce redoutable arrêt du Seigneur : Je vous redemanderai le sang de votre frère ; votre ame répondra pour la sienne : *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* Grand Dieu ! que notre langue s'attache à notre palais ; que notre droite se dessèche, plutôt que d'absoudre des pécheurs que vous condamneriez vous-même, parce qu'ils ne sont pas convertis.

— Tout cela est vrai : mais que pensera-t-on de moi, si on ne me voit pas à la sainte Table avec les autres ? C'est une grande fête, c'est un temps de Pâques ; je suis à la veille de mon mariage ; on me remarquera. D'ailleurs, j'en connois de plus pécheurs que moi, qui ont bien passé.

— Quel langage pour un chrétien ! Quoi ! mon Frère, vous qui parlez ainsi, prétendez-vous donc couvrir votre hypocrisie et votre impénitence par vos sacriléges ? Et faudra-t-il que, pour sauver votre honneur prétendu, nous trahissions lâchement notre ministère ? — On vous remarquera. — Ah ! craignez plutôt, et craignez uniquement les yeux d'un

Dieu saint et terrible, les yeux d'un juge tout-puissant et inexorable. — C'est un temps de Pâques, d'une grande fête, de votre mariage! — Est-ce que cela vous donne le droit au bienfait de l'absolution, si vous n'êtes pas converti? Et faut-il pour cela que nous profanions le Sang de Jésus-Christ par un double sacrilége? Nous n'oserions, et vous ne le voudriez pas.

— J'en connois de bien plus pécheurs que moi qui ont passé. — Eh! qu'en savez-vous? Un ange vous a-t-il révélé que le Dieu des miséricordes ne les a pas changés, convertis? Mais supposons que cela soit, et nous devons l'avouer avec douleur, souvent nous sommes trompés, plusieurs vont à la sainte Table, qui en sont bien indignes : eh bien! voudriez-vous les imiter, profaner comme eux les sacremens, et vous damner avec eux? La conséquence seroit affreuse!

— Quand faudra-t-il donc communier? — S. Chrysostôme va vous l'apprendre. Est-ce à Pâques, à la Pentecôte, à Noel? Non, vous dit ce saint docteur. Seroit-ce à l'article de la mort? Non, vous répond-il encore. Eh! quand faudra-t-il donc le faire? C'est, vous dit-il, lorsque vous aurez tout de bon renoncé au péché, détruit cette mauvaise habitude, fait cette restitution, cette réconciliation; c'est lorsque, suivant le conseil de l'Apôtre, vous vous serez suffisamment éprouvé; c'est, en un mot, lorsque vous serez véritablement converti.

Certains pécheurs ont bien d'autres raisons à nous opposer. — Puisque vous êtes si difficile, j'en irai trouver un autre qui me passera bien.... Voilà tant de fois que je reviens; voulez-vous me faire courir toujours? De long-temps je ne reviens.... Je sais bien que vous m'en voulez.... Eh! quel si grand mal ai-je donc fait? Je n'ai ni tué, ni volé.

— Hélas! nous l'avons entendu plus d'une fois, ce langage de l'ignorance et de l'aveuglement, et je n'y répondrai que pour faire rougir ceux qui osent parler de la sorte. — Vous en irez trouver un autre. — Ignorez-vous que nous sommes tous les ministres du même Dieu, les dispensateurs des mêmes mystères, les envoyés de la même Eglise, qui a droit de nous demander compte des règles qu'elle nous a prescrites; qui, dans l'exercice des redoutables fonctions dont elle nous a chargés, exige de chacun de nous le même zèle et la même fidélité: *Ut fidelis quis inveniatur?* Lors donc que vous nous menacez de nous quitter pour aller à un autre, prétendez-vous rencontrer un autre ministère? vous vous tromperiez étrangement. Soyez de bonne foi, et convenez que vous ne déclinez le ministère d'un confesseur qui vous connoît trop, que pour surprendre une absolution à un autre qui ne vous connoît pas assez. Or, mon Frère, voulez-vous savoir ce que c'est qu'une absolution ainsi surprise? Ecoutez et tremblez: c'est un jugement de mort; et pour me servir ici d'une expression familière, mais

énergique, c'est un passe-port pour aller droit en enfer.

— Il y a tant de fois que je reviens.... Voulez-vous me faire courir toujours? — Mais à qui la faute? Corrigez-vous; faites ce que Dieu exige de vous, et nous terminerons. Croyez-vous que ce soit pour notre plaisir que nous nous tenons au confessionnal, et que nous entendons vos misères? Non, c'est pour assurer le salut de votre ame, et pour remplir notre devoir. Oh! si cela dépendoit de nous, qu'il nous seroit bien plus commode et plus agréable de vous absoudre tout de suite!

— De long-temps je ne reviens. — Tant pis pour vous, et pour vous seul. En vous éloignant de l'unique moyen qui vous reste d'obtenir votre pardon, et d'éviter l'enfer, vous y tomberez infailliblement. Pour nous, en ne vous revoyant plus, nous serons déchargés de votre ame; nous n'aurons plus à batailler avec votre fausse conscience. Cependant, nous ne cesserons de prier le Dieu de bonté, le Père des lumières, qu'il vous dessille les yeux, qu'il vous change le cœur, et que vous ne consommiez pas votre réprobation.

— Je sais bien que vous m'en voulez. — Y pensez-vous, mon cher Paroissien? Quoi! le père de votre ame, entre les mains de qui vous mettez votre salut, à qui vous donnez votre confiance, que vous faites le dépositaire intime de toutes vos foiblesses, pourroit vous en vouloir? Ah! loin de là! Il ne veut que

sauver votre ame, vous empêcher de vous perdre pour l'éternité ; et c'est pour cela, uniquement pour cela, qu'il est fidèle à son ministère à votre égard, qu'il ne vous donne pas une absolution qui vous perdroit.

— Quel si grand mal ai-je donc fait? je n'ai ni tué, ni volé.—Est-ce que vous croyez que toute la loi de Dieu se borne à défendre le vol et l'assassinat? Que faites-vous donc de tous les autres commandemens? Le même Dieu qui défend le vol et le meurtre, défend également, et sous peine de damnation éternelle, l'impureté, l'ivrognerie, l'avarice, la médisance, et tous les autres péchés. Le même Dieu qui vous ordonne de respecter la vie et le bien de votre prochain, vous ordonne aussi de le respecter lui-même, de le servir, de sanctifier le jour qu'il s'est réservé, de remplir fidèlement les devoirs de votre état ; et il vous déclare que, si vous violez un seul de ces commandemens, quel qu'il soit, il vous réprouvera, il vous dira : *Allez, maudit, allez au feu éternel.* Vous vous trompez donc étrangement, lorsque vous prétendez qu'on ne doit refuser l'absolution qu'à ceux qui tuent ou qui volent.

Mais enfin, si nous étions assez lâches pour céder à vos menaces, et sacrifier ainsi nos devoirs à une condescendance si criminelle, qu'en résulteroit-il pour vous et pour nous? Ecoutez : un trait d'histoire va vous l'apprendre.

Le cardinal Borromée, neveu de saint

Charles rapporte qu'un gentilhomme de Naples, qui vivoit dans la débauche depuis long-temps, s'adressa un jour à un confesseur qui passoit pour indulgent et facile. Ce prêtre, en effet, n'eut pas plus tôt reçu sa confession, que, sans épreuve, il lui donna l'absolution. Le gentilhomme surpris de cette facilité, que beaucoup d'autres confesseurs sages et éclairés n'avoient pas eue pour lui, se lève brusquement; et tirant de sa poche quelques pièces de monnoie : Tenez, mon père, lui dit-il, recevez ces pièces, et conservez-les avec soin jusqu'à ce que nous nous retrouvions ensemble dans le même lieu. — Quand et dans quel lieu nous reverrons-nous, répondit le prêtre étonné? — Dans quel lieu, mon père, repartit le gentilhomme indigné, dans quel lieu? ah! ce sera au fond des enfers; et nous y serons bientôt l'un et l'autre; vous, pour m'avoir donné une absolution dont j'étois indigne, et moi, pour avoir été assez malheureux que de la recevoir sans être converti.

Qu'ajouter, M. F., à un pareil trait? Méditons-le, vous et moi, dans le silence : il y a de quoi nous faire trembler tous.

Il me reste à vous parler du temps que doit durer le délai de l'absolution, et de ce que le pénitent doit faire pendant ce délai, pour mériter de recevoir l'absolution quand il reviendra au renvoi.

Ce délai doit être plus ou moins long, suivant les circonstances; mais toujours

faut-il qu'il soit prolongé jusqu'à ce que le pécheur ait donné des marques suffisantes d'une véritable conversion ; et, la marque la plus sûre, c'est le changement de vie. Qu'il y ait deux ou trois ans que le pécheur soit en pénitence, dit saint Jean Chrysostôme, il n'est pas pour cela plus digne de l'absolution, s'il n'est pas changé ; car la longueur du temps, dès qu'il n'y a pas d'amendement, doit être comptée pour rien. Voyez donc, M. F., combien se trompent ceux qui comptent sur l'absolution, par le nombre de fois qu'ils ont été à confesse, et non par les efforts qu'ils ont faits pour la mériter.

En second lieu, voulez-vous la recevoir au temps où votre confesseur vous a dit de revenir ? Priez Dieu d'abord qu'il lui fasse bien connoître vos dispositions ; découvrez-lui avec simplicité et confiance les replis les plus secrets de votre ame ; montrez-lui sans réserve toutes les foiblesses, toute la corruption et les plaies les plus honteuses de votre cœur ; suivez avec fidélité les avis qu'il vous donne ; acceptez avec soumission les pénitences et les remèdes qu'il jugera à propos de vous prescrire pour assurer votre guérison, faites-en usage de votre mieux ; soumettez-vous avec une humilité sincère à tous les délais qui lui paroîtront encore nécessaires pour affermir vos bonnes résolutions ; et, bien loin de le presser de vous donner l'absolution, dites-lui, comme un grand pénitent : Ah ! mon père ! laissez-moi le loisir de pleurer mes péchés et de nourrir ma douleur

par mes larmes : *Dimitte me ut plangam paululùm dolorem meum.* Donnez-moi le temps de fixer mon inconstance, et d'assurer mon retour par les œuvres de la pénitence. Permettez, qu'après tant de rechutes, je m'éprouve encore avant que de recevoir la grâce de ma réconciliation, de peur que n'étant pas suffisamment disposé, je n'ajoute à mes péchés passés une confession et une communion sacriléges. C'est ainsi, j'ose le dire, que vous parviendrez à une réconciliation véritable et solide, dont le fruit sera, dans cette vie, une justice persévérante, et dans l'autre, une éternelle félicité. Je vous le souhaite.

POUR LE SECOND DIMANCHE

APRÈS PAQUES.

Sur les Indulgences.

Quæcunque solveritis super terram, erunt soluta et in cælo. Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. *S. Matth.* 18.

Si j'allois dire à une pauvre personne accablée de dettes, qui ne sait comment faire pour s'en acquitter, et qui est sur le point d'être rigoureusement poursuivie par la justice : Consolez-vous, je viens vous indiquer un moyen facile d'acquitter toutes vos dettes ; ah ! M. F., avec quelle attention elle m'écouteroit! Quelle reconnoissance ne me té-

moigneroit-elle pas ? C'est ce que je viens faire aujourd'hui, au sujet des dettes bien plus essentielles que vous avez contractées envers la justice de Dieu, et que vous êtes incapables d'acquitter.

Nous avons vu dernièrement, qu'après que les péchés, avec la peine éternelle qui leur étoit due, ont été remis par le sacrement de Pénitence, il reste une peine temporelle à subir, soit en cette vie, soit en l'autre ; que cette peine doit être proportionnée au péché ; que cependant il arrive que les pénitences que le confesseur impose ou que font volontairement les pénitens, n'ont pas de proportion avec le nombre et la grièveté des fautes qu'ils ont commises ; qu'en conséquence, ils restent redevables à la justice divine. Mais n'y a-t-il point de ressource pour y suppléer ? Oui, M. F., il y a le trésor des indulgences.

J. C. a dit à son Eglise : *Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* Par ces paroles, ce Dieu sauveur a donné à son Eglise le pouvoir d'imposer des pénitences pour l'expiation des péchés, et celui de remettre ces peines, lorsque la vue de la gloire de Dieu et le bien spirituel de ses enfans l'engagent à user d'indulgence à leur égard. C'est un article de foi. L'Eglise a dans tous les temps usé de ce pouvoir : S. Paul en usa envers l'incestueux de Corinthe ; dans les premiers siècles, à la prière des martyrs, l'Eglise traitoit avec in-

dulgence les pécheurs auxquels ils s'intéressoient ; elle abrégeoit aussi la pénitence en faveur de ceux qui l'avoient commencée avec ferveur, et que le danger de mort menaçoit. Maintenant, l'Eglise offre encore plus souvent le bienfait de l'indulgence à ses enfans, parce que, d'un côté, ils sont plus foibles, et que de l'autre, ils sont plus redevables à la justice divine.

Voilà donc, M. F., un sujet bien digne de votre attention.

Qu'est-ce que les indulgences ? sur quoi sont-elles fondées ? Combien d'espèces y en a-t-il ? Quel est leur effet ? Est-il bien important de les gagner ; et que faut-il faire pour cela ? Quelles sont celles que vous êtes plus à portée de gagner ? Autant de questions auxquelles nous allons répondre.

Il y a dans l'Eglise un trésor spirituel, un trésor de grâces composé des mérites et des satisfactions de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ceux de la Sainte Vierge et des Saints, comme membres de ce Dieu sauveur. J. C. a offert pour les hommes une satisfaction surabondante, c'est-à-dire qu'il a souffert plus qu'il n'étoit nécessaire pour expier leurs péchés : une de ses larmes, un seul de ses soupirs suffisoit ; et il a versé tout son sang sur la croix. La Sainte Vierge qui n'a jamais commis de péché, saint Jean-Baptiste qui a été sanctifié dès le sein de sa mère, et qui cependant a mené une vie

très-pénitente, n'ont point eu besoin pour eux, des satisfactions qu'ils ont faites. Les saints martyrs qui ont donné leur vie pour Jésus-Christ avec une charité parfaite; un grand nombre de saints qui sont dans le ciel, qui ont plus souffert, qui ont fait de plus grandes pénitences que ne méritoient leurs fautes; tant d'autres saintes ames qui sont encore sur la terre, et qui mènent une vie très-pénitente, quoique innocente, ont aussi beaucoup mérité devant Dieu. Eh bien! il se fait de tout cela une surabondance de satisfactions, un trésor précieux dont l'Eglise, en conséquence du pouvoir qu'elle a reçu de Jésus-Christ, dispose par les indulgences, en faveur de ses enfans, pour l'acquit de leurs dettes envers la justice divine. Et voilà, M. F., ce qu'on entend par les indulgences.

L'indulgence est la remise de la peine temporelle qui reste à subir au pécheur, après que son péché lui a été pardonné. Faites attention à ceci et comprenez-le bien.

Il faut distinguer dans le péché l'offense et la peine. Ce que nous appelons l'offense, c'est l'injure faite à Dieu par le péché. Ce que nous appelons la peine, c'est le droit que Dieu se réserve, en pardonnant le péché, de punir le pécheur temporellement; je dis temporellement, au lieu qu'il méritoit d'être puni éternellement, si son péché étoit mortel. Cette offense ne peut être remise que par le sacrement de Pénitence, ou par la contrition parfaite. Cette peine temporelle, que Dieu s'est réservée, devroit, dans

l'ordre de la justice rigoureuse, être rachetée ou par les œuvres satisfactoires en cette vie, ou en l'autre, par les feux dévorans du purgatoire ; mais, par une grâce spéciale, Dieu la remet en vertu de l'indulgence.

Autrefois on imposoit, pour certains péchés, des pénitences publiques qui duroient plusieurs années. Il falloit prier beaucoup, passer les jours dans le deuil, et les nuits dans les veilles et dans les pleurs, coucher sur la terre, dans le sac et la cendre, se couvrir d'un cilice, jeûner fréquemment au pain et à l'eau, faire beaucoup d'aumônes et de bonnes œuvres. On accordoit quelquefois une remise entière de ces peines ; c'est ce qu'on appeloit *Indulgence plénière*. Quelquefois la rélaxation n'étoit que pour une année ou pour deux, pour un carême ou pour plusieurs ; car alors les pénitens en faisoient plusieurs par année. De là les indulgences d'un an ; de sept ans, de quarante jours.

Aujourd'hui l'église n'impose plus ces longues et rigoureuses pénitences ; on ne donne plus en confession que des pénitences courtes et légères. Que résulte-t-il de là ? que les pécheurs d'aujourd'hui sont plus redevables à la justice divine ; car la justice de Dieu est toujours la même ; elle exige toujours de nous une mesure de peine qui réponde à la malice de chaque péché que nous commettons, comme il est écrit au livre du Deutéronome.

Or, voilà l'effet et les avantages des indul-

gences : elles nous aident à satisfaire à la justice de Dieu ; elles sont le supplément de notre pénitence. L'Eglise, toujours animée et conduite par l'Esprit de Dieu, nous fait puiser dans le trésor des mérites surabondans de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints, de quoi payer nos dettes. La dispensation de ce trésor immense lui appartient ; elle le distribue avec la mesure que lui dicte sa sagesse. Quelquefois elle n'accorde qu'un certain nombre de jours ou d'années d'indulgence, c'est-à-dire qu'elle diminue d'autant la pénitence que prescrivoient les saintes règles de l'ancienne discipline ; quelquefois elle accorde une indulgence plénière, c'est-à-dire qu'elle remet au pécheur pénitent tout ce qui lui reste à faire pour accomplir la pénitence canonique.

Non-seulement les indulgences remettent une partie de la peine temporelle que le pécheur devroit souffrir en cette vie, elles ont encore la force de diminuer et d'abréger les peines qu'il souffriroit dans le purgatoire.

Tel est même l'effet de l'indulgence plénière, que le pécheur pénitent qui la gagne dans toute son étendue, se trouve pleinement quitte devant Dieu : il ne doit plus rien à sa justice ; il paroît aussi pur et aussi net aux yeux de cette souveraine majesté, que s'il sortoit des eaux du Baptême ; il est dans la même disposition pour être admis sans obstacle et sans délai à la gloire du ciel, que les martyrs lorsqu'ils venoient de répandre leur sang pour Jésus-Christ. Oh ! M. F., quelle grâce ! quel bienfait !

Qu'ils sont donc insensés, ennemis d'eux-mêmes, ceux qui négligent de gagner les indulgences ! Gens grossiers et terrestres dans toutes leurs vues, insensibles aux intérêts de leur ame, plus avides, d'un gain terrestre et périssable, que de tous les dons du ciel ; hélas ! ce qu'ils négligent maintenant sera un jour le sujet de leurs regrets amers ; et le traitement le plus doux qu'ils puissent espérer de Dieu, c'est de gémir long-temps dans ces flammes vengeresses, où il faut expier avec la dernière rigueur ce que l'on auroit pu expier si facilement en cette vie.

Mes Frères, pour juger quel besoin vous avez du secours des indulgences, voyez d'un côté le nombre et l'énormité des péchés que vous avez commis, et de l'autre, les pénitences que vous avez faites pour les expier ; comparez vos dettes avec ce que vous avez fait pour les acquitter. Hélas ! un siècle entier de pénitence suffiroit à peine pour expier les péchés de la plupart de ceux qui m'entendent ; et où sont leurs pénitences équivalentes ? Où en serions-nous, si l'Eglise ne venoit à notre secours par la grâce des indulgences ? Quand nous aurions le bonheur de mourir convertis et dans la grâce de Dieu, que nous resteroit-il après notre mort, que l'attente d'un terrible jugement ? La justice de Dieu, qui ne seroit pas satisfaite, réclameroit ses droits, et un feu vengeur et purifiant achèveroit ce qui manqueroit à la juste proportion qui doit se trouver entre nos péchés et notre pénitence.

Soyez donc bénie, infinie miséricorde de mon Dieu, qui, à la vue des mérites du sang de votre Fils bien-aimé, ouvrez vos trésors, vous accommodez à notre foiblesse, couvrez notre insuffisance! Oui, M. F.; le Père juste lève le bras sur nos têtes criminelles; mais le Fils réconciliateur lui présente son sang; ce sang divin demande grâce et l'obtient; Jésus-Christ le donne en paiement de nos dettes; l'Eglise le fait couler sur nous par les indulgences: et nous sommes acquittés envers la justice divine. Encore une fois, quelle grâce! quel bienfait!

Ce qu'il y a de bien admirable encore, c'est que nous pouvons, lorsque l'Eglise nous le permet, gagner les indulgences pour les ames qui sont dans le purgatoire. L'application que nous leur en faisons, est une suite de la communion des saints, et de l'union que tous les membres de l'Eglise ont avec Jésus-Christ. Faire aux morts le transport des bonnes œuvres prescrites pour ces indulgences, c'est un moyen très-puissant pour les soulager; et ces ames souffrantes l'attendent de nous. Avec quel empressement ne devons-nous pas leur procurer ce secours!

Tels sont, M. F., les inappréciables avantages des indulgences: par elles nous pouvons soulager les fidèles trépassés; par elles nous pouvons satisfaire pour nos propres péchés, nous exempter des rigueurs du purgatoire et hâter notre entrée dans le ciel. Mais sans doute que de si grandes faveurs de la part de Dieu exigent de la nôtre des

dispositions. Il est d'autant plus important de les connoître, ces dispositions, que, s'il y a des chrétiens assez ennemis d'eux-mêmes pour ne pas recourir aux indulgences, il en est plusieurs de ceux qui y recourent, qui n'en retirent pas un grand avantage, pour ne pas savoir et pour ne pas faire ce qu'il faut afin de les gagner.

Pour gagner les indulgences, trois choses sont nécessaires. Il faut être en état de grâce, accomplir avec ferveur les œuvres prescrites, expier par soi-même ses péchés autant qu'on le peut.

1.° Il faut être en état de grâce, c'est-à-dire, n'avoir aucun péché mortel sur la conscience. En effet, l'indulgence est une faveur que Dieu n'accorde qu'aux ames justes, à ses amis, à ceux qui ont la grâce sanctifiante. De là se tirent trois conséquences.

1.° Puisqu'il faut être en état de grâce pour gagner les indulgences, il est donc nécessaire de renoncer à tout péché; car le péché et la grâce ne peuvent s'allier. Renoncement sincère, absolu, efficace; sans cela, rien de plus inutile que l'indulgence, ou plutôt, sans cela point d'indulgence. Dieu peut bien remettre le péché sans remettre la peine, mais il ne remet point la peine du péché, tant que le péché subsiste; et le péché subsiste tant qu'on n'y a pas renoncé.

Seconde conséquence: puisqu'il faut re-

noncer à tout péché, il suffit donc d'avoir la conscience chargée d'un seul péché mortel, pour être incapable de gagner toute espèce d'indulgence; je dis plus, et j'ajoute qu'il suffit d'être coupable devant Dieu d'un seul péché véniel auquel on est secrètement attaché, pour ne pas gagner une indulgence plénière dans toute son étendue; car au moins ne peut-on la gagner par rapport à ce péché véniel dont la tache n'est pas effacée. Tel est l'ordre de Dieu plein d'équité: il ne se relâche de ses droits, quant à la peine du péché, qu'à mesure et à proportion que nous en détestons l'offense.

Ici, M. F., faisons une réflexion importante: c'est qu'on perd une infinité d'occasions favorables de gagner les indulgences, lorsqu'on reste en péché mortel. Eh! quand ce triste état ne nous causeroit pas d'autre dommage, n'en seroit-ce pas assez pour nous engager à en sortir au plus tôt? Dites-moi: si l'on distribuoit de l'or, de l'argent, des maisons, des domaines, ne seriez-vous pas fâchés de n'être pas du nombre de ceux à qui l'on feroit de pareilles largesses, et ne feriez-vous pas tout votre possible pour en être? Mais les biens que l'Eglise distribue par les indulgences sont bien plus précieux; elle nous y fait part de la satisfaction et des mérites de Jésus-Christ et des saints; elle nous y donne un moyen assuré d'acquitter nos dettes envers Dieu; elle nous met à même de pouvoir jouir plus tôt du bonheur de le posséder: et vous y êtes insensibles,

indifférens ! Oh ! combien d'indulgences dans le mois, dans la semaine, et chaque jour, pourriez-vous gagner, et sans aucune peine, si vous vous trouviez en meilleur état, puisqu'il y a des indulgences attachées aux prières et aux bonnes œuvres que vous faites tous les jours, comme je le dirai tout à l'heure !

Troisième conséquence. Il faut être vraiment contrit et pénitent. C'est en termes formels ce que portent toutes les bulles d'indulgences : *Si verè pœnitentes*. Or, qui dit un vrai pénitent, ne dit pas simplement une personne qui s'est confessée ; mais une personne qui déteste ses péchés, qui a une ferme résolution de n'y plus retomber et d'en éviter les occasions ; qui a une volonté sincère de satisfaire à Dieu, et de réparer tous les torts qu'elle a faits au prochain. Toutes les indulgences du monde ne sauroient dispenser de cette obligation. Première disposition, il faut être en état de grâce pour gagner les indulgences.

2.° Il faut accomplir les œuvres prescrites et les accomplir réellement : l'intention et la bonne volonté ne suffiroient pas. Il faut les accomplir toutes ; une seule omise, c'est assez pour nous priver de tout droit à l'indulgence : il faut les accomplir au temps et au jour marqués, tout cela est de rigueur ; il faut les accomplir en esprit de pénitence, puisque, par une espèce de compensation, elles doivent nous servir d'une pénitence plus ample et plus sincère.

Vous me demanderez quelles sont les œuvres prescrites pour gagner les indulgences ? Je réponds que, pour l'indulgence plénière, ce sont ordinairement la confession, la communion et la prière.

La confession : il n'y a point de doute, quand on est coupable de péché mortel, puisqu'il faut être en état de grâce pour gagner toute espèce d'indulgence, et qu'on ne peut rentrer en grâce avec Dieu que par l'absolution. Vous comprenez bien, M. F., qu'il s'agit ici d'une bonne confession, d'une confession faite avec toutes les dispositions requises. Hélas ! cependant, plusieurs personnes se font illusion à cet égard ; elles s'imaginent avoir gagné le pardon, l'indulgence, et elles se sont rendues coupables de deux sacriléges, par une mauvaise confession et par une communion indigne.

Lors même qu'on ne seroit pas coupable de péché mortel, il faut se confesser, quand notre saint-père le Pape l'exige comme une condition pour gagner l'indulgence, à moins qu'on ne soit dans l'habitude de se confesser tous les huit jours.

Je dis encore qu'il faut tâcher de faire cette confession avec le même soin, avec la même ferveur que si c'étoit la dernière de notre vie, puisque l'effet de l'indulgence plénière est de nous mettre en état d'aller jouir sans délai de la possession de Dieu, si la mort tout à coup nous enlevoit.

Secondement, il faut communier avec de saintes dispositions, parce que c'est en vertu

de la communion, que J. C. vient en nous, demeure en nous et demande grâce pour nous. Nous devons faire cette communion avec un redoublement de ferveur et d'amour, à cause de la faveur particulière que J. C. nous accorde par l'indulgence. Non content de nous avoir délivrés de la peine éternelle par sa mort sur la croix, dont il nous a appliqué le fruit dans la confession, que fait ici ce bon Sauveur ? Il vient en personne dans notre cœur pour nous délivrer encore de la peine temporelle que la justice divine s'étoit réservée, et qui devoit retarder notre entrée dans le ciel. Oh ! M. F., qu'une telle grâce est bien propre à nous embraser d'amour ! Il faudroit qu'un homme, qui est accablé de dettes pour lesquelles il va être jeté dans une obscure prison, eût le cœur bien dur, s'il n'aimoit pas la personne charitable qui viendroit à son secours pour le libérer. Celui à qui on donne davantage, dit N. S., ne doit-il pas aimer davantage ?

3.° Il faut faire dévotement les prières et les bonnes œuvres prescrites pour les indulgences. Vous comprenez, M. F., que si elles n'étoient pas faites avec piété, elles ne seroient pas agréables à Dieu, et que nous ne pourrions pas espérer qu'en leur considération, Dieu nous fit la remise des peines dont nous lui sommes redevables.

Il faut encore faire ces prières et ces bonnes œuvres en vue de gagner l'indulgence. Si l'on n'avoit pas cette intention, on ne la gagneroit pas. Ainsi, ceux qui sont membres de quel-

que confrérie où il y a des indulgences attachées à certaines prières, à certaines bonnes œuvres, qu'on est dans le cas de faire tous les jours, doivent les offrir à Dieu, du moins de temps à autre, en vue de gagner les indulgences qui y sont attachées.

Enfin, n'oublions pas d'unir ces prières et ces bonnes œuvres aux larmes, aux soupirs, aux gémissemens, aux mortifications, aux souffrances de tous les martyrs et de tous les Saints, et surtout à l'agonie, à la passion et au sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en qui et par qui toutes les satisfactions et bonnes œuvres sont acceptées par son Père.

Dans les indulgences plénières, notre saint-père le Pape ordonne ordinairement de prier selon ses intentions; ces intentions sont l'exaltation, l'accroissement et les besoins de l'Eglise, l'extirpation de l'impiété et des hérésies, la paix et l'union entre les princes chrétiens. On satisfait à cette obligation par la récitation de sept *Pater* et de sept *Ave*.

J'ai dit qu'une troisième disposition pour les indulgences étoit d'expier soi-même ses péchés, autant qu'on le peut, parce que les indulgences n'ont pas été établies pour nous dispenser de faire pénitence, mais pour suppléer à notre foiblesse, à ce que nous ne pouvons faire. Ainsi, M. F., après avoir fait de son mieux tout ce qui est prescrit pour les gagner, il ne faut pas se tenir en repos, dans la pensée qu'on s'est acquitté auprès de Dieu. Eh! qui peut s'assurer d'avoir eu toutes les

dispositions requises pour gagner une indulgence plénière? D'ailleurs, le trésor des indulgences est composé des travaux de J. C., des opprobres de sa croix, du sang qu'il a répandu pour nous, du sang des martyrs, des larmes des pénitens et des bonnes œuvres de tous les saints. Or, prétendrions-nous recueillir dans l'indolence le fruit de leurs travaux? Non; si nous voulons y participer comme le Roi-Pénitent, il faut, comme lui, arroser chaque jour notre pain de nos larmes, et que la douleur de notre contrition ne s'efface jamais de notre esprit et de notre cœur.

Vous désirez sans doute, M. F., qu'avant de finir, je vous fasse connoître les principales indulgences.

Je ne vous parlerai pas de l'indulgence solennelle du Jubilé, des missions, ni de celles qui sont attachées à quelques églises, à certains jours: ce n'en est pas ici le lieu. Je ne vous dirai pas quelles indulgences de quarante jours, d'un an, de sept ans sont affectées à chacune des prières ou des bonnes œuvres dont je vais vous parler: il n'est pas nécessaire que vous le sachiez. Il suffit que vous ayez l'intention de gagner toutes les indulgences que l'Eglise a appliquées à ce que vous faites. Parlons donc des indulgences que vous êtes le plus à portée de gagner.

Indulgence plénière une fois chaque mois, lorsqu'ayant récité chaque jour dévotement les actes de foi, d'espérance et de charité, on se confesse et on communie.

De même, pour ceux qui font chaque jour

un quart d'heure d'oraison ou de réflexion sur quelque vérité du salut.

Indulgence plénière aux jours de grandes fêtes, pour ceux qui ont un chapelet ou une croix bénite par un pouvoir spécial du Pape.

Indulgence plénière le troisième dimanche de chaque mois, lorsqu'étant de la confrérie du Saint-Sacrement, on a dit tous les jours deux fois, ces paroles : *Loué, adoré et remercié soit à jamais Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement de l'autel.*

Indulgence plénière le premier vendredi de chaque mois pour ceux qui, étant de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus, font chaque année une heure d'adoration en réparation des outrages qui lui sont faits.

Vous remarquerez que, pour gagner les indulgences plénières dont je viens de parler, il est nécessaire de se confesser et de communier; et encore, que toutes ces indulgences peuvent être appliquées aux ames du purgatoire. Il y en a de plus grandes encore pour le chemin de la croix; et pour les gagner il n'est pas nécessaire de se confesser (pourvu qu'on soit en état de grâce), ni de communier.

Il y a de même de grandes indulgences en faveur des confréries du rosaire, de l'association à la très-sainte Trinité, de la bonne mort ou des agonisans, et de Notre-Dame-Auxiliatrice. Pour celle des agonisans, on récite tous les jours trois *Pater* et trois *Ave* à l'honneur de l'agonie de Notre-Seigneur; et pour celle de Notre-Dame, on récite le chapelet aux fêtes de la Sainte Vierge.

Indulgence encore à ceux qui récitent l'*Angelus* au son de la cloche ;... les litanies du saint nom de Jésus et de la Sainte Vierge ;... un *Pater* et un *Ave* pour les agonisans,... ou quand on sonne pour un mort;... à ceux qui prononcent dévotement les noms de Jésus et de Marie ;... qui accompagnent le Saint-Sacrement quand on le porte aux malades ;... qui étant de quelque confrérie, ou qui ayant une croix ou un chapelet bénits, visitent quelque malade, font l'aumône ou toute autre œuvre de miséricorde, soit spirituelle, soit corporelle.

Voyez, M. F., quels trésors de grâce l'on acquiert, lorsqu'on est de quelque confrérie. Empressez-vous donc de vous y aggréger et d'en suivre les pieux exercices. Profitez encore des différentes occasions où l'Eglise vous offre les indulgences : vous connoissez maintenant les précieux avantages qu'elles nous procurent et pour cette vie et pour l'autre : y seriez-vous indifférens ?

Non, mon Dieu, non ; hélas! vos ministres nous trouvent si foibles, qu'ils craignent de nous accabler par la pénitence ; aussi ne nous en imposent-ils qu'une très-légère, et qui n'a point de proportion avec celle que nous méritons. Mais nous voulons désormais chercher dans le trésor des indulgences un supplément à notre foiblesse. Faites, Seigneur, que nous y recourions comme à un moyen efficace d'augmenter en nous votre saint amour, et par votre amour, la douleur de nos péchés ; afin qu'après avoir reçu une purification par-

faite

faite et entière, nous puissions vous servir ici-bas le reste de nos jours, dans un renouvellement de piété, et vous posséder sans délai, après cette vie, dans le séjour de votre gloire. Ainsi soit-il.

AUTRE POUR LE SECOND DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur la bonté de Jésus-Christ, et le retour du pécheur.

Ego sum Pastor bonus. Je suis le bon Pasteur. *S. Jean.* 10.

Le voilà donc en personne, ce bon Pasteur qui avoit dit, tant de siècles auparavant, par la bouche de son Prophète : Je viendrai moi-même, et je visiterai mes brebis, comme un Pasteur visite son troupeau ; je ramènerai celles qui se sont égarées ; je guérirai les malades, je fortifierai les foibles ; elles se reposeront autour de moi, je les conduirai dans les sentiers de la vérité et de la justice : *Je suis le bon Pasteur, je connois mes brebis, et mes brebis me connoissent : je suis le bon Pasteur, et je donne ma vie pour mes brebis ; j'ai encore d'autres brebis qui ne sont point de cette bergerie, il faut aussi que je les amène, elles écouteront ma voix ; et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un Pasteur.*

Quoi de plus tendre, de plus touchant, de plus propre à ravir tous les cœurs ? et quel est celui d'entre vous, M. F., qui, en entendant ces paroles, n'a pas senti ses entrailles émues, ne s'est pas félicité d'être au nombre de ces brebis qui sont l'objet de la tendresse de ce bon Pasteur, et de ses infinies miséricordes ? Qui est celui qui n'a pas senti son bonheur d'avoir été, pendant ces Pâques, nourri de sa chair adorable ? Heureuses les fidèles brebis de ce bon Pasteur ! mais infiniment malheureuses, celles qui ne veulent pas écouter sa voix, ni le suivre ; qui se refusent à ses tendresses, et se tiennent éloignées de lui ! S'il en est quelqu'un parmi vous, M. C. P., qui n'ait pas voulu s'approcher de J. C., pendant les Pâques, je ne viens pas lui dire qu'il n'y a plus de ressource pour lui, et que J. C. le rejette pour toujours. Non ; ce bon Pasteur vient encore l'appeler aujourd'hui, et lui dire : Venez à moi, brebis égarée ; venez vous jeter entre mes bras, et je vous recevrai avec tendresse ; vous êtes le prix de mon sang ; je vous aime toujours ; venez, et je vous recevrai avec douceur : *Venite ad me.*

Fasse le Ciel, qu'une si grande bonté ramène tous ceux qui se sont obstinés à ne point faire de Pâques ; et que, vaincus par tant d'amour, ils reviennent enfin au bon Pasteur. C'est le fruit que j'attends de cette exhortation, mais que vous seul, ô bon Pasteur ! pouvez produire.

Heureuses les brebis qui connoissent le bon Pasteur ! heureux le peuple chrétien qui vit dans le sein de l'Eglise ! c'est là que J. C. nous donne cette vie précieuse, sans laquelle on ne trouve plus que les ténébres et les horreurs de la mort. Quiconque ne vit pas de cette vie, demeure dans la mort du péché, et devient enfin la proie de la mort éternelle.

Eh ! qu'est-ce qui pourroit vous rebuter, mon C. F., lorsque ce bon, cet aimable Pasteur vous appelle à sa suite ? Qu'y a-t-il dans sa morale, dans ses actions, dans sa personne, qui ne charme, ne ravisse, n'enchante l'esprit et le cœur de tout homme dont la façon de penser est honnête ?

Ah ! transportez-vous dans ces heureux temps, où il conversoit visiblement parmi les hommes. Imaginez-vous marcher à sa suite, avec cette foule de peuple qui l'environnoit, tantôt à Jérusalem ou sur les bords de la mer, tantôt dans le désert ou sur les montagnes. Ecoutez ses paroles, examinez ses actions, comptez tous ses pas, et dites-nous, dans quelle occasion le voyez-vous rebuter les pécheurs ?

Seroit-ce lorsqu'on lui présente une femme adultère qui, suivant la loi de Moïse, devoit être lapidée, et sur laquelle on lui demande son avis ? Ah ! voyez-le s'incliner, écrire avec son doigt sur le sable, les péchés de cette femme ; et ne se relever que pour couvrir ses accusateurs de honte et de con-

fusion : *Que celui d'entre vous qui est sans péché*, leur dit-il, *lui jette la première pierre.* Puis il se baisse, et il écrit encore : et pourquoi ? pour effacer le crime de cette adultère : *Allez*, lui dit-il, *et ne péchez plus.*

Seroit-ce lorsqu'il se compare lui-même à un Pasteur qui a cent brebis, et qui en ayant perdu une, laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres pour la chercher, et l'ayant trouvée, la prend dans ses bras, la charge sur ses épaules, la ramène au bercail, et veut que tout le monde le félicite ? Quelle bonté ! quelles entrailles ! quelle miséricorde ! Ce que les Evangélistes ont écrit de lui, n'est presque rien en comparaison de ce qu'il a fait. L'Apôtre saint Jean dit que le monde entier ne pourroit pas contenir un livre qui en renfermeroit le détail. Toutes ses œuvres furent des œuvres de bonté, de douceur, de miséricorde, de bienfaisance.

Je me trompe, M. F. ; il y avoit à Jérusalem une espèce d'hommes, que Jésus-Christ traita toujours durement ; c'étoient les Pharisiens, ces hypocrites qui, au lieu d'admirer la sagesse de ses discours, et de s'attacher à lui, n'étoient occupés qu'à lui tendre des piéges, et à détourner le peuple de le suivre. Eh ! que disoit cette race de vipères, en parlant de celui qui paroissoit au milieu d'eux, comme le plus sage, le plus juste, le plus aimable des enfans des hommes ? *Qu'on l'ôte de devant nos yeux* ; nous ne pouvons plus le souffrir ; sa seule vue nous est à charge. Quelle perversité ! quelle scélératesse !

Et néanmoins, ô divin Agneau ! lorsque ces loups altérés de votre Sang, demandèrent qu'on vous fît mourir, vous ne dîtes pas un seul mot pour vous défendre. Vous n'ouvrîtes la bouche que pour demander leur pardon ; et le dernier regard que vous jetâtes sur eux, fut un regard de compassion et de miséricorde. Vous l'aviez dit, et vous le confirmâtes par votre exemple : *Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis.*

Mais cette bonté, cette tendresse, ces entrailles de miséricorde que fit paroître le bon Pasteur, et qui le rendirent si aimable pendant sa vie mortelle, ne sont-elles pas maintenant ce qu'elles étoient alors ? N'est-ce pas lui qui, depuis dix-huit siècles, ne cesse de courir après les brebis égarées? n'est-ce pas lui qui va les chercher jusqu'aux extrémités de la terre ? n'est-ce pas lui qui leur fait entendre sa voix dans cette chaire, et qui les charge sur ses épaules ? n'est-ce pas lui qui panse leurs plaies, qui guérit leurs infirmités, qui fortifie leur foiblesse, et les sauve de la fureur du loup ? Partout il paroît occupé à chercher le pécheur, lorsque le pécheur y pense le moins, et qu'il paroît plus attentif à l'éviter et à le fuir. C'est alors qu'il semble que Jésus-Christ se dit à lui-même : il faut que je le ramène : *Oportet me adducere.* Plus il s'égare, plus il est digne de ma commisération.

Et c'est ce qui nous console un peu, M. C. P., quand nous voyons la solennité de Pâques écoulée. Lorsque nous pensons à

ceux qui n'ont pas rempli le devoir pascal, nous pourrions croire que tout est perdu sans ressource pour eux, puisqu'ils ont négligé et méprisé une obligation si sacrée. Nous pourrions désespérer du salut des pécheurs qui ont résisté, pendant ces saints jours, aux invitations et aux exhortations que nous leur avons faites; mais nous nous rassurons, quand nous entendons Jésus-Christ leur adresser ces paroles: *Il faut que je les ramène*, ces pécheurs. Ils ont méprisé bien des grâces, il est vrai; mais elles ne sont pas encore épuisées. Ils ont laissé écouler la solennité la plus importante; n'importe, ma miséricorde n'est point attachée aux circonstances et aux temps. Ces pécheurs sont peut-être sur le point d'être précipités dans les abîmes de l'enfer; mais ils n'y sont pas encore; c'est pour eux que je suis venu; il faut que je travaille à les ramener et à les gagner: *Oportet me adducere.* Il n'y a de désespoir pour eux qu'autant, qu'après avoir entendu ces paroles, ils n'en seront point touchés, et qu'ils s'obstineront à ne pas vouloir revenir à Jésus-Christ.

Hâtez-vous donc, mon C. P., de revenir à ce bon Pasteur qui vous appelle et qui vous cherche. Ecriez-vous avec le prophète: Hélas! Seigneur, je me suis égaré comme une brebis qui ne tendoit qu'à sa perte; depuis long-temps je résiste à votre voix: *Erravi.* Malgré mes résistances et mes égaremens, vous ne m'avez pas perdu de vue; je suis peut-être en ce moment sur le bord

du précipice et près d'y tomber, si vous ne me tendez votre main. Cherchez votre serviteur, ô mon Dieu ! ne vous contentez pas de m'appeler ; prenez-moi par la main, et forcez-moi de revenir à vous. Je suis pour vous, pour votre Eglise, pour mon Pasteur, et pour le reste de vos brebis, un sujet de scandale, de tristesse et de larmes ; que, par votre grâce, je devienne l'édification de mes frères, et l'objet de vos miséricordes pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur les peines d'un Pasteur.

Mulier cùm parit, tristitiam habet, quia venit hora ejus ; cùm autem peperit filium, jam non meminit pressuræ. Lorsqu'une femme enfante, elle est dans la tristesse, parce que son heure est venue ; mais lorsqu'elle a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de ses douleurs. *S. Jean*, 16.

Je viens vous entretenir aujourd'hui, mes C. P., des peines attachées au ministère de vos Pasteurs, et dont vous êtes les objets et la cause ; peines que vous pourriez adoucir, et auxquelles vous ne paroissez point assez sensibles. L'Apôtre S. Paul, écrivant aux Galates, après leur avoir reproché leur inconstance, leur rechute, leur aveuglement, jusqu'à les traiter d'insensés, changeant tout

à coup de langage, et se livrant aux tendres mouvemens de ce cœur vraiment paternel qui embrassoit l'univers dans les entrailles de J. C., s'écrie : *Mes petits enfans, je vous enfante de nouveau, jusqu'à ce que J. C. soit formé en vous.*

C'est là, M. C. P., ce que vos Pasteurs ne cessent de vous faire entendre ; c'est là ce que vous disent leurs exhortations, leurs inquiétudes, leurs travaux, et tous les mouvemens qu'ils se donnent pour le salut de vos ames. Ils vous ont enfantés une première fois en J. C. dans le Baptême ; mais lorsque, perdant la grâce que vous aviez reçue dans ce Sacrement, vous retombez dans le péché ; lorsque vous oubliez vos engagemens, et que vous abandonnez J. C. pour suivre les passions qui vous aveuglent ; ah ! pour lors vos Pasteurs souffrent les douleurs les plus cuisantes, jusqu'à ce qu'ils vous aient de nouveau enfantés à J. C. Vos rechutes, votre persévérance dans le péché, voilà, M. C. P., ce qui fait gémir vos Pasteurs, voilà la source des peines, des tribulations, des amertumes, qui rendent leur vie si dure. Ce n'est pas là, il s'en faut bien, l'idée que vous en avez, et qu'on s'en fait dans le monde : on prétend qu'il n'y a pas d'état plus heureux que le nôtre. C'est ce que nous allons examiner.

Pourquoi, M. C. P., veux-je vous entretenir aujourd'hui de nos peines ? pour deux

raisons. La première, afin que vous ne nous accusiez pas de vous parler de ce que vous nous devez, et point du tout de ce que nous vous devons. La seconde, afin que, connoissant les peines de notre état, vous en soyez touchés de compassion, et que cette compassion vous porte à les adoucir. Et parce que vous ne pouvez les adoucir qu'en menant une vie chrétienne, il vous est utile, encore plus qu'à nous, de sentir les peines de vos Pasteurs et d'en être touchés......... entrons dans le détail.

Vous ferai-je valoir, M. C. P., le sacrifice que nous sommes obligés de vous faire de notre liberté, de notre temps, de notre repos, de notre santé, quelquefois même de notre vie ? Etre à l'attache auprès de vous, comme une nourrice auprès de son enfant ; passer les journées entières, souvent une partie de la nuit, sur les livres, pour étudier la loi de Dieu, pour méditer sa parole, afin qu'étant remplis nous-mêmes de cette divine nourriture, vous puissiez recevoir de notre bouche, et puiser dans nos instructions, comme un enfant dans le sein de sa mère, le lait précieux qui doit nourrir vos ames, et les faire croître dans la grâce : être obligés de devenir enfans avec les enfans, pour imprimer dans leur esprit, par la répétition continuelle des mêmes choses, les premiers principes de la Religion, sans que nous puissions nous décharger entièrement sur autrui de cette fonction : être obligés de courir au loin dans vos campagnes, tantôt pour remettre

la paix dans vos familles, tantôt pour vous visiter dans vos maladies, et vous administrer les Sacremens, sans que les rigueurs de l'hiver, ni les chaleurs de l'été, ni les ténèbres de la nuit, ni la distance des lieux, ni la difficulté des chemins puissent nous en dispenser : être obligés, dans les temps de maladie, de passer le jour et la nuit au milieu des morts et des mourans ; d'avoir continuellement devant les yeux l'image de la mort, de la douleur et du désespoir ; une femme qui pleure son mari ; une mère, ses enfans ; des enfans, leur père ; entendre tous ces cris, être, pour ainsi dire, baignés de toutes ces larmes, ne les essuyer qu'en y mêlant les nôtres : ah ! que la position d'un Pasteur est cruelle dans ces momens-là ! Mais surtout être obligés, soit dans le temps pascal, soit dans les autres temps de l'année, de nous présenter au confessionnal comme cette victime de l'ancienne loi, sur laquelle on mettoit les péchés du peuple ; ou comme J. C. au jardin des Olives, chargé des iniquités du monde ; quelle pénible fonction ! C'est là que tous nos paroissiens viennent décharger sur nous, chacun son fardeau particulier : l'impudique nous charge de sa corruption ; l'avare, de ses rapines ; l'ivrogne, de ses excès ; celui-ci, de ses médisances ; celui-là, de sa rancune ; l'un, de ses juremens ; l'autre, de ses querelles : ils s'en retournent déchargés, et nous restons chargés ; ils s'en vont soulagés, et nous demeurons accablés. M. C. F., si vous envisagiez vos

Pasteurs sous ce point de vue, vous ne pourriez guère vous empêcher de les plaindre, et de faire tous vos efforts pour adoucir leurs maux.

Mais dans tout cela, nous ne faisons que notre devoir. Aussi, ne veux-je point me plaindre de ce que je suis obligé de faire pour vous. Je compte pour rien les fatigues du saint ministère; rien ne coûte quand on aime, et Dieu sait combien vous m'êtes chers. Eh! qu'aimerai-je donc, si je ne vous aimois pas? L'homme, dit J. C., abandonnera son père et sa mère, pour s'attacher à son épouse. Ma chère Paroisse, tant que je serai votre Pasteur, vous serez mon épouse; père, mère, frères, sœurs, parens, amis, je puis vous aimer encore; mais l'épouse que Dieu m'a donnée, m'est infiniment plus chère que vous. Oui, M. C. F., je suis votre Pasteur, et vous êtes mon cher troupeau. Ma liberté, mon temps, mon repos, ma santé, tout cela vous appartient, je dois vous en faire le sacrifice; et plus que tout cela, je dois me sacrifier moi-même, s'il le faut, pour le salut de vos ames. Mais si je trouve dans mon état des peines, des amertumes que vous puissiez adoucir, n'est-il pas naturel, et trouverez-vous mauvais que je vous ouvre mon cœur, et que je le répande devant Dieu, en votre présence; que je donne un libre cours à mes plaintes et à mes gémissemens?

Un Pasteur est comme le père d'une nombreuse famille, dans laquelle il se trouve

toutes sortes d'esprits, d'humeurs et de caractères. Et, parce qu'il est redevable à tous, il est obligé de s'accommoder à la portée de chacun, de prendre tour à tour mille formes différentes; obligé de changer, non-seulement de ton et de langage, mais, pour ainsi dire, d'humeur et de caractère. Tantôt ferme jusqu'à la sévérité; tantôt indulgent et condescendant jusqu'à la foiblesse; tantôt il lui faut déployer toutes les richesses de la miséricorde, et paroître rempli de confiance, jusqu'à prendre sur soi tout ce qui effraie les ames timides, et produit en elles une crainte excessive qui approche du désespoir; tantôt il lui faut faire la peinture effrayante des jugemens de Dieu, pour troubler ces consciences que la longue habitude du mal a rendues comme insensibles, ces pécheurs endurcis qui ne craignent rien, lors-même qu'ils ont un pied dans l'enfer. Il lui faut employer tour à tour, souvent tout à la fois, les caresses et les réprimandes, les prières et les menaces, les louanges et les reproches, suivant le temps et les circonstances. Comme la grâce agit sur les cœurs de mille manières, le Pasteur qui est le ministre de la grâce, et qui doit être l'image de J. C., est obligé de donner à sa tendresse, à son zèle, des mouvemens différens et des formes différentes, suivant les dispositions et les besoins de chacun. Faites-vous des progrès dans la vertu? votre Pasteur doit vous suivre de l'œil, et s'élever avec vous, ouvrir à vos yeux les trésors de

la sagesse et de la science, cachés en J. C. Retournez-vous en arrière ? il doit revenir sur ses pas, entrer dans vos foiblesses, compatir à vos infirmités. Avec les ignorans et les foibles, il doit être comme une poule qui réchauffe ses petits sous ses ailes. Avec les sages et les parfaits, il doit être comme un aigle qui vole au-dessus de ses petits, pour leur apprendre à voler. Que sais-je enfin ? il est obligé de se montrer sous autant de formes qu'il y a de caractères différens dans sa paroisse. Chargé devant Dieu de toutes les ames, il ne doit jamais les perdre de vue. Les unes s'égarent, il faut les rappeler ; les autres sont perdues, il faut les chercher ; celles-ci sont foibles, il faut les fortifier ; celles-là sont malades, il faut travailler à leur guérison. Instruire les ignorans, reprendre les pécheurs, corriger les abus, crier au scandale ; mon Dieu ! quel travail et quelle source d'inquiétudes ! combien de mesures à garder ! que de précautions à prendre ! combien d'esprits difficiles à ménager ! Ce qui est approuvé par les uns, est blâmé par les autres ; ce qui est un sujet d'édification pour ceux-ci, devient un sujet de scandale pour ceux-là. Quoi de plus dur ? vous allez vous en convaincre. Seconde réflexion.

Lorsqu'il y a dans une paroisse, ce qui n'arrive malheureusement que trop, des gens qui n'ont point de religion ; qui vou-

droient que tout le monde parlât et agît comme eux ; qui, par leurs discours et leur conduite, empoisonnent une partie du troupeau, ah! pauvre Pasteur, que vous êtes à plaindre! que de persécutions, que de mortifications, si vous n'êtes pas un chien muet! Ils vous détesteront, ils ne pourront vous souffrir. Plus vous serez irréprochable, plus vous leur deviendrez odieux ; vos vertus feront leur supplice; l'attachement que les gens de bien auront pour vous, les louanges de ceux qui vous rendront justice, les désoleront. Ce ne seront pas des brebis, mais des loups acharnés contre le Pasteur. Calomnier, noircir, déchirer en toute occasion, à tout propos, voilà quelle sera leur occupation.

Mes chers Frères, je ne parle ni pour vous, ni pour moi. Mais combien de Pasteurs qui savent, par expérience, la vérité de ce que je dis, et qui se reconnoîtront dans le portrait que je viens de faire! Ce qui les afflige, ce n'est pas d'être en butte à la haine des méchans : le disciple n'est pas plus que le maître. Si J. C. a été persécuté, est-il étonnant que ses ministres le soient? Mais ce qui les afflige et leur flétrit le cœur, c'est l'aveuglement et l'endurcissement des ames, qui leur sont d'autant plus chères, qu'elles paroissent plus désespérées, et pour le salut desquelles ils donneroient, de bon cœur, leur vie. La perte des ames : voilà, voilà, mes chers Paroissiens, la source intarissable des amertumes qui rendent notre

fardeau si pesant et notre condition si dure.

Encore, si le Pasteur, après avoir prêché, catéchisé, confessé, visité les malades, administré les Sacremens, et rempli les fonctions extérieures de son ministère, de retour chez lui, pouvoit avoir l'esprit tranquille, ce ne seroit rien; mais il n'y a pas de jour où son ame ne soit déchirée par cette pensée: Qui pourroit compter les péchés qui se commettent dans ma paroisse? et que sais-je s'il ne s'en commet point par ma faute, et si je n'en répondrai pas devant Dieu? C'est alors que son esprit se promène, pour ainsi dire, de famille en famille. Dans cette maison, règnent les emportemens et la colère; dans cette autre, l'avarice; dans celle-ci, l'impureté; dans celle-là, l'ivrognerie. Ici, point de religion; là, on médit toute la journée. Un tel n'approche pas des Sacremens, point de confession, pas même à Pâques; cet autre, au lieu de se corriger, semble devenir pire tous les jours. Celui-ci ne vient presque jamais aux saints offices; celui-là les déshonore par ses irrévérences; celui-ci ne veut pas pardonner; celui-là ne veut pas restituer; ces enfans pour qui je me suis donné tant de peines, que j'ai pris tant de soins à instruire, à former à la vertu, sont aussi dissipés, aussi indévots, aussi libertins que si je les avois entièrement négligés. Enfin, lorsqu'un Pasteur passe en revue tous ses Paroissiens, mon Dieu! que de chagrins, que de soupirs, que de larmes! Ces pensées

cruelles viennent quelquefois troubler son sommeil, le réveillent en sursaut. C'est alors, que répandant son cœur en votre présence, ô mon Dieu! il s'écrie, tantôt avec David : Hélas, Seigneur! mes iniquités ont été pour moi, depuis ma jeunesse, la source de mille peines, que ma tendre confiance en vos miséricordes a été seule capable d'adoucir : mais, depuis que vous m'avez élevé au gouvernement des ames, il semble que toutes leurs iniquités viennent se joindre aux miennes, pour mettre le comble à ma confusion et à ma douleur : je suis saisi d'effroi, mon esprit se trouble, et peu s'en faut que je ne tombe dans le désespoir : *Exaltatus autem, humiliatus sum et conturbatus;* tantôt avec le prohète Elie : Eh! Seigneur, ôtez-moi de ce monde; je n'ai ni plus de zèle, ni plus de force, ni plus de succès que ceux qui m'ont précédé : la tristesse s'empare de mon ame, je succombe sous le poids du fardeau, je ne suis propre à rien. Quelquefois il osera vous dire, dans toute l'amertume de son cœur, comme Jérémie : Ah! Seigneur, vous m'avez séduit, et j'ai été séduit. J'avois espéré que votre parole imprimeroit la crainte de vos jugemens dans l'esprit du peuple à qui vous m'avez chargé de l'annoncer; et voilà que cette parole est devenue non-seulement inutile, mais un sujet d'opprobre et de dérision pour celui qui l'annonce. Falloit-il donc que je fusse dans le saint ministère pour passer mes jours dans l'humiliation et dans la

douleur? Telle est, M. C. P., la position d'un Pasteur qui, pénétré de ses obligations, tremble nuit et jour pour le salut des ames, dont il sait qu'il doit rendre compte à celui qui a répandu son Sang pour les racheter.

Mais enfin, ne trouvons-nous aucune consolation dans notre état? Nous y trouvons, M. C. P., celles que vous nous donnez.... Vous êtes les seuls, après Dieu, de qui nous puissions en attendre. *Obéissez*, dit S. Paul, *et soyez soumis à vos Pasteurs; qui veillent pour le salut de vos ames, comme devant en rendre compte, afin qu'ils le fassent avec joie et non en gémissant.* Ecoutez-les comme J. C., puisque c'est J. C. lui-même qui vous exhorte par leur bouche; vivez avec piété, en J. C., le Pontife de vos ames. C'est en vous comportant de la sorte, que vous rendrez notre fardeau moins pesant, que vous adoucirez nos peines. Nous les compterons pour rien, nous les oublierons, dès que vous ne les rendrez pas inutiles; lorsque nous verrons que vous travaillerez à devenir de bons Chrétiens, que vous vous efforcerez d'observer fidèlement les commandemens de Dieu et de l'Eglise, que vous serez fidèles à pratiquer les avis que nous vous donnons, alors nous ne nous souviendrons plus de nos peines: vous serez notre joie, notre gloire, et la douceur de notre vie. Notre joie sera parfaite, dès que vous retirerez de notre ministère le fruit que vous devez en retirer, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé dans vos cœurs.

Je finirai donc par ces paroles du grand Apôtre aux Philippiens : *M. C. Frères, si votre cœur est encore susceptible de quelque mouvement de charité; si nous pouvons espérer de votre part quelque consolation en J. C., ayez pitié de vos Pasteurs, ne les accablez pas;* ne rendez pas leur fardeau insupportable; ne les abreuvez pas de fiel par votre indocilité, par vos murmures, par un esprit d'indépendance qui est devenu si commun, et qui est la source de tous les désordres qui nous affligent, et de tous les scandales dont nous gémissons. Que J. C., le bon Pasteur, vous donne la douceur, la simplicité, la docilité, qui sont la marque de ses véritables brebis, afin que vous soyez placés à sa droite, et que vous reposiez dans son sein pendant la bienheureuse éternité que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE

APRÈS PAQUES.

Vouloir ce que Dieu veut.

Quia hæc locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum. Parce que je vous ai dit ces choses, votre cœur est rempli de tristesse. *S. Jean*, 16.

JAMAIS tristesse ne fut, en apparence, mieux fondée et plus raisonnable que celle des Apôtres. J. C. leur annonce qu'il va les

quitter. Que feront-ils, séparés d'un si bon Maître? que deviendra le troupeau, lorsqu'il n'aura plus de pasteur? A quoi devront-ils s'attendre désormais, si ce n'est aux croix, aux persécutions, à la confusion et à la mort? Et cependant J. C. les assure qu'ils ne doivent point s'affliger. *Il vous est avantageux que je m'en aille*, leur dit-il, *car si je ne m'en vais point, le Consolateur ne viendra point à vous.*

C'est ainsi, M. C. P., que les hommes s'affligent ordinairement de ce qui devroit les réjouir, et se réjouissent, au contraire, de ce qui devroit les affliger. Nous ne connoissons point, ou nous ne connoissons qu'en partie les desseins de la Providence. Tout ce qui ne s'accorde pas avec nos idées et nos préjugés, nous déplaît et nous choque. On ne juge que de ce que l'on voit, sans penser qu'il y a des choses cachées, qu'il faudroit connoître, pour juger sainement. De là viennent tant de jugemens faux, tant de démarches hasardées, tant de soucis, tant d'inquiétudes et de peines d'esprit inutiles.

Que notre ame seroit tranquille, et que nous serions heureux, si nous n'avions d'autre volonté que celle de Dieu! c'est ce que je voudrois vous persuader. En effet, quoi de plus raisonnable? Comme Dieu sait tout, qu'il a tout prévu, et qu'il est infiniment sage, il n'ordonne rien, il ne permet, il ne souffre rien que pour de bonnes raisons. Comme il est tout-puissant, il tire le bien du mal même, jusqu'à faire servir la malice

et les péchés des hommes, à l'accomplissement de ses volontés éternelles. Soyons donc en tout soumis à la volonté de Dieu. C'est le fruit que vous devez retirer de cette instruction, que je vous prie d'écouter attentivement.

Nous lisons dans l'Ecriture, que Dieu, après avoir créé le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment, approuva lui-même son ouvrage, disant que *tout étoit bon et très-bon*. Losqu'il parloit ainsi, tout ce qui devoit arriver à la suite de la création, ce mélange perpétuel de ce que nous appelons les biens et les maux de cette vie, étoit présent à ses yeux. Il voyoit non-seulement les beautés et la magnificence de l'univers, qui font l'objet de notre admiration; les bienfaits et les richesses de sa bonté paternelle, qui font l'objet de notre reconnoissance; la lumière du soleil qui nous éclaire pendant le jour, et ranime toute la nature; les ténèbres et le silence de la nuit, qui nous invitent au repos; les révolutions des astres qui suivent régulièrement la route qui leur est tracée, pour partager le temps, marquer les jours, les mois, les années; ces vents qui soufflent sans cesse pour agiter l'air que nous respirons, et empêcher qu'il ne se corrompe; la course majestueuse des nuées qui se promènent dans les airs, tantôt pour nous garantir des ardeurs brûlantes du soleil, tantôt pour répandre, dans nos

campagnes, les pluies abondantes qui les fertilisent : les eaux de la mer et des rivières, qui facilitent le commerce des peuples, qui portent d'un bout du monde à l'autre, ce que la terre ne se lasse pas de produire pour nos besoins et pour nos plaisirs.

Dieu vit tout cela; mais il vit en même temps le tonnerre éclatant qui effraie les hommes et les écrase; il vit les inondations et les séchèresses, les ouragans qui déracinent nos arbres, renversent nos maisons; les tempêtes affreuses qui troublent la mer et engloutissent nos vaisseaux; les guerres sanglantes, les animaux malfaisans, la peste, la famine, tout ce que nous appelons les fléaux de sa Justice; et tout cela fut trouvé digne de son approbation et de ses éloges. Il prévit tout, il ordonna tout, il dit que tout étoit bien et très-bien, parce que tout devoit servir à sa gloire, et à l'accomplissement de ses desseins : *Vidit cuncta quæ fecerat, et erant valdè bona.*

De là vient, que le saint roi David et les autres Prophètes inspirés de Dieu, invitent si souvent les créatures, même celles qui paroissent nuisibles ou inutiles, à louer le Seigneur, à le bénir et à publier sa gloire. *Que tous les ouvrages du Seigneur le bénissent*, s'écrioit Daniel dans la fournaise; *qu'ils louent, qu'ils exaltent son saint Nom dans tous les siècles!*

Dieu prévit et ordonna de même tout ce qui regarde chacune de ses créatures en particulier; puisque J. C. nous assure qu'il ne

tombera pas un passereau sur la terre sans son ordre, et qu'il a compté jusqu'au nombre de nos cheveux. Cette maladie qui vous afflige, M. C. F.; cette perte de biens qui vous désole; ces mauvaises années qui vous ruinent; cette mort dont vous êtes inconsolable; ces ennemis qui vous persécutent; ces chagrins domestiques qui vous dévorent; tant de choses qui vous déplaisent, qui vous inquiètent et vous tourmentent; tout a été prévu, ordonné ou permis dès la création du monde, pour des raisons qui peuvent vous être cachées, mais qui sont nécessairement justes et bonnes : *Vidit cuncta, etc.*

Il semble que le péché, avec tous les maux qui en sont la suite, venant à se présenter aux yeux du Créateur, auroit dû l'empêcher de tirer le monde du néant. Pourquoi des hommes qui devoient remplir la terre de toutes sortes de crimes? Pourquoi ces créatures qui devoient servir d'aliment à la colère divine? Vous le saviez, ô mon Dieu! et quoique tout cela vous fût présent, vous n'en fîtes pas moins ce que vous aviez résolu, et vos ouvrages n'en furent pas moins admirables : *Et erant valde bona.*

Le péché, qui est le plus grand et l'unique mal qu'il y ait au monde; le péché, qui est la seule chose que vous n'ayez pas faite de tout ce qui est dans le monde; le péché qui vous déplaît souverainement, que vous défendez sous des peines si grièves, que vous punissez par des châtimens si terribles,

vous le faites servir à l'accomplissement de vos desseins. Ce qu'il y a de plus opposé à votre volonté sainte, vous le faites entrer dans le plan et dans l'exécution de vos décrets éternels et immuables. O sagesse incompréhensible ! la malice et la corruption des hommes qui défigurent la beauté de vos ouvrages, deviennent, par les ressources infinies de votre puissance, les moyens que vous employez pour amener ces mêmes ouvrages à leur perfection. C'est ainsi qu'un pilote habile, lorsqu'un vent impétueux agite les vagues de la mer et tourmente son vaisseau, dispose les voiles de telle manière, qu'au lieu de retarder sa course, il la rend plus rapide, et le fait voler vers le port.

Et en effet, le premier et le plus grand des malheurs, fut le péché du premier homme, puisque de là sont venus tous les péchés et tous les malheurs. Mais l'Incarnation du Verbe, un Dieu fait homme pour le réparer, a procuré plus de bien à la nature humaine, et de gloire à Dieu, que le péché n'avoit causé de mal ; et ce mal a été réparé avec tant d'avantage, que si le démon avoit connu l'excellence du remède qui étoit entre les mains de Dieu, jamais il n'auroit tenté nos premiers parens de tomber dans la désobéissance ; jamais le serpent infernal n'auroit fait au genre humain une telle plaie, s'il avoit connu, ô mon Sauveur ! le baume divin que vous deviez y appliquer. Aussi l'Eglise ne craint-elle pas de chanter ces

belles paroles d'un saint Père, en parlant du péché d'Adam : Heureuse faute, à laquelle un tel remède étoit préparé : *Felix culpa !*

Le plus grand crime qui ait jamais été commis, et qu'on puisse commettre, c'est le crime des Juifs, qui ont fait mourir J. C.; et la mort de J. C. a détruit le règne de l'Enfer, renversé les temples des idoles, effacé les péchés, sauvé le monde. Qu'y eut-il de plus affreux que l'endurcissement des Juifs? et cet endurcissement, suivant l'Apôtre saint Paul, fut le salut des Gentils. Vit-on rien de plus barbare que le massacre des Innocens, ordonné par Hérode? et cette barbarie fit entrer des milliers d'ames dans le ciel. Les persécutions des tyrans qui faisoient mourir les Chrétiens, sont quelque chose d'inouï, et elles ont fait des millions de martyrs; elles ont rendu l'Eglise plus féconde, elles l'ont cimentée, elles l'ont affermie sur ses fondemens. Ainsi l'aveuglement d'un peuple sert à la conversion d'un autre peuple; et les crimes des uns servent à la sanctification des autres.

Nous avons beau vous résister, ô mon Dieu! vos desseins ne s'accompliront pas moins; et cette résistance qui nous perd, parce que nous le voulons bien, n'empèche ni ne retarde l'exécution de ce que vous avez résolu dans le conseil de votre sagesse éternelle. Comme un torrent qui se précipite avec fureur du haut des montagnes dans une belle rivière, paroît d'abord interrompre sa course,

course, et ne sert ensuite qu'à la rendre plus rapide et plus majestueuse ; ainsi les péchés et la malice des hommes, qui s'efforcent de traverser les desseins de votre Providence, vous servent à les exécuter, ô mon Dieu ! ils entrent, sans le savoir, dans les vues de votre sagesse infinie, contre laquelle ils se révoltent. Ce n'est pas le hasard qui a présidé à vos ouvrages ; et puisqu'ayant fait les hommes libres, vous ne les empêchez point de commettre le mal, leurs péchés même ne vous sont point inutiles. Renouvelez votre attention.

Que notre esprit est borné, M. F. ! que nos lumières sont courtes ! nos pensées ne peuvent s'étendre que jusqu'à un certain point. Pour bien juger des choses, il faudroit les voir sur toutes les faces, et nous ne les apercevons guères que d'un certain côté. Nous voudrions que certaines choses fussent d'une autre manière qui nous paroît la meilleure ; et nous ne voyons pas le mal qui en résulteroit, si nos désirs étoient accomplis. Nous ne souffrons qu'avec impatience les maux qui nous arrivent, parce que nous ne voyons pas les avantages que nous pouvons en retirer, et que Dieu lui-même en retire pour notre sanctification dans ce monde. De là viennent nos regrets sur le passé, nos craintes et nos inquiétudes sur l'avenir, nos incertitudes, notre inconstance, et tous les embarras

d'esprit, qui ne servent à rien qu'à troubler notre tranquillité.

Combien de fois arrive-t-il qu'on a du chagrin par la suite, de ce qu'on avoit désiré comme un très-grand bien! et qu'au contraire, on a lieu de se réjouir de ce que l'on avoit craint comme un très-grand mal! Combien de fois avons-nous trouvé l'affliction et l'amertume dans des choses où nous avions espéré trouver du plaisir et de la satisfaction! et combien de fois ce que nous aurions cru devoir nous causer bien des peines, a-t-il été la source de notre consolation! M. C. F., nous sommes presque tous comme les enfans de Zébédée, nous ne savons ce que nous demandons. Pour bien juger du présent, il faudroit connoître l'avenir; et comme il n'y a que Dieu qui le connoisse, il n'y a que lui aussi qui sache ce qui est le meilleur et le plus utile, soit au bien général de l'univers, soit au bien de chacun de nous en particulier.

Que les hommes sont aveugles et inconséquens! il n'y en a pas un seul qui ne cherche à se rendre heureux, et à mener une vie tranquille; il y en a cependant très-peu qui en prennent le chemin, qui est de vouloir ce que Dieu veut, et de ne vouloir autre chose. Presque personne n'est content de ce qu'il est, presque tous les hommes sont mécontens et se plaignent les uns des autres. Ce que les uns approuvent, les autres le blâment; ce qui est recherché par les uns, est méprisé par les autres. Chacun a ses idées, et se croit permis

de critiquer tout ce qui ne s'accorde point avec elles.

Un simple particulier raisonnera à tort et à travers sur le gouvernement de l'Etat et sur celui de l'Eglise : il voudroit tout réformer ; il trouve partout des abus, et il imagine avoir des remèdes à tous les maux. Il en vient quelquefois jusqu'à parler, avec mépris, des personnes les plus respectables et les plus sacrées. Eh ! mon C. F., de quoi vous inquiétez-vous ? laissons faire ceux que Dieu a établis pour nous conduire. Le conseil des Princes, comme celui de la Providence, est rempli de secrets que nous ne connoissons pas. L'Etat a ses mystères, ainsi que la religion ; c'est folie que de vouloir pénétrer les uns et les autres : plus grande folie encore, de vouloir que nos maîtres aillent suivant nos idées, de croire qu'ils sont moins entendus et moins habiles que nous.

Mais enfin, à quoi peuvent aboutir nos raisonnemens, nos inquiétudes, et toutes les peines d'esprit que nous nous forgeons sur mille objets, qui très-souvent nous sont tout-à-fait étrangers, ou bien dans lesquels nous ne pouvons rien ? — Oh ! le mauvais hiver que voilà ! nous aurons des maladies au printemps ! nous sommes menacés d'une mauvaise récolte ! on parle de faire la guerre ! Diminuera-t-on les impôts ? on devroit faire ceci ; on ne devroit pas faire cela, et mille autres propos semblables.—Mon Dieu ! que d'inquiétudes inutiles, et de paroles perdues ! tout cela peut-il avancer ou retarder d'une

ligne les desseins de la Providence ? Dites, au contraire, mon C. F., il arrivera ce qu'il plaira à Dieu. Seigneur, que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel. — Ne vous embarrassez que de l'accomplir vous-même, cette volonté sainte, et soyez tranquille sur tout le reste.

— Un tel remplit mal les devoirs de sa charge ; cet autre ne fait pas bien ses affaires ; celui-ci élève mal ses enfans ; celui-là n'établit pas les siens. En voilà un qui se ruine en folles dépenses ; en voilà un autre qui est un avare. Celui-là ne sait pas son métier ; celui-ci passe sa vie à ne rien faire. — Mais qu'est-ce que tout cela vous fait ? de quoi vous occupez-vous l'esprit ? Dieu le souffre ; il a ses raisons pour le souffrir ; vous ne les connoissez pas ; mais très-certainement elles sont justes. Ce qui vous paroît un mal, est peut-être un bien. Dieu peut se servir du mal que vous voyez, pour produire un plus grand bien que vous ne voyez pas ; et ce qui vous paroît un grand bien produira peut-être de grands maux.

Enfin, après avoir bien pensé, bien réfléchi, bien raisonné, le parti le plus sage que nous ayons à prendre, c'est de remplir en J. C. et suivant les maximes de l'Evangile, les devoirs de l'état où la Providence nous a placés, et du reste vouloir ce que Dieu veut, ne vouloir que ce qu'il veut, et de la manière dont il le veut.

Grand Dieu ! source inépuisable de sagesse, qui avez disposé toutes choses par poids et par mesure ; qui conduisez vos ouvrages depuis

le commencement jusqu'à la fin, avec autant de douceur que de puissance et de force ; qui accomplissez toujours infailliblement ce que vous avez résolu de toute éternité, sans que les erreurs, la malice, la contradiction des hommes puissent rien changer aux lois de votre Providence ; Sagesse admirable et incompréhensible, dans les desseins de laquelle les péchés eux-mêmes, en perdant ceux qui les commettent, tournent au bien général de l'univers ; qui vous servez, quand il vous plaît, des plus grands maux pour produire les plus grands biens ; éclairez-nous, afin que connoissant la foiblesse de nos lumières, nous adorions la profondeur de vos jugemens, et que nous soyons toujours aveuglément soumis et parfaitement résignés à vos volontés suprêmes et éternelles. Que toute notre attention se borne à connoître ce qui vous est agréable, afin de le pratiquer par votre grâce, et d'arriver enfin à cette vie bienheureuse, où nous verrons la lumière dans le sein même de la lumière, où nous connoîtrons la vérité dans la source de toute vérité. Ainsi soit-il.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur les Processions et les Rogations.

Surrexit David et abiit, et universus populus, ut adducerent Arcam Dei. David s'en alla accompagné de tout le peuple, pour amener l'Arche de Dieu. *II. Rois*, 6.

Ce fut une cérémonie bien édifiante, M. F., que ce transport de l'arche sainte, du tabernacle de Silo, au lieu que le S. Roi David lui avoit préparé à Jérusalem. Elle avoit déjà eu lieu plusieurs fois avant la conquête de la terre promise : les Israélites ne déplaçoient jamais leurs tentes sans avoir à leur tête l'Arche du Seigneur ; les Prêtres et les Lévites exerçant autour d'elle les fonctions de leur ministère, et chaque tribu marchant sous son étendard.

Et voilà l'origine des processions qui se font dans l'Eglise catholique. On y voit les fidèles, sous la conduite de leur Pasteur, ayant à leur tête la croix et les bannières, aller d'un endroit à un autre. Mais c'est bien une des cérémonies de l'Eglise dont on s'acquitte le plus mal, et dont on retire le moins de fruit. Pourquoi? parcequ'on n'en comprend pas l'esprit. Il est donc de mon devoir de vous en instruire, et du vôtre de m'écouter avec docilité et attention. Je vous parlerai

d'abord des processions en général, et ensuite de celles des Rogations que nous allons faire cette semaine.

L'Eglise fait, dans le cours de l'année, différentes processions dont chacune a un objet particulier. Elle se propose dans celle du S. Sacrement, de célébrer le triomphe que J. C. lui a fait remporter sur les ennemis de sa présence réelle dans la divine Eucharistie, et de lui rendre les adorations qui lui sont dues dans ce mystère de son amour : c'est la plus auguste de toutes les processions, parce que J. C. y marche en personne. La procession des Rameaux se fait pour honorer la marche et l'entrée triomphante de J. C. à Jérusalem, six jours avant sa Passion. Celle de la Purification nous rappelle le voyage que la S.te Vierge fit au Temple, portant l'Enfant Jésus dans ses bras. Celle de l'Assomption a été instituée pour célébrer le triomphe de la Mère de Dieu élevée au ciel, et pour renouveler la consécration de la France à cette auguste Vierge qui tant de fois nous a donné des preuves éclatantes de sa puissante protection.

Les dimanches, avant la messe paroissiale, on fait une procession pour honorer J. C. ressuscité qui alla de Jérusalem en Galilée ; parce que le dimanche est une suite et un renouvellement de la fête de la résurrection. On fait cette procession avant la messe, pour rappeler le voyage que fit J. C. en allant au

Calvaire, parce que le S. sacrifice de la Messe est une continuation du sacrifice de la Croix.

Dans les calamités publiques, les évêques ordonnent quelquefois des processions extraordinaires, soit pour apaiser la colère de Dieu, soit pour obtenir de sa miséricorde quelque grâce particulière, ou pour solliciter ses bénédictions sur les biens de la terre. On y porte quelquefois les reliques des Saints, afin que Dieu, à la vue de ces précieux restes de ses amis, se laisse fléchir en notre faveur? l'Eglise a fixé quatre jours dans l'année pour ces processions de pénitence, à la S. Marc et aux Rogations.

Tout, dans les processions, doit exciter la foi et la piété. On y porte une croix élevée et des bannières où est peinte l'image des SS. Patrons de la paroisse et des différentes Confréries. C'est pour nous avertir que nous devons toujours marcher à la suite de Jésus crucifié, et faire tous nos efforts pour imiter les Saints que l'Eglise nous a donnés pour protecteurs et pour modèles. Les processions sont donc d'abord une espèce de triomphe où nous accompagnons J. C. et ses saints, où ce Dieu Sauveur se plaît à répandre ses bénédictions partout où son image est portée. Cette marche pieuse, à la suite de la Croix, nous avertit encore de l'exactitude que nous devons avoir à observer les commandemens de notre divin Chef. En le suivant à la procession, nous sommes invités à le suivre pareillement dans tout le cours de nos démarches: car il est notre guide; nous ne pouvons l'abandonner sans nous égarer.

Cette Croix, ces bannières des Saints, que nous voyons à la tête de la procession, sont encore pour les vrais fidèles un sujet de joie et d'encouragement, au milieu des combats qu'ils ont à soutenir ici-bas contre l'ennemi de leur salut. Sous ces glorieux étendards, ils forment comme un corps d'armée qui est formidable aux démons, et qui leur donne une sorte de droit aux grâces du Seigneur, s'ils s'y comportent comme il convient à la milice de J. C. Les Israélites, sous la conduite de Josué, firent pendant sept jours le tour des remparts de la ville de Jéricho, en ordre de procession; l'Arche sainte étoit au centre avec les Prêtres et les Lévites; elle étoit précédée et suivie de tout le peuple, chacun marchant d'un pas grave et dans un profond recueillement. Les assiégés s'en mocquoient du haut de leurs murailles; mais au dernier tour de cette étrange procession, au son des trompettes, les fortifications de la ville s'écroulèrent tout à coup, et le Dieu des armées livra tous les ennemis de son nom aux enfans d'Israel, *comme une lionne donne à ses petits, un agneau qu'elle a enlevé sans la moindre résistance*, dit l'historien sacré. Et telle est aussi la victoire que J. C. nous fait remporter sur les ennemis de notre salut, lorsque nous assistons aux processions avec des dispositions religieuses.

Enfin, M. F., les processions nous rappellent que nous sommes des voyageurs sur la terre; que nous devons nous approcher chaque jour du ciel notre, véritable patrie;

mais que pour y tendre et y arriver, nous avons besoin de J. C. qui est la *voie*, *la vérité et la vie ;* la voie où il faut marcher ; la vérité que l'on doit écouter, et la vie où l'on demeure éternellement. N'ayons donc point d'attache à ce monde qui passe. Ne nous attachons qu'à J. C. Suivons-le constamment dans cette terre d'exil et d'épreuves, si nous voulons arriver au séjour de son repos et de sa gloire.

Voilà les vérités que les processions nous rappellent ; voilà les avantages qu'elles nous procurent. Combien est donc inconcevable l'indifférence qu'un grand nombre de chrétiens témoignent pour ces pieux et salutaires exercices ! Le dirai-je ? Les uns semblent avoir honte d'y assister ; on diroit qu'ils rougissent de se mêler avec le peuple dans les processions. Hélas ! refusant de glorifier le Seigneur devant les hommes, n'en seront-ils pas désavoués au dernier jour, en présence de son Père céleste ? D'autres les regardent comme un spectacle de curiosité plutôt que comme un acte de religion ; ils se contentent de regarder passer la procession, et ne la suivent pas. J. C. pourroit-il les regarder comme ses disciples ? Les saintes femmes qui le suivirent avec piété sur le chemin du Calvaire, attirèrent les regards de sa bonté ; mais il rejeta cette foule de curieux qui ne mêlèrent point leurs larmes aux siennes, la piété de leur cœur à la charité du sien. Enfin, il en est qui craignent de se fatiguer dans la marche ; et ne voulant pas se gêner,

ils ne suivent pas la procession, ou ils la quittent par ennui. Ah! qu'ils craignent d'être exclus de cette procession solennelle que feront les Elus à la fin du monde lorsqu'ils iront de la terre au ciel, le divin Sauveur à leur tête.

Touchés de ces réflexions, M. F., faites-vous désormais un devoir et un honneur d'assister aux différentes processions auxquelles l'Eglise vous appelle. Mais accompagnez-les toujours dans les saintes dispositions qu'elle exige.

La première est d'entrer dans l'esprit de chaque procession. Elles ont chacune un objet particulier; il faut vous en pénétrer. Souvenez-vous que Dieu veut être adoré en esprit et en vérité; que c'est agir en juif, et non en chrétien, que de s'attacher à l'extérieur de la religion, sans en prendre l'esprit.

La seconde disposition est de marcher avec beaucoup d'ordre et de modestie, sans précipitation, chacun en son rang, les yeux modestement baissés. Jeter les yeux çà et là, rire, causer, c'est un scandale; c'est une insulte à la présence de Dieu, c'est un mépris sacrilége des choses saintes.

La troisième est de se joindre aux prières de l'Eglise pendant la procession. On doit chanter ou réciter avec attention et piété les prières qui s'y font; et si on ne les sait pas, il faut s'y unir de cœur, et prier en particulier.

Est-ce ainsi, M. F., que vous assistez

aux processions ? Comment vous y comportez-vous, qu'y faites-vous ? Peut-être n'y dites-voûs pas un mot de prières ; peut-être n'y faites-vous pas la moindre réflexion ni sur l'état et les besoins de votre ame, ni sur le motif que l'Eglise se propose dans la procession. Peut-être n'y êtes-vous occupés qu'à regarder de côté et d'autre, à parler avec vos voisins. Est-ce là honorer Dieu ? Est-ce là ce que l'Eglise attend de vous dans ces saintes processions ? Elle les a instituées pour vous rappeler la justice ou la miséricorde de Dieu, sa grandeur et vos besoins ; pour vous détacher de la terre et enflammer vos désirs pour l'Eternité. Et vous en faites une nouvelle occasion d'outrager le Seigneur, et de multiplier vos offenses ! Agissez-vous en chrétiens ? Méritez-vous le beau titre d'enfans de Dieu et de l'Eglise ?

Il nous reste à parler des processions de S. Marc et des Rogations.

En 441 de fréquens tremblemens de terre jetèrent l'épouvante et la consternation à Vienne en Dauphiné. Le feu du ciel tomba sur l'hôtel-de-ville et le réduisit en cendres avec les maisons voisines. Les bêtes féroces sortoient des forêts et venoient attaquer les hommes au milieu des places publiques. Les habitans effrayés se réfugièrent dans l'église cathédrale avec S. Mammert leur Evêque, qui, pour faire cesser cette désolation, ordonna des jeûnes et des proces-

sions solennelles pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension ; et la colère du Seigneur fut apaisée.

La procession de S. Marc a été instituée par le Pape S. Grégoire-le-Grand, à l'occasion d'une horrible calamité qui ravageoit la campagne de Rome. Les eaux ayant croupi long-temps après une furieuse inondation, corrompirent l'air, et causèrent une peste cruelle qui fit périr une multitude considérable de personnes de tout âge et de tout état. La procession ordonnée par le religieux Pontife, se fit avec tant de piété et de ferveur, que la peste cessa sur-le-champ.

L'Eglise voyant nos crimes se multiplier chaque jour, et craignant qu'ils ne nous attirent de semblables calamités, a ordonné de continuer chaque année ces quatre processions, pour nous porter à la pénitence, et pour apaiser la colère de Dieu. Elle veut encore, par ces processions, supplier le Seigneur de préserver les biens de la terre des accidens fâcheux auxquels ils sont exposés dans cette saison. On appelle ces processions *Grandes et Petites Litanies*, c'est à-dire, *prières, supplications.*

Dans leur origine, ces Litanies étoient des cris redoublés qu'on poussoit vers le ciel en demandant miséricorde, par ces deux mots : *Kyrie, eleison*, Seigneur, ayez pitié de nous. Dans la suite, on y a inséré les noms de la S.te Vierge, des Anges et des Saints, pour les supplier de s'intéresser pour nous auprès de Dieu. Après avoir invoqué

le nom de Dieu, et réclamé l'intercession de la S.te Vierge et des Saints, l'Eglise, dans ses Litanies, expose les maux dont elle est pressée, et les biens dont elle sent le besoin, et conjure la miséricorde de Dieu par tous les mystères de J. C., et par sa qualité d'Agneau et de Victime pour nos péchés, titre le plus capable d'apaiser la colère divine.

Outre ces humbles supplications, l'Eglise lit à la messe les endroits les plus propres à nous inspirer l'esprit de pénitence et la confiance dans la prière. Enfin, elle ordonne l'abstinence pendant les trois jours des Rogations. Pour nous conformer à ses intentions, M. F., nous devons donc consacrer ces jours à la pénitence, à la prière et aux bonnes œuvres; nous faire une règle d'assister à la procession, et d'y porter un extérieur modeste et recueilli, avec un cœur contrit et profondément humilié sous la puissante main de Dieu, par la vue de nos péchés et des châtimens qu'ils méritent; et solliciter avec instance, au nom de J. C., sa divine miséricorde pour nous et pour nos frères, pour tous les besoins de l'Eglise et de l'Etat, et en particulier pour la conservation des biens de la terre.

Ces devoirs touchent à nos intérêts les plus chers, et cependant, vous le savez, M. F., ils sont universellement négligés. On ne voit plus aujourd'hui, surtout dans les villes, qu'une poignée de monde assister à ces processions. Quoi! l'Eglise prescrit,

quatre matinées seulement, des prières publiques pour attirer les bénédictions du Ciel sur les biens de la terre nécessaires à notre vie, et presque personne n'y prend part! On ne pense à recourir à Dieu que lorsqu'on se sent pressé par le besoin, et on l'oublie pour peu que le danger paroisse éloigné. Est-on menacé d'un orage, on court à la cloche, on allume son cierge bénit, on tremble : et l'on ne pense pas à prévenir le danger avant qu'il menace. Beaucoup plus attentive que nous à nos besoins, l'Eglise notre mère nous appelle dans ses temples, elle ordonne quatre processions dans la saison la plus périlleuse pour les fruits de la terre : elle supplie le Seigneur de les préserver des fléaux de sa colère, de les bénir, de les amener à une heureuse maturité, et l'on recourt aux prétextes les plus frivoles pour se dispenser de se joindre à elle. Un des plus plausibles, sans doute, seroit la nécessité du travail ; mais ces mêmes gens qui ne croient pas pouvoir donner quelques heures à ces exercices de piété, combien de journées entières ne perdent-ils pas pendant l'année au jeu, aux marchés, aux foires, où ils n'ont presque pas d'autres affaires que l'envie de se promener, de voir et d'être vus! Oui, l'on est prodigue de son temps, lorsqu'il s'agit de son plaisir; l'on n'en devient avare que quand on est invité à en consacrer une petite partie à la prière.

Ah! M. F., si l'on avoit une dévotion

solide et éclairée, si l'on consultoit ses véritables intérêts; si l'on respectoit sincèrement les ordonnances et les pratiques de l'Eglise; qu'il seroit aisé à tous les Fidèles de se joindre pendant ces jours, à ses prières et à sa pénitence! Dans les familles les plus occupées, on députeroit au moins une personne pour assister à la procession, au nom de toute la maison, et pour y porter ses vœux et ses prières. Ceux qui ne peuvent quitter leurs travaux, pourroient bien employer quelques momens, soit après la prière du matin, soit à l'heure de la procession, à réciter avec ferveur les Litanies, ou le Chapelet. Et ceux que leurs infirmités empêchent de suivre la procession, ne pourroient-ils pas assister à la sainte Messe et aux oraisons, avec un redoublement de piété et de componction, et y présenter leurs humbles prières à J. C. pour tous les sujets que l'Eglise a en vue? Un vrai chrétien trouve toujours le moyen de satisfaire aux devoirs de religion: s'il ne peut remplir un exercice, il en fait un autre en compensation. Il gémit toujours lorsque quelque obstacle l'empêche de se réunir aux Fidèles, dans les pratiques de l'Eglise, parce qu'il sait que la réunion des prières de tout le peuple assemblé a bien plus de pouvoir sur le cœur de Dieu, que les prières particulières. Aussi, ne s'en absente-t-il que pour de bonnes raisons; jamais par négligence ou par indifférence.

Chrétiens de tout âge, de tout sexe, de

toute condition, réunissez-vous donc à l'Eglise pendant ces jours de prières solennelles, de pénitence et d'humiliations. Poussez tous des cris et des gémissemens vers le ciel, si vous voulez désarmer sa colère et mériter ses miséricordes. Joignez la mortification à la prière, pour qu'elle soit plus favorablement exaucée; car l'abstinence fléchit le cœur de Dieu. L'exemple des Ninivites en est une preuve remarquable. Le Seigneur irrité de leurs crimes, leur avoit fait annoncer par un prophète, la destruction de leur ville; au bout de quarante jours elle devoit être renversée de fond en comble. Mais les Ninivites recoururent à la pénitence, aux jeûnes, à la prière; et le Seigneur fut touché de leur repentir, il révoqua la sentence qu'il avoit prononcée contre eux.

Hélas! M. F., plus coupables que les Ninivites, ne devons-nous pas craindre que la colère de Dieu n'éclate bientôt contre nous, et frappe les biens de la terre dont nous ne cessons d'abuser pour l'outrager? Pour moi, je tremble, lorsque je compte ceux qui n'ont pas voulu se mettre en devoir de faire les Pâques. Les malheureux! ils veulent donc faire tomber sur la paroisse la grêle et les foudres du Ciel! Je ne suis pas moins effrayé lorsque je pense à ceux qui ont fait de mauvaises Pâques, cachant sciemment leurs péchés dans la confession, et ne renonçant point sincèrement à leurs désordres. Ah! profanateurs sacriléges, à

quelles terribles vengeances nous exposez-vous ! L'Apôtre S. Paul nous en a avertis ; la profanation du Corps de J. C. et le mépris des commandemens, voilà, voilà la vraie cause des fléaux qui désolent les campagnes, qui, en un instant, détruisent les espérances du cultivateur, le fruit de ses sueurs et de ses travaux.

Voulez-vous les détourner de dessus vos personnes et vos biens, M. F.? imitez les Ninivites; comme eux, faites pénitence, revenez à Dieu, réconciliez-vous avec lui par une bonne confession; faites de bonnes Pâques; sanctifiez les jours que le Seigneur s'est consacrés, cessant tout travail, fuyant la dissipation et le cabaret, assistant dévotement aux saints offices, écoutant la parole de Dieu avec respect, vous édifiant les uns les autres. Pendant ces jours de Rogations, offrez à Dieu des prières ferventes, des cœurs contrits et humiliés; assistez aux processions avec recueillement et modestie; et le Seigneur répandra ses bénédictions sur tout ce qui vous appartient.

Dieu de bonté! vous vous laissez toujours fléchir par la pénitence et la prière; vous aimez à pardonner. Changez nos cœurs, et pardonnez-nous. Nous implorons votre grande miséricorde par la puissante intercession de la Sainte Vierge, de vos Anges et de vos Saints, et par tous les mystères que J. C. votre Fils a opérés en notre faveur. Exaucez nos prières, ô mon Dieu! Nous vous prions de bénir les biens dont la terre est cou-

verte, et de nous accorder la grâce d'en faire un saint usage, mais nous vous demandons plus ardemment encore les biens du salut et du ciel. C'est là, Seigneur, c'est dans le ciel que vous rassasierez vos élus de l'abondance de vos biens, que vous les enivrerez du torrent de vos délices : et c'est là que nous vous demandons une place, au nom de J. C. notre Sauveur, à qui vous ne pouvez rien refuser.

POUR LE JOUR DE L'ASCENSION.

SUR LES GRANDEURS DE JÉSUS-CHRIST DANS LE CIEL.

Excelsus super omnes gentes Dominus, et super cælos gloria ejus. Le Seigneur est élevé au-dessus de toutes les nations, sa gloire est élevée au-dessus des cieux. *Ps.* 112.

CIEUX, repliez-vous ; astres disparoissez. Qu'est-ce que l'éclat dont la puissance de Dieu vous a ornés, en comparaison de celui qu'il donne à son Fils, qu'il a établi l'héritier de tous ses biens ; par qui il a fait tous les siècles ; qui est la splendeur de sa gloire et l'image de sa substance ? Dieu son Père l'a couronné de gloire et d'honneur ; il l'a mis au-dessus de tout ce qu'il a créé ; il a tout mis à ses pieds, et n'a rien fait, qu'il ne lui ait soumis. Les Anges même ont reçu ordre de l'adorer, de le reconnoître pour

leur créateur, pour le créateur de l'univers. Elevé au plus haut des cieux, assis à la droite de son Père, il y est auprès de lui le médiateur des hommes, il nous prépare à chacun un trône dans son royaume, il nous appelle à lui, et nous ménage les grâces et la force qui nous sont nécessaires pour y arriver. Elevons donc nos esprits et nos cœurs vers le ciel, contemplons-y la place qui nous attend, et les grandeurs du Rédempteur qui nous l'a méritée.

Jésus-Christ est grand dans le ciel. Cette vérité, M. F., est de toutes celles que nous présente la Religion, la plus facile à établir, et en même temps, elle est la plus instructive et la plus consolante : vous allez le voir.

Fils de Dieu, en tout égal à son Père, Dieu lui-même, J. C. possédoit de toute éternité la même gloire que son Père. Mais comme homme et fils de l'homme, il devoit être élevé à une gloire qu'il n'avoit pas et dont il n'a reçu la consommation qu'au jour de son Ascension triomphante. Il devoit donc prendre notre nature dans le sein d'une Vierge, et voilà le commencement de ses humiliations. Mais il devoit aussi retourner dans le sein de son Père et prendre dans le ciel la place qui lui étoit due, et voilà la consommation de sa gloire. Le sein de Marie, le sein de Dieu son Père, voilà les deux grands termes du Verbe de Dieu. Il est descendu du plus haut des cieux : quelle humi-

liation ! Dieu et homme tout ensemble, il y est remonté avec plus de magnificence : quelle gloire ! Il en étoit descendu par obéissance, par miséricorde, par amour : il y remonte par sa propre, force pour accomplir et consommer toutes choses. Il y remonte par sa propre force, sans avoir besoin d'un secours étranger, comme Hénoch et Elie qui y furent élevés par les Anges. Celui qui commande aux Anges, a-t-il besoin d'autre force que de la sienne ? Non, divin Sauveur, non, votre Divinité qui vous avoit abaissé par miracle sur la terre, où vous aviez pris un corps, élève ce corps, du lieu de son exil, au ciel qui est sa patrie, et où il est couronné de gloire.

Et quelle gloire, M. F. ! Il n'est pas donné à l'homme de s'en former une juste idée. Ah ! si nous ne pouvons pas parler dignement de la gloire des Saints, comment parlerions-nous de celle du Chef des prédestinés ? *L'œil n'a point vu*, dit l'Apôtre, *l'oreille n'a point entendu*, *le cœur de l'homme n'a point compris les biens que Dieu prépare à ceux qui l'aiment.* Oserions-nous, avec des facultés si bornées, décrire le bonheur de celui qui de toute éternité est l'objet des complaisances de son Père ? Sa *génération est ineffable*, dit le Prophète, sa gloire et sa félicité sont au-dessus de toute expression ; et si l'Esprit-Saint n'eût daigné, dans les divines Ecritures, lever un coin du voile qui nous cache sa majesté et sa grandeur, nous serions réduits à ado-

rer et à nous taire. Mais, que j'ouvre nos livres sacrés, je vois dans J. C. glorifié trois caractères de grandeur.

Il est grand par la place qu'il occupe dans le ciel; grand par la fonction qu'il y exerce; grand par les grâces qu'il y mérite et qu'il y répand sur toute l'Eglise.

Il est grand par la place qu'il occupe dans le ciel. C'est faute d'expression, M. F., que l'Eglise se contente de nous faire dire, dans le symbole de notre foi, que *J. C. est assis à la droite de Dieu*. Mais cette façon de parler, toute simple qu'elle est, quelle image ne nous présente-t-elle pas! Il est donc vrai que J. C. est élevé, comme dit le Prophète, au-dessus de toutes les nations, puisqu'aucune créature ne peut prétendre à être placée au niveau de Dieu même. Il est donc vrai qu'il est placé au-dessus des cieux, puisque les Esprits célestes ne sont que les exécuteurs des volontés du Très-Haut, et qu'il n'a été dit à aucun d'eux: *Vous êtes mon fils bien-aimé*. Ce n'est point à eux qu'il a été dit: *Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise mes ennemis à vous servir de marche-pied*. C'est de là que J. C. exerce sur toute créature l'empire que lui a donné son Père. C'est de là, comme l'Eglise nous le fait envisager aujourd'hui, qu'il doit venir exercer sa puissance sur toute chair, sa justice contre tous les pécheurs, sa miséricorde à l'égard de tous les Elus. C'est de là qu'il commande en maître, sans que rien puisse résister à

sa volonté suprême. C'est là aussi qu'il reçoit nos hommages et nos vœux; qu'il s'occupe de nos misères et de nos combats; qu'il marque à chacun de ses Elus la place qu'il leur destine dans son Royaume. Vérité bien consolante pour nous, M. F.! Oui, dit saint Augustin, la gloire du Chef est celle des membres : *Ascensio Domini, glorificatio nostra.* En élevant la nature humaine au plus haut des cieux, le Sauveur nous a montré que la voie en étoit ouverte. Il nous l'a ouverte lui-même, dit S. Paul, cette voie nouvelle et vivante : *Viam novam et viventem.* Nouvelle, puisqu'avant lui, le ciel nous étoit fermé; vivante, puisqu'il est lui-même la vie éternelle, et qu'il nous apprend à la mériter par ses exemples. Mais il nous avertit que, s'il y a plusieurs demeures dans la maison de son Père, elles sont préparées et données en proportion de nos efforts et de nos combats.

C'est donc une sainte émulation que l'Eglise veut exciter en nous, quand elle nous parle du rang que J. C. occupe dans le ciel. *Mon fils*, disoit la mère des Machabées au plus jeune de ses enfans, *je vous conjure de considérer le ciel.* C'est en quelque sorte le cri de l'Eglise dans cette solennité. Cette tendre mère, qui nous voit avec inquiétude exposés aux tentations de la vie présente, nous conjure de considérer Jésus glorifié, et par cette seule pensée, elle nous fortifie dans tous nos combats, elle nous console dans toutes nos peines, elle nous anime à la

pratique de toutes les vertus. Mais elle excite bien mieux notre confiance, quand elle nous instruit de la fonction que J. C. exerce dans le ciel. Deuxième réflexion.

C'ÉTOIT un spectacle bien touchant pour les Juifs, que cette cérémonie qui s'observoit une fois par année. Le Grand-Prêtre, tenant entre ses mains le sang des victimes, et des parfums qui exhaloient la plus douce odeur, pénétroit au-delà du voile jusque dans le Saint des Saints. Lui seul avoit droit d'exèrcer cette redoutable fonction. Les Prêtres, les Lévites, le peuple attendoient son retour avec une crainte religieuse. M. F., cette cérémonie figurative étoit bien faite pour fixer l'attention du Juif charnel ; mais elle n'étoit qu'une foible image du mystère dont l'Eglise nous occupe. J. C. entre dans le ciel, qui est le vrai Saint des Saints ; il est le Pontife éternel ; il n'a pas besoin, comme les pontifes mortels, d'offrir pour ses propres péchés, d'emprunter le sang des victimes étrangères, de brûler des parfums matériels et terrestres. Il a lui-même déchiré le voile de son humanité, je veux dire, sa chair déchirée sur la croix, et c'est à travers ce voile qu'il se présente à son Père : *per velamen*. Toujours, et jusqu'à la consommation des siècles, il lui répètera ces paroles qu'il a dites en venant dans ce monde, me voilà : *Ecce venio*. Toujours, et pendant toute l'éternité, il offrira le sang

qu'il

qu'il a répandu pour expier nos crimes. Toujours, et jusque dans les siècles des siècles, l'odeur de ses vertus, le mérite de son obéissance, l'encens de sa prière, s'élèveront jusqu'à la Majesté suprême, comme un parfum d'agréable odeur. Ah! M. F., consolons-nous, dit l'Apôtre, *Nous n'avons pas un Pontife incapable de compatir à nos infirmités.* Toujours présens à son cœur, comme il l'est lui-même à son Père, il n'est pas une seule de nos infirmités à laquelle il ne soit sensible; pas un seul de nos dangers qu'il ne prévienne; pas un de nos besoins qu'il ne soulage; pas une de nos chutes qui n'intéresse sa charité et sa miséricorde. Dans nos prières, il s'unit à nous; dans nos afflictions, il nous console; dans nos chutes, il nous secourt et nous relève; jusque dans la mort même, il nous défend contre ses terreurs. Qu'elles sont grandes, qu'elles sont ineffables les ressources que nous procure Jésus-Christ, comme Pontife des biens éternels! Il est toujours et dans toutes les circonstances de la vie, celui par lequel nous pouvons nous adresser au trône de la miséricorde, pour en obtenir les secours et les grâces dont nous avons besoin. Hélas! M. F., nous ne méditons pas assez ces ressources que nous procure J. C. en cette qualité de Pontife. Si toutes les fois que, prosternés au pied des autels, nous participons au sacrifice de la Messe, nous nous disions à nous-mêmes, que celui qui s'offre sur cet autel, est continuellement offert dans

le ciel ; que le Sang précieux qui fait ici-bas notre consolation, fait devant Dieu notre sûreté, aurions-nous tant de peine à élever nos cœurs, quand le Prêtre nous y invite : *Sursum corda*? Et ne serions-nous pas, par la vivacité de notre foi, prosternés devant l'autel sublime du ciel, lorsque nous adorons la Victime offerte sur l'autel visible de la terre ? C'est cependant le seul moyen de participer aux grâces que J. C. mérite, obtient et répand sur toute son Eglise dans le mystère de son Ascension.

Demandez, ma mère, disoit Salomon à celle qui l'avoit porté dans son sein. J. C., du haut du ciel, tient le même langage à l'Eglise son épouse et la mère de tous ses membres. Demandez, lui dit-il : les besoins de votre famille sont immenses, mais les richesses de ma miséricorde sont inépuisables. Demandez : tout pouvoir m'a été donné dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. Quelles que soient les grâces que vous sollicitiez pour eux, les trésors de mes mérites leur sont ouverts.

Grâces de conversion. C'est moi qui inspire au pécheur cet esprit de crainte qui l'effraie, qui le trouble au milieu de ses désordres ; cet esprit de componction qui l'afflige à la vue de ses péchés ; cet esprit d'humilité qui le pénètre de son néant et de sa misère ; cet esprit de vigilance et de prière, qui le fait gémir, solliciter et combattre ; c'est moi enfin qui le change et le convertis.

Grâces de persévérance. C'est moi qui

anime le juste au combat, qui le soutiens au milieu des tentations ; qui lui inspire une juste défiance de sa foiblesse ; qui assure son avancement et ses progrès dans la vertu ; et qui achève, par ma grâce, l'œuvre de sa sanctification.

Grâces de patience. Du sein de ma gloire, je vois mes amis livrés à l'amertume et à la tristesse ; je compatis à leurs maux, j'adoucis leurs disgrâces, je soutiens leur courage, je couronne leur soumission et leur foi.

Grâces de pénitence et de renoncement. C'est moi qui inspire le mépris et le dégoût des choses de la terre ; qui répands la douceur et l'onction sur les pratiques les plus pénibles, sur les sacrifices les plus généreux, sur les mortifications les plus révoltantes pour la nature.

Grâces de charité et d'amour. J'aime mon Père, et j'en suis aimé ; et cet amour, j'en communique les sentimens aux ames qui me sont fidèles. Je fais, par cet amour, qu'elles n'ont de volonté, que celle de leur Dieu ; de penchans, que ceux qui les rapprochent de leur Dieu ; de désirs, que d'être éternellement unies à leur Dieu.

O grâces précieuses et désirables ! C'est dans la solennité prochaine que Jésus-Christ a commencé à accomplir ces consolantes promesses sur ses Apôtres, et qu'il les continuera jusqu'à la fin des siècles, à toute son Eglise : c'étoit encore une suite nécessaire de son Ascension. *Si je ne m'en vais point*, disoit-il à ses Apôtres, *le Consolateur ne*

viendra pas. Par J. C., dit S. Pierre, *Dieu nous a fait les plus magnifiques, les plus consolantes avances.* Toujours présent au milieu de nous par son esprit, il dissipe nos ténèbres, instruit notre ignorance, fortifie notre foiblesse, purifie nos affections, rend nos prières ferventes, nos œuvres saintes, notre volonté docile, notre foi vive et notre espérance certaine. Attachons-nous donc à lui, aimons-le, suivons-le, ne vivons plus que pour lui.

O Jésus ! il est donc vrai qu'en quittant cette vallée de larmes, vous n'avez pas prétendu nous laisser orphelins ? Toujours notre Rédempteur, vous ne cessez d'en faire la fonction auprès de votre Père ; toujours animé du même amour pour nous, vous faites vos délices d'être avec nous par votre Esprit. N'est-il pas bien juste que nous fassions de vous aimer, notre devoir ; et de vous posséder, nos plus ardens désirs ? Faites, Seigneur, que nous ne connoissions ici-bas de bonheur et de joie, que celle de vous appartenir. Faites que nous ne conservions sur la terre, d'autres désirs que celui de vous posséder un jour. Que nous mettions notre gloire dans l'humilité, la pénitence et la croix, pour obtenir de la mettre éternellement dans la possession de vous-même.

Ainsi soit-il.

POUR LE DIMANCHE
APRÈS L'ASCENSION.

Sur le Sacrement de Confirmation.

Baptizabimini Spiritu Sancto, non post multos hos dies. Vous recevrez le baptême du Saint-Esprit, dans peu de jours. C'est la promesse que J. C. fit à ses Disciples avant de monter au ciel. *Act.* 1.

Quelle consolante promesse, M. F., et qui de nous ne désireroit d'en voir l'accomplissement ? Ce fut au jour de la Pentecôte que l'Eglise naissante reçut le baptême du Saint-Esprit ; et c'est aussi en ce grand jour, que cet Esprit-Saint se communique aux ames pures qu'il renouvelle, et qu'il fait revivre la grâce du sacrement de Confirmation dans ceux qui l'ont reçu.

Il y a quelques années, M. C. F., que vous reçutes, pour la plupart, ce divin Sacrement. Mais l'avez-vous reçu comme il faut ? Et si vous l'avez reçu dans de saintes dispositions, n'en avez-vous pas perdu le fruit et la grâce précieuse ? Hélas ! quelle perte ! qu'elle mérite bien vos regrets et vos larmes ! Cependant si vous rentrez en grâce avec Dieu, vous pouvez encore réparer cette perte, et recueillir, par la ferveur de votre pénitence et de votre amour, les fruits de la Confirmation.

Et c'est pour vous y engager, que je vais

vous retracer en abrégé ce qui concerne le sacrement de Confirmation ; je veux dire, son institution et son objet, son rit sacré et ses principales cérémonies, les dispositions qu'il demande, les effets qu'il produit, son utilité en tout temps, spécialement dans le malheureux siècle où nous vivons.

Ecoutez-moi donc, vous qui n'avez pas encore reçu ce Sacrement, afin que vous soupiriez après le bonheur de le recevoir un jour.

Ecoutez-moi, vous qui l'avez reçu, afin que, connoissant l'excellence du don que Dieu vous a fait, vous en soyez pénétrés de la plus vive reconnoissance, et que vous compreniez l'obligation qu'il vous impose de mener une vie digne de l'Esprit-Saint qui vous a été communiqué.

O vous qui l'avez reçu en état de péché mortel et d'indignité, hélas ! bien loin d'attirer en vous le Saint-Esprit, vous l'avez éloigné, vous l'avez outragé. Réparez ce sacrilége par une sincère pénitence, par l'ardeur de votre amour ; et cet Esprit de bonté daignera venir en vous, il vous donnera les grâces de la confirmation dont vous n'avez reçu que le caractère.

Et vous, M. F., qui l'avez reçu, à la vérité, par les bonnes dispositions où vous étiez alors, mais qui ensuite l'avez honteusement chassé de votre cœur par le péché, si, en ce grand jour, il trouve votre cœur purifié et bien disposé, il y reviendra encore avec l'abondance de ses grâces : *Baptizabimini Spiritu Sancto.*

Esprit-Saint, répandez sur nous tous un rayon de votre lumière, qui nous éclaire, qui nous pénètre des vérités importantes que je viens annoncer à vos Fidèles.

La Confirmation est un sacrement de lumière et de force, qui nous rend parfaits Chrétiens, parce qu'il augmente et perfectionne en nous la grâce du baptême; parce qu'il nous confirme dans notre foi; parce qu'il nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses dons et de ses grâces.

Jésus-Christ a institué ce Sacrement de force, pour soutenir son Eglise dans les combats de la Foi. Ce fut dans la fête de la Pentecôte, dix jours après son Ascension au ciel, que sa sainte Mère, ses Apôtres et ses premiers Disciples reçurent les prémices et la plénitude de la grâce confirmante, lorsque le Saint-Esprit, annoncé par un bruit extraordinaire, comme d'un vent impétueux, descendit sur eux, et fit paroître sur leurs têtes, comme des langues de feu, tandis qu'intérieurement, cet Esprit d'amour et de lumière éclairoit leur esprit, embrasoit leur cœur, imprimoit à leur ame ce caractère de zèle, de fermeté, de magnanimité chrétienne, qui a paru depuis dans leur conduite et dans leur ministère.

Ensuite, par l'ordre de J. C., les Apôtres transmirent aux Evêques leurs successeurs, le pouvoir d'administrer le sacrement de Confirmation, qu'ils ont eux-mêmes conféré dans l'Eglise naissante, avec des effets

merveilleux. Ainsi nous voyons aux Actes des Apôtres, que S. Pierre et S. Jean étant allés à Samarie, pour fortifier dans la Foi les Disciples récemment baptisés en J. C., ils les confirmèrent; et l'on vit, d'une manière sensible et frappante, le Saint-Esprit descendre sur eux. Ainsi, S. Paul, ayant imposé les mains aux nouveaux Chrétiens d'Éphèse, ils reçurent le Saint-Esprit avec le don des langues, et celui de l'inspiration divine.

Ces premiers prodiges du sacrement de Confirmation ont cessé de s'opérer dans l'Eglise, parce qu'ils ont cessé d'être nécessaires pour son établissement et sa propagation. Il est néanmoins très-vrai, très-certain que l'Eglise a toujours la puissance de communiquer le Saint-Esprit en confirmant; et qu'alors ce divin Esprit vient personnellement habiter en nous, quoique d'une manière invisible, mais réelle, qui fait sentir sa présence et son impression aux cœurs bien disposés.

Le droit et le pouvoir ordinaire de conférer ce Sacrement appartiennent donc à l'épiscopat, parce que c'est aux Evêques qui ont la perfection du sacerdoce, de donner aussi la perfection du Christianisme par la Confirmation.

Or, la cérémonie en est très-solennelle. L'Evêque, ayant les mains élevées et étendues sur ceux qui se présentent pour être confirmés, invoque sur eux l'Esprit-Saint et la vertu d'en haut. C'est une imitation des

Apôtres qui faisoient descendre le Saint-Esprit sur ceux qu'ils confirmoient, en leur imposant les mains.

Ensuite l'Evêque fait l'onction du saint Chrême en forme de croix, sur le front de chacun des confirmés, en disant ces paroles sacramentelles : *Je vous marque du signe de la Croix, et je vous confirme avec le Chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

Le saint Chrême est un mélange mystérieux de baume et d'huile d'olive, bénit solennellement par l'Evêque au Jeudi-Saint. C'est l'onction avec laquelle on consacre les Eglises et les Autels, les Pontifes et les Rois. Quel honneur donc, M. F., quelle gloire pour le Fidèle confirmé, de la recevoir aussi des mains de l'Evêque, et avec elle le gage et le symbole des effets salutaires qu'elle annonce ! Car les qualités de l'huile sont d'éclairer, d'échauffer, d'adoucir, de consolider et de fortifier. Et celles du baume, sont d'exhaler un parfum de bonne odeur, de guérir les blessures, d'empêcher la corruption, de conserver, d'entretenir ce qu'il enduit, et de le défendre d'altération au dedans et au-dehors. Toutes figures des propriétés et des effets du sacrement de Confirmation.

Cette onction imprime un caractère sacré, ineffaçable, qui ne doit et ne peut jamais être réitéré. On la met sur le front du confirmé, parce que le chef de l'homme est le siége de l'ame, et que son front est le siége

de l'expression de cette généreuse hardiesse, que le sacrement de Confirmation inspire pour la cause de Dieu, et pour les intérêts de sa Religion, dont on ne doit jamais rougir aux yeux du monde et des impies.

On y joint le signe de la croix, parce que le Chrétien confirmé tire de la croix son secours et sa force; parce que c'est l'étendard sous lequel il va combattre et vaincre les ennemis du salut; parce qu'il doit la porter toujours sur son front comme dans son cœur, et se glorifier, à l'exemple de saint Paul, en J. C. crucifié.

Après cela l'Evêque lui donne un léger soufflet, en lui souhaitant la paix, pour l'avertir des opprobres, des mépris, des injures, des souffrances qu'il doit endurer constamment pour la foi, si l'occasion s'en présente, comme dans la primitive Eglise. Souffrances au milieu desquelles il goûtera l'onction du Saint-Esprit, la consolation et la paix, s'il est patient et fidèle à sa Religion.

Considérons ici, M. F., aux pieds du Pontife, dans une posture humble et respectueuse, ce Fidèle instruit, qu'il confirme avec un appareil si religieux et si imposant. Quels sont, quels doivent être, en ce moment précieux, les dispositions de son ame et les sentimens de son cœur? Vous le savez: pour être digne de recevoir ce grand Sacrement, il a dû avoir conservé l'innocence de son baptême, ou du moins l'avoir recouvrée par la pénitence. En effet, se faire confir-

mer sans être en état de grâce devant Dieu, ce seroit outrager cet Esprit de sainteté; ce seroit l'éloigner de soi, au lieu de le recevoir; ce seroit faire un sacrilége, et se frustrer du droit d'avoir part aux grâces particulières qui sont attachées à ce sacrement.

Mais ce n'est point assez d'avoir la conscience pure, il faut encore être animé d'une foi vive, d'une piété fervente, d'un saint respect et d'un sentiment profond de la Divinité, comme si on voyoit le Saint-Esprit descendre du ciel, pour venir habiter en nous, pour faire de notre cœur sa demeure, son temple, son sanctuaire; parce qu'il est certain qu'on ne participe à la grâce, aux fruits, à l'effet des Sacremens, qu'en proportion du mérite et de la ferveur des dispositions qu'on y apporte.

Or, l'effet propre du sacrement de Confirmation dans les ames bien disposées, sa destination et son objet, sont de nous affermir et de nous confirmer dans la Foi; de nous préparer, outre les moyens généraux de salut, un ordre particulier de grâces et de secours puissans contre la tentation; de nous communiquer le Saint-Esprit avec ses dons, qui sont au nombre de sept: *La sagesse, l'intelligence, le conseil, la science, la force, la piété et la crainte de Dieu.* Dons précieux et désirables, qu'on ne désire cependant pas assez; qu'on ne connoît qu'imparfaitement, et dont bien des gens savent à peine le nom, sans en compren-

dre assez le sens et la signification. Je vais vous les expliquer. Renouvelez votre attention.

La *sagesse* est un don du Saint-Esprit qui nous détache du monde, et nous fait goûter et aimer uniquement les choses de Dieu.

Le don d'*intelligence* est une lumière surnaturelle qui nous fait comprendre et pénétrer les vérités et les mystères de la Religion.

Le don de *conseil* est un fonds de prudence chrétienne qui nous fait toujours choisir ce qui contribue le plus à la gloire de Dieu et à notre salut.

Le don de *science* est un juste discernement qui nous fait voir le chemin qu'il faut suivre, et les dangers qu'il faut éviter pour arriver au ciel.

Le don de *force* est un caractère de vigueur et de fermeté qui élève l'ame au-dessus des considérations humaines, au-dessus des craintes, des foiblesses, des dangers, des obstacles, quand il s'agit de remplir nos devoirs, quand il faut agir et souffrir pour Dieu.

Le don de *piété* est une vénération religieuse, et un saint empressement pour ce qui a rapport au culte divin; un attrait plein d'onction et d'esprit intérieur pour la prière, la parole de Dieu, les Sacremens, les cérémonies de l'Eglise et les saints exercices de la Religion.

Enfin, le don de *crainte de Dieu* est une délicatesse de conscience, qui nous rend toujours attentifs aux commandemens de Dieu; qui nous fait appréhender souverainement le malheur de lui déplaire et de l'offenser, par un principe habituel de respect, d'obéissance et d'amour.

Le Saint-Esprit donne et partage ces divers dons, comme il lui plaît, suivant les desseins de sa sagesse, et selon la mesure de notre fidélité. S'il n'est pas commun de les trouver tous réunis dans un même sujet, il n'est point rare de les voir reluire avec éclat dans la société des Fidèles, où ils sont dispersés avec une variété admirable.

Mais celui qui nous est plus spécialement et plus généralement communiqué dans la Confirmation, en vertu de son institution et de sa destination, est le *don de force*, pour confesser librement J. C., et pour professer ouvertement notre sainte Religion, avec une magnanimité chrétienne, supérieure à toute crainte et à toute espérance humaine. De là, ce courage héroïque de tant de Martyrs, qui se sont généreusement sacrifiés pour la Foi; et dont la constance, éprouvée par des tourmens cruels, a triomphé du monde et de l'enfer, même dans un âge tendre et dans le sexe le plus délicat.

Grâces à la bonté divine, ce n'est plus le temps des persécutions. Mais que savons-nous si le Seigneur n'en ménage pas bientôt une à son Eglise, pour la purifier? Toujours est-il vrai que la paix de l'Eglise a aussi ses

combats, ses écueils, ses naufrages dans la Foi. Ainsi, M. F., le sacrement de Confirmation est encore aujourd'hui très-nécessaire pour nous défendre des égaremens de l'erreur, des scandales du mauvais exemple, des foiblesses du respect humain, et de la séduction du monde, dans ce siècle indocile, livré à l'esprit de vertige et de corruption, où règne une licence outrée dans les mœurs et dans la créance même; dans ce siècle malheureux, où les impies, les incrédules, les philosophes modernes, les prétendus esprits forts, les libertins qui nous environnent de toutes parts, sont autant d'ennemis secrets ou déclarés de l'Eglise et de la Foi.

Il faut donc, M. F., que cet esprit de force, dont nous sommes revêtus dans la Confirmation, nous serve de bouclier et de défense contre ces dangereux adversaires de la Religion. Dans le Baptême, nous avons reçu le caractère des enfans de Dieu, pour être membres de l'Eglise; et dans la Confirmation, nous recevons le caractère de la milice chrétienne, pour combattre ses ennemis.

Mais pourquoi, avec de pareils engagemens, et malgré toute la vertu du sacrement de Confirmation, y a-t-il aujourd'hui parmi nous tant de Chrétiens lâches, imparfaits, peu édifians, et foibles dans la Foi, en qui on ne voit plus guère les fruits et les effets de la Confirmation ? C'est que souvent on la reçoit presque sans préparation, sans dévotion, sans estime des dons de Dieu. C'est que, faute des dispositions requises,

on n'en a pas reçu la grâce, ou qu'ensuite on l'a perdue par son infidélité.

Cependant cette grande perte peut encore se réparer par la ferveur de la pénitence et de l'amour divin. Oh! M. F., faisons donc nos efforts, les uns pour obtenir, les autres pour recouvrer, et tous, pour conserver cette grâce de lumière, qui est un don spécial du Saint-Esprit, et ce précieux dépôt de la Foi, dans laquelle il nous confirme. O Foi précieuse! oui, M. F., cette Foi vive, éclairée, fervente, est le fondement des vertus, la source des bonnes œuvres, la force du Chrétien et sa gloire, le gage consolant de son salut éternel.

O Esprit-Saint et sanctificateur, Esprit de lumière et de force, Esprit de paix et de consolation; Esprit de charité et d'amour, divin Esprit, qui embrasez le cœur des Séraphins et des Bienheureux, descendez encore sur votre Eglise, et apportez-nous du ciel ces dons sacrés, dont vous l'ornâtes autrefois avec tant d'éclat. Répandez sur cette portion chérie de votre troupeau, sur cette paroisse que vous m'avez confiée, quelque étincelle de ce feu divin, dont vous êtes la source, de ce zèle ardent des Apôtres, de ce courage intrépide des Martyrs, de cette ferveur si édifiante des premiers Chrétiens. Nous ne vous demandons point d'opérer, comme eux, des prodiges, de prophétiser, de parler les langues des nations: ces miracles ne sont plus nécessaires. Mais nous vous prions avec ardeur d'éclairer nos

esprits, de purifier nos cœurs, de fortifier notre foi, d'adoucir nos peines, de guérir nos langueurs, de corriger nos défauts, de perfectionner nos vertus par la charité. Disposez-nous ainsi, par l'abondance de vos grâces et de nos bonnes œuvres, à mériter le bonheur de vous contempler dans le séjour de votre gloire et dans les splendeurs du ciel. Ainsi soit-il.

Nota. Cette instruction peut servir lorsqu'on est sur le point de recevoir le sacrement de Confirmation. Alors on fera l'exorde suivant.

Joannes quidem baptizavit aquâ, vos autem baptizabimini Spiritu Sancto. Jean a donné un baptême d'eau; pour vous, vous recevrez le baptême du Saint-Esprit. *Act.* I.

QUOIQUE S. Jean fût le précurseur de J. C. et le plus grand des Prophètes, nos Evêques sont revêtus d'un caractère encore plus sacré, et d'un pouvoir plus grand, puisque Jean-Baptiste ne pouvoit donner que le baptême de l'eau, et que l'Evêque confère le baptême du Saint-Esprit, et qu'en imposant ses mains sur les Fidèles, il fait descendre sur eux cet Esprit divin et les confirme dans la Foi.

O vous donc, enfans bénis de la nation choisie, vous que nous avons déjà enfantés à J. C. par le sacrement de Baptême; vous que nous avons ensuite initiés aux mystères

de la Religion, et admis à la participation de ses Sacremens ; vous qui vous préparez à recevoir encore la perfection du Chrétien par la Confirmation, venez reconnoître et révérer la puissance des Apôtres dans votre Evêque, qui en retrace à nos yeux l'autorité, le zèle et les vertus. Venez recevoir de sa main respectable l'onction des Rois, et de sa bouche sacrée le Saint-Esprit même, qui va vous purifier de nouveau par un second baptême spirituel : *Vos baptizabimini Spiritu Sancto.*

Ah ! sentez tout ce qu'une pareille faveur a de précieux et de grand. Entrez dans les sentimens de piété et de ferveur que demande de vous une action si sainte, et que je vais tâcher de vous inspirer, en vous retraçant en abrégé ce qui concerne le sacrement de Confirmation ; je veux dire, son institution et son objet, son rit sacré et ses principales cérémonies, les dispositions qu'il demande, les effets qu'il produit, son usage, son utilité en tous les temps, et spécialement dans le siècle où nous sommes.

Tout cela est bien intéressant pour vous, et pour ceux-même qui ont déjà été confirmés, peut-être sans assez de préparation, sans une instruction suffisante. Celle-ci ne doit donc pas leur être indifférente, et peut aussi leur être utile. Elle mérite bien l'attention des uns et des autres.

Esprit-Saint, etc.

25 *Mars.*

POUR LA FÊTE DE L'ANNONCIATION.

Sur l'Humilité et la Pureté de la S.te Vierge.

Ecce ancilla Domini; fiat mihi secundùm verbum tuum. Marie répondit : Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. *S. Luc*, 1.

ENFIN va s'accomplir cet ineffable Mystère, arrêté de toute éternité dans les décrets de Dieu. Enfin va luire, sur la terre, ce jour heureux, annoncé par tant de Prophètes, désiré par tant de Patriarches, attendu par tant de Justes. Le Verbe de Dieu, prêt à quitter le sein de son Père, médite une seconde génération dans le sein d'une vierge, et il l'opère en ce grand jour. Mystère sublime, et bien précieux pour nous! Mystère qui est le commencement de notre Religion, le principe de notre rédemption, le fondement de nos espérances! Portons, M. F., sur cet auguste Mystère, les regards respectueux de notre foi; contemplons, en l'adorant, ce qu'il nous est accordé d'en connoître; considérons notre Dieu, cachant sa divinité sous la forme d'un homme; une créature, élevée à la dignité de Mère de Dieu; considérons le Verbe, fait homme sans cesser d'être Dieu;

Marie, devenue Mère sans cesser d'être vierge; et profitons des leçons que cette Vierge sainte nous donne dans ce mystère.

REPRÉSENTONS-NOUS, mes Frères, la sainte Trinité méditant le grand ouvrage de la régénération du genre humain, et disant, comme au temps de la création : *Refaisons l'homme à notre image*, que le péché a effacée en lui. Considérons les trois Personnes divines coopérant à cette réformation; et on peut le dire, à cette seconde création. Le Père envoie son Fils se revêtir d'une nature humaine; le Fils unit son consentement à la volonté de son Père, et le Saint-Esprit s'offre à opérer ce mystère d'amour. Ainsi se prépare, dans le sein de Dieu, la rédemption de l'homme; un Ange, d'un ordre supérieur, est député pour l'annoncer sur la terre. Où portera-t-il ce grand secret qu'il est chargé de manifester? Ira-t-il se placer au haut du Capitole, d'où l'univers reçoit des lois, pour faire retentir de là dans toutes les nations, le bienfait que Dieu daigne leur accorder? Non, c'est dans la petite bourgade de Nazareth qu'il va descendre. Il va, de la part de Dieu, trouver une jeune vierge, épouse d'un artisan, à peine connue même de son pays, à cause de sa vie retirée. C'est vers elle que Dieu députe son ambassadeur, pour lui annoncer

qu'entre toutes les femmes de l'univers, il l'a choisie pour être la Mère du Sauveur du monde.

Voyez la suite, au Tome II. de l'Histoire, page 1.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE

Des **Instructions** contenues dans ce Volume.

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

